

ÉDOUARD III ET LE RÉGENT

OU

ESSAI SUR LES MOEURS DU XIV[e] SIÈCLE.

COLMAR, Impr. et Lithog. de Ch.-M. HOFFMANN, imprimeur de la Cour royale.

ÉDOUARD III ET LE RÉGENT

OU

ESSAI SUR LES MOEURS DU XIVe SIÈCLE,

PAR M. AUG. VIDALIN,

CONSEILLER A LA COUR ROYALE DE COLMAR,

AUTEUR DE L'ESPRIT DES INSTITUTIONS.

Lorsqu'un prince, dans ce désordre, cette pénurie, ce découragement publics, a ressuscité les gloires et la richesse d'un pays, il ne doit pas seulement être réputé sage : il est égal aux plus habiles politiques et supérieur aux conquérans. Mais l'ingratitude d'un siècle crée, d'ordinaire, les injustices des siècles qui le suivent.

Portrait de Charles V, page 403.

PARIS,	COLMAR,
FERET, libraire, Palais-Royal, galerie de Nemours, 25.	REIFFINGER, libraire, Place-d'Armes.
STRASBOURG,	MULHOUSE,
DERIVAUX, LAGIER, libraires.	RISLER, Place de la Réunion.

1842.

AVANT-PROPOS.

L'histoire d'un siècle est le tableau de ses mœurs. Que ce travail devient attachant ! à mesure qu'on s'avance, l'œil suit la tradition à l'état d'influence, démêle l'institution sous le bloc informe de l'idée. Sous l'effort de la pensée, le passé s'explique, le présent se développe, et une partie des voiles qui couvraient l'avenir se déchire. Le résultat fécond des études d'un siècle paierait presque en émotions, ce qu'en explorations opiniâtres, et parfois stériles, coûtent les traits épars de sa physionomie.

Le XIV[e] siècle ne fut pas le siècle de la législa-

tion, du génie, ni de l'esprit même : il fut celui des armes et de la politique. Un moment, il perfectionna la première de ces sciences, et marqua pour l'autre une ère nouvelle. Il se présente avec ses mœurs corrompues, ses amours sans dignité, ses vues astucieuses, ses arrêts sans légalité, son barbare héroïsme, son courage marchand, et sa chevalerie de rase campagne. Lettres, sciences, administration, guerre, politique, mœurs législatives, il change tout et ne fonde rien. Après lui, tout retombe dans les superstitieuses erreurs, le brigandage militaire, la chevalerie de grande route, les crimes privilégiés, l'éclat envié du vice et les iniquités de la force. Les germes de l'utile, du bon et du beau sommeillent dans le sein des siècles qui suivent, pour n'éclore que sous l'influence d'une autre civilisation : ils ne l'ont point faite, ils semblent ne l'avoir qu'annoncée. En effet, par quels traits, l'administration, l'art de la guerre ou la politique du règne de Charles VII ressemblent-ils à ces mêmes sciences, qui fécondèrent le règne de Charles V ? Le fameux Dunois lui-même ne paraît-il pas moins le successeur que le devancier de du Guesclin ! Du reste, au XIVe siècle, se découvrent les fondemens du régime représentatif en France : les doléances des communes, la division des états par

ordres, les cahiers des bailliages, l'institution des commissions, l'assiette légalisée de l'impôt, le vote des subsides, et la responsabilité ministérielle. On se targuait, en 1789, d'avoir fait des découvertes : on n'avait rajeuni que des réminiscences !

Le tableau de ce siècle impose à son peintre, quel qu'il soit, des études critiques. En général, ses historiens n'offrent que des incohérences de récit, des contradictions de dates, des amalgames de faits d'armes. Un maréchal du royaume se rencontre, d'après eux, le même jour à la bataille de Crécy sous Philippe de valois, et au siége d'Aiguillon sous Jean, duc de Normandie. Un autre maréchal a résigné sa haute dignité en 1369, et il est représenté, l'année suivante, donnant ses ordres dans une grande action ! Ce n'est qu'aux chevaliers dont l'acte de décès a été dressé par eux sur le champ de bataille, qu'ils sont réduits à renoncer : la vérité historique semble pour les chroniqueurs une loi non promulguée.

Le XIVe siécle n'a, d'ailleurs, pas été jugé. Tout ce qu'il créa de bien a été omis par l'histoire. A vrai dire, le règne de Charles V ne fut qu'un intermède entre les accablans malheurs de Philippe, de Jean, et le deuil plus vaste encore de la démence de Charles VI. La France avait été si glorieuse en 1372, et

elle était arrivée, en 1420, au dernier terme de l'abaissement!.. En voyant tant de malheurs, on oublia aisément tant de biens, dont la durée avait été, d'ailleurs, bornée à celle de la vie de ce prince.

En traitant un pareil sujet, j'ai essayé de conserver leur couleur aux époques, aux hommes leur caractère, leur sincérité aux institutions. J'ai écrit peu de portraits, mais je me suis efforcé de mettre en action Philippe, Jean, Édouard, Charles-le-Mauvais, Robert-le-Coq, Étienne-Marcel, et le Régent. Dans ce but, il m'a fallu arracher le masque gothique qui les couvrait, et produire à nu leur visage par l'étude patiente de leur génie.

Tout dans ce livre est vrai, du moins dans les conditions de la vérité historique, jusqu'à la prise du comte de Salisbury, le siége du château de Warck et l'amour d'Édouard pour Alix, qui avait vaillamment défendu le fort. Chroniques, mémoires secrets, histoires, monumens, tout atteste la naissance, les phases, et la durée de cette passion. J'ai contredit différens systèmes, combattu quelques erreurs; et, dans mon juste dédain des jugemens gothiques, j'ai néanmoins puisé mes opinions aux sources mêmes. Que de faux arrêts qui ont fait loi! que de penseurs profonds qui n'ont creusé qu'à surface! Dans une polémique sur la bataille

de Crécy, type de haute discussion, M. de Pongerville a éclairé différens points d'histoire. A la vérité, l'école moderne avait presque tout refait. Aujourd'hui, l'histoire est devenue sobre de contes, exacte de dates, puissante d'aperçus, riche de philosophie. Par les mains des Barante, des Thierry, des Michelet, des Guizot, des Thiers, que de monumens élevés, aussi impérissables que les noms de leurs architectes! L'histoire de la Normandie suivra, champ clos de grandes scènes.

Je me suis plu, en rappelant des noms la plupart éteints, à consacrer les illustrations de ma patrie au XIVe siècle. Dans ce livre, s'il est adopté par la presse dont j'acceptai toujours les arrêts, les grandes familles de France pourront retrouver leurs titres. Les faits éclatans des aïeux n'appartiennent à leurs enfans que parce qu'ils ont symbolisé les gloires du pays même. Or, se retremper aux sources de cet héroïsme national, n'est-ce pas, pour ainsi dire, s'inspirer de sa grandeur et aspirer à la continuer? Pourquoi ne point encourager des destinées pareilles? Oh! loin d'obscurcir des images vénérées ou d'éclatans souvenirs, il faut au contraire glorifier tout ce qui sanctifie le culte du foyer, ennoblit le caractère national, ou immortalise la bannière domestique.

TABLE.

Pages.

1. Exposition. 1
2. Déposition d'Édouard II. 3
3. Couronnement d'Édouard III 7
4. Tableau des différentes puissances de l'Europe. 9
5. Gouvernement de l'Angleterre après la déchéance d'Édouard II 12
6. Meurtre d'Édouard II. 13
7. Supplice du comte de Kent, frère d'Édouard. 15
8. Coup d'état d'Édouard III. — Châtiment des complices du meurtre de son père 17
9. État des mœurs en Europe 19
10. Le château de Granfton. 21
11. Mariage du comte de Salisbury, favori d'Édouard III 22
12. Combat naval de l'Écluse 25
13. Jacques Artevelle 27
14. Caractère du gouvernement de Philippe de Valois. 29
15. Expédition de David, roi d'Écosse, en Angleterre. — Siége du château de Warck. — Noble défense de la comtesse de Salisbury. — Traditions de la politique anglaise envers la France. 30
16. Dépêches de Jacques Artevelle et des comtes de Suffolck et de Salisbury à Édouard III . . 53
17. Entretien d'Édouard avec la comtesse de Salisbury 54

Pages.

18. Retour d'Édouard à Londres. — Changemens administratifs introduits par ce prince . . . 56
19. Irrésolutions des petits princes d'Allemagne, lors de l'ouverture des hostilités entre l'Angleterre et la France. 58
20. Brillants faits d'armes du duc de Normandie. 61
21. Trêve entre la France et l'Angleterre. . . . 63
22. Origine de l'ordre de la Jarretière. 65
23. État de l'art du théâtre au XIVe siècle . . . 66
24. Tournoi du 15 août 1342 69
25. Institution de l'ordre des chevaliers de la Jarretière. — Ses insignes. — Ses prescriptions. — Ses rites. 73
26. Politique d'Édouard. 78
27. Transaction proposée à Édouard III par le parlement. — Revendication de leurs prérogatives par les chambres. — Nécessité par le roi de souscrire au statut qui lui est imposé. 80
28. Impéritie et administration apathique de Philippe de Valois. 84
29. Origine et causes de la guerre de Bretagne . 85
30. Protestation du roi d'Angleterre contre le statut restrictif de sa puissance. — Guerre en Bretagne. — Trêve de trois années 87
31. Parallèle entre la politique d'Édouard et celle de Philippe de Valois. 94
32. Le comte de Derby. — Campagne du duc de Normandie en Guienne. — Débarquement d'Édouard et de son armée en France le 12 juillet 1346. — Prise du connétable d'Eu. — Incendie des villages près de Paris. 96
33. Préparatifs de Philippe de Valois. 102

Pages.

34. Départ du roi. — Passage de la Marne par les Anglais, au pas dit Blanche-Tache 104
35. Bataille de Crécy 109
36. Le roi de France au château de la Broye. . 120
37. Siége de Calais. 121
38. Guerre d'Écosse. — Bataille de la Croix de Néville. — Prise du roi Écossais par Philippe de Hainaut. — Les femmes du XIVe siècle . . 123
39. Châtimens infligés par Édouard aux habitans de Calais 126
40. Trève entre l'Angleterre et la France. — Secours intelligens accordés par Philippe de Valois aux proscrits de Calais.— Efforts tentés par de Charny pour s'emparer de Calais. — Vente de cette place par Aimery de Pavie. — Combat d'Édouard III et d'Eustache de Ribaumont. 128
41. Combat naval d'Édouard contre les pirates . 135
42. Peste en Europe. — Secte des Flagellants et leurs statuts. — Expulsion des juifs 137
43. Vengeance tirée par de Charny de la félonie d'Aimery 138
44. Mort de Philippe de Valois 141
45. Couronnement de Jean. 142
46. Supplice du connétable d'Eu . . . . *ibid.*
47. Création de l'ordre de l'Étoile 144
48. Combat des Trente 146
49. Érection de la principauté d'Aquitaine *au profit du Prince Noir* 148
50. Vente de la couronne d'Écosse à Édouard par Baillol 149
51. Charles-le-Mauvais. — Assassinat du connétable Charles d'Espagne. — Système moné-

Pages.
taire sous le roi Jean 150
52. Jugement du roi de Navarre par les chambres du parlement 152
53. Origine des états-généraux 155
54. Convocation des états-généraux de 1355. — Travaux politiques de l'assemblée. — Conditions de son concours imposées au roi . . . 157
55. Menées coupables de Charles-le-Mauvais. — Banquet de Rouen. — Arrestation du roi de Navarre.—Supplice des seigneurs de son parti. 160
56. Guerre de la France avec la Navarre.— Guerre avec l'Angleterre. — Descente du Prince Noir avec une armée 164
57. Préparatifs de défense de Jean. 165
58. Bataille de Poitiers 166
59. Le roi Jean à Londres 176
60. Explication philosophique des causes qui amenèrent les revers de la maison régnante de France 177
61. Réunion des états-généraux de 1356. — Étienne Marcel. — Robert-le-Coq. — Usurpation du pouvoir souverain par les états . . 179
62. États-généraux du Midi 184
63. Tableau des désordres du royaume après la défaite de Poitiers 185
64. Politique de Charles, Lieutenant-général du royaume. —Dissolution des états-généraux. 188
65. Marcel force le pouvoir à rapporter l'ordonnance sur la refonte des monnaies 190
66. L'empereur Charles IV. — La Bulle d'or. — Rites attachés au couronnement des empereurs d'Allemagne. — Caractère de ce souverain . . 191

Pages.

67. Mort de Geoffroi d'Harcourt 194
68. Entrevue du Lieutenant-général et de Marcel dans une maison bourgeoise. — Etats-généraux du 5 février 1357. — Célèbre ordonnance du 3 mars même année. — Ses conséquences démocratiques 197
69. Sédition au sein de Paris 203
70. Le Lieutenant-général casse les états-généraux et s'exile de la capitale pour exciter l'esprit public des provinces 206
71. Délivrance de Charles-le-Mauvais de sa prison. — Son arrivée à Paris. — Sa harangue au peuple dans le pré aux clercs. 208
72. Entretien de Charles et du roi de Navarre.—Ce prince obtient différens chefs de réclamation. — Il demande que les portes des prisons soient ouvertes à tous les détenus, même aux malfaiteurs 212
73. Le chaperon rouge et pers, devenu signe de ralliement. — Le dauphin harangue le peuple sous les halles. — Réponse de Marcel . . . 214
74. Glorification des victimes du banquet de Rouen. 218
75. Perrin Marc, clerc ecclésiastique 219
76. Assassinat des deux maréchaux de Champagne et de Normandie. 221
77. États-généraux de Paris. — Le dauphin est déclaré Régent. — États de Senlis, de Compiégne, de Vermandois 224
78. Translation des états-généraux, de Paris à Compiègne. — Mémorable ordonnance du 14 mai 1358. — Création de la cour des Aides . 227
79. La fête de St.-Georges. — Tournoi du 23 avril

Pages.

1358 235

80. Les Compagnies. — Les Jacquiers. — Leurs crimes. — Leur défaite 242

81. La Commune est fondée. 245

82. Le Régent à Charenton. — Charles-le-Mauvais à Paris. — Division au sein du conseil municipal. — Jean Maillard 247

83. Traité du 8 juillet entre le Régent et le roi de Navarre, rompu par la mauvaise foi du roi. . 251

84. Popularité d'Étienne Marcel ébranlée . . . 252

85. Marcel, son influence perdue, se jette dans les bras du roi de Navarre. — Complot pour livrer la capitale. — Les deux partis aux prises dans Paris. — Mise à mort de Marcel et de ses complices 254

86. Jugement porté sur Étienne Marcel 260

87. Entrée du Régent dans Paris 263

88. Procès instruit contre les complices de Marcel. 265

89. Acte d'amnistie 268

90. Traité entre Édouard III et Charles-le-Mauvais pour conquérir la France. — Ravages des Compagnies.—Désolations dans le royaume. 269

91. Effort de nationalité dans la classe du peuple et dans la classe de la noblesse 272

92. Le connétable Moreau de Fiennes 274

93. Traité de paix désastreux arrêté entre le roi Jean et Édouard III 277

94. Ouverture des états-généraux le 25 mai 1359. 278

95. Bertrand du Guesclin à Melun 280

96. Conjuration formée par les restes du parti d'Étienne Marcel. — Habile modération du dauphin. — Supplice de Martin Psidoë . . 282

Pages.
97. Traité du 20 août 1359 entre le Régent et Charles-le-Mauvais. 286
98. Formidable armement d'Édouard.— Sa descente en France. — Plan politique du Régent. — Incendie des environs de Paris . . 289
99. Profond découragement d'Édouard III. — Traité de Brétigny. — Omission volontaire d'une clause de rupture. — Cérémonies par lesquelles le Prince Noir et le Régent scellent la conclusion du traité. 294
100. Rentrée du roi Jean dans ses états. — Existence intolérable des Compagnies. — Sanglant désastre de Brignais 302
101. Les juifs au XIVe siècle.—Fin du dernier duc de Bourgogne. — Philippe-le-Hardi.— Mort du roi Jean à Londres 305
102. Guerre entre la France et la Navarre . . . 309
103. Éclat de la famille et de la cour d'Édouard III. 311
104. Bataille de Cocherel 313
105. Sacre de Charles V. — Antiques rites de cette solennité 318
106. Actes administratifs du nouveau roi . . . 320
107. La guerre se rallume en Bretagne.—Bataille d'Auray. 323
108. Traité de Guerrande 328
109. Concile sous le pontificat d'Urbain V . . . 331
110. Administration de Charles V. 332
111. Du Guesclin détermine les Compagnies à sortir de France.— Le souverain pontife est rançonné par elles 337
112. Le duc de Bretagne prête foi et hommage au roi de France. — Cérémonial du serment . . 340

Pages.

113. Vues politiques de Charles V. 342
114. Délassemens de Charles V.—Ses monumens. — Son amour pour les lettres.— Origine de la bibliothèque royale 345
115. Pierre-le-Cruel est renversé du trône. — Henri comte de Transtamare est couronné roi de Castille. 349
116. Le Prince Noir traverse les Pyrénées pour venger Pierre 351
117. Bataille de Najara, dite Navarette. 353
118. Naissance du Dauphin. —Cérémonies pratiquées par la cour de France 355
119. Les hauts seigneurs des provinces cédées requièrent l'intervention de Charles V contre l'administration du duc de Galles. 356
120. Influence des mœurs sur la politique. — Des rançons au XIVe siécle.—Bataille de Montiel. 358
121. Les hauts barons attachés par Charles V à la France.—Traités importans conclus par le roi. 361
122. Tenue d'un lit de justice, le 9 mai 1369. — Décret d'ajournement envoyé au duc de Galles.— Guerre déclarée par Charles V à Édouard III. 364
123. Du Guesclin créé connétable de France. — Préparatifs du prince de Galles. — Mort de Chandos 368
124. Association guerrière entre Bertrand du Guesclin et Olivier de Clisson. — Lettres d'amnistie publiées par le roi d'Angleterre. — Expédition de Robert Knolles. — Bataille de Pontualain 370
125. Malheurs domestiques du roi d'Angleterre.— Dernier et cruel exploit du Prince Noir. —

Pages.

— Diplomatie active d'Édouard III 375
126. Victoire navale de La Rochelle. 378
127. Prise du captal de Buch 380
128. Mémorable campagne de 1372 382
129. Formidable armement d'Édouard III . . . 384
130. Villes et ports de la Bretagne livrés aux Anglais par le duc Jean. — Soulèvement des seigneurs. — Mise à mort des otages. . . 385
131. Exploit de rébellion notifié à Charles V par le duc de Bretagne. — Dépérissement de l'armée anglaise. — Conférences de Bruges. — Conclusion d'une trêve entre l'Angleterre et la France. 387
132. Tournoi de Smith-Field. — Allice Pierce. — Remontrances des chambres. — Mort du Prince Noir . . . .
133. Grandes et belles réformes de Charles V . . 392
134. Mort d'Édouard III. — La favorite. — Patrick. — Flotte de la France. — Ses cinq armées. 395
135. Intronisation des deux papes. — La chrétienté se divise. — Conduite de l'université de Paris 397
136. Procès instruit contre de La Rue, chambellan, et du Tertre, secrétaire de Charles-le-Mauvais. — Arrêt du parlement ordonnant la confiscation du duché de Bretagne . . . 399
137. Le duc Jean est rappelé par ses sujets. — Mécontentemens de Charles V contre du Guesclin. — Mort du Connétable 400
138. Fin de charles V. 402
139. Portrait de ce prince 403

ERRATA.

Page 177, *lisez* quelle fut la cause, *au lieu de* qu'elle fut la cause.
Page 237, *lisez* déroute des milices alliées, *au lieu de* déroute des compagnies.
Page 252, *lisez* pacte politique du 8 juillet, *au lieu de* pacte politique du 8 mai.


Lith. de Ch. M. Hoffmann à Colmar.

ÉDOUARD III.

ÉDOUARD III ET LE RÉGENT

OU

ESSAI SUR LES MŒURS DU XIVe SIÈCLE.

C'est une singulière et grande époque que le règne d'Édouard III, jeté dans ce XIVe siècle de chevalerie et de dissentions domestiques, d'amours et de guerres étrangères. Il faut le dire : la figure de ce prince éclaire tout ce siècle. Édouard II, son devancier, rasé au milieu des champs, et puis déposé par Trussel, n'est qu'une dérision, comme reste un opprobre le court règne de ce roi Jean, qui pésera de tout un siécle sur la France. Le prince de Galles gravite autour de l'astre paternel, ainsi qu'un satellite, dont l'éclat trop hâté prédit la rapide chûte. Étienne Marcel n'est dans la cause des libertés publiques qu'un anachronisme de Mirabeau. Le Dauphin, depuis si grand sous le nom de Charles V, expie aux yeux d'une nation guerrière la promptitude de sa retraite à la bataille de Poitiers ; et dans les con-

seils de la couronne, il aspire à réparer de longs désordres égaux seuls à de longs malheurs (1). Près de lui, le connétable Du Guesclin apparaît comme un fanal éclatant mais de courte durée sur la dernière limite du siècle. Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, se tourmente en ambitieux turbulent, pour qui la signature d'un traité n'est que l'occasion d'un parjure. Au sein de la Castille, Pierre-le-Cruel résume les cruautés du moyen-âge et la politique sans foi du XVe siècle. Trois filles de roi, une reine elle-même sont flétries, emportées par une scandaleuse débauche. Mais les effrayantes teintes de ce tableau s'effacent bientôt sous des teintes douces et plus pures. A côté de ces filles

(1) Ce point a besoin d'être commenté.

Il a été écrit par tous les faiseurs de chroniques que le Dauphin, alors duc de Normandie, s'était retiré avec ses deux plus jeunes frères et 800 lances, dès le commencement de la bataille. Était-ce de sa part un sentiment de crainte? La puissante armée du roi Jean devait le dissiper; et la fermeté du Régent au milieu des états de 1356 et sa conduite au siège de Melun feraient seules justice de cette accusation. Au contraire, le Dauphin, avec cette sûreté de coup-d'œil qui lui appartenait, jugea-t-il par les mauvaises dispositions de son père la bataille infailliblement perdue; et connaissant les témérités du roi, voulut-il faire échapper aux mains de l'ennemi les représentans vivaces de la Royauté? c'est, si je ne me trompe, le seul et vrai côté de la question.

de Philippe-le-Bel et de cette femme d'Édouard II, se groupent dans une harmonieuse chasteté les figures diverses et toutes adorables d'Alix de Salisbury, de Blanche de Bourbon, et de Jeanne de Kent. Néanmoins à cette époque superstitieuse et guerrière, chevaleresque et savante, aucun esprit ne s'élève dominateur de cet âge ou père de l'âge suivant. Le XIVe siècle s'avance, conduit par un seul homme, resplendissant des gloires d'un seul homme, immortalisé par le génie d'un seul homme, et cet homme est Édouard III.

Le 13 janvier 1327, le procureur général Trussel, précédant trois évêques, trois comtes, deux barons, deux abbés et deux juges, vint déclarer à Édouard II, renfermé au château de Kenilworth, que son règne était fini. Avant de répondre aux commissaires du parlement, ce prince voulut se rappeler les plus importantes parties de l'exercice de sa puissance. Au souvenir des paroles d'un père, ses larmes coulèrent avec abondance. En effet, Édouard Ier, vainqueur des Écossais qu'il méprisait, lui avait recommandé en mourant trois choses : 1° de faire porter dans les guerres contre l'Écosse ses restes à la tête de l'armée ; 2° d'envoyer son cœur en Judée avec trente mille livres sterling pour l'entretien du saint sépulcre ; 3° en-

fin de ne point rappeller Gaveston, ce corrupteur de sa jeunesse, banni par un arrêt du parlement. A ce dernier vœu d'un père, fils aveugle, sujet rebelle il avait désobéi. Le peuple indigné du luxe d'un favori avait murmuré; le parlement par ses résistances avait enhardi ses plaintes; son épouse et le duc de Kent, son frère, s'étaient ligués pour lui enlever l'autorité souveraine; enfin, sous le nom d'Édouard III, le prince royal avait été salué roi d'Angleterre. Abandonné par ses sujets, trahi par sa femme livrée aux ardeurs adultères d'un jeune ambitieux Mortimer, ce prince craignit un moment qu'Édouard III n'eût tramé sa ruine. Être dépouillé par son fils, par son propre fils, l'infortuné monarque s'affaissa sous cette pensée!

Mais Trussel se plaignait d'attendre.

Échappant avec effort à cette émotion, Édouard II, avant de paraître devant les députés de son parlement, voulut se recueillir encore. Interrogeant les diverses époques de sa vie, il se souvint avec amertume et de ces trésors et de ces titres dont il avait doté Gaveston et les deux Spencer, cette première et dernière cause des soulèvemens; de son opposition à l'exil de ces

favoris, réclamé avec instances par le parlement; de son imprudente adhésion à ce que le royaume fût, en 1310, gouverné par sept évêques, huit comtes et six barons; et du double pardon dont il avait couvert les conspirations de Mortimer; des succès des armes écossaises sous les ordres de Robert Bruce, et de la violation du territoire anglais deux fois commise par ce roi entreprenant; enfin de la mémorable défaite de Bannockburn, où le chiffre des prisonniers était supérieur au chiffre des vainqueurs, défaite complétée plus tard par la perte du combat blanc (1).

Reportée vers l'administration intérieure du royaume, sa pensée s'arrêta avec horreur sur la grande famine qui pendant trois années avait ravagé l'Angleterre. Elle lui retraça les enfans enlevés par les larrons, les hommes massacrés en plein jour sur les routes, enfin les prisonniers s'égorgeant entr'eux pour que les cadavres leur servissent au moins d'alimens. Par un douloureux retour sur le pacte de famille brisé, il parut

(1) En 1319, Robert Bruce, sommé par le pape de signer la paix avec l'Angleterre, opposa un refus, il fut excommunié. Mais bravant les menaces du saint siége, il continua la campagne, et gagna la victoire du combat blanc sur dix mille anglais commandés par l'archevêque d'York.

moins condamner que plaindre le comte de Kent son frère, prince faible, à qui un piège aurait été tendu par ses implacables ennemis, et dont la révolte avait été bien plutôt une erreur qu'un crime. Comme si le souvenir d'une défection de moins eût consolé ses royales douleurs, ce malheureux prince, presque fier de cette découverte, releva son front, et s'enhardit à paraître devant les treize dictateurs. Le dépôt de sa couronne, du sceptre et des autres insignes de la royauté effectué par lui entre leurs mains, tout aussitôt Trussel de prendre la parole en ces termes : « *Moi, Guillaume Trussel, procureur du parlement et de toute la Nation anglaise, je vous déclare, en leur nom et en leur autorité, que je révoque et rétracte l'hommage que je vous ai fait, et dès ce moment, je vous prive de la puissance royale, et je proteste que je ne vous obéirai plus comme à mon roi.* » Cette déclaration ayant été répétée par le héraut d'armes, le grand-maître rompit sa baguette, affranchit les officiers de leur service ; et munis du procès-verbal de déchéance, les commissaires retournèrent au parlement. L'œuvre laborieuse de la reine et de Mortimer, son amant, qui s'apprêtaient à régner sous le nom d'Édouard III, était consommée.

Édouard III, âgé de 15 ans, avait opposé une opiniâtre résistance aux artifices de la reine comme aux prières des membres des deux chambres. Il ne voulut, il déclara ne pouvoir accepter la couronne, que si elle était librement et expressément répudiée par son père. Étranger aux cabales qui s'agitaient, ignorant des souffrances paternelles, il crut, dans la candeur de ses émotions, au relaté du procès-verbal; et ces ruses combinées purent seules vaincre son opposition. Les alarmes de l'enfant roi à peine endormies, une médaille fut frappée représentant Édouard III, touchant les cœurs de son sceptre, avec ces mots gravés sur un côté : *il donne des lois à un peuple qui les reçoit volontairement*, et sur l'autre, où était figurée une couronne, cette devise : *il ne la ravit point, mais il la reçoit.* » La cérémonie politique et religieuse, qui élevait Édouard III au trône, s'accomplit dans la grande salle de Westminster. Là, le nouveau roi prêta entre les mains de l'évêque de Winchester le serment de garder et confirmer au peuple d'Angleterre les lois établies par les pieux rois, ses prédécesseurs, et en outre, les lois, les coutumes, les franchises accordées au clergé et à la nation par le glorieux Édouard Ier, un de ses devanciers. L'archevêque

de Canterbury choisit pour texte du sermon qu'il prononça ces mots des écritures saintes : *Vox populi, vox dei;* et il appela sur lui la bénédiction du roi des rois et les respects du peuple anglais. Puis les banquets, les spectacles, les fêtes se succédèrent soit à Windsor soit dans la cité. Une dernière solennité, le banquet offert au roi par la ville de Londres, allait clore cette série de pompes, lorsqu'un spectacle imprévu se produisit sous les voûtes de Westminster. Cet usage est un des plus chers aux anglais, parce que le souverain s'assied à la table de son peuple. Or, le prince était à dîner dans la grande salle, lorsqu'un chevalier revêtu de toutes les pièces de guerre se présenta, et jetant son gantelet à l'assemblée, invita celui qui douterait des droits d'Édouard à le relever. Puis, au milieu de l'indicible surprise des assistans, ce représentant armé de son roi répéta deux fois son défi; et après avoir fait trois fois le tour de la grande salle, en promenant sur tous les points un regard assuré, il disparut (1).

(1) Fait historique, mais dont la place est assignée par les auteurs à l'avènement de Richard II au trône. Il m'a paru permis d'en transposer la date, comme acte caractéristique des mœurs du siècle.

A cette époque, la civilisation européenne présentait une amalgame d'héroïsme et de barbarie. C'était à l'intelligence ce qu'est le court intervalle, où le jour pour régner chasse les restes confus de la nuit. Pierre-le-Cruel était sur le trône de Castille, et des dehors brillants promettaient à la nation des années d'éclat. L'Écosse avait reconquis ses anciennes frontières, et la prise récente du château d'Édimbourg lui assurait un boulevard contre l'invasion anglaise. La Flandre avait secoué l'autorité de son ancien comte; sous Jacques Artevelle, le fameux brasseur de Gand, le gouvernement était descendu dans les rues; et ce chef redouté, né du peuple, avait toute l'arrogance d'un roi. La Suisse avait accompli sa périlleuse révolution. En Italie, Florence, Pittroie, Pise, et d'autres républiques ne connaissaient de trève à leurs brusques agitations que l'extermination ou l'exil de la faction vaincue; dans l'une, les guelphes et les gibelins; dans l'autre, les blancs et les noirs parodiaient en raccourci les sanglantes dissentions des triumvirs. Et chose remarquable! du choc des armes naissaient les lettres qui consolent et les arts qui civilisent! dans le repos de la force, la France relisait les exploits des Roland, des Richard et des

Philippe-Auguste, chantés par les trouvères sous le ciel de la Provence ; la France avait des alliances, une flotte formidable, et sa noblesse aussi aventureuse que guerrière. A titre de vassale, l'Angleterre n'avait gardé dans le royaume que la Guienne et le comté de Ponthieu. Il faut ajouter que le renom de la valeur française avait plus que celui d'aucun peuple ému l'Orient d'enthousiasme et de respect : Philippe de Valois essayait son règne. Au milieu des puissances guerrières, une puissance de religion sincère et d'abnégation jetait les fondemens de son empire colossal sur les consciences des rois et les terreurs des peuples : la cour papale. Pour tout pouvoir qui tend à s'agrandir, il est un jour décisif sans veille comme sans lendemain. Eh ! qui nierait aux papes le choix intelligent du temps, des moyens et du but ? certes, l'abus n'est pas plus l'usage que le préjugé n'est la vérité. Or, au XIV[e] siècle, un tribunal d'en haut, appréciateur de tous les griefs et modérateur de toutes les violences, apparaissait au milieu des crimes des rois et des soulèvemens des peuples comme une juridiction surhumaine. Ramener les populations en éclairant leurs chefs ou par les terreurs de la religion désarmer les princes au milieu des terribles apprêts des ba-

tailles, c'était là un courageux, un magnifique mandat ! de son accomplissement sortait la double unité religieuse et morale. Les souverains y gagnèrent en préceptes et les sujets en bonheur. Occupé successivement par *Benoits VII et Benoits XII*, le trône de St.-Pierre vit, sous Philippe de Valois et sous le roi Jean, ces évangéliques efforts se produire, s'enhardir, et parfois vaincre. De hauts prélats, envoyés par le pape, suivaient souvent deux rois ennemis, restant attachés aux dangers des deux armées. Il faut le dire : la sainte sublimité du but justifiait cette extraordinaire suprématie. Comme conséquence de cette jurisdiction, un jubilé ouvrit le XIVe siècle. Il fallait une grande expiation, car un vaste champ avait été ouvert aux crimes de toute espèce. Par la création du jubilé, Boniface VII espéra, sinon extirper, adoucir au moins ces mœurs sauvages. Les prescriptions de cette cérémonie étaient le jeûne, les aumônes, les prières, les stations, et le prêtre avait le pouvoir d'absoudre des cas réservés, même de ceux contenus *in cœnâ domini*. Aussi, le besoin d'une solennelle réconciliation avec Dieu fut-il généralement compris. De toutes les parties de l'Europe, les princes, les comtes, les barons, les chevaliers accoururent à Rome. Il

y eut vers ce temps une émulation d'humilité et une rivalité de bienfaisance. Riche d'indulgence, la religion accordait des pardons et ravivait les sources de l'aumône. Le renouvellement de cette institution fut d'abord fixé à cent années, puis à cinquante, et aujourd'hui à chaque consécration d'un nouveau chef de l'Église (1).

Au milieu de ces efforts convulsifs ou sagement gradués de la société européenne vers la civilisation, l'Angleterre présentait l'image d'un gouvernement indécis, avide et corrupteur. Sous le nom de douze Régens, nommés comme conseil administratif du jeune Édouard, la reine et Mortimer, son ambitieux favori, s'étaient approprié la direction des affaires publiques. Il n'y avait d'honneurs, de titres, d'emplois que pour eux et pour les hommes qui leur étaient vendus. La reine s'était fait attribuer par les chambres, comme douaire, les deux tiers des revenus de la couronne; et Mortimer avait reçu du parlement, à l'occasion du traité conclu avec l'Écosse en 1327, le titre de comte de la Marche. Toutefois, la présence du jeune roi paralysait l'exécution d'exé-

(1) Il y eut tant d'argent répandu que les allemands appelèrent cette année l'année d'or.

crables projets, nourris par l'un et l'autre contre Edmond comte de Kent et l'infortuné Édouard II. Dans la logique de leur atroce politique, la vie du dernier roi leur parut être un nécessaire sacrifice. Depuis sa déposition, Édouard traînait au fond du château de Kenilworth une existence obscure, assiégée d'incessans besoins. De le voir une seule fois, la reine avait dédaigné; et avait empêché son fils d'apporter par de rares visites des consolations aux souffrances d'un père. Bientôt, une occasion décisive s'offrit à cette femme et à son complice.

Philippe de Valois, en succédant à Charles-le-Bel, exigea que le roi d'Angleterre vint lui rendre hommage pour la Guienne et le comté de Ponthieu qui relevaient du roi de France. Édouard hésita, puis il craignit la confiscation de ces deux possessions importantes; enfin, au bout d'un an il vint à Amiens, moins pour accomplir que pour frauder les formes solennelles de foi et hommage envers son seigneur suzerain. L'heure d'un crime utile avait sonné. Aussitôt le prince détrôné est traîné par Gournay et Maltravers, deux gardiens soldés par la reine, du château de Kenilworth dans celui de Barckley, puis mené à Corffe, de là à Bristol, et réduit dans ces

voyages à se raser au milieu de la campagne avec de l'eau froide, tirée d'un fossé bourbeux. Mais ces outrages n'avaient point épuisé sa vie. Ses geôliers réclamèrent des instructions nouvelles, et le ministre de la royale prostituée y répondit en termes obscurs pour des cœurs honnêtes, d'une clarté saisissante pour des sicaires : *Edwardum occidere nolite timere bonum est*, écrivit l'évêque de Hereford. Selon la place occupée par la virgule avant le mot *timere*, c'était une défense précise d'attenter aux jours d'Édouard; la virgule placée après le même mot, c'était un ordre formel de lui donner la mort. Des misérables gagés ne purent se méprendre sur le sens de ces instructions. Aussi, les chevaliers Gournay et Maltravers se hâtèrent-ils de les exécuter. Le prince fut violemment lié à son lit sous le poids d'une table, un coussin fut jeté sur son visage pour étouffer ses plaintes; et maîtres ainsi de sa personne et du secret, les meurtriers firent pénétrer dans son corps un tuyau en corne à travers lequel ils introduisirent un fer chaud pour brûler ses entrailles. Attaqué dans les sources de la vie même, le roi succomba sous d'indicibles douleurs. Et tout était sauvé : la reine, car il y avait ambiguité dans l'ordre de son ministre; Gournay et Maltra-

vers, car l'absence d'empreintes de violences devait accréditer le bruit d'une mort naturelle. Aussi, d'enquête, aucune; de poursuites, aucunes; l'octroi de grasses pensions aurait permis à ces assassins d'échapper, s'il était possible, à leurs remords, au sein du continent sur lequel ils se rendirent (1).

C'était beaucoup pour la reine et pour Mortimer; c'était peu encore. L'existence du comte de Kent leur pesait. Frère de l'ancien roi qu'il aimait tendrement, le comte, par une sorte de solidarité avec la haute noblesse, avait opposé sa bannière à celle d'Édouard II, dont il n'avait point prévû la chûte. Néanmoins l'administration aussi vexatoire qu'avide de la reine multipliait sur tous les points les mécontens. Le silence de ce prince indigné de tant de désordres était déjà une protestation, et son opposition, fortifiée par celle des seigneurs, pouvait devenir un danger. Il fallait donc le perdre et pour n'exciter aucune réprobation, l'assassiner avec ses propres armes. Des bruits adroitement semés par des émissaires de la reine apprirent au comte que la mort d'Édouard

(1) Rapin de Thoiras, t. VII. Walsing, p. 127. Ypod. Neust., p. 509. Heming, p. 268. T. de la more, p. 607.

Il n'était qu'une feinte et que celui-ci respirait encore, relégué dans les cachots de Corffe. La pitié, dès qu'elle désire, est crédule. Le frère du feu roi se rendit secrètement dans le voisinage de ce château. Là, il questionna un moine vendu à la faction Mortimer. Le prêtre, dont la réponse avait été perfidement calculée, l'entretint dans cette illusion, et l'illusion entraîna le prince imprévoyant dans un piège. Le comte demanda au gouverneur la faculté de revoir l'ancien roi. Ce dernier de déclarer qu'il ne peut l'accorder que sur une demande écrite. Aussitôt, une lettre est conçue; mais cette lettre, remise à la reine, devient contre le comte le texte d'une accusation de haute trahison envers Édouard III. Le 19 mars 1329, la tête d'un prince du sang est l'horrible prix d'une pareille machination. Et cependant comme un hommage rendu à la pudeur publique, l'exécuteur des hautes œuvres abandonna le terrible métier auquel il est habitué. Pour le forcer à le reprendre, efforts, prières, séductions, tout fût perdu. La journée touchait à sa fin, lorsqu'un garde de la maréchaussée, soldé par la cour, consentit à remplir une tâche de bourreau, rejetée par le bourreau même.

Environné de mécontens et des deux cadavres

de son père, de son oncle, enfin Édouard III s'enhardit à briser une tutelle souillée de crimes. Le parlement avait été convoqué par lui à Nottingham. Soit précautions habiles soit usurpation des prérogatives royales, la reine et son favori se logèrent dans le château avec une escorte de 180 cavaliers, alorsque le roi, presque dans l'isolement, n'occupait à Nottingham qu'une maison bourgeoise. A tant d'audace il fallait un terme. Ne prenant conseil que de sa dignité de roi, Édouard, suivi de Pierre Montaigu et de quelques amis dévoués, pénétra la nuit, par un souterrein, dans le château habité par les deux amans. Après une résistance opposée par les gardes, et dont triompha le courage de Montaigu, le comte de la Marche fut arrêté; la reine ponctuellement gardée; le parlement dissout; et une proclamation annonça à la nation qu'Édouard prenait les rênes de l'état (1). Comme haute satisfaction à l'opinion publique, Mortimer fut jugé, condamné comme traître. Il fut pendu dans un lieu dit les Ormes, à un mille environ de Londres; et son corps resta exposé trois jours aux outrages du

(1) Lors de l'invasion du château par Édouard, les historiens rapportent que la reine s'écriait en larmes : « Sauvez le beau Mortimer ! »

peuple. La reine fut pendant 28 ans renfermée dans le château de Rizings, et visitée par son fils une fois chaque année. Le coup d'état d'Édouard III avait réussi grâce à la fermeté de Pierre Montaigu. Un garde, dont la lance était dirigée contre la tête du prince, avait été renversé à ses pieds par cet ami même. Le roi voulut que la récompense fût digne du service. Il se souvint que, dans sa campagne d'Écosse, vivement poursuivi par cinq cents cavaliers ennemis, il s'était réfugié au château de William Granfton et s'était engagé à marier la jeune héritière de cette maison avec un des seigneurs de sa cour. En conférant à Montaigu une partie des domaines de Mortimer et le titre de comte de Salisbury, il lui fit part de ce projet. Le château de Warck, fief de cet apanage était, d'ailleurs, transmis au donataire à perpétuité et ne pouvait être réversible à la couronne qu'au défaut de descendance masculine. Déjà, le nouveau comte lors de ses rares excursions à la terre de Granfton avait découvert dans Alix une grâce adorable et une organisation d'élite. Il reçut, plein d'émotion, ce double don du roi. Oh! comme il aimerait Alix! par les ordres secrets d'Édouard, les fiançailles de son favori et de sa brillante compagne furent préparées en toute hâte. Le roi lui-

même, après avoir fixé le bonheur de Montaigu, fit solenniser dans Londres son mariage avec la Damoiselle Philippe, fille du comte de Hainaut. La négociation de cet hymen remontait au voyage de la reine-mère en France; et les crises du royaume en avaient seules différé la conclusion.

Cette époque devient tristement remarquable dans les annales britanniques par l'invasion d'une immoralité ignorée encore des peuples d'Europe. Il est vrai que l'inconduite des trois belles-filles de Philippe-le-Bel, accusées d'adultère en plein parlement, recélait une plaie profonde. Il est vrai aussi qu'Isabelle, femme d'Édouard II, n'avait que trop par son exemple autorisé le goût et les habitudes d'une vie dissolue. Enfin, cette reine compléta les scandales de son règne par un état de grossesse, survenu longtemps après le meurtre de son époux. Cependant, les outrages à la morale publique et privée se produisirent tout à la fois sans précédens comme sans frein. Quelle fut la cause de ces licencieux emportements ? sans doute, l'influence des exemples corrupteurs descendus du trône. Mais il est juste de dire que les traditions de chevalerie, qui accrurent l'éclat de l'héroïsme, n'ajoutèrent aucune force ni aux mœurs domestiques ni à l'ascendant religieux.

Eh ! leur mauvaise influence ne saurait être niée ! l'indicipline caractérisait ce pêle-mêle des troupes d'Orient. Or, les passions brûlantes de ces contrées, la chevalerie les rapportait au sein de l'Europe, et par malheur elle ne les infiltrait que trop dans nos mœurs nationales. Aussi, vit-on plus tard, à un tournoi, des femmes montant des coursiers conduire des chevaliers avec une chaîne d'argent. L'oubli de leurs devoirs devenait presque une loi pour elles ; et la morale domestique fut profondément ébranlée dans sa base. A cet irréparable malheur vint se joindre le fléau de la peste. En peu de mois, Londres parut se changer en un tombeau immense; trois cents victimes succombaient par jour. Avec une égale violence, la contagion sévit dans les comtés avoisinant cette cité. La capitale compta trois cent mille morts ; et pendant trois années entières, la peste promena sa fatale faulx sur le sol anglais. Toutefois, dans la dégradation des anciennes mœurs, il ne faut point comprendre ces nobles familles qui gardèrent pures leurs archives domestiques. Parmi elles, prenait place la maison Granfton. Par les excursions fréquentes des Écossais ou par suite de l'affaiblissement des antiques traditions, la jeune Alix pouvait être entourée d'incessans dangers.

Les ordres prévoyans d'un père firent subir à cette brillante fleur un travestissement. A cette taille élégante et fière furent adaptés des vêtemens de campagne ; une coëffe grossière cacha la richesse de ses longs cheveux blonds ; et des couches noires, semées sur ses traits, en altérèrent la délicatesse. Habillée en fille de bergerie, Miss Granfton avait vû jeune encore les efforts d'Édouard pour échapper aux lances des cavaliers Écossais ; elle avait remarqué l'inégalité de la lutte soutenue par le prince ; sa main avait reçu son cheval tout poudreux d'une course précipitée ; et les cris intelligens, secourables d'Alix avaient, par l'appréhension d'un renfort tiré du château, découragé la poursuite des montagnards.

Le roi était jeune, beau, courageux.

Alix avait admiré le roi dans sa jeunesse, dans sa beauté, dans son courage.

Muni de lettres scellées par Édouard, le comte de Salisbury s'était rendu en deux journées à la terre de Granfton. Le château, bâti en pierres rouges et flanqué de deux tourelles, était défendu par d'infranchissables fossés. D'épaisses forêts s'étendaient à sa droite, et à sa gauche se déroulait une prairie immense, dont le soleil argentait la

rivière, qui, comme une ligne géométriquement tracée, la divisait en deux parties égales. De parc, point; de rafraîchissans jardins, pas davantage. Mais au-delà de la prairie, dans un lointain de plusieurs milles, se prolongeait en fer à cheval la chaîne des montagnes d'Écosse, les unes chargées encore des froides dépouilles de l'hiver, les autres revêtues de pins. D'un côté, des terreins desséchés, de profonds abymes, et surtout d'énormes rochers attachés aux flancs des collines; de l'autre, des allées de peupliers diverses, et reproduisant dans leur diversité même des carrés longs ou des angles de forme différente, comme si une fantaisie de l'art les avait groupés dans un capricieux désordre. La rivière, profondément encaissée, roulait rocailleuse, et allait se perdre dans un grand lac au nord de l'Écosse. Ce site avait son riant aspect et ses tristesses; et les impressions qu'il faisait naître allaient merveilleusement à une pensée douce ou à une organisation forte.

L'arrivée du comte de Salisbury n'était pas le moins du monde prévue. Parvenu à cet âge, où le repos conquis par des services devient un légitime bien, le baron de Granfton se rendait peu à Windsor. Néanmoins, il n'ignorait pas l'attitude de Pierre Montaigu dans la conjuration du

comte de la Marche et l'influence que ce favori exerçait sur l'esprit d'Édouard. Après avoir lu le message royal, le maître du château répondit à l'envoyé : « Qu'il avait obéi toujours aux rois » d'Angleterre, ses seigneurs ; et qu'à la fin de » sa vie, ce n'était pas le moment d'opposer un » refus à leur vœu. » Alix fut tout aussitôt mandée dans la chambre de son père. Une communication lui fut faite. Dans la bouche du baron, les prières avaient toute l'autorité d'un ordre. Cependant la jeune fille demanda le temps nécessaire de la réflexion.

Quelqu'un a dit : *à l'état de bonheur idéal ou sérieux, le mariage est le rêve le plus gracieux comme la plus grave affaire dans l'existence des femmes.* Malheur à l'être pur, séduisant qui remettra sa liberté, son honneur, sa vie à une nature d'esprit ou de caractère qu'il ne sait point encore ! Alix, peu mêlée au mouvement du monde, possédait néanmoins cet instinct de réserve, cette sûreté de tact qui apprennent à une femme qu'il faut aimer, aimer éperdûment pour se donner entière et sans retour ; qu'un hymen vivement désiré est une adoration ; que ce qu'il y a de bonheur au fond de lui est écrit au ciel par la plume des anges ; et que deux âmes ar-

dantes de se fondre en une doivent sympathiquement se chercher, avidement se répondre. Puis, forte de sa raison, elle entreprit de s'exiler du passé pour ne plus appartenir qu'à l'avenir. Aussi, avec une ingénuité charmante se prit-elle à dire : « Rêves, plaisirs, travaux d'enfance, votre » Alix vous dit adieu ! » Et tout aussitôt, emportée par la légèreté de sa course, elle veut visiter chaque place où elle avait rêvé, chaque lieu témoin d'un souvenir, chaque arbre confident d'une émotion. Elle court à sa rivière, bruyante, écumeuse, mais reine féconde des prairies semées à ses pieds ; elle s'enfonce d'un pied agile dans cette avenue de chênes qui domine la route d'Édimbourg ; de la main, elle salue les têtes de ces peupliers taillés symétriquement en éventail ; elle applique un reconnaissant baiser au marronnier, sous l'ombrage duquel elle abritait ses lectures comme ses insouciances de jeune fille ; elle aperçoit le chêne à la cime de flèche, derrière lequel Édouard poursuivi s'était réfugié, et détourne la tête.

L'œuvre de résignation est accomplie.

Alix estime le comte de Salisbury et elle pourra l'aimer. Si le comte ne prise point sa beauté qu'elle même prise peu, il lui reconnaîtra de la

dignité, de l'élévation, du dévoûment, peut-être. S'il n'est point heureux par elle, tout au moins il restera toujours fier d'elle. Cette dernière pensée lui plait, l'agrandit à ses yeux. Elle devine la position, les exigences, les devoirs périlleux du favori d'Édouard. Pour s'aimer en se connaissant mieux le temps manque. Pour être digne du nom qu'on lui offre et qu'elle accepte, le temps ne peut manquer. Du reste, Montaigu a une hauteur de pensée, une délicatesse d'esprit. Du sacrifice de sa confiance, il sera, il devra être reconnaissant. Néanmoins un dernier regard, un dernier adieu à la rivière, à la prairie, à la montagne. Et puis, avec un courage angélique, Alix se présente devant son père, tombe à ses genoux, implore sa bénédiction et lui obéit.

Les premiers jours donnés à la compagne qu'il avait choisie, le comte de Salisbury quitta la terre de Granfton; et après avoir mis sa jeune épouse en possession du château de Warck, ce don de son roi, il se hâta de rejoindre à marches forcées Édouard, dont la flotte appareillait, du port de la Tamise, pour la Flandre. Avant de s'éloigner, le comte vérifia par lui-même l'état des fortifications, gratifia les chevaliers et les varlets auxquels la garde du fort fut remise, et confia la défense du

château au courage du bachelier Messire Montaigu, son neveu. Cependant, repoussé de la Régence après la mort de Philippe-le-Long, le roi d'Angleterre ne sentit point son ambition découragée par cet échec. La fin de Charles-le-Bel arrivée, il se prétendit comme fils d'Isabelle de France héritier présomptif du trône; se proclama roi de France, surchargea les écussons d'Angleterre de lys, les écartela de léopards, et appela les Français ses sujets. Sur ses armes et ses enseignes, où les fleurs de lys et les léopards se mêlaient, fut gravée la devise : *Dieu et mon Droit*. Le 25 juin 1340, la flotte commandée par Édouard III rencontra la flotte française sur les côtes de Flandre entre Blankeberghe et l'Écluse. Une mésintelligence ouverte divisait les trois amiraux Kieret, Bahuchet et Barbevaire. Cette découverte fût mise à profit par le prince Anglais. Vainqueur d'ennemis désunis, Édouard se montra une seule fois dans son règne; sans générosité envers l'ennemi, et plus tard, sans justice envers un membre de son clergé. Les deux amiraux Hugues Kieret et Bahuchet avaient été faits prisonniers. Le premier fut froidement égorgé après le combat, et le corps de l'autre fut pendu au mât de son vaisseau même. C'étaient les atroces représailles du sac de la ville de Hantonne

par ces généraux. De cette défaite navale, sortit une stupéfaction profonde. Nul en France n'osait annoncer ce désastre à Philippe. L'infortuné roi qu'on était réduit à instruire de la perte entière de sa flotte n'apprit enfin ce fait immense que par les jeux funèbres du bouffon de sa cour (¹).

Cet abus de la victoire eut une influence décisive sur le reste de la campagne. La Flandre, révolutionnée par les harangues de Pierre Leroy, maître tisserand, et de Breget, maître boucher, était tombée sous le despotisme tribunitien d'un brasseur de Gand. Chassé par ses peuples, le comte de Flandre n'avait rien à attendre de Jacques Artevelle. Parti du rang le plus bas, cet homme turbulent autant qu'habile s'était élevé au sommet de la puissance : c'était l'arrogance d'un roi sous l'humilité d'un tribun. Par sa haine contre son seigneur, réfugié à la cour de Philippe de Valois, Artevelle avait ouvert les côtes de France à la flotte comme à l'armée du roi d'Angleterre. L'insidieuse politique d'Édouard avait su caresser l'orgueil et l'avidité de ce marchand, au point que plus tard celui-ci osa proposer à ses citoyens de reconnaître un prince étranger pour Souverain de la Flandre

(¹) Walsing, pag. 148.

entière : ce qui le fit mettre à mort. Cependant la violation de l'alliance française au profit de l'ambition Britannique coûtait cher à la Flandre. Déjà les murmures populaires s'élevaient contre le compère Artevelle. Sur la demande de Philippe de Valois, le service divin, ce premier besoin des peuples, fut retiré à ces contrées par une excommunication du pape. En outre, les garnisons de Tournai, de Lille et de Douai, effectuant une sortie, se portèrent devant Courtray, pénétrèrent dans les faubourgs de la ville, et massacrèrent hommes, femmes, vieillards, en un mot, tout ce que le hazard présenta à leur vengeance. Le bruit de ce fait d'armes s'étant répandu, les autres cités furent saisies d'effroi. Le Brasseur comprit l'atteinte portée à son ascendant; et sur le champ, il envoya un message au comte de Salisbury, qui occupait avec ses chevaliers la ville d'Ypres, pour qu'il secourût les Flamands. A la voix du tribun, Montaigu et le comte de Suffolck se hâtèrent de partir avec cinquante lances et quarante arbalètes. Mais dans leur course, dirigée par Waflard de la Croix à travers les osts français, une embûche leur fut tendue. Entre Armentières et Marquettes, la lutte s'engagea; et après un combat courageusement soutenu contre la garnison de Lille, les

deux comtes et leur escorte furent faits prisonniers. Cette prise importante fut triomphalement conduite à la cour de France. Du reste, sur d'autres points du territoire, un sort pareil était gardé par le courage des populations aux armes anglaises. Nul progrès n'était fait par elles au cœur du royaume; et la bataille de l'Écluse, ce deuil de notre marine, devint un succès entièrement stérile, parce qu'elle n'amena ni la reddition d'une place ni même l'invasion d'un pouce de terrain. Dès leur arrivée, les comtes furent renfermés à la tour du Louvre.

Vers ce temps, la cour de Philippe offrait un singulier spectacle, et l'on pourrait dire, un contraste. Délivré de l'ordre des Templiers par la politique entreprenante d'un de ses devanciers, Philippe de Valois régnait sur un peuple avide des regards du maître. Une prospérité étonnante avait coulé au cœur de la France. Aussi, se plaisait-il à répéter que *son royaume était gras, plein, et dru.* Les fêtes remplaçaient les fêtes. A ces chevaleresques divertissemens assistaient les trois rois de Bohême, de Navarre et de Majorque. En présence d'une guerre imminente avec l'anglais, Philippe rêvait une croisade contre le musulman. Dans ce duel entre deux peuples, il avait besoin de nombreux alliés et n'avait su conclure au-

cune alliance. Parmi les auxiliaires puissans, le duc de Brabant était indécis, et le comte de Hainaut persistait à suivre ses bannières. Il n'eut point l'art de s'attacher l'un et fit tout pour s'aliéner l'autre. Alors, existait en France un excès de forces et nul emploi intelligent de ces élémens de vitalité, tout un avenir de dangers et une actualité d'insouciance, enfin une soif immodérée de plaisirs et un bruit sourd de tempêtes. Le roi était courageux mais guerrier sans renom. Il avait de la hauteur et aucune prévoyance. Modèle de dignité et de dévoûment, Philippe était sans portée politique et sans capacité militaire. Il réunissait ainsi les défauts qui perdent les empires et les qualités qui ne suffisent plus pour les sauver. Son avènement au trône devint pour le pays une plaie immense. Il put bien s'écrier, en allant frapper vaincu et fugitif à la porte du château de la Broye : « Ouvrez, ouvrez châtelain, c'est la fortune de la France ! » Mais cette fortune, fidèle à la bannière de nos rois, il l'avait aventurée, lui, au combat de l'écluse, pour aller la perdre dans les plaines de Crécy.

Cependant cette implacable ennemie de la Grande-Bretagne, l'Écosse avait envoyé une armée en Angleterre. David, son roi, la commandait. Après

quatre jours de marche, la muraille romaine fut dépassée, la rivière de la Tyne franchie, et les troupes arrivèrent au pied du château de Warck. Mettre à profit les embarras d'Édouard engagé au centre de la France et la captivité du comte de Salisbury était l'acte d'une politique hardie. Trente mille hommes devaient avoir bientôt raison d'un petit fort, dont la défense n'était confiée qu'à un enfant et à une femme. Les batailles [1] furent tout aussitôt réglées, la bannière royale fut déployée devant les remparts, et le siège poussé avec vigueur. La célérité des attaques devenait une nécessité ; Édouard pouvait être averti ; le succès de ce coup de main dépendait de sa promptitude. En ce moment, quelles étaient les pensées d'Alix ? Sous l'impression d'une indéfinissable tristesse, elle parcourait les jardins adossés au château et tracés par elle-même, comme adoucissemens au double veuvage d'un père et d'un époux. Là, elle se rappelait les conseils du vieillard ou relisait les lettres de l'amant. La femme, elle a besoin, au défaut du bonheur, de l'image du bonheur même ; et surtout, il lui faut par le culte des émotions déifier ses souvenirs.

---

[1] Par la bataille, on entendait dans le style du temps l'ordre suivant lequel les troupes devaient être rangées.

Cependant du haut des collines de Roxburgh qui dominent le château, Alix a vu des soldats se glisser et agilement descendre. Elle a été saisie par le retentissement des armures; enfin, des cris tumultueux lui sont parvenus. Pour elle, c'est l'écossais! c'est l'ennemi! et, se précipitant vers la garnison commandée par le bachelier Messire Montaigu, elle ne pousse qu'un cri: aux armes! Tout aussitôt la bannière noire est hissée par ses ordres au sommet du clocher de l'Église, les gardes sont doublées, les paysans armés de lances retirées rouillées des caveaux de Warck; et un conseil de guerre, composé des principaux officiers, est présidé par elle. Mais qu'elle révolution dans les pensées, les habitudes, l'âme d'Alix? Son mari aurait-il succombé dans cette guerre de France ou bien Édouard aurait-il été vaincu? Lorsque tous les préparatifs de la défense sont faits et que la nuit va toucher à son terme, elle se résigne à un court sommeil. Néanmoins à peine endormie, elle s'éveille devant l'image de son roi, de son mari. Elle a entendu le fracas prolongé d'un assaut; elle l'a entendu. . . et son rêve était une déchirante vérité. Alors, elle s'élance à cheval; les divertissemens de son enfance, elle en connait l'utile prix, se mêle aux

groupes de ses défenseurs, s'assied à leurs tables animant leur ardeur par sa présence, riant de leurs plaisanteries lourdes, et n'implorant le bénéfice du sommeil que la dernière, lorsque tous les postes ont été parcourus et toutes les sentinelles relevées.

Le premier jour, David est repoussé avec ses écossais. Les corps des montagnards jonchent les fossés de Warck. Tout aussitôt, le roi ordonne aux troupes de se retirer sous leurs tentes. Mais de cet échec, l'orgueil de l'ennemi devient implacable. Être battu sous le commandement d'une femme, par les mains d'un enfant... Oh! l'heure des représailles viendra, et l'impatience écossaise la fixe pour le lendemain aux premières clartés du jour. En effet, des bois sont abattus, des échelles façonnées, les instrumens de siège traînés à force de bras au pied des murs. Ici, toutes les violences de l'agression, là toutes les énergies de la résistance; d'un côté les ruses de l'art des siéges, de l'autre l'inspiration sacrée de l'héroïsme. Au fort de ces crises, parmi ces dangers, au milieu de ces morts données, reçues, était Alix, Alix était partout pour secourir les blessés, pour animer les assaillis. Aussi, quel enthousiasme naissait autour d'elle? d'admiration, un

vieux chroniqueur s'écrie : *La comtesse de Salebrin durement les reconfortait ;* et *par le regard d'une telle Dame et son doux amonnestement, un homme doit valoir deux au besoin.* Tant de courage ne fut point perdu. Le roi d'Écosse ne discontinua la bataille qu'à la nuit close.

Le combat cessé, la comtesse réunit un conseil de guerre. Tout ce que la garnison comptait de troupes d'élite, de chevaliers de distinction, avait péri. Restait encore, bien que couvert de blessures, le bachelier Messire Montaigu, mais c'était un général sans soldats. Car, les gens des communes, sans aucune habitude de la guerre, armés en toute hâte, ne pouvaient porter que confusion dans l'exécution des ordres. Placés désormais au poste du péril, leur inexpérience ne tendrait qu'à enhardir l'audace des assaillans. Appeler le roi d'Angleterre au secours du château de Warck, traverser l'ost ennemi pendant une nuit grosse d'orages, arriver de danger en danger sous la tente d'Édouard, telle fut aux yeux du conseil la seule chance de salut : il fallait être secouru par le roi ou se rendre à l'écossais David. Ces avis, Alix les rejeta tous les deux. Le bachelier excepté, le conseil tout entier fut frappé de stupéfaction. Quelle était la cause de la détermination d'Alix ?

certes, son âme élevée se rappelait le passage sanglant des bandes écossaises, et leurs meurtres, et leurs incendies, et leurs crimes. La ville de Durham, située à dix mille delà, traversée par elles trois jours avant, fumait encore. Sa garnison avait été égorgée, sa population décimée, ses femmes violées; et de pareilles fureurs étaient gardées à ces habitans de Warck, dont elle était moins encore la châtelaine que la mère. Épuiser sa dernière chance par son dernier soldat, c'était accroître les vengeances de la victoire sans un frêle espoir d'une fortune meilleure. Une reddition sans conditions devenait donc une nécessité. Cependant à qui recourir? au comte. Oh! pour laisser périr son fief et son Alix, il fallait que Montaigu eût été fait prisonnier. Au roi d'Angleterre, oui, au roi; car, Warck est un de ses apanages; le défendre, c'est défendre son empire. Mais Édouard, maître de ses affections, arbitre de son choix, l'a jetée dans les bras d'un autre, elle, qui pour le défendre contre les cavaliers écossais, eut donné sa vie, il l'a, lui, dédaignée! cette nature de mépris, la majesté de la femme la pardonne-t-elle jamais? et puis, si le roi allait croire que ses dangers ne sont point sérieux, qu'implorer son secours n'est qu'ambitionner sa

présence, il pourrait la faire descendre, elle, du haut de son estime, au rang de ces femmes que l'étiquette appelle favorites, pour les faire échapper au seul titre qu'attache à leur front la réprobation d'un peuple.

Un seul a lû dans l'âme de la comtesse : c'est le bachelier Montaigu. Dès avant l'ouverture du conseil, il a prévû la délibération et il en a dévancé le résultat. Il n'ira point, lui, laisser une place forte sans général, une noble châtelaine sans défenseur. Depuis quelques heures, des varlets ont été par son ordre expédiés de Warck dans des directions diverses, munis d'importantes dépêches pour Édouard. La nuit est sombre, l'ennemi dort, la pluie s'épanche à flots pressés. C'est l'heure de tromper la vigilance des sentinelles et le moment de réussir ; car, dans la guerre, l'occasion que l'on néglige fuit sans retour. Les messagers sont partis. La délibération se prolongeait à travers les insistances du conseil et les résistances de la comtesse, lorsqu'un spectacle tout nouveau l'interrompit. Le bruit avait couru que la place ne capitulerait point. Les veuves des défenseurs de Warck, en habits de deuil, demandèrent avec des sanglots à voir leur châtelaine. Alix ordonna de les introduire. A la

vue des pleurs qui étouffaient leurs voix, du sang qui couvrait leurs vêtemens, l'impression de la harangue fut profonde, solennelle. Cédant à ses déchirantes émotions, la comtesse ne put surmonter ses larmes. « A la nuit ses conseils, » s'écria-t-elle, mais pour le lendemain prépa- » rons nos armes ! » L'assemblée se sépara dans une indicible agitation.

La nuit entière, Alix voulut rester seule, avec elle-même. Pendant deux heures, tous les projets furent par elle accueillis, combattus, puis rejetés. Un assaut nouveau se préparait, une résistance nouvelle devait être organisée. Dans la journée du lendemain, Warck, se disait-elle, cet apanage des Salisbury pouvait n'être plus qu'un sol ouvert par le tranchant de la charrue. Adieu, ce beau fief d'une grande maison ! Le comte l'avait confié à son courage ce château de Warck, redoutable et brillant, et il le retrouverait humilié et aboli !

Cependant le jour a ramené la bataille. Les écossais se sont comptés, et Warek doit être emporté d'assaut en quelques heures. Aussi, les lourdes machines de guerre sont traînées devant les fossés avec un horrible bruit. Et pour que le découragement ruine jusqu'au dernier espoir

des assiégés, des lettres, jetées par-dessus les murs, annoncent la prise des comtes de Salisbury et de Suffolck par la garnison de Lille en France. De son côté, le bachelier déguise la rareté de ses soldats par l'habileté des dispositions, et dément comme une ruse grossière la captivité du comte. Alix, dont la paupière s'est refusée au sommeil, Alix est accourue sur les remparts dès que la nuit s'est enfuie. Qu'aperçoit-elle ? derrière les rangs des hommes des rangs de femmes, composés de ces mères, de ces épouses, de ces filles en deuil, dont les supplications devenaient la veille menaçantes. Son instinct les a devinées et son geste les remercie. Elles aussi, elles repentantes viennent s'associer aux périls de leur héroïque comtesse ou s'ensevelir à ses yeux sous les murs de Warck embrasé. Le malheur nouveau, révélé à Alix par le bachelier, pèse sur elle sans l'accabler : son courage instinctif l'avait pressenti. Les écossais se lassent de deux jours de siége : c'est beaucoup trop pour eux en présence de leurs rapides, de leurs terribles succès. Irrité de ses revers, le soldat devient furieux; et la fureur, sûre de vaincre, à quelle distance est-elle de la victoire ? Leur roi compte sur les blessures de l'orgueil national, et plus, peut-être, sur les irréparables pertes des

assiégés. Mais tout-à-coup l'orage de la nuit recommence, et de ses flancs s'échappent les éclairs et une grêlé meurtrière. Pour échapper à ce fléau et sous ses coups aussi désastreux que répétés, l'ennemi fuit en toute hâte sous ses tentes, l'anglais quitte précipitamment les remparts; et des deux côtés, la voix des chefs, qui tend à ralentir cet effroi, reste impuissante. Pendant huit heures, les désordres de l'orage sillonnent le ciel en menaçant la terre. C'est par le choc des élémens seul qu'un armistice s'établit entre les deux camps.

Le ciel, déchiré par de courtes clartés, gronde encore, lorsque, dans la direction de Bervick, apparaît au loin une armée. A peine éclairé sur les dangers de Warck, Édouard est arrivé avec sa cavalerie légère et ses terribles phalanges d'archers. Avancée par une succession d'orages, la nuit est survenue. Elle clot les fatigues du jour, mais la lassitude ne peut endormir les soucis du roi. En nombre, en troupes fraîches, en provisions, l'écossais lui est supérieur; mais Édouard ne défend-il pas le sol sacré de ses ancêtres, et surtout il aspire à sauver l'héritage du vainqueur de Mortimer. Dans le calme qui suit cette longue tourmente de la nature, le monarque agité, marchant à grands pas sous sa tente, arrête sa ba-

taille. A lui, des dangers sans doute, mais des dangers sort la gloire. Bientôt, sans aucun garde, il va visiter l'ost des comtes, et vérifier si les sentinelles n'ont point été surprises par le sommeil. Puis de retour, le front appuyé sur la main gauche, et l'autre main sur la poignée de son épée, Édouard appelle d'un vœu impatient les premières lueurs du jour.

Au lever du soleil, grande fut la surprise du prince anglais. L'ost de l'ennemi avait disparu, ses travaux de circonvallation avaient été abandonnés. Ce n'était pas une retraite, mais une fuite. Lui, Édouard n'arrivait ainsi que pour prendre ligne sur un champ de bataille déserté. En toute hâte, il fit mettre ses troupes sous leurs enseignes, et lança mille cavaliers à la poursuite des fuyards. Ceux-ci étaient à cette heure peu éloignés des confins de l'Écosse.

Il est dans la nature des âmes les plus activement occupées de mêler les soins frivoles aux profondes combinaisons. C'est en quelque sorte le repos de l'esprit ou, plutôt, le besoin de passer d'un ordre d'impressions à un autre. Dès son arrivée, le roi avait demandé une entrevue à la châtelaine. Mais Alix prétexta l'heure avancée de la nuit, et avait expédié vers le prince Guillaume Montaigu. Accoutumé au respect de ses vassaux

et gâté par les coquettes avances de quelques femmes, le monarque reçut froidement le messager, et crut voir dans les objections de la comtesse un refus habilement coloré. Son désir de la connaître s'en accrut. N'est-ce pas moi, se disait-il, qui ai fixé son union avec le comte, et elle aurait pu me témoigner quelque empressement; mais n'est-ce pas elle, qui, simple femme, a défendu quatre jours le château de Warck et une portion de mon royaume contre une armée; et comment reconnaître la dette sacrée du roi? Ces pensées occupaient Édouard, lorsque la porte du fort, roulant violemment sur ses gonds, s'ouvrit avec un effroyable bruit; et, les enseignes britanniques déployées, des hommes, armés d'arcs, de lances, et d'arquebuses, sortirent en poussant des cris, et arrivèrent dans un ordre méthodique devant la tente du roi où les premières lignes s'arrêtèrent, un genou en terre, sous le commandement d'une femme: c'était Alix, la châtelaine, la comtesse de Salisbury!

Édouard III quitta sa tente. Vêtue en guerrière, la comtesse était descendue légèrement de cheval, avait fixé un genou sur le sol; et dans cette attitude, elle présenta le salut de guerre au roi. Mais lui, de la relever précipitamment, en déclarant

devant ses chevaliers que la rémunération du prince devenait bien difficile, indécis qu'il devait être entre les grâces et la valeur d'un tel général. Puis, sans attendre une réponse délicate pour une femme, il tint la bride du coursier sur le quel Alix s'élança; et, étant lui-même monté à cheval à gauche de la comtesse, il se rendit avec un brillant cortége au château de Warck. Des détails étendus, techniques, complets, furent fournis à Édouard par le bachelier sur les efforts multipliés des assiégeans, sur la résistance désespérée des assiégés. Le roi ordonna sur le champ des mesures pour que de pareils dangers ne pussent se reproduire. *Le comte, mon vassal, est prisonnier, s'écria le prince, mais Édouard qui ne l'est pas a les yeux ouverts sur les possessions du comte et saura les défendre avec l'aide de St.-Georges.* Sur un geste du maître, les douze barons formant sa suite se retirèrent; et entre Alix et le roi, que jetaient dans le délire tant de charmes unis à tant de vertus, s'engagea cet entretien. « Vous devez me haïr, Madame; car, si » je vous ai donné, je vous ôte un époux. Avant » de vous avoir vüe, je regardais ces revers de la » guerre comme des chances obligées de la guerre » même. A présent, je les déplore comme d'ef-

» froyables malheurs pour le prince et pour la » famille. — J'ai besoin de croire à votre parole » royale, cher Sire, reprit la comtesse les yeux » baissés; et cette direction de vos idées me fait » pressentir des dispositions à la paix avec le roi » de France. — Le roi de France, c'est Édouard » d'Angleterre, le fils d'Isabelle de France; je suis » le parent le plus proche de Charles-le-Bel; et » représentant de ses droits, je deviens l'héritier » présomptif de sa couronne. Ma prestation de » foi et hommage au roi trouvé dans sa bonne » ville d'Amiens n'était qu'une obédience à une » contrainte (1); et d'ailleurs, les évêques de » Londres et de Lincolle l'attesteraient, mes mains » ne furent point placées dans les siennes, » comme les statuts l'exigent; et le serment, que » m'imposait ma politique, ne fut qu'une décla- » ration sans formalités; et qui, irrégulière, ne » peut avoir d'influence sur les peuples : *ma de-* » *vise est Dieu et mon Droit* (2). »

Ces derniers mots, accentués avec force, effrayèrent Alix. Néanmoins, la voix de ses devoirs lui inspira le courage d'une épouse. « Oui, le

(1) Surnom dérisoire donné à Philippe de Valois.

(2) Murimuth, p. 73. Rymer, t. 4, p. 477. Anon. hist., p. 374.

» parlement, répondit-elle, a méconnu les préro-
» gatives du sang et fait injure à la gloire d'Édou-
» ard. Aux droits de la justice, il a substitué ceux
» d'une prétendue nationalité. — Dites de la ser-
» vilité, s'écria Édouard. Le parlement de France
» n'est pas, comme le nôtre, composé des pos-
» sesseurs des grands fiefs, et il n'a d'ailleurs, par
» son origine toute fraîche, aucune autorité de
» traditions. Qu'est-il? un assemblage hâté de
» légistes plus ou moins habiles, mais qui ne
» savent point encore régler la succession du pa-
» trimoine royal sur les formes connues qui ré-
» gissent le partage des fortunes privées. Né dans
» le pays de France, je l'aurais, avec ce parle-
» ment, emporté dix fois sur le roi trouvé, eut-il
» été le frère du feu roi! — Mais la loi salique...
» Son Altesse en semble avoir oublié les termes
» qu'on dit être au profit de Philippe de Va-
» lois (1). — La loi salique, reprit Édouard avec
» un sourire amer, n'est exclusive que pour l'hé-
» rédité des fonds de terre; et tourner cette ex-
» clusion contre l'hérédité du trône, serait ma-

---

(1) Longtemps les rois d'Angleterre et d'Europe furent salués du titre d'Altesse; le mot de Majesté ne fut adopté que sous le règne de Henri VIII.

» térialiser la puissance souveraine qui nous vient
» de Dieu seul. Il faudrait accuser de folie les
» chartes de Suéde, de Castille, d'Aragon, d'Es-
» pagne et d'Angleterre. Qu'il se réjouisse de cette
» ruse, jusqu'à ce que nos chevaliers, nos barons,
» nos comtes soient entrés en champ clos, qu'il
» s'en réjouisse ! La nouveauté de cette interpré-
» tation de la loi lui appartient; il en torture le
» sens pour s'en appliquer les bénéfices. Récem-
» ment, n'a-t-il pas encore jussionné un impôt
» sur le sel? Aussi, mes frères d'Europe et moi,
» nous comprenons tous sa passion pour la loi sali-
» que (1).—Eh ! vous attendez-vous, répondit Alix,
» à une lutte longue, ruineuse, exterminatrice !
» C'est une guerre, cher Sire, de succession. —
» Le vainqueur de l'Écluse peut dédaigner un chef,
» qui a réuni une flotte de plus de cent voiles sans
» oser la commander. C'est Édouard que le roi
» trouvé ou ses successeurs aussi légitimes que lui
» rencontreront sur les mers, qu'ils rencontreront
» dans les plaines de France, encore Édouard, puis
» Édouard, toujours Édouard ! A lui permis de me
» sommer de comparaître en son parlement, j'y
» comparaîtrai, mais à la tête de soixante mille

(1) Le mot est historique.

» lances (1). — Monseigneur, répliqua la com-
» tesse tremblante et suffoquée par les larmes,
» votre Altesse a-t-elle pu réfléchir à la grande
» indignation d'un royaume envahi? Là, chaque
» habitant prend l'arquebuse, la lance, ou l'arc;
» aumoins si des intelligences, entretenues dès
» longtemps, vous assuraient l'appui des grands
» vassaux. — Robert d'Artois excepté, nul des
» grands vassaux ne réunira son pennon aux léo-
» pards (2). — Mais alors c'est une entreprise ha-
» zardeuse, et qui, en échange de la ruine de vos
» peuples, ne rapporterait que deuil, larmes et sang!
» Une longue famine a ouvert le siècle; ne crai-
» gnez-vous point, pardonnez à une pauvre femme,
» que de longs désastres ne le ferment. — Il le faut,
» répondit séchement le roi. L'Angleterre a rare-
» ment des guerres actuelles à soutenir; elle n'a
» que des guerres d'avenir, et c'est l'effroyable

(1) Menaces attribuées par les historiens au prince de Galles, fils d'Édouard, et que j'ai cru pouvoir mettre dans la bouche du père.

(2) Robert d'Artois ayant été, par jugement de Philippe-le-Bel, peu fondé du reste, dépouillé de son comté, voulut le recouvrer à l'aide d'un titre falsifié. Philippe de Valois découvrit cette action honteuse et le chassa de France, comme des autres pays où s'étendait son influence. Persécuté, le comte se réfugia en Angleterre et mit ses ressentimens au service d'Édouard.

» legs que lui assignent sa position territoriale et » les intérêts de son commerce. Nous devons « faire la guerre pour qu'on ne nous la fasse point. » Mais il ne faut monter sur nos vaisseaux ou des- » cendre sur le continent, qu'après avoir scellé » d'étroites et utiles alliances. A l'heure, où le » roi trouvé rit, peut-être, au milieu de sa cour » des plaisanteries épigrammatiques de son fou, » un de mes envoyés signe un traité d'alliance avec » le compère Artevelle; un autre fait entrer dans » ma ligue sacrée l'empereur d'Allemagne; enfin » d'un troisième, j'attends aujourd'hui même la » négociation d'un pacte offensif avec le comte de » Hainaut et surtout le duc de Brabant. La Grande- » Bretagne, Madame, a perdu un bel apport » royal: la Normandie. En France, elle n'a plus » que la Guienne et le comté de Ponthieu; et leur » confiscation par l'ennemi est plus facile à opérer » que la nouvelle de ce séquestre n'est prompte à » nous parvenir. A l'Angleterre, il faut un pied » en France.

» Quant au comte, votre époux, votre époux » tant aimé, et l'œil pénétrant du roi interrogea » le front de la comtesse, il vous sera rendu, Ma- » dame. Édouard d'Angleterre n'oublie point ses » prisonniers de France. »

Le roi ne put se méprendre sur l'intérêt d'Alix. Ses regrets redemandaient un mari captif. Il se retira, en portant de nouveau sur elle un regard investigateur. Puis, prêt à franchir le seuil de l'appartement, il se retourna ; et son geste rendit cette pensée : *tous vos vœux seront accomplis, Madame!* une heure à peine écoulée, une forte rançon était envoyée à la cour de Philippe pour solder la liberté du comte. Mais irréconciliable ennemi, ce prince signait le même jour un statut pour abolir dans tous ses états l'usage de la langue française, apportée dans la Grande-Bretagne par le vainqueur d'Hastaing, et dans laquelle jusqu'alors avaient été rédigés les actes de la vie privée et tous les documens publics [1].

A peine rentré dans l'appartement qui lui avait été réservé, le roi reçut deux messages, l'un portant le cachet de flandre ; et l'autre, un cachet anglais. A la vue de la première dépêche, Édouard de s'écrier : « c'est une lettre de mon grand ami » Artevelle ! » écrite en style bref, cette dépêche

---

(1) Guillaume-le-Conquérant avait doté l'Angleterre de la langue française. Cet idiôme était celui de la cour et de l'armée, concurremment avec la langue latine abandonnée aux savans des cloîtres et aux faiseurs de chroniques. L'usage du français fut interdit par un statut d'Édouard III.

contenait des renseignemens précis sur les forces de Philippe et ses immenses préparatifs de guerre. Elle relatait les modes de séduction à pratiquer auprès des grands vassaux, les dispositions secrètement hostiles du roi de Navarre, et le parti qu'on pourrait tirer d'un homme obscur encore, mais déjà dangereux, Étienne Marcel. Puis, appelant l'attention du roi sur l'alliance des deux Flandres et de l'Angleterre, Jacques Artevelle se plaignait des rares arrivages des laines du comté de Galles dans les bonnes villes de Flandre, et surtout à Gand, faisant souvenir Édouard que ce point constituait la clause principale du traité signé avec lui et que la politique d'un peuple marchand était son commerce. Il ajoutait que le comte de Flandre, ayant quitté ses états pour se réfugier à la cour de France, lui, Artevelle ne pouvait déjouer les intrigues du comte, et faire prévaloir son pouvoir nouveau sur les traditions de vieille obéissance des flamands que par l'octroi d'un bien-être matériel et de privilèges commerciaux plus grands ; que des rangs du peuple s'étant hissé à la domination, le jour, où ces avantages viendraient à manquer ou même à s'amoindrir, puissance et vie lui échapperaient tout ensemble (1).

---

(1) Sa prophétie s'accomplit. Cet homme déclamait sans cesse contre

Enfin, il apprenait à son Altesse que les garnisons ennemies de Tournai, de Béthune, de Lille, de Douai et des châteaux-forts voisins s'étaient réunies pour se porter devant Courtray, avaient incendié les moissons, mis à mort les hommes, enlevé les troupeaux; et qu'après avoir franchi la rivière du Lis, elle s'étaient paisiblement dirigées vers les points différens d'où elles étaient parties. Il suppliait donc le roi, la prise des comtes de Salisbury et de Suffolck, qui allaient à son secours, ayant accru l'audace des français, d'envoyer une armée à Gand; que c'était le seul moyen de relever son ascendant affaibli; et qu'au reste, à ce prix seul était l'alliance de la Flandre.

---

son ancien prince et la noblesse, et ne s'avançait vers la place publique, qu'escorté de satellites, qui, sur un geste, exterminaient ceux qui pouvaient lui déplaire. Cédant aux artifices d'Édouard III, il fit introduire cinq cents anglais dans la ville de Gand, engageant les citoyens à reconnaître le prince de Galles pour leur comte. Le peuple indigné se souleva, investit en armes sa maison; et ce tribun tomba percé de mille coups. La date de sa mort est relatée par les historiens à l'année 1341 ou 1345. Le roi d'Angleterre donna d'abondantes larmes à sa perte.

Voici ce que dit un chroniqueur : *Quand le roi d'Angleterre qui se tenait à l'Écluse et s'était tenu tout le temps, attendant la relation des flamands, entendit que ceux de Gand avaient occis Jacques Artevelle, son grand ami et son cher compère, il fut si courroucé et ému, que Merville serait à dire :* Froissart, livre 1[er], p. 206.

L'autre dépêche renfermait deux lettres : la première, signée par les comtes de Salisbury et de Suffolck, contenait la relation du combat soutenu par eux avec cinquante lances et quarante arbalètes contre quinze cents habitans de Lille, et à la suite duquel ils auraient été pris l'un et l'autre. La seconde portait la suscription : *A la comtesse Alix de Salisbury, dans son château de Warck et ses dépendances :* elle était conçue en ces termes.

Paris, le 2 *mars* 1340.

MA BIEN AIMÉE,

La fortune a été défavorable un moment aux armes de notre cher Sire.

Le 18 février, le maréchal de Suffolck et moi, reçûmes une lettre du compère Jacques Artevelle, qui nous annonçait avoir fait un mandement par toutes les bonnes villes de Flandre, pour que ses habitans, en état de prendre les armes, se rendissent devant Courtray. Il nous invitait à nous joindre à lui, afin que la forfaiture, commise par ceux de Tournai, de Béthune, de Lille et de Douai, fut vengée au pays de Tournésis ; et il ajoutait qu'il serait, là, pour nous attendre entre la ville d'Audenarde et celle de Tournai, à un pas dit le pont de fer. Sur cette invitation du grand

ami de notre roi, nous partîmes l'un et l'autre d'Ypres; et nous nous mîmes en route, conduits par Waflard de la Croix qui avait abandonné l'ost de France ([1]). Mais à la vue d'une grande tranchée élevée par ceux de Lille, notre guide déclara qu'il serait dangereux d'aller plus avant. « Beaux seigneurs, nous dit-il, je me loue de vous » et de votre compagnie grandement, mais s'il advient que ceux de Lille saillent sur nous, n'ayez » nulle fiance que je les doive attendre; car, si » j'était pris ou arrêté par aucun cas de fortune, » ce serait sur ma tête que j'ai plus chère que » votre compagnie. »

Restés sans conducteur, nous fûmes, après avoir chevauché quelque temps, rencontrés par quinze cents français tout armés qui s'écrièrent : « Avant! avant! par cy, vous ne pouvez passer » sans notre congé. » Accablés sous une nuée de traits, nous sentîmes nos genoux fléchir et tombâmes dans la roix de l'ennemi ([2]). Depuis, nous avons été envoyés à Paris, visités par Philippe de Valois que sa cour appelle roi, et dont les ordres

([1]) La bannière ou le camp : ce terme est fort usité dans les chroniques.

([2]) Vieux mot français significatif d'embûches.

adoucissent l'amertume de notre captivité. De biens, il ne manque à l'un de nous que la liberté.

A votre Montaigu, ma bien aimée, quel bien plus précieux manque encore ? oui, mon Alix, votre image, qui me faisait grandir dans la bataille, me revient dans le malheur noble et plus adorée. Mes yeux cherchent votre regard si pur, ma bouche sollicite votre enivrant sourire, et mes mains semblent vouloir dérouler la brillante parure de vos cheveux. Sous ces cheveux, se cache le peigne en diamans, legs de ma mère et que votre époux vous offrit.

A lui, il confia votre honneur. La défense de château de Warck fut remise au courage de Guillaume Montaigu, mon neveu. Sous cette double garde, l'un et l'autre resteront, avec l'aide de St.-Georges, intacts.

Oui, l'un restera intact, ô mon époux, répéta Alix, en se laissant cheoir dans un fauteuil. Puis, refoulant tant d'impressions saisissantes... mais l'autre... il était sur le point de périr; et l'écossais était moins à craindre que le chef de nos défenseurs, peut-être. Et mon époux captif... O courageux Montaigu! Réchauffant cette lettre sur son cœur, et le front appuyé sur sa main gauche,

telle était la position d'Alix, lorsqu'un bruit confus de pas et d'armes annonça le roi. Dès l'entrée du prince dans l'appartement de la comtesse, les gardes se retirèrent.

« Vous semblez émue, Madame, dit Édouard » en s'inclinant respectueusement; et ce n'est point » à ma présence que je puis reporter la cause de » votre émotion. — O cher Sire, répondit la com» tesse, mes sentimens de profonde reconnais» sance et ceux du comte vous sont connus. Si » Montaigu avait moins aimé votre Altesse, l'au» rait-il servie au péril de sa vie dans votre lutte » contre Mortimer, et aujourd'hui contre le pré» tendu roi de France. — Je vous comprends, » reprit Édouard, ce sont moins les actes de votre » reconnaissance que les devoirs de la mienne que » vous me rappelez, Madame. — Monseigneur! » et le regard d'Alix avait accentué son exclama» tion. — Moi seul, me serai trompé, répliqua » le roi, après un silence calculé. La reconnais» sance... Eh! qu'entendez-vous par ce mot, » Madame? il a et il n'a point d'acception. La re» connaissance d'un sujet envers le prince est l'exé» cution de ses ordres en lui rendant des services. » Le sang du sujet devient l'acquittement de sa » dette envers le chef de l'empire. — Oh! com-

» bien votre Altesse doit être fière de Pierre Mon-
» taigu, comte de Salisbury. — Je suis content
» de lui, Madame, et je l'ai prouvé, moi. Son
» courage, les fortifications dont il protégea Roche-
» bourgk dans la première guerre d'Écosse, sa
» fermeté lors de l'arrestation de Mortimer, le
» combat inégal qu'il vient de soutenir, voici les
» preuves de sa gratitude envers son roi. Mais
» la preuve de la vôtre, Madame. . . — De la
» mienne. — Oui. — Eh! quoi, devoirs, hon-
» neurs, respects n'auraient pas été rendus dans
» ce château au seigneur suzerain du fief de
» Warck ! — Vous feignez de prendre le change
» avec moi, comtesse, et votre parole ne sert pas
» même votre pensée. Mes honneurs sont ma
» royauté; les respects envers moi, l'amour des
» anglais ; et des devoirs. . . Quel imprudent ose-
» rait y manquer? Mais de ces sentimens de haute
» convenance aux enivremens de l'amour, la dis-
» tance est celle d'un monde; et ces dernières
» émotions, encore inconnues pour lui, c'est
» Édouard qui serait fier de les inspirer et qui les
» revendique. — Fier de deshonorer le chevalier
» qui le sauva. — Je l'ai récompensé, Madame.
» — Et votre Altesse apprécie moins l'honneur
» d'Alix que le fief de Warck. — O comtesse! —

» Vous pouvez reprendre vos biens, Monseigneur.
» Mais Montaigu et moi, nous vous conjurons de
» nous laisser les nôtres. — Eh ! quoi, Madame,
» la gratitude vous pèse. — Oh ! le seul penser
» d'un manquement dégrade. — Chère Dame, dit
» Édouard, en donnant à sa voix une inflexion
» adoucie, à Dieu je vous recommande jusqu'au
» retour ; je vous prie de vouloir bien vous aviser,
» et d'être autrement conseillée que vous ne me
» l'avez dit. — Cher Sire, répliqua Alix, ce
» peigne, porté par une lignée de femmes bril-
» lantes mais pures, sur lequel mon nom et ce-
» lui de mon mari se confondent, dit à votre
» Altesse mon serment et prescrit mes devoirs. »

Puis, la comtesse de se retirer en saluant profondément.

Édouard la laissa sortir ; et, comme accablé, s'écria : elle ne m'aime point ! ni l'autorité de mon rang ni le prestige de mes succès n'ont pu l'éblouir. Mais elle est femme ; attendons-la aux splendeurs de la cour de Windsor. Par cette halte à sa passion, Édouard put se livrer à toute la violence de sa haine contre Philippe. Il manda au comte Derby, chef d'une de ses armées en Gascogne, de pousser vivement la guerre. Lui-même il se rendit et resta quelque temps à Londres pour surveiller

les mouvemens de l'Écosse. Le caractère entreprenant de David, encouragé par le souvenir des succès de Robert Bruce, et le traité récent qu'il savait avoir été conclu entre la France et le prince écossais l'inquiétaient. Puis, que ne devait-il pas craindre d'un peuple, dont le caractère était si merveilleusement approprié aux guerres d'invasion? En effet, tout le bagage des troupes écossaises se composait d'un sac de farine d'avoine que chaque soldat portait derrière le dos, avec un léger plat de fer pour transformer par le feu cette farine en un gâteau; ses autres ressources étaient le bétail enlevé à l'ennemi (1). Au reste, sa présence était réclamée dans la capitale par la création d'établissemens intérieurs, et surtout par le besoin de surveiller une nouvelle secte religieuse, dont les dogmes, empruntés à la doctrine de Berenger, pouvaient, dans l'effervescence de deux guerres étrangères, en amener une troisième dans l'état (2). Là, il publia

(1) Hist. d'Angleterre Smollet et Hume, t. 2, p. 3.

(2) Berenger fut noté comme un homme dangereux par Fulbert, évêque de Chartres. A Angers, il dogmatisa sur l'Eucharistie, et le premier émit la doctrine que le sacrement de l'Eucharistie n'était que la figure du corps de notre Seigneur, c'est-à-dire, que le pain et le vin qui sont sur l'autel n'étaient point réellement en substance changés en chair et en sang de Jésus-Christ. Cette opinion fit des disciples en Italie, en Espagne, et surtout en Allemagne.

les règlemens, nécessités par l'étude exclusive de la langue anglaise, comme langue nationale, au sein des universités et des parties diverses de l'enseignement. Aux rues et voies publiques de Londres il assigna un alignement, et par des statuts sagement médités ouvrit au commerce maritime des échelles plus étendues. Les deux grandes chartes et les priviléges des bourgs furent confirmés par lui dans le parlement. L'édifice décrépit d'une législation barbare fut réparé par ses mains. Enfin, la milice, déjà réunie par ses prédécesseurs sous les enseignes d'un même chef, reçut une organisation intelligente et plus complète.

Au milieu de ces soucis du gouvernement, les réponses des petits souverains à ses propositions d'alliance lui parvinrent: elles étaient impatiemment désirées. Ces dépêches annonçaient la réunion à Anvers, entre la Pentecôte et la St.-Jean, du duc de Brabant cousin du roi, du duc de Guerles son serourge, du marquis de Juliers, du comte Jean de Hainaut et du seigneur de Fauquemont. Par l'issue des délibérations, les hésitations du duc de Brabant étaient manifestes; et les autres seigneurs, n'ayant point osé sans l'avis du plus influent d'entre eux adopter un parti, renvoyaient la solution de cette grave affaire à trois semaines

après la St.-Jean. A cette date, l'indécision du duc de Brabant se continuant, les seigneurs de l'empire mandèrent au roi que leur adhésion serait subordonnée à celle du duc, son cousin. Alors, ce prince comprit que pour mener cette négociation à terme, il fallait s'attaquer au souverain du Brabant même. Il s'embarqua, vint trouver le duc, parvint en levant ses scrupules à le faire entrer dans son système. Enfin, pour le règlement de ces intérêts si divers, la convocation d'un parlement fut fixée d'un commun accord à la fête de Nôtre-Dame d'août, en la petite ville de Halle, sur la dernière frontière du Brabant. Au jour désigné, les seigneurs réunis sous la présidence d'Édouard déclarèrent unanimement à ce prince, *qu'après s'être longuement conseillés, car la besogne leur était assez pesante, ils n'avaient aucune raison pour défier le roi de France à son occasion, à moins qu'il n'en reçussent l'ordre de Louis de Bavière, leur empereur dont ils relevaient.* A cette déclaration, Édouard contint sa secrète joie. Des millions, assemblés dans ses caves de Windsor et adroitement dissiminés, lui avaient préparé les dispositions de ce souverrain. Au défaut de causes de rupture, des prétextes, il le savait bien, ne manqueraient pas. Contrairement

à des engagemens jurés et scellés de n'acquérir aucune terre de l'empire, Philippe de Valois avait incorporé à la France le château de Crévecœur, la châtellenie de Cambrai, avec d'autres héritages dépendants du Cambrésis, et le château-fort d'Arleux situé dans le pays de Puële. Néanmoins ayant feint un vif mécontentement, l'habile politique choisit les comtes de Juliers et de Guerles pour obtenir de l'empereur l'autorisation demandée par ses vassaux. Le congrès fut sur le champ dissout jusqu'à la fin de la négociation. Mais avant de se séparer, ces seigneurs s'engagèrent tous par serment à n'exciper d'aucune excuse ou dommage, à rester ennemis déclarés du roi de France et à être prêts à entrer en campagne contre lui à la St.-Jean-Baptiste 1339. En effet, au moyen-âge, les plus importans actes de la guerre ou de la diplomatie ne se réglaient guères que par les fêtes des saints. Toujours hésitant, le duc de Brabant consentit néanmoins à confier au roi et à Philippe de Hainaut, son épouse, son château de Louvain pour passer l'été. Par là, le duc entrait à son insçu en état d'inimitié contre Philippe et engageait malgré lui ses résolutions. Quant à l'issue de la mission des deux comtes, elle répondit en tous points aux prévisions du monarque anglais. L'ordre

fut donné par l'empereur d'Allemagne à quatre chevaliers et à deux clercs en droit, composant son conseil, de proclamer Édouard III son vicaire dans toutes les possessions de l'empire, de lui octroyer le droit de battre monnaie d'or et d'argent par son vœu et en son nom, et d'assujettir chacun de ses sujets à lui obéir en sa qualité de vicaire et comme à lui-même. En outre, le comte de Juliers fut créé marquis ; et le comte de Guerles, élevé au titre de duc. Enfin, pour inaugurer l'unité de l'alliance allemande, une nouvelle monnaie fut frappée. Un cours lui fut assuré dans le Hainaut, la Flandre et le Brabant, appelés vulgairement les trois pays alliés ou *compagnons*.

Pendant les phases de cette négociation, le bonheur des armes britanniques avait été douteux, et il faut le dire, amoindri par des échecs partiels. La conquête d'un peuple amolli exceptée, tel est le sort d'une armée d'agression ; et Édouard ne comprenait que trop ces périlleuses éventualités. Avant le combat de l'Écluse, le duc de Normandie, si fatalement célèbre sous le nom du roi Jean, avait pris par ordre de son père le commandement d'une armée. Dans sa course, plusieurs villes, situées entre Cambray et Valenciennes, avaient été incendiées par lui. Homme

de cœur, mais sans génie militaire ou politique, le duc avait emporté d'assaut, après un siège de six jours seulement, le château-fort d'Escandeuvre élevé sur l'Escaut. Sur un autre point, les garnisons de Douai et de Lille, étant sorties de leurs remparts, avaient porté le feu et la mort dans les fertiles plaines d'Ostrevent, situées dans le Hainaut. Les habitans ne purent défendre ni leurs moissons ni leur troupeaux ni leurs maisons : l'effroi avait paralysé jusqu'aux élémens de défense possible. A vrai dire, depuis la bataille de l'Écluse, nul progrès dans l'intérieur du royaume n'avait été fait par l'anglais. Édouard avait mis le siège devant la belle ville de Tournai; à son armée, les seigneurs de Flandre, de Hainaut, de Brabant avaient réuni leurs troupes; Jacques Artevelle lui-même était accouru avec ses soixante mille flamands; le roi commandait de la sorte une armée de cent mille hommes environ. La petite ville de St.-Amand, avec son couvent et l'abbaye de Marchiennes, tomba, il est vrai, entre les mains de l'ennemi; le baron Charles de Montmorency fut pris, il faut le dire encore, au pont de Tressin avec quatre-vingts chevaliers, après une héroïque appertise d'armes. Mais Tournai opposa aux masses ennemies pendant

deux mois et onze jours une victorieuse résistance; mais Mortagne ne capitula point davantage ; et enfin, sous les murs de St.-Omer, tombèrent trois mille flamands. A la lassitude qui naissait d'une guerre longue et sans résultat décisif vinrent se joindre les supplications de Jeanne de Valois et les influentes démarches du pape pour clore les hostilités. Sous cette double influence, la haine d'Édouard et de Philippe se ralentit. Des pouvoirs pour conclure une trève d'un an furent échangés, à la condition que chacune des parties détiendrait les pays en son actuelle possession. Par les inspirations d'Annibal Ceccano et de Pierre des Prèz, légats du saint siége, la durée de cette trève fut étendue à deux années (1).

Les deux osts, dissous par l'ordre de leurs chefs, se séparèrent. Philippe et Édouard regagnèrent, l'un, les bords de la Seine, l'autre les rives de la Tamise. A peine rentré dans Londres, le roi ordonna l'exécution d'un tournoi, auquel serait conviée toute la chevalerie de l'Europe. Ce projet était cher au monarque anglais, et sous

(1) La trève d'un an fut signée le 25 septembre 1340 ; le second projet qui porta cette trève à deux ans, discuté dans plusieurs entrevues, n'a point historiquement de date précise.

une origine frivole se cachait un double but. Certes, ce n'etait point pour exercer ses troupes, habituées par leurs expéditions en Écosse et par la guerre contre la France au tumulte des armes. Mais, d'un côté, l'intention qu'il n'avouait point consistait à passionner des guerriers étrangers par l'éclat de ses fêtes, et à se les attacher par l'appareil de sa puissance. D'un autre côté, qu'elle était attachante l'image de cette jeune, belle et héroïque comtesse de Salisbury? le mari d'Alix reprendrait son rang auprès de sa personne; comme Dame de la cour, la comtesse serait forcée à rendre ses devoirs à Philippe de Hainaut, sa souveraine ; elle serait au tournoi; elle serait là...; Elle serait souvent à Windsor, peut-être. Ainsi, l'amour, ce qui advient plus souvent qu'on ne pense, faisait naître et justifiait la politique. Tout aussitôt, le tournoi d'août 1342 fut proclamé dans l'Europe entière par des hérauts d'armes, dont l'unique mission était de l'annoncer. Ainsi sous les auspices d'une trève, les plaisirs succédaient aux dangers. De tous les points de la chrétienté, amis et ennemis accoururent. Dans les ateliers régna une incroyable activité; à toutes les modes les femmes empruntèrent leur parure, et les poètes demandèrent leurs inspirations à tous les arts.

Traînée à ces fêtes par les obsessions du comte, Alix y parut, mais seule, dans une noble simplicité, sa chevelure enlacée de perles, et fière de ce peigne, talisman d'une famille longuement honorée. Le 15 août 1342 fut le jour fixé pour ce simulacre de combat; et la veille, un bal éblouissant, clos par trois représentations théâtrales, anima les silencieux salons de Windsor. La présidence du tournoi restait dans les attributions du roi; la présidence des fêtes, qui en précédaient l'ouverture, appartenait entière à la reine. Ce fut au milieu d'un quadrille, formé par des chevaliers costumés à la Pharamond, que la comtesse, en se livrant à cette danse bruyante importée en Angleterre par les Normands, sentit sa jarretière se détacher. Elle, de se baisser pour la reprendre. Mais le roi, le roi lui-même, sous le prétexte de la ramasser, avait audacieusement relevé la partie basse de sa robe. Alix s'était retirée en l'accablant d'un regard; les courtisans avaient souri; la reine était accourue. De loin, Philippe de Hainaut suivait avec anxiété Édouard; et elle avait jugé l'acte imprudent du prince aussi bien que le coup d'œil indigné d'Alix, d'Alix qui redemandait son mari, qui voulait sur l'heure s'enfuir de la cour. Dans cette situation, le tact et l'esprit de réflexion ne

manquèrent point au couple royal. « Honny soit » qui mal y pense, s'écria Édouard III, qui s'étant » emparé de la jarretière, la posa résolument en » forme d'ordre sur la boutonnière de son habit; » l'ordre de la jarretière, ajouta-t-il, deviendra le » premier ordre d'Europe; et l'obtenir sera un » honneur pour les rois eux-mêmes ! » Philippe de Hainaut avait saisi, elle, le bras d'Alix qu'elle plaçait dans un des siens; et de l'autre, elle ordonnait par un geste la cessation des danses et l'exécution d'une composition harmonique, ouverture des fabliaux qui allaient être représentés.

La première pièce jouée était un divertissement. Le sujet avait été emprunté à la mythologie; Messire Jean Froissart en était l'auteur. Bien que français, ce jeune poète, nommé secrétaire de Philippe de Hainaut, avait voulu montrer sa gratitude à sa bienfaitrice moins encore par le choix que par les dispositions de son cadre. Le théâtre, dont la toile se leva par magie, représentait Thésée chargé par la voix des Dieux de vaincre le monstre de Crète. La jeune fille du roi, Ariane remet entre ses mains le fil libérateur. Mais vainqueur du taureau, le héros qui sortait à pas pressés du labyrinthe, cédait, les yeux fascinés par un sortilège, au sommeil. Dès son réveil, un groupe de

nymphes volait au devant de lui. Thésée, ébloui par les charmes de l'une d'elles, délaissait Ariane sur un rocher. Mais Junon, qui préside aux hyménées, se précipite du haut des airs et coupe les voiles des vaisseaux. Réduit à rendre sa proie que ses compagnes redemandent, le guerrier grec a revû la princesse de Crète. Il reste frappé des nouveaux charmes que lui prête le désespoir; et heureux du pardon qu'il obtient, il lève au ciel un regard reconnaissant. Cependant le conseil des Dieux s'est assemblé. Jupiter tient entre ses mains deux couronnes. Junon et Mars s'en emparent; la Déesse pose la couronne de fleurs sur la tête de la princesse; et celle, tressée de lauriers, est placée par le Dieu de la guerre sur le front du héros. Puis, les danses, les jeux, les agaceries des nymphes fermaient, en se multipliant, ce divertissement. Ariane n'était autre que Philippe de Hainaut, Édouard était personnifié dans Thésée; et la plus belle des nymphes, chacun la nomma. Ce fabliau adressait un conseil. Le roi devint soucieux, la reine applaudit, et les rires malins des courtisans recommencèrent.

A la pièce héroïque de Froissart succéda le poème de Jean Alleron, auteur fort goûté au moyen âge. Le sujet était approprié aux images

du spectacle chevaleresque promis pour le lendemain. Dans une allégorie, dont la finesse fut beaucoup appréciée, le poète avait peint les dames avec les robes de blanches brebis, les chevaliers sous la forme de loups dévorans, et le roi d'Angleterre sous les traits de Palamède, l'œil inquiet, l'oreille dressée, veillant du haut d'une colline sur ses nombreux domaines. Presque à ses pieds, sous le nom de la fontaine Aréthuse, coulait la Tamise. Des figures symboliques formaient les parties accessoires du tableau. La beauté était représentée par Vénus, le repentir par sainte Madeleine, la poésie par Apollon, l'éloquence par saint Chrysostôme, et la guerre par le Dieu Mars. Comme dans tous les drames de cette époque, existait, là, cette confusion ambitieuse, ce cahos savant de la mythologie et du christianisme. Car, à l'origine des littératures, l'art rencontre un obstacle à chaque progrès, comme l'enfant, à chaque pas, trouve un écueil.

Enfin Gilbert de Berneville, un des trouvères populaires, parut. A sa vue, les applaudissemens devinrent plus bruyans. On savait qu'il avait mis la dernière main à une comédie de mœurs. En effet, le spectacle fut terminé *par l'acte de la malice des femmes.*

C'était le 15 août 1342 et la grande horloge de Westminster sonnait huit heures. Dès l'aube du jour, le bruit des instrumens de guerre, mêlé à la détonation de quelques pièces de canon mal servies, annonçait l'ouverture du tournoi. Vuide de ses habitans, Londres était devenu silencieux. A un mille du palais de Windsor, s'étendait une plaine, fermée des quatre côtés par de longues et insurmontables barrières. Aux deux parties opposées de la porte, pendaient l'écu de paix et la targe de guerre. En face de cette porte et à l'extrêmité la plus reculée, s'élevait le théâtre de la lice. Là, s'étaient rendus le roi et son cortège, la reine et sa cour, et la France avec l'élite de ses capitaines, et l'Espagne avec les costumes romanesques de ses chevaliers, et enfin l'Italie avec une avalanche de poètes et de peintres. Un bruit sourd, comme le long mugissement de la mer, remplit l'enceinte. Peu à peu ce bruit cesse, avant que le signal de la lutte ait été donné. Qu'est-il donc advenu? deux guerriers, portant l'un et l'autre au bras gauche une écharpe de bleu-clair, ornée d'une bordure au ray d'un soleil, mais appartenant l'un et l'autre aux deux nations naguères en hostilités, se lancent des regards hautains, du geste ils passent à la parole,

la majesté du trône ne peut elle-même contenir leur colère. Ils se lèvent tous les deux ; et on entend Jean de Clermont, maréchal de France, s'adresser ainsi à Jean Chandos, maréchal d'Angleterre : « Chandos, aussi désirais-je vous voir [illegible] encontrer. Depuis quand avez-vous empris à » porter ma devise ? — et vous, la mienne, ré- » pliqua l'anglais ; car, autant est-elle mienne » comme vôtre. — Je vous le nie, s'écria Jean » de Clermont ; et si la souffrance ne fut entre les » nôtres et les vôtres, je vous le montrasse tan- » tôt que vous n'avez nulle cause de la porter. — » Ah ! répondit Chandos, vous me trouverez tout » appareillé du défendre et du prouver par fait » d'armes que aussi bien est-elle mienne comme » vôtre. — Chandos ! Chandos ! reprit vivement » le jeune maréchal, ce sont bien des pompes de » vous anglais qui ne savent aviser rien de nou- » vel, mais quand qu'ils voient leur est bel. » A ces derniers mots de défi, les deux rivaux s'élancent des gradins de l'amphithéâtre en s'avançant l'un contre l'autre. Mais par ordre d'Édouard et sur les augustes instances de la reine, les deux champions se séparent avec effort, et bientôt un coup-d'œil de la dame de leurs pensées les force à reprendre leur place. A cet arrêt de leur souveraine,

la fureur de ces rivaux s'arrête. Libre enfin, elle se rencontrera trop tôt sur un plus terrible champ de bataille !

Cependant, honneur à la politique du roi ! Édouard s'est opposé à ce que la trève parût rompue entre les deux peuples ; car, la lutte de ces guerriers n'aurait plus offert les triomphales joies d'une joûte, mais l'immense deuil d'un combat à mort. Enfin, le clergé anglais arrive, conduit par les évêques de Londres et de Lincolle, précédés qu'ils sont par le primat de l'église, l'archevêque de Canterbury. Tout aussitôt la cour, l'armée, et un peuple tout entier tombent à genoux ; et la messe, qui doit consacrer les grandes appertises d'armes de la journée, est célébrée avec toutes les magnificences du culte. Puis, aux chants religieux qui finissent se mêlent les sons bruyans d'une musique guerrière, pour cesser eux-mêmes devant la voix des deux maréchaux de camp proclamant l'ouverture du tournoi.

Tout-à-coup, des cavaliers nombreux, couverts de fer, sortent en tumulte d'une salle, située vis-à-vis du stalle royal, et portant au frontispice l'inscription suivante : *aux douze chevaliers de la table ronde*. Cette institution créée au VIe siècle par le grand Arthur, avait été, comme influence

de souvenirs guerriers, rajeunie par la politique d'Édouard. Quel est le brillant chevalier, aux armes d'acier émaillé, la visière de son casque levée, maitrisant un coursier presque indomptable, et qui le premier entre dans l'arène? De la main, Édouard le salue avec une royale familiarité; Philippe de Hainaut l'encourage par un sourire, et la tête charmante d'Alix s'est inclinée vers lui: c'est le comte de Salisbury. Au devant du guerrier se précipite un chevalier aux armes voilées de deuil; la visière de son casque descend sur son front; ses vêtemens sont noirs; son cheval est noir aussi. Dans l'emportement de son impatience, ce champion, qui veut rester inconnu, n'attend pas même que le comte lui ait jeté le gage du combat.

A ce mouvement, le front d'Alix s'est baigné d'une sueur froide. Cependant le comte a accepté la course. La lutte ainsi engagée, les concurrents s'approchent l'un de l'autre et s'observent. Montaigu brûle de connaître l'adversaire qui l'a orgueilleusement défié. Il le connaîtra cet ennemi, s'il parvient à le vaincre; et, pour le vaincre, il simule une fuite, l'entraîne dans sa course précipitée; et, s'étant retourné agilement, il s'efforce avec le bras gauche de l'enlever de

la selle, alors que sa main droite lui porte des coups terribles, répétés. Le chevalier paraît déconcerté et chancelle. A son tour il fuit, puis s'arrête tout court, lève sa pesante lance, fait sauter la visière de son rival, le frappe à la gorge; et par la violence du choc, le cheval et le cavalier tombent renversés l'un sur l'autre. Le coursier se relève enfin, souillé de sang; quant au maître, avec la victoire il a perdu la vie.

Quel spectacle!

Un cri d'indicible angoisse est parti d'une loge en dominant la stupeur commune; une femme se meurt; on emportait Alix.

Tout aussitôt la reine et ses dames se retirèrent. Édouard, en surmontant ses sanglots, ordonna la continuation des fêtes. Néanmoins, une accablante tristesse plane sur l'enceinte; ces joutes guerrières ne semblent plus que des jeux funèbres; la cour presque entière s'est éloignée, l'amphithéâtre manque d'animation, et l'arène elle-même devient en quelques heures déserte.

Cependant asservi à l'empire de sa politique, Édouard III a réuni le lendemain à Windsor son conseil et les membres des deux chambres. Il ne fera point l'éloge du comte; car, roi, il

sait qu'il ne peut louer un ami même mort sans blesser de vivantes rivalités. Mais il a craint que la chronique des cours d'Europe ne s'emparât de ses imprudences du bal : à cette faute royale il faut un royal remède. L'ordre de la jarretière est donc fondé, et son institution est en présence des grands dignitaires du royaume proclamée par le roi lui-même. D'après les statuts qu'il a rédigés, cet ordre comprend 24 membres, dont il se déclare le chef ; son érection est inaugurée sous le patronage de St.-Georges et sera célébrée le 22 avril de chaque année. Le chevalier admis au sein de l'ordre doit sortir d'une famille élevée, être homme de guerre, et pur des crimes d'hérésie, de trahison ou de lâcheté. Il promet et jure entre les mains du souverain, sur sa foi et sur son honneur, la main étendue sur la croix et les Saints Évangiles, d'observer strictement les statuts de la société. Le serment prêté, le chevalier s'incline avec respect devant le roi qui prend le collier de l'ordre et le lui place autour du cou. Puis le souverain ajoute : « L'ordre vous » reçoit en son amable compagnie, et, en signe » de ce, vous présente ce collier. Dieu doint » que vous le puissiez longuement porter, à ses » louange et service, exaltation de sa sainte église,

» accroissement et honneur de l'ordre, et vos » mérites et bonne renommée, au nom du père, » du fils et du Saint-Esprit! » — L'élu répond : » A moi, Dieu m'en doint la grâce! » Cette cérémonie achevée, le chevalier du premier siége conduit le récipiendaire devant le siége où le roi est assis. Celui-ci le baise en signe d'amour perpétuel, et selon le rang de préséance, tous les chevaliers le baisent aussi.

Le costume se compose d'une robe, d'un manteau, d'un collier de perles et d'un chaperon. Le manteau de drap rouge est parsemé de jarretières d'or, chacune avec la devise; le ruban de bleu de ciel enlace l'épaule gauche; la devise, *honny soit qui mal y pense*, brille écrite en lettres d'or sur la jarretière, placée à la jambe gauche; enfin, au bas du collier est peinte l'image de St.-Georges. La reine, les femmes, les sœurs ou filles de chevalier ont droit de porter le manteau de l'ordre.

Le 21 avril, veille de la St.-Georges, tous les chevaliers, quelque soit le lieu habité par eux, sont assujettis à porter le costume depuis l'heure des premières vêpres jusqu'à l'heure de tierce, ou, pendant trois heures après-midi jusqu'à ce que les vêpres, les autres parties du service divin, le

souper et la voydance soient faits et accomplis. Le jour de la St.-Georges, le même cérémonial leur est imposé aux matines, à la procession, à la messe et aux secondes vêpres, et pendant la journée entière jusqu'après l'heure du souper. Enfin, les membres de l'ordre sont astreints pendant l'année à ne point quitter la jarretière.

L'association veillera à la garde de l'honneur de chaque membre; et, en cas d'outrage, à la défense de cet honneur. A leur mort, le roi d'Angleterre est obligé de faire dire mille messes pour un chevalier défunt, huit cents pour un roi étranger; le prince de Galles est astreint à en faire dire sept cents; un duc, six cents; un marquis, quatre cent cinquante; un comte, trois cents; un vicomte, deux cent cinquante; un baron, deux cents, et un écuyer cent. Du reste, un membre devra être exclu par décision de l'ordre dans les cas suivants : 1° s'il est convaincu d'hérésie ou d'erreur contre la foi chrétienne; 2° s'il est atteint ou convaincu de trahison; 3° s'il départ ou fuit de journée ou bataille (1).

---

(1) Depuis la création de cet ordre, de grands changemens ont été apportés soit dans le costume soit dans le nombre des chevaliers. La jarretière a été, au cours de l'année, remplacée par un simple cor-

Les statuts de l'ordre de la jarretière ainsi arrêtés et scellés, Édouard en fit parvenir la teneur à la comtesse, comme un impérissable monument de son amour. Dans sa lettre du 20 août, il s'étendait sur la perte immense que l'Angleterre et le roi avaient faite. Il se plaisait à rappeler le courage, les services, les talents du comte de Salisbury, à qui, disait-il, la dignité de maréchal allait être conférée. Puis, il se plaignait adroitement de l'inflexibilité des lois fondamentales qui lui permettraient avec peine de laisser entre ses mains l'apanage du château de Warck, bien qu'il eût été, ajoutait-il, reconquis à l'état par l'héroïsme de la comtesse [1]. Deux fois malheureux de sa position de roi, il bravera, lui, les remontrances des communes avant de souscrire à cet acte d'iniquité, et il ne peut même, sous les impressions d'un deuil récent encore, venir déposer sa douleur à ses pieds. Il offrait

---

donnet; le manteau qui était de drap rouge reçut une couleur bleue; et aujourd'hui, il est de velours pourpre. Au ruban qui était bleu-clair fut substitué sous le règne de Georges III un ruban bleu-foncé, pour que cet ordre fut différencié de celui du St.-Esprit. Enfin le chiffre de 24 membres a été porté par la reine Victoria à celui de 40.

(1) Voir la page 18.

en terminant à Alix le témoignage d'un dévoûment qui ne lui ferait point défaut.

Depuis la mort de son mari, deux messagers de cour venaient chaque matin chercher le bulletin de la santé d'Alix. Mais l'heure différente de leur arrivée indiquait à la comtesse la nature d'un intérêt bien divers. La reine... oh! elle respectait, aimait, plaignait Alix. Quant à Édouard... ! aussi, en lisant cette lettre, la comtesse en saisit le sens et arrêta son départ de Londres pour la nuit même.

A huit jours de là, une dépêche volumineuse, expédiée de la terre de Granfton, fut apportée à Windsor. Le paquet ayant été éventré, deux lettres en furent retirées. L'une renfermait un billet de touchante gratitude et d'adieu à Philippe de Hainaut tracé par Alix elle-même, et dont quelques lettres étaient effacées par des larmes; l'autre, adressée au roi, contenait la lettre d'Édouard datée du 20 août 1342, et tous les titres translatifs de l'apanage du château de Warck. Du reste, ni un mot de reconnaissance, ni un mot de regret.

Au milieu de ces apparentes diversions aux affaires, le monarque anglais s'avançait secrètement vers l'accomplissement de ses vues poli-

tiques. Par lui, d'illustres chevaliers d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne, ou rassasiés d'une vie sans action, ou séduits par les coquetteries royales, furent gagnés à la cause d'Angleterre. Le duel entre les deux puissantes nations n'avait pas été vuidé ; l'époque seule pour rentrer en champ clos n'était pas venue encore : aux périlleuses éventualités d'une autre campagne il fallait d'expérimentés capitaines. En même temps que fier des talents de ses officiers, Édouard s'enrichissait de lieutenants étrangers, il savait mettre à profit les termes de la trève même. Pour masquer les ressources comme les forces rassemblées peu à peu contre Philippe, ce prince prescrivait, d'un côté, à son envoyé de paraître accepter la médiation du saint-siége pour la transformation de cette trève en une paix définitive, avec l'ordre de ne rien conclure ; et, de l'autre, il convoquait son parlement. Au sein des chambres anglaises, l'allure aussi bien que le langage d'Édouard étaient autres. L'infracteur des traités, selon lui, était le roi trouvé ; celui-ci, en le dépouillant de ses droits légitimes, avait seul armé les deux peuples. Il recommandait à ses fidèles communes de ne pas s'y méprendre : le trophée maritime de l'Écluse avait, en l'humiliant, irrité violemment l'orgueil

français. Une première campagne n'avait, il est vrai, apporté à ses sujets aucune issue utile ; mais ses enseignes avaient foulé le sol de France, intimidé les populations, encouragé l'appui vacillant de ses alliés. Puis, en définitive il fallait vaincre pour conquérir la France ; ou, après avoir été dépossédés de la Normandie, transférer encore à l'ennemi et le comté de Ponthieu, et la Guienne entière, et peut-être, l'empire même de la mer !

Ces paroles, proférées avec une chaleureuse fierté par un jeune roi, émurent l'assemblée. Aussi, entre le prince conquérant et les communes marchandant d'importans priviléges s'établit une transaction. Par un acte scellé en parlement, de grandes concessions furent faites par Édouard à l'inviolabilité des libertés publiques, ou plutôt, d'immenses garanties, foulées aux pieds par le prince, furent reconquises sur son despotisme. A la tête de ses armées et dédaignant les prescriptions de la grande charte, Édouard avait fait jeter arbitrairement en prison des personnes libres, saisi leurs biens qu'il s'était appropriés, ordonné l'arrestation de plusieurs pairs, supprimé leurs charges, confisqué leurs revenus, et jusqu'à leurs fiefs. Quelques-uns de ces hauts tenanciers avaient été, même sans aucun juge-

ment, mis à mort par ses ordres. Il fut par un statut des deux chambres expressément déclaré : 1° Que la liberté de tout sujet anglais serait inviolable, si ce n'est en vertu des formes juridiques et dans les cas prévus par la grande charte; et afin que cette clause reçut la plus large sanction, le même statut assujettit par serment à sa stricte observation les principaux officiers de justice, le grand-maître de la maison du roi, le chambellan, le garde du petit sceau, le contrôleur, le trésorier de la garde-robe, et ceux chargés de l'éducation du jeune prince; 2° Qu'aucun pair, pour fait de félonie, d'exaction, d'hérésie, ou, pour tout autre cas de forfaiture, ne pourrait être arrêté, jugé, et puni que par un arrêt de ses pairs *rendu en parlement* (1); 3° Que la collation des grands emplois publics, devenus vacans par le décès ou par la dégradation des titulaires, ne serait faite par le prince, qu'après avoir pris l'avis de son conseil et le consentement des hauts seigneurs qui résideraient non loin de la cour; 4° Et enfin que, le troisième jour de chaque session, le roi

(1) Par cette précaution, le statut voulait éviter que le roi pût composer dans son palais ou ailleurs une cour de justice, formée de pairs appelés privativement à juger.

opérerait entre ses mains le retrait de toutes les charges ci-dessus relatées, le poste des chefs de justice des deux bancs et celui des barons de l'échiquier exceptés; que dépouillés de leurs emplois, de leur influence, les ministres retombés à l'état de simples particuliers, seraient réduits à répondre aux diverses accusations élevées contre leur administration pour encourir leurs redoutables conséquences, si l'existence et la gravité de ces griefs étaient fondées.

Édouard, chargé de dettes, montant à 300,000 livres sterling, et poursuivi par les réclamations actives des alliés qu'il soldait, délibéra longtemps s'il subirait les limites posées à son autorité souveraine [1]. Des entraves moins humiliantes, se disait-il, avaient autrefois restreint les despotiques empiétements de Henri III et l'administration imbécille d'Édouard II. Le premier de ces rois avait été vaincu à Taillebourg, abandonnant l'influence royale à des favoris, le

---

[1] Édouard n'avait pu, lors de sa première campagne avant la bataille de l'Écluse, revenir en Angleterre qu'après en avoir demandé l'autorisation à ses alliés, et leur avoir donné sa parole d'honneur qu'il se livrerait en ôtage s'il n'acquittait point leurs créances : Walsing, p. 143 : Cotton, p. 17.

gouvernement à l'étranger (1); et l'autre, après avoir abaissé l'ascendant de la gloire anglaise dans ses guerres contre l'Écosse, n'avait exercé qu'un pouvoir sans élévation comme sans moralité. Mais lui.....! il tenait en respect la turbulente Écosse, avait doté l'Angleterre de fécondes alliances, et illustré le pavillon britannique dans les eaux de l'Écluse. Ferait-il donc taire d'imprudentes demandes, des résistances séditieuses par l'arrestation de quelques dangereux orateurs du parlement ? Mais l'exemple de Jean sans terre était là, si celui de son père ne pouvait, par défaut de toute analogie, l'arrêter; et les conséquences..! Lui, Édouard parviendrait-il, en sévissant contre des témérités parlementaires, à l'obtention de ces nombreuses, de ces immenses ressources, moins nécessaires pour l'ouverture que pour la continuation d'une campagne ? Des secours financiers même provisoirement arrachés, l'octroi d'autres secours ne tarderait point à devenir une nécessité impérieuse. Ses caves de Windsor..... Il les avait désemplies pour acquérir ou pour raffermir la foi chancelante de ses alliés. Et du reste jus-

---

(1) Victoire remportée en 1242 par St.-Louis sur l'armée anglaise commandée par Henri III.

ques ici, les rencontres partielles de la guerre n'avaient été que funestes à ses armes. Il envahissait un royaume défendu par un puissant monarque et mieux encore par une noblesse d'un incomparable courage. Vainqueur, il ne pouvait, par des conquêtes poussées plus avant, compléter ses victoires ; vaincu, il pouvait être sans réfuge dans cette Angleterre de ses ancêtres, et qui était aussi, surtout la sienne. Enfin la politique du roi prévalut sur sa fierté. Édouard de se résigner. Mais il protesta en secret contre un consentement contraint, surpris, extorqué par l'imminence des circonstances, et vis-à-vis duquel il faisait toutes, pleines, et expresses réserves. Quant au parlement, heureux de n'avoir point à combattre ce prince entreprenant, il se hâta de lui offrir un don de vingt mille sacs de laine [1]. Avec ces subsides, le monarque put satisfaire aux exigences de ses créanciers, et préparer en silence les chances de la campagne qui allait s'ouvrir.

Pendant ces débats entre Édouard et les chambres d'Angleterre, la conduite du prince français était loin de révéler ce tact des hommes, cette

---

[1] Valeur représentative de cent mille livres sterling.

unité de pensée, cette profondeur de vues. Robert d'Artois, ce traître qui pendant un siècle et demi fut la cause des fléaux vomis sur sa patrie, avait eu des imitateurs. De la cause de la France s'était détaché Geoffroy d'Harcourt, et ce seigneur puissant marchait, le front haut, sous la bannière britannique (1). D'ailleurs, Philippe de Valois croyait à la sincérité des négociations de paix, opiniâtrément suivies par la cour d'Avignon (2). Il advint delà que les propositions du cardinal de Périgord ne furent rejetées par Édouard, que lorsque celui-ci eût habilement obtenu et réuni des troupes, des provisions, des capitaines, et des subsides.

La trève du 25 septembre 1340 n'était pas encore expirée lorsqu'une occasion de la rompre se présenta. A Édouard comme à Philippe il ne fallait point, à vrai dire, une cause, mais un prétexte :

---

(1) Geoffroy d'Harcourt avait longtemps brillé à la cour de Philippe de Valois; et sa valeur n'était pas plus révoquée en doute que son mérite. A la suite de quelques démêlés avec le roi de France qui le persécuta, ce seigneur se réfugia en Angleterre, et hérita toute la confiance qu'Édouard avait placée en Robert d'Artois, blessé à mort au siége de Vannes, comme on le verra plus bas.

(2) La ville d'Avignon, puis le comté avaient été vendus aux papes, qui y tinrent longtemps le siége du catholicisme.

il se rencontra. Vieux et sans descendance masculine, le duc de Bretagne, ce père de ses sujets, voulut leur laisser une image de lui-même dans sa nièce, appelée Jeanne-la-Boiteuse. Pour lui transmettre la couronne ducale, Jean III projeta l'union de cette orpheline avec le comte de Blois, neveu du roi de France. Néanmoins, adoré de son peuple, ce prince résolut, avant de sanctionner cette alliance, de consulter ses fidèles états. A la communication de leur souverain répondit l'unanime adhésion des seigneurs de la Bretagne. Ce mariage fut alors accompli sans aucun délai. Tant que Jean vécut, le duc de Mountfort, son neveu, appelé en ligne masculine à recueillir cet héritage princier, renferma dans le silence son ambition impatiente. Mais les yeux du bon duc à peine fermés, il réclama l'investiture d'un duché qu'il proclamait son légitime bien, plaçant la hauteur de ses prétentions et l'inviolabilité de ses droits sous la protection de la loi salique, cette pierre angulaire de la constitution française. Dans cette querelle, les deux rois se divisèrent. Philippe de Valois fit citer en son parlement le duc de Mountfort, dont les prétentions au sceptre ducal furent rejetées, et les droits déclarés nuls par un arrêt solennel. Tout aussitôt, Édouard d'em-

brasser la cause du vaincu. Plus tard, on verra le fils de ce même duc prêter foi et hommage pour un duché, relevant de la France, à un roi d'Angleterre, et notifier à Charles V par un héraut d'armes son insolent défi ! Quoiqu'il en soit, ce qui ne peut échapper à l'observateur, c'est que les deux princes tendaient par les armes à faire prévaloir un fait sur le droit même, en force duquel l'un occupait le trône de France et l'autre aspirait à y monter. Et contradiction non moins choquante ! L'un et l'autre inscrivaient le mot de justice et le nom de Dieu même soit dans leurs actes publics soit sur leurs bannières, infidèles qu'ils étaient à leurs déclarations solennelles pour n'obéir qu'à leur politique passionnée (1).

Sollicité par la comtesse de Mountfort de protéger ses droits, le prince anglais fit équiper 45 vaisseaux, chargés de vaillantes troupes, et confia le commandement de ces forces à Robert d'Artois. Celui-ci se rendit en Bretagne, s'empara de la ville de Vannes; mais bientôt ce succès lui fut enlevé

(1) En effet, Philippe de Valois combattait dans la personne du duc de Mountfort le principe de la loi salique; et Édouard, en s'armant contre le comte de Blois, consacrait les conséquences du principe de cette loi même.

avec la vie par le parti de Charles de Blois. Des suites d'une blessure reçue à ce siége, le comte ne tarda point à mourir, en traversant la mer pour regagner l'Angleterre. La fortune de la maison Mountfort paraissait expirante. Le comte était prisonnier en France ; sa femme avait été réduite à courir mendier à Londres l'appui du roi ; et un enfant de quatre ans, présenté aux troupes par sa mère, n'avait éveillé qu'une pitié éphémère. Soit politique soit vengeance, Édouard résolut de s'armer pour cette cause perdue. Mais avant de s'éloigner de la capitale, il voulut rendre publique sa protestation contre les restrictions apportées à sa puissance royale par les résistances du parlement. Chose étrange! dans ce siècle de mœurs chevaleresques, on vit un souverain engager son serment pour échapper aux périls de sa position ; et ses embarras surmontés, oser à la face des peuples renier ce même serment ! Toutefois instruit par des théologiens, Édouard eut soin de colorer ce manquement à sa parole de roi. Les termes de son édit ne portaient pas expressément que sa liberté eut été entravée, mais ils représentaient le précédent statut comme opposé aux lois fondamentales, blessant les prérogatives de sa couronne, et contrariant essentiellement les

rapports du pouvoir souverain avec les droits politiques des chambres. Enfin, tout en témoignant du désir d'en observer quelques clauses, ce prince ne déclarait pas moins l'acte du parlement *sans force, nul*, et *comme non avenu*. — Cet édit publié, une armée de douze mille hommes, conduite par le roi lui-même, fit une descente dans le Morbihan. Couvrir ses enseignes d'éclat et accabler de stupeur l'ennemi, tel était le plan d'Édouard. Mais pour atteindre ce double but, il fallait un fait d'armes retentissant. Aussi, ce prince se hâta-t-il de mettre le siége devant Nantes, Rennes, et Vannes. Mais Nantes et Vannes repoussèrent ses assauts meurtriers; et, parmi les défenseurs de la cité de Rennes, se rencontra Bertrand du Guesclin, appelé plus tard le grand Capitaine. D'ailleurs, à l'appel du comte de Blois, son neveu et son allié, Philippe de Valois avait répondu. D'un côté, le duc de Normandie s'avançait avec trente mille hommes, ayant sous ses ordres le comte d'Alençon, Charles de Montmorency, de St.-Venant, et le sire de Tournemine; et de l'autre, la flotte de Louis d'Espagne occupait les côtes de Bretagne, enlevant tous les secours en hommes, armes, et vivres envoyés au prince anglais par la métropole. Celui-ci désespérant

d'entrer dans les villes assiégées, et menacé d'un combat contre des forces supérieures, signa avec le fils de son ennemi une trêve de trois ans, sous la négociation des cardinaux de Palestine et de Frascati, légats de Clément VI.

Les dangers d'une lutte inégale conjurés, Édouard ne fut que plus affermi et dans son ressentiment contre Philippe et dans ses projets d'invasion. La suspension des hostilités avait une durée de trois années. Cette clause ne l'arrêta point. Exploitant avec habilité le supplice infligé sans aucunes formes juridiques à Olivier de Clisson et à quelques seigneurs bretons, partisans secrets de la maison Mountfort, il s'emporta envers le roi de France aux plus outrageantes menaces, et déclara hautement la trêve rompue ([1]). Remplissant le parlement du bruit de sa colère, ce profond politique obtint de la sorte de nouveaux subsides. Par

---

([1]) Olivier de Clisson avait été un des partisans dévoués du comte de Blois dans la guerre de Bretagne. Il avait repris Vannes, où Robert d'Artois fut blessé à mort. Mais les chances de la guerre l'ayant rendu prisonnier d'Édouard, il fut, par la générosité ou la politique de ce prince, échangé contre un simple prisonnier anglais. Philippe, sur des preuves ou même des soupçons, crut qu'il avait engagé ses services avec dix autres seigneurs bretons au parti de la maison Mountfort, les fit enlever, et ordonna qu'on leur tranchât la tête.

un acte des deux chambres, les provinces furent imposées pendant deux ans à un quinzième de revenu, et les bourgs à un dixième. En outre, le clergé adopta pour lui-même cette base de contribution pendant l'espace de trois années.

A vrai dire, une haine égale animait ces deux princes, mais combien leur plan était différent et leur marche dissemblable! Aussi, la campagne, en s'ouvrant, les rencontra-t-elle dans des conditions de succès opposées. Au moment de la signature de la première trêve, la situation financière et politique d'Édouard était désespérée. Son clergé, il l'avait ulcéré dans la personne du primat (1); son parlement, il l'avait alarmé par ses mesures tyranniques; et ses forces financières, il les avait toutes dissipées. Au contraire Philippe, ayant combattu chez lui, n'avait point eu à solder les frais d'une flotte et les ruineux préparatifs d'une guerre lointaine. Mais fort du patriotisme des

---

(1) Stratfort, archevêque de Canterbury, avait été chargé par le roi du soin de percevoir les taxes. Au retour de sa campagne, le prince crut que le prélat avait détourné à son profit des fonds, indispensables pour la continuation de la guerre. Non seulement, il ne lui envoya point de lettre de convocation pour siéger au parlement; mais l'archevêque s'étant présenté, il lui fit fermer pendant deux jours l'entrée de la salle des séances.

populations, ce prince s'était de nouveau plongé dans les intrigues vuides ou les divertissemens féeriques de sa cour. Avec les élémens de nombreuses, de formidables ressources, il n'avait ni argent ni armée ni général. Par une conduite aussi ferme que savante, son jeune rival avait obtenu, lui, des vaisseaux, des soldats, d'expérimentés capitaines; et déjà, son orgueil montrait du doigt le prince noir! Dans une réunion solennelle des chambres, il résolut de créer ce fils, âgé alors de treize ans, prince de Galles, et l'avait doté de cette principauté. Une couronne ouverte et un anneau d'or, offerts par le roi, avaient été les symboles de cette investiture. Édouard se hâta d'envoyer le comte Derby protéger avec une armée la Guienne; et lui-même s'étant embarqué à Southampton sur une flotte de mille voiles environ avec l'élite de sa noblesse et le prince de Galles, il descendit à la Hogue le 12 juillet 1346.

Le comte Derby, fils du duc de Lancaster, était par sa naissance, par la distinction de son esprit, et l'éclat de sa bravoure, un des lieutenans les plus renommés d'Édouard. La défense de la Guienne devenait sa tâche; le jeune comte la dépassa; car, après avoir garanti par l'habilité de ses dispositions la sûreté de cette province, il envahit une partie

du Périgord, de l'Angoumois, et les terres fertiles de Villefranche. Campagnes et villes, garnisons et forteresses, tout fléchit sous ses armes. A la rapidité des conquêtes fut proportionnée l'énormité des pertes de la France. Un cri d'effroi s'éleva de tous les points du territoire violé, et parvint jusqu'à Philippe. Ce prince, dont aucuns préparatifs n'avaient entravé la marche de l'anglais, réveillé enfin par le bruit des dangers publics, leva précipitamment une armée, commandée par le duc de Normandie. Sous les ordres du prince royal, marchaient le duc de Bourgogne, le comte d'Artois, le comte de Sully, le sire de Coucy, et les deux maréchaux Charles de Montmorency et de St.-Venant. Devant son armée, toute bouillante du courage de son jeune chef, le général ennemi quitta la rase campagne pour se retrancher en Guienne. Enhardi par cette retraite et souvenant de sa première gloire, le fils de Philippe emporta d'assaut Miremont, Villefranche, et fut asseoir son camp devant Angoulême. Cette place était pourvue d'une garnison forte, et défendue par Jean de Norvich. Aux impétueuses attaques du duc était opposée une vaillante résistance, lorsque le gouverneur se rendit sur les remparts, demandant avec prières la faculté de s'aboucher

avec le prince français. Sur cet avis, celui-ci d'accourir et de s'écrier de loin: « Jean, com-» ment va? vous voulez vous rendre! — je ne » suis mie de ce conseillé à faire, reprit Norwich; » mais je vous voudrais prier, que pour révérence » du jour notre Dame qui sera demain, en qui » grande est dévotion la vôtre comme la mienne » est, vous nous accordissiez un répit à durer le » jour de demain tant seulement; par quoi, les » nôtres ni les vôtres ne pussent gréver l'un l'autre, » mais demeurassent en paix pour chosmer le » sainct jour. — Je le veuil, répliqua le duc. » La fête de la Chandeleur venue, la garnison, par les ordres du gouverneur, se revêtit de ses armes; les cavaliers sellèrent leurs chevaux; le bagage de guerre fut amassé et mis en marche; et les portes de la place ayant été ouvertes, les troupes, précédées par leur général, s'approchèrent de l'ost français pour le traverser. Sur le champ, une rumeur de surprise et d'effroi fit tressaillir les assiégeants, qui se rangèrent sous leurs enseignes comme pour combattre. Mais Norwich d'en appeler à la parole du prince même. Questionné par les anxiétés de son armée sur cette extension de tous les priviléges d'une trêve, le duc de Normandie ne put que répondre : « Laissez-les aller,

» de par Dieu, quel part qu'ils voudront; nous » ne les pouvons par raison contraindre à de- » meurer; je leur tiendrai ce que je leur ai promis.» Les français entrèrent ainsi dans une place, désertée en plein jour, en leur présence, par ses défenseurs. Le prince ne borna point, là, sa course. Par la valeur de ses gens de guerre, le chateau-fort de Damassan et le port de Sainte-Marie furent pris en quelques jours. Le siége du château d'Aiguillon arrêta plus longtemps ses enseignes. Couvert d'un côté par de formidables retranchemens, ce fort était, de l'autre, protégé par une rivière; enfin, une garnison nombreuse, dirigée par des capitaines expérimentés, messire Gautier de Mauny et le comte de Pembroke, en rendait la prise, sinon impossible, tout au moins meurtrière et longue. Sous les murs d'Aiguillon, de grands faits d'armes illustrèrent le courage des chevaliers des deux nations. Charles de Montmorency parvint un jour à terrasser Gautier de Mauny; mais ce dernier, secouru par une sortie des assiégés, échappa aux menaces de la mort. Devant ce renfort, un maréchal de France fut réduit à regagner avec vitesse ses bannières et le camp. Néanmoins l'active intrépidité du prince avait peu-à-peu restitué à sa patrie ce que lui

avaient ôté, par l'insouciance paternelle, les talens du comte Derby.

En prenant possession du rivage français, Édouard III se laissa cheoir. Les seigneurs qui l'accompagnaient parurent attacher à cet accident un fâcheux présage. A vrai dire, dans les idées superstitieuses de l'époque c'en était un; et presque tous redoublèrent d'obsessions, de prières, pour que ce prince remontât sur son vaisseau. A leurs prophétiques alarmes, Édouard se contenta de répondre : *c'est un bon signe; car, cette terre me désire*. Néanmoins, pour réussir dans cette expédition décisive, il fallait, d'une part, frapper l'esprit des troupes par quelque cérémonie guerrière; de l'autre, choisir pour maréchal de route un guide sûr et un irréconciliable ennemi de la France. Le prince anglais ne manqua à aucune de ces conditions de succès. Sous les yeux de son armée composée d'Anglais, de Gallois, et d'Irlandais, il nomma le comte d'Arundel connétable, le comte de Warwick maréchal; et de sa main, arma chevaliers le prince de Galles et quelques jeunes seigneurs de sa cour. Puis, le titre de maréchal, le commandement absolu d'un des corps de l'armée, et le soin de tracer l'itinéraire de la campagne furent conférés à Geoffroy

d'Harcourt. Ces prudentes mesures amenèrent de féconds résultats. Les plaines les plus riches, les plus belles villes du Cotentin furent ravagées ou courbées sous d'onéreuses taxes, alors que le feu ne dévastait pas les unes, et que le pillage ne ruinait pas les autres. Une épouvante générale pesa sur cette partie du royaume. Aux cris douloureux des populations, le roi de France apprit les dangers de son trône en même temps que l'invasion du sol par son implacable rival. Ce prince s'agita dans une indécision cruelle, en présence de la tempête qui fondait sur lui, en l'absence du moindre secours pour la conjurer. Mais il est juste d'ajouter, que s'il était né sans instinct de prévision, Philippe n'était pas deshérité d'énergie, et il le prouva. Caen, cette cité opulente et industrieuse pouvait, en quelques jours de marche, être envahie par Édouard. En toute hâte, des troupes levées dans toutes les parties de la France furent dirigées vers le point menacé; et ses meilleurs généraux, le connétable d'Eu et le comte de Tancarville furent désignés pour les conduire. Mais le prince anglais, après s'être emparé des riches abbayes de St.-Étienne et de la trinité, situées aux deux extrémités de la ville, résolut de pénétrer dans l'intérieur de la ville

même. Caen, loin d'être fortifiée, offrait partout des issues à l'ennemi, si ce n'est du côté de la rivière de l'Orne. La position n'était donc pas stratégiquement défendable. Aussi, en hommes de guerre, le connétable et le comte de Tancarville annoncèrent-ils aux bourgeois réunis le projet d'abandonner les faubourgs; d'après eux, garder les portes, le pont, et les rives de l'Orne, constituait une rude et périlleuse tâche; mais vouloir tout conserver était évidemment vouloir tout perdre. Néanmoins, à ces sages dispositions répondirent des murmures hautains. Ils étaient et assez nombreux et surtout assez forts, répétaient les bourgeois, pour se mesurer en campagne avec ces anglais; c'était seulement, là, qu'ils attendraient la puissance de ce formidable roi d'Angleterre. Alors, le connétable de s'écrier: *que cela soit au nom de Dieu, et vous ne combattrez point sans mes gens!* du reste, la prévision de son expérience s'accomplit.

A la vue de ces enseignes flottantes au gré des vents, des terribles phalanges d'archers, et surtout des trois corps d'armées ennemis s'avançant en ordre méthodique et en rangs serrés, une panique s'empara de ce pêle-mêle de soldats improvisés. Paraître et les mettre en fuite fut l'œuvre d'un moment pour les troupes disciplinées d'Édou-

ard. Quant aux comtes d'Eu et de Tancarville, impuissans pour maîtriser cette épouvante, ils se placèrent l'un et l'autre à une porte, dominant le pont qu'encombraient les fuyards. Mais les ramener au combat ne fut point en leur pouvoir. Eux-mêmes, après un magnifique effort de résistance, en tombant aux mains de l'anglais, subirent une commune captivité. Cependant la bataille, qui n'avait été qu'une parade dans la plaine, surgit sérieuse et meurtrière dans les rues de Caen. Une soldatesque sans frein avait, il est vrai, pillé les abbayes, brûlé les monastères, violé le chaste dépôt des cloîtres. Mais aussi, chaque maison se changea en forteresse, chaque toit en bastion, chaque habitant en assiégé. Du haut de ces nouveaux créneaux, les pierres, le plomb fondu, l'huile bouillante plurent sur les assaillans. Dès-lors, l'agression fut repoussée par le désespoir, la mort fut vengée par la mort, et enfin le sang des vainqueurs rougit les pavés. La perte des anglais s'élevant à cinq cents hommes au moins, le roi se hâta de clore ces scènes de carnage. Sur les inspirations de Geoffroy d'Harcourt et par les ordres du prince, le maréchal de route parcourut, enseignes déployées, les rues, les places, les carrefours, ordonnant au nom du roi :

que nul ne fut si hardi, sur la hart, qu'il boutât feu, occît homme, ni violât femme! rassurés dans leurs propriétés, leur vie, leur honneur, les habitants rouvrirent leurs maisons. En dépit de cette défense dont le caractère était une transaction, de lâches incendies, des meurtres sans motifs, un pillage éhonté n'entâchèrent pas moins la conduite de l'ennemi; et pour mettre le sceau à ce siège d'extermination, un gros navire, chargé de bijoux, de vaisselles d'or et d'argent, de précieuses étoffes, et de richesses de toute nature, enlevés de la malheureuse cité, fut dirigé vers la capitale de l'Angleterre. A cet opulent butin furent ajoutés soixante chevaliers et trois cents bourgeois notables. C'étaient, là, des marchandises encore; car, une riche rançon devait être le taux de leur délivrance.

De Caen dévasté, Édouard III porta ses troupes sur Louviers. Le commerce manufacturier jetait animation et richesses au sein de cette ville. L'anglais pouvait enlever ses trésors et tarir les sources de son industrie. *C'était la riche, la grosse, la marchande;* et puis, étant ouverte de tous côtés, la prise de Louviers ne lui coûterait ni un effort ni un soldat. Il s'en empara. Pendant ce temps, quelle était la marche militaire de Geof-

froy d'Harcourt? Oh! des ruines et des morts témoignaient en ineffacables signes de son passage. Dans une de ses excursions, le nouveau maréchal rencontra des groupes d'hommes armés que la ville d'Amiens avait levés pour le service de son roi. Lui, de les attaquer; eux, de se défendre! la lutte se balança longtemps égale; et la mort de presque tous ces nouveaux soldats devint l'irrécusable preuve de leur courage. L'énergie des populations se produisit aussi fidèle dans les environs de Beauvais. Avare du temps et du sang de ses gens de guerre, Édouard s'était bien gardé d'assiéger Evreux. Inspiré par la même politique, il recula encore devant le siége de Beauvais. Pour prendre ces deux villes puissamment fortifiées, il eut fallu les emporter de vive force, et manquer son but qui n'était pas de conquérir. Au contraire, le prince anglais ne s'écarta point de l'exécution de son plan. Ce plan se résumait en deux idées : s'enrichir par la dévastation, puis abaisser l'ascendant de Philippe par les murmures de ses sujets, en prouvant aux populations que la protection appartenait seulement aux forts. Par suite de cette conception politique, caractère de toute sa conduite, il brûla les faubourgs de Beauvais, et ne tenta point de s'emparer de la place. Sa route

et celle de ses deux maréchaux furent semées de longues ruines ; l'incendie semblait précéder son armée, et la suivre. Abandonné par ses seigneurs, le château d'Argies fut sans aucun prétexte changé par lui en un tas de décombres. Fier d'ailleurs de ces désastres multipliés, Édouard avait déjà pénétré jusqu'à Mantes et Meulan ; il avait déjà porté le feu dans les campagnes avoisinant ces villes. Delà, il s'était approché de Poissy, l'avait habité pendant cinq jours ; et ses lieutenans, s'étant rendus avec leurs enseignes presque sous les murs de Paris, avaient livré aux flammes St.-Germain-en-Laye, St.-Cloud, Boulogne, et Bourg-la-Reine. Des soulévemens contre l'anglais s'en étaient suivis, sans doute ; mais Édouard s'alarmait moins encore de l'esprit des populations qu'il ne comptait sur l'apathie de leur chef, envers lequel il portait ainsi le défi jusqu'au sentiment du dédain.

Cependant les rougeâtres lueurs de ces riants villages, situés la plupart sur des collines, vinrent éclairer les vitraux du palais des Tournelles. Les grands pâlirent, les bourgeois effrayés se répandirent dans les rues, et le roi lui-même tressaillit. En s'élançant de son palais pour aller réunir à St.-Denis les secours et les levées, résultats de son dernier mandement, ce prince ne

put traverser la rue Saint-Louis, tant le cheval qu'il montait fut embarrassé dans sa marche par la foule. Des plaintes, des appréhensions, des prières lui étaient exprimées à genoux. Pour arrêter le cheval, pour retenir le monarque, le respect prenait toutes les formes et recourait à tous les efforts. « Ah! cher sire et noble roi, que voulez-vous » faire? ainsi voulez-vous laisser et guerpir la » bonne cité de Paris? » Philippe rassura le peuple contre l'arrivée de l'ennemi, lui apprit l'objet de son départ, et lui jura qu'en tous lieux il irait à la rencontre des anglais et les combattrait. Il faut le dire: à l'appel du monarque, toutes les parties du royaume avaient répondu; les communes s'armèrent en toute hâte; les grands vassaux accoururent: le duc de Lorraine avec 400 lances; les comtes de Saumes, de Salebruche, de Flandre, de Namur, avec leurs gens de guerre. Parmi ces hauts seigneurs, le comte Jean de Hainaut fut celui qui conduisit sous sa bannière les plus précieux renforts. Le comte, après s'être séparé de l'ost de France, s'était réconcilié, au mariage de sa fille et du comte Louis de Blois, avec Philippe [1]; et son loyal courage venait apporter à la cause

---

[1] Voir pages 30 et 38.

française l'autorité de son renom aussi bien que toutes les forces de son duché. Le roi, en pleurant, le pressa sur sa poitrine. Enfin, un message adressé par ce prince au vieux roi de Bohême; et à Charles son fils, roi d'Allemagne, rencontra ces deux monarques dans les dispositions les moins équivoques. Ainsi, Philippe parvint à rassembler comme par enchantement une armée de cent mille hommes environ. Tant l'esprit de nationalité était vivace sur cette antique terre de France et ne demandait pour triompher qu'un chef!

A la tête d'une armée de cent mille hommes, enfin Philippe quitta Paris. Jean roi de Bohême, Charles roi d'Allemagne l'avaient rejoint avec de nombreux renforts; et le Moyne de Bascle, capitaine renommé, suivait dans cette expédition le roi de Bohême, son maître. Le rival d'Édouard avait cru complaisamment qu'atteindre l'ennemi avec de pareilles forces, c'était l'avoir vaincu; et on ne vit que trop cette prévention l'emporter dans les conseils du prince sur les règles d'une prudence vulgaire. Au milieu de cette armée nombreuse, rehaussée encore par la majesté de trois monarques, par la splendeur des grands vassaux, et l'impétueux courage d'une brillante noblesse, Philippe reçut un message d'Édouard. C'était un

combat en champ clos que lui proposait le roi d'Angleterre. A la veille d'une bataille décisive, Édouard en craignait-il les suites, ou bien, en remettant à sa valeur personnelle la décision de ce grand litige, voulait-il, dans la prévision d'un refus, exalter l'ardeur de ses troupes? son concurrent répondit que, pour que les chances devinssent égales, il faudrait qu'il jetât dans ce terrible enjeu la couronne d'Angleterre, comme il jetterait, lui, celle de France; et il poursuivit sa route. Le plan de campagne adopté par le prince français consistait à enferrer l'ennemi entre la Seine et l'Oise. Là, le temps saurait lui livrer l'armée anglaise, rebutée de longues marches et affaiblie par la disette des vivres. Édouard devina son rival; et s'éloignant en toute hâte de Poissy, il projeta de passer la Somme, pour se réfugier dans son comté de Ponthieu. Dans ce but, il côtoya longtemps la rivière; mais sur aucun de ses bords la Somme n'était guéable, et les ponts qui auraient facilité le passage des troupes avaient été rompus ou étaient inattaquables. Ce prince ne l'ignorait point: une des rives était gardée par Godemar du Fay avec douze mille hommes de milices fraîchement levées; et, sur la rive opposée, le roi de France s'avançait,

conduisant une puissante armée. Sur le champ Édouard envoya le comte de Warwich et Geoffroy d'Harcourt sur tous les points pour sonder la rivière. Le rapport des deux maréchaux ajouta la certitude d'une impossibilité à la grandeur pressante du péril. Une bataille générale devenait ainsi une nécessité; et pour seul retranchement, une plaine; et les Français sur l'une et l'autre rive; et les campagnes soulevées; et l'ennemi partout! A ce danger croissant d'heure en heure, et dont il ne pouvait cacher ou même amoindrir l'importance à son armée, le monarque échappa par une merveilleuse ressource. Son conseil était frappé de consternation. Consterné aussi, mais par son génie maîtrisant toutes les situations, Édouard prescrivit qu'on emmenât devant lui les nombreux prisonniers qu'il avait faits; et en leur présence, il offrit une forte somme d'argent et la liberté de vingt captifs sans rançon à celui d'entre eux qui lui indiquerait dans la rivière un point guéable. Alors, des rangs sortit un varlet. Il prit l'engagement, au nom de Dieu et sur sa tête, de conduire le prince à un endroit qu'il avait, lui, traversé plusieurs fois pendant l'année, et où l'armée effectuerait son passage sans péril. Ce pas de la Somme était appelé dans

la contrée *Blanche-Tâche*, parce que le lit de la rivière est formé par une terre grasse et par une quantité de cailloux aussi durs que luisants. Deux fois, dans la durée de la nuit, douze hommes peuvent le franchir de front, lorsque la mer s'est retirée, et à peine le niveau de l'eau s'élève au genou. Mais au moment du reflux, le flot, dépassant ses rives, envahit les terres; et traverser la Somme dans cette partie de son cours devient une impossibilité. Ravi de cette découverte, Édouard ne dormit point. Vers minuit, son armée s'ébranla au bruit des trompettes, elle s'éloigna d'Oise-Mont, et par une marche rapide atteignit avant le jour le pas de Blanche-Tâche. Néanmoins l'attente du roi fut déçue; régnait alors le flux de la mer; nécessité pour lui d'attendre son arrière-garde et de ne tenter d'opérer son passage qu'à cinq heures du matin. Mais d'un danger, c'était retomber dans un autre. Accourait pour défendre le gué Godemar du Fay avec ses douze mille hommes. Le génie guerrier d'Édouard n'hésita point. Escorté de ses deux maréchaux, et l'épée à la main, le roi se jeta dans la rivière, s'ouvrit une route à travers les rangs mal formés des milices françaises, les chassa de leurs premières lignes, protégea de

la sorte l'arrivée de son arrière-garde menacée par un double péril : par la mer qui refluait menaçante, et par l'armée de Philippe, qui, arrivant à pas pressés, en massacra les derniers bans. Tout aussitôt Philippe a réuni son conseil. Il veut, lui, franchir la Somme. Bientôt cette lueur d'espoir se perd elle-même ; le flux qui a grandi désespère son intrépidité en l'enchaînant. Édouard est sauvé ! l'armée d'Édouard est sauvée ! Édouard paya le matin au varlet par cent nobles d'or le prix de sa laide félonie, en s'écriant : « O » Raymond Lulle ! que ton or est ici mieux placé » qu'en Palestine ! » et le soir, en délivrance de ses dangers, il passa une partie de la nuit en prières et en oraisons. Le roi de France fut réduit, pour atteindre l'ennemi, à regagner le pont d'Abbeville ; Godemar du Fay, accusé d'avoir failli aux devoirs de son poste, manqua d'avoir la tête tranchée ; quant au varlet qui vendit sa patrie ; il s'appelait Gobin Agace. Le reste de sa vie est ignoré. Le traître Agace, bien qu'il ait vécu obscur, passera aux siècles les plus reculés ; il sera éternisé par l'histoire ; car les lâchetés publiques ont aussi leur impérissable renom, ce deuil de l'immortalité [1].

---

[1] Raymond Lulle est ce savant anglais, dont les connaissances

Protégée dans sa retraite par le triomphe d'obstacles dû à la seule trahison, l'armée anglaise arriva le lendemain, non sans gloire et chargée de butin, au village de Crécy. Ce hameau était une annexe du comté de Ponthieu. Les troupes s'élevaient à trente mille hommes de pied et à deux mille cinq cents hommes d'armes [1]. Le prince de Galles, les généraux Warwich, d'Harcourt et Chandos étaient à la tête de l'avant-garde; le connétable d'Arundel commandait l'arrière-garde, et le centre obéissait aux ordres d'Édouard. Ce que devait faire le roi fut vivement débattu au sein de son

---

étaient universelles. Il se rendit auprès du pape pour le porter à prêcher une croisade contre les musulmans. Plein de cette pensée, il aurait, dit-on, créé par les procédés de l'Alchymie le noble ou pièce d'or, dont une énorme quantité fut remise par lui à Édouard III pour que ce prince délivrât le saint sépulcre. Contrairement à l'esprit du don, cet or fut employé par le roi dans ses guerres contre la France. C'est Lulle qui composa l'*arbre des sciences*, où les principes et les facultés sont représentés par les racines et le tronc; les fonctions, les actes, et les opérations, par les branches, les rameaux et les feuilles; enfin, les effets et les résultats, par les fleurs et par les fruits.

(1) Cet effectif d'armée est fourni par les auteurs anglais, fort suspects à cet égard. D'autres écrivains portent plus haut le chiffre des soldats d'Édouard; le père Daniel évalue son armée à quatre mille hommes d'armes et trente mille archers.

conseil. Se rendre dans la Flandre avec ses troupes était un long, et, par ses lenteurs mêmes, un trop périlleux itinéraire. Capituler avec honte ou vaincre en s'immortalisant parut au monarque comme à ses généraux la seule alternative; et l'adhésion du conseil militaire répondit à l'entrépidité de son chef. En touchant donc le 25 août 1346 au territoire de Ponthieu, cette première limite entre ses états d'outremer et les états de l'usurpateur de ses droits, Édouard saisit avec vivacité sa bannière; et l'enfonçant dans le sol, « prenons ici place de terre, dit-il, car je n'irai » plus avant, si aurai vû nos ennemis, et bien y » que je les attende; car, je suis sur le droit et » héritage de ma mère qui lui fut donné en ma- » riage; si le veux défendre et calenger contre » mon adversaire Philippe de Valois (1) ». En même temps ayant gravi une colline dont le pied est baigné par la petite rivière de Maye, il porta au loin ses regards dans la campagne, et passa la nuit entière à faire entourer son camp d'un profond et large retranchement. Les bagages de l'armée furent cachés derrière, défendus qu'ils étaient par la ceinture d'un bois attenant au camp

(1) Vieux mot qui signifie combattre, lutter.

même. Par son ordre, les deux maréchaux puisèrent des renseignemens précis sur la marche des français; et ayant acquis la certitude de leur arrivée au cours de la journée, Édouard fit distribuer des vivres aux troupes et leur ordonna de prendre quelques heures de repos. A la bataille qui se livra, les mêmes dispositions militaires furent gardées par lui. Seulement le roi prit ligne avec sa division sur une colline, pour faire parvenir ses ordres avec plus de sang froid; et même pour intervenir dans la mêlée d'après les exigences de la lutte. Près de lui, fut placée la bannière royale, portant la devise: *Dieu et mon Droit*, avec des paroles d'implacable haine contre Philippe et contre la famille de Philippe. Enfin, quatre pièces d'artillerie furent habilement pointées sur une hauteur, dans la direction probable des milices ennemies (1):

Le même jour, et à son lever, Philippe de Valois assista dans Abbeville avec les seigneurs de l'armée à la célébration de l'office divin; puis,

---

(1) Ce fait est attesté par les plus graves historiens. L'invention de la poudre serait presque contemporaine de cette bataille. Les perfectionnemens de l'artillerie peuvent ne dater que de 1380, année assignée par les auteurs à cette invention; mais évidemment l'usage des pièces de canon était connu avant cette époque.

il se mit en marche sous un temps d'orage qui bientôt se résolut en pluie. Lorsqu'il fut séparé de la ville par deux lieues environ, il envoya les seigneurs de Noyers, de Beaujeu, d'Aubigny, et le Moyne de Bascle sur les traces de l'anglais, pour s'enquérir des forces de son armée et de la position qu'elle occupait. A une lieue de Crécy, les quatre chevaliers revinrent vers le roi et sa nombreuse suite qui avaient fait halte. Dès qu'ils furent parvenus jusqu'au prince en fendant les flots pressés des barons, celui-ci de s'écrier : « Seigneurs, quelles nouvelles ? » Chacun d'eux se regarda et observa un morne silence que les prières du roi ne purent vaincre. Néanmoins, sur son ordre formel, le Moyne de Bascle, cet ornement de la cour de Bohême, et auquel de merveilleux faits d'armes assignaient la plus incontestable réputation d'intelligence et de bravoure, prit la parole. « Sire, dit-il, je parlerai, » puisqu'il vous plait, sous la condition que les » autres chevaliers, mes compagnons, corrigeront ce que mon jugement aura d'inexact. Nous » avons vu et examiné le covenant des anglais ([1]). » Leurs dispositions de bataille sont celles-ci :

([1]) Covenant, ancien mot significatif de camp.

« L'armée a été partagée en trois corps, dans
» un ordre méthodique et parfait ; sa contenance
» n'indique aucunement des projets de fuite,
» mais la ferme volonté de vous attendre. Si
» mes conseils sont réfléchis, et sous la réserve
» de me ranger à un avis meilleur qui serait ou-
» vert, je proposerai de faire arrêter ici vos pre-
» mières lignes, pour que les dernières eussent
» le temps de les rejoindre. Car, avant que toutes
» vos troupes pussent être rangées en bataille,
» il serait tard. D'ailleurs, vos gens de guerre,
» fatigués de cette marche à travers des chemins
» crevassés par la pluie, et privés qu'ils sont pour
» se changer de leur bagage, peuvent-ils se me-
» surer, à chances égales, avec des ennemis re-
» posés par la nuit et fraîchement réparés par
» des provisions de toute espèce ? Demain vous
» pourrez aviser à la plus habile manière d'or-
» donner vos batailles, de quel côté l'ost de l'anglais
» est le moins défendu, et par où il conviendra
» de l'attaquer. La nuit ne peut qu'apporter con-
» seil. Au lever du jour, vous livreriez le combat ;
» car on tromperait Votre Altesse, en lui per-
» suadant qu'Édouard ne l'attendra pas ! »

Ce parti fut hautement approuvé et adopté par le roi. Philippe intima sur le champ l'ordre à

St.-Venant et à Jean de Clermont de faire exécuter en tous points et par tous l'avis ouvert par le Moyne de Bascle. Les deux maréchaux de se transporter rapidement, l'un au-devant des milices, et l'autre sur leurs derrières, en criant aux porteurs des innombrables enseignes : « *Arrêtez bannières de par le roi, au nom de Dieu, et de Monseigneur Saint-Denis!* » A cette défense, les premières lignes s'arrêtèrent; mais les autres qui les suivaient déclarèrent ne vouloir céder en rien le poste du danger aux lignes les plus avancées; leurs bannerets chevauchèrent toujours en avant; et les milices qui ouvraient la route, se voyant de la sorte atteintes, soit par l'impulsion imprimée à leurs masses, soit par une orgueilleuse témérité, s'avancèrent davantage. Envain le roi, et envain ses généraux voulurent ralentir ces impatiences. L'armée était encombrée de seigneurs, et chacun d'eux se montrait jaloux d'étaler l'éclat de ses bannières comme le nombre de ses chevaliers. Les emportements d'une parade vaniteuse prévalurent donc sur les défenses réitérées des maréchaux et sur la voix inutilement retentissante du chef de la France. Les bourgeois des villes et les paysans des campagnes voisines se mirent aussi en marche, munis

grotesquement d'armes de toute espèce. Éloignée qu'elle était encore de l'ennemi par plusieurs lieues, cette multitude agita tout à coup ses lances en poussant à la fois contre l'anglais le cri électrique : *A la mort!* De cet esprit public mal dirigé et de ces vaniteries militaires des seigneurs sortit l'inexorable nécessité pour Philippe d'engager un combat contre une armée fraîche, approvisionnée, retranchée et savamment rangée en ligne, avec des troupes humectées par l'orage, fatiguées de leur course, restées à jeûn, et dont un pêle-mêle effroyable devenait le seul ordre de bataille.

Dans ce parti extrême imposé à son courage par les mœurs du siècle, le roi de France fit les dispositions suivantes : Trois divisions de ses troupes furent formées. Quinze mille archers génois, dispendieusement soldés, composant le premier corps, étaient dirigés par Charles Grimaldi et Antoine Doria. C'était, là, son infanterie, le nerf de son armée. Le deuxième corps, comprenant la cavalerie et les gendarmes, obéissait aux ordres du duc d'Alençon, frère du roi et guerrier d'une impétueuse valeur. Ce prince avait opiniâtrément insisté pour que le combat fût engagé sur le champ; cette division suivait

immédiatement celle des quinze mille archers. Enfin, sous le commandement du roi, des maréchaux de St.-Venant et de Jean de Clermont s'avançait le troisième corps. Autour de la bannière royale s'étaient groupés l'élite de la noblesse et le comte de Hainaut, devenu le fidèle allié de Philippe. Dans ces trois divisions principales, les grands vassaux avaient tour-à-tour confondu enseignes et milices. A quatre heures après midi, il fut ordonné par le roi que les archers génois ouvrissent le combat. Ces auxiliaires s'avancèrent; mais exténués de lassitude et de besoin, ils lancèrent leurs traits avec peu de vigueur; les flèches venaient tomber sans force aux pieds de l'ennemi. Tout aussitôt, les archers d'Édouard par un jet aussi sûr que rapide accrurent encore leur réputation meurtrière. Avec elle, chaque flèche portait la mort. Victimes de ces représailles, les génois furent stupéfaits, s'ébranlèrent, et enfin lâchèrent pied. A cette fuite qui jeta le désordre dans l'armée, le duc d'Alençon se précipita indigné, et prescrivit aux siens de passer au fil de l'épée toute cette ribaudaille. Il fut exécuté cet ordre. Mais qu'arriva-t-il ? pendant que le français avait raison de ces mercenaires, l'ennemi continuait à le cribler de traits. Déjà un premier avan-

tage appartenait à Édouard. Cependant la discipline ayant été rétablie par le débarras de ces fuyards, une chaude action s'engagea entre les troupes du duc d'Alençon et celles du prince de Galles. Tant que le duc combattit, la valeur française prévalut, au point que le comte de Warwich vint supplier son roi d'envoyer vite un puissant renfort. Mais ce prince du sang ayant été tué, le désespoir gagna la cavalerie restée sans chef. Un second avantage était encore conquis par l'anglais. Édouard, du haut de la position qu'il s'était choisie, épiait et saisit cette occasion décisive. Par ses instructions, les quatre pièces de canon, qui couronnaient une éminence, vomirent sur des troupes hésitantes le feu et la mort. Dès ce moment, le destin de la journée fut fixé. Alors que ne vit-on pas? un vieillard aveugle, et portant moins encore les insignes que l'empreinte sacrée de la majesté royale, s'avança : c'était Jean roi de Bohême. Il demanda où était le roi d'Allemagne, son fils : on ne put répondre à cette question. Puis, il demanda où étaient le Moyne de Bascle et un autre de ses capitaines qu'il aimait. Là, répondirent les deux fidèles serviteurs ! eux, ils n'avaient point abandonné leur maître. Tout aussitôt, ce prince voulut prouver son beau dévoûment à la France.

Il prescrivit aux deux chevaliers d'attacher par des courroies à leurs deux chevaux le coursier que tout aveugle il conduisait; et avec eux, il se précipita dans les rangs épais de l'ennemi. Néanmoins averti de la mort de son frère et de la défaite de la cavalerie, Philippe accourut avec son corps d'armée pour disputer un succès par malheur trop certain déjà. De bannière en bannière, il essaya de porter cet amour de la France qui l'embrasait. Tombé d'un cheval blessé à mort, il s'élança sur un cheval nouveau. Ce coursier fut abattu encore; il monta sur un des coursiers du comte de Hainaut. Un désastre succédant à un désastre, quels efforts désespérés ne fit-il pas? Mais le jour se fermait; et le spectacle de sa valeur, admirée de l'anglais lui-même, resta sans influence sur une armée consternée. En se jetant dans des périls renaissans, il allait périr le roi de France, lorsque Jean de Hainaut attaché à ses pas changea la direction de son coursier et parvint à l'arracher de cette vaste plaine de deuil. Un long silence se fit alors. L'ennemi, en n'entendant ni bruit d'armes ni cris de ralliement, put croire enfin à sa victoire dont il doutait encore. Le lendemain, les morts furent dépouillés par l'avidité du soldat. Dans un lit de sang gisait le roi de Bohême. A ses côtés,

gisaient aussi le serviteur dont le nom n'est pas connu et le vaillant Moyne de Bascle [1]. La monarchie française perdit ce jour-là le duc d'Alençon, le comte de Flandre, le comte de Blois, le duc de Lorraine, le comte d'Auxerre, le comte de St.-Pol, et tant d'autres illustres soutiens. Mais Édouard ternit ses enseignes par une deshonorante perfidie. Dans les bois de Crécy erraient les nombreux soldats de Philippe, poursuivis par la faim, et qu'y retenait l'espoir de quelques alimens. Le prince anglais fit pendant la nuit allumer des feux sur les hauteurs, au sommet des quelles furent fixées les bannières françaises conquises la veille même. Les infortunés s'y rendirent en foule, trompés par les couleurs de la patrie ; et là, ses archers, postés en lieu sûr, abattirent à coups de flèches des ennemis restés sans armes. Ce fut un lent mais horrible carnage. Enfin, plus que le désastre de Crécy, ce nouveau genre d'extermination agrandit les blessures de la France. Du reste, l'éclat de la journée militaire appartint tout entier au prince de Galles, qui, le genou fixé

---

[1] L'honneur de descendre du Moyne de Bascle est disputé par plusieurs nobles familles. On s'accorde à regarder Bâle comme le lieu de naissance de ce chevalier.

sur le champ de bataille, en renvoya l'honneur à Dieu seul. Parmi les objets précieux trouvés, on rapporta sous sa tente la devise du roi de Bohême : *Ich Dien*, *Je sers*, et sa bannière, où étaient brodées en or des plumes d'autruche. Ces dépouilles du royal vieillard, le jeune duc les revendiqua comme son unique part de butin : la devise pour ses armes, et les plumes pour cimier à son écu. Delà, l'usage en Angleterre de parer de plumes d'autruche le berceau des princes de Galles.

Vers minuit, des piaffemens de chevaux se firent entendre sous les murs du château de la Broye; et, à la partie extérieure du pont-levis sonna une trompette. Le seigneur réveillé quitta son donjon ordinairement silencieux et gravit une des tours. Delà, il demanda tout haut : « *Qui est là qui heurte à cette heure ?* alors, parvint à lui une voix presque éteinte par les gémissemens et qui répondit : « Ouvrez, ouvrez châtelain, c'est l'infortuné » roi de France (1)! » Le maître du fort tressaillit en

(1) Ces paroles sont attribuées à Philippe par les chroniqueurs, et surtout par Froissart. La version opposée, *c'est la fortune de la France*, a été adoptée par M. de Chateaubriant dans ses belles Études sur l'histoire de France. Du reste l'une me paraît aussi probable que l'autre. J'ai emprunté l'opinion de M. de Chateaubriant en traçant le portrait

reconnaissant Philippe et les six chevaliers lui servant d'escorte. Tout aussitôt, les ponts ayant été abaissés, le monarque fut introduit, les appartemens furent préparés, et le souper servi. Plus la chûte était profonde, plus furent touchantes les formes de respect envers le prince. Celui-ci après avoir accepté quelques rafraîchissemens, s'éloigna pendant la nuit du château pour se rendre dans Amiens, ville fortifiée. Il pressa vivement la main du châtelain; au jour de leur malheur, c'est la reconnaissance des rois.

Édouard était resté maître du champ de bataille de Crécy. Là, ses embarras commencèrent. Vainqueur, devait-il marcher sur Paris et se faire couronner roi dans cette capitale de la France? Au contraire, fallait-il s'emparer d'une cité importante, séparée de ses états par la mer seulement, et garder de la sorte une tête de pont pour envahir le royaume, à son gré, et selon les besoins de sa politique? Il faut le dire : ce prince, qui se proclamait roi de France, qui appelait les Français ses sujets, ne se méprit pas sur l'impopularité de ses

---

de Philippe de Valois page 30; ici, j'ai cru devoir m'emparer de la réponse que Froissart prête à ce prince.

succès. De Paris sans remparts, resté sans garnison, jeté dans tout l'étonnement d'un vaste désastre, il n'osa pas même faire approcher ses anglais; mais à marches forcées il les poussa sur Calais. A vrai dire, la situation, le port, les richesses de cette cité excitaient dès longtemps la convoitise de ces insulaires. En présence d'une place défendue par la valeur française, leur chef ne se dissimula point l'impossibilité de l'emporter d'assaut et les nécessaires lenteurs d'un siége. Aussi, comme rivale de la ville assiégée, fit-il bâtir une autre ville, percer des rues, et établir des marchés publics. A ces sérieuses menaces s'égalèrent l'habileté du gouverneur et l'énergie des habitants. Assauts meurtriers, projectiles incendiaires, interruption de commerce, absence de tout secours, et l'horrible faim sous ses horribles faces, ils souffrirent tout. Au bruit de cette magnifique défense, Philippe accourut pour sauver cette cité. Il avait réuni une armée de cent mille hommes. Mais qu'elle fut poignante sa douleur? Dès son arrivée, Édouard choisit pour campement à ses troupes des points fortifiés et inaccessibles à une attaque. Des engagements partiels n'ayant pu l'amener à une bataille générale, le prince français envoya un défi à son adversaire. Il offrait, lui, de terminer par une lutte

personnelle ce grand duel des deux peuples. Du reste, c'était là un des types des mœurs chevaleresques qui régnaient à cette époque. Mais la proposition d'un combat singulier fut rejetée. Alors ce roi malheureux s'éloigna des murs d'une ville qu'il ne pouvait délivrer et qu'il ne voulait point voir se rendre. Après une année d'inflexible blocus, Calais ouvrit ses portes, et six de ses principaux habitans expièrent par un dévouement tout antique la beauté de sa résistance. Jean de Vienne avait défendu la ville, et pour l'arracher à une extermination, Eustache de St.-Pierre s'était le premier dévoué.

Pendant que l'armée britannique campait sous ses remparts, un événement important s'accomplissait en Angleterre. Aux instigations de la cour de France, l'Écosse avait de nouveau déclaré la guerre à Édouard; et sous les ordres de David, cinquante mille hommes pénétrèrent dans l'intérieur de ce royaume. A cette invasion, villes, forteresses, ports, tout était ouvert; car l'Angleterre forte et guerrière s'était rendue presque entière sous les murs de Calais. Mais Philippe de Hainaut régentait l'état. Sur le champ, elle fit des enrôlements, de ces recrues forma une armée, en devint le général, et marcha droit à l'ennemi. Son armée

fut divisée en quatre corps. Le premier obéissait aux ordres de l'évêque de Durham et du sire de Percy; le second était commandé par l'archevêque d'York et le sire de Neuville; le troisième suivait les bannières de l'évêque de Lincolle et du sire de Montbray; enfin, le quatrième s'avançait, ayant à sa tête l'archevêque de Canterbury et messire Édouard de Bailleul. L'effectif des troupes s'élevait au nombre de trente mille. La reine, dans un discours énergique, leur exposa l'absence d'Édouard, les dangers de l'empire, et l'immortel honneur réservé à leur courage. La bataille s'engagea à la croix de Néville. Longtemps les efforts rivaux se balancèrent; puis, les milices ennemies fléchirent, leur centre fut rompu, et le roi d'Écosse lui-même fut fait prisonnier avec le lord Douglas, le comte de Sutherland, et les plus illustres seigneurs du royaume. Cependant, l'écuyer Jean Copelant qui s'était emparé du roi s'obstina à ne point remettre son captif même au pouvoir de la reine. Aux ordres réitérés de la régente il opposa d'insurmontables refus, et cette résistance n'est pas un des traits les moins distinctifs de la physionomie de ce siècle. Appelé auprès d'Édouard qui assiégeait encore Calais, Jean Copelant, ayant ployé le genou, lui dit, que, si la prise du roi d'Écosse lui était dûe,

ce fait d'armes ne devait exciter contre lui ni envie ni haine; car il dépendait de Dieu, alors que c'était écrit, d'envoyer son appui et ses faveurs aussi bien à un pauvre écuyer qu'à un grand seigneur; et que, s'il avait résisté à remettre son prisonnier entre les mains de la reine, *c'est*, ajouta-t-il, *que je tiens de vous, et mon serment ai de vous et non de li, fors tout a point.* Du reste, le type de l'héroïsme guerrier dans les femmes marqua d'un caractère particulier le XIVe siècle. En Bretagne, la belle duchesse de Mountfort, alors que le duc fut renfermé quatre années par l'ordre de Philippe dans la tour du Louvre, releva l'espoir de son parti, défendit Hennebon avec une infatigable activité, passa en Angleterre, revint dans sa patrie, et soutint à la fois la guerre contre Charles de Blois et contre la France. Dépourvue de l'admirable beauté de sa rivale, mais femme de tête et de courage aussi, Jeanne-la-Boiteuse fit passer au cœur de son mari les qualités de grand homme qui l'animaient, dirigea la fortune du comte un moment prisonnier d'Édouard. A son retour, Charles de Blois revêtit une autre attitude, parla un langage entraînant, conçut des plans élevés, réalisa de grandes choses. Infatigable et habile, il surmonta beaucoup d'obstacles et fit face à de nombreuses

nécessités. Avec Bertrand Du Guesclin, il prit Nantes; avec Bertrand Du Guesclin, il parvint à délivrer Rennes d'un formidable siége; il battit partout l'armée anglaise, et mourut en héros à la bataille d'Auray. Qu'on le remarque bien! le règne du génie de ce sexe, Alix de Salisbury le commence, Philippe de Hainaut le continue, la duchesse de Mountfort et Jeanne de Blois l'achèvent. Quelle époque que cette époque! Ici, les plus diverses fortunes et les plus éprouvés courages; là, tous les écueils et toutes les vertus. A vrai dire, c'était le siècle des belles femmes et le siècle des héroïnes!

La première mesure d'Édouard contre Calais fut l'expulsion de tous ses habitans. Coupable d'une magnifique résistance, cette cité vit ceux de ses enfans qu'avait épargnés le fer, exilés de leurs hôtels, de leurs biens, des siéges de leur industrie, et de la terre de leur affection. Par l'ordre de l'ennemi, les armes des bourgeois furent apportées par eux et mises en faisceau sur la place publique. Puis hommes et vieillards, femmes et enfans traversèrent en deuil le camp d'Édouard, tendant toujours leurs mains vers ce ciel d'adoption. Les uns ne purent survivre à un sort plus implacable que la mort même; les autres se réfugièrent à St.-Omer, opulents hier, et le lendemain implorant

un denier de la pitié publique. A trois hommes seulement échut l'autorisation d'habiter encore la ville. Est-ce à Eustache de St.-Pierre, ce grand et austère citoyen, le chef des six intrépides notables que réclama la colère du vainqueur, nus, sans chaussure, la hart au col, et les clefs de la ville à la main (1)? Non. Est-ce à Jean de Vienne, ce gouverneur de Calais, guerrier éminent, général aussi valeureux qu'incorruptible? Moins encore; mais à un prêtre, mais à deux hommes fort avancés en âge, pour que tous les trois, en fournissant des états précis sur les revenus de chaque famille, livrassent au conquérant les moyens de s'approprier ces richesses diverses. Quant à Eustache de St.-Pierre, l'exil de ses concitoyens lui fut commun, et Jean de Vienne expia dans la tour de Londres sa probité militaire. Enfin, le 3 août 1347, Édouard entra dans la cité déserte. Les plus beaux hôtels furent offerts par lui à ses capitaines; les maisons, les établissements de commerce, et les fabriques de l'industrie furent distribués à plus de trois cents familles anglaises; six hommes, les plus éclairés de la Grande-Bretagne, furent installés à Calais

(1) Hart: vieux mot qui signifie corde.

pour polir les mœurs publiques. Ainsi, un peuple nouveau circula bientôt dans ses murs. La politique du roi s'étendit plus avant. Comprenant, d'une part, que, s'il ne faisait point de sa conquête l'entrepôt de l'Europe, cette ville séparée violemment de son ancienne métropole resterait sans germes de vie, il obligea ses sujets à y transporter des laines, des cuirs, de l'étain et du plomb, produits britanniques vivement recherchés par l'étranger; et de l'autre, il la dota de priviléges, de franchises, et d'immunités de toute nature, pour y attirer soit les capitaux soit les familles pauvres du royaume. L'issue ne justifia que trop ses combinaisons. Les nationaux arrivèrent en foule, et dans son sein s'établirent de nombreux, de riches comptoirs. En effet, Calais releva pendant deux cents ans environ des rois d'Angleterre, et le brillant génie de François de Guise put seul en 1558 le restituer à la domination française [1].

La politique d'Édouard, en dépéçant la ville vaincue, tendait à la rendre définitivement sienne. Dès avant la soumission de cette place, les efforts

---

[1] La ville fut reprise sur l'anglais par François de Guise, sous le règne de Henri II. Cette conquête si difficile, car la place était réputée inexpugnable, fut réalisée par l'habileté et le courage de ce général.

du Saint-Siége pour rétablir la paix entre les deux princes étaient restés sans fruit. Calais ayant été perdu pour la France, leur activité redoubla, et cette évangélique persévérance prévalut enfin. Décorée du nom de trève, une suspension d'armes fut conclue pour un délai de dix mois. Puis, des conférences plusieurs fois reprises portèrent ce temps si court à une durée de trois années. Même pendant cette trève, un spectacle encore inconnu tenait l'Europe attentive. Le duc de Mountfort étant mort, la duchesse sa femme avait succédé à ses périlleuses prétentions soit dans la direction des affaires soit dans la conduite de son armée; et Jeanne-la-Boiteuse se proclamant, comme sa rivale, duchesse de Bretagne, remplaçait dans les négociations aussi bien que dans les camps le comté de Blois, prisonnier à Londres (1). C'était *la guerre des deux Duchesses*; et les hostilités se poursuivaient entre elles avec des chances diverses, peut-être, mais avec un acharnement égal et une égale habileté. Néanmoins à tant de malheurs quels moyens réparateurs opposait le roi de France? il

(1) Ce prince, pendant qu'il assiégeait la Roche-Derien, fut pris en 1347 par Garnier de Cadoudal et d'autres bretons faisant partie de son escorte.

faut le dire : une seule fois au cours de son règne une mesure de haute pitié et une conception vraiment habile germèrent dans sa tête. Autant Édouard avait été impitoyable envers la population de Calais, autant Philippe pour la consoler voulut épuiser sa royale commisération. Une ordonnance du mois d'août 1347 consacra les divers revenus de sa maison à l'adoucissement du sort des proscrits. Au cours de la même année, une autre ordonnance du 8 septembre déclara que la collation des différens offices, qui s'ouvriraient par décès ou autrement, leur écherrait à titre d'allégeance. A la teneur de ce prescrit fut attribuée une extension tellement exagérée, que le même prince fût réduit à en préciser les limites. Aussi, par un édit rendu deux ans après, il se hâta d'exclure les prétentions des exilés à occuper tous les siéges qui vaqueraient au parlement par ces mots seuls : *Que lesdits offices devaient être baillés pour mérites et suffisances, et non point pour récompense de pertes.* En effet, là, s'arrêtaient ses actes de rémunération, sous peine de profaner par des investitures illétrées la justice dans ses sources. Un bien autre projet occupait le roi. La cour de France ne pouvait subir même la pensée de la perte de Calais. Loin de s'éteindre, ou peut-être de s'attiédir, les

regrets de cette paternité politique rompue se ravivaient chaque jour. Il fallait surprendre par la ruse ce qu'avait enlevé la force, et pour s'emparer de cette ville un complot fut formé. En quittant Calais pour se rendre en Angleterre, Édouard avait laissé cette place sous le commandement d'Aimery de Pavie, guerrier élevé par lui, dont les talens militaires incontestés justifiaient la promotion à ce poste de confiance. Cet italien passait, du reste, pour un homme fort avide. De son côté, Philippe avait gardé en Gascogne, dans la ligne de Calais, de nombreuses troupes disséminées sur plusieurs points, en telle sorte que leur isolement n'inspirât aucun soupçon, et qu'à un signal donné leur réunion sous les ordres d'un chef s'effectuât en peu de temps. Ces milices obéissaient toutes à Geoffroy de Charny, guerrier de cœur et entreprenant. Le chef français comprit tout d'abord le parti à tirer d'un pareil lieutenant d'Édouard; car, placé en dehors des intérêts anglais par son origine, et par sa cupidité capable de plus d'une bassesse, cet italien ne devait point résister à des propositions d'argent. Une somme de vingt mille écus, prix de la livraison de cette place, lui ayant été offerte fut acceptée; la nuit de l'entrée des français dans la ville fut fixée du 31 décembre au 1er janvier; l'argent convenu pré-

paré ; la réunion des troupes sous Calais mystérieusement ordonnée ; enfin les deux généraux scellèrent par le serment un tel pacte. Mais le projet d'Aimery fut révélé par son secrétaire au roi d'Angleterre. Celui-ci de mander le gouverneur à Westminster, et de lui intimer, sous peine de mort, l'ordre de poursuivre ses menées avec l'ennemi, d'introduire ses gens de guerre dans le château, pendant que lui Édouard, le prince de Galles, et Gautier de Mauny débarqués à l'insçu de tous avec mille hommes dans la ville, s'empareraient des français enfermés dans le château ; et puis, iraient combattre le restant des troupes qui s'apprêteraient à entrer. Ce plan habile, qui divisait les forces de Charny, fut exécuté ponctuellement. Qu'en advint-il ? une lutte meurtrière, où fidèle aux conditions de son caractère, le chef français, se voyant trahi, harangua ses compagnons, et dirigea leur intrépidité contre les embûches de l'Anglais. Cependant leur désespoir rendait l'issue de la lutte incertaine. Eustache de Ribaumont surtout en retardait la décision par de merveilleux faits d'armes, lorsqu'une voix s'éleva des rangs britanniqués : « A moi, Ribaumont ! » c'était celle d'Édouard, du roi lui-même, qui resté inconnu sous l'armure d'un simple soldat, provoquait en champ clos le chevalier français.

Ribaumont releva le défi.

Et alors, sous les yeux des deux petites armées, une héroique lutte s'engagea entre les deux champions. Une première fois, Édouard fut renversé par son terrible adversaire et ne parvint à se relever que par le secours de Mauny. De nouveau, il s'avança contre son antagoniste et de nouveau fut terrassé par lui. Irrités l'un et l'autre par leurs efforts contraires, la joute se produisit plus menaçante. Les armes volaient en éclats, les armures pendaient déchirées, lorsque Ribaumont, ayant porté les yeux au tour de lui, s'aperçut que, des siens, il restait seul aux prises avec l'ennemi devant une armée! Peiné de son isolement, il ne put que s'écrier: « Seigneur chevalier, je me rends à vous! » l'éclat de ce succès remplit le cœur d'Édouard d'une orgueilleuse joie. Tout aussitôt, il se fit reconnaître pour le roi. Par son ordre, des tables furent dressées; les officiers ennemis y furent conviés et se retirèrent au second mets par respect pour la majesté du prince. Puis, Édouard se rendit dans leurs appartemens. Des éloges payés à leur bravoure, il passa à de spirituelles railleries envers Geoffroy de Charny qui avait voulu, disait-il, n'acheter que vingt mille écus ce qui avait coûté bien plus cher au roi d'Angleterre. Charny,

ses armes brisées, et le visage souillé de sang, restait silencieux. Mais les mouvemens de ses traits, mais l'action de son geste maudissaient au défaut de sa voix une trahison, et annonçaient une épouvantable vengeance. Le prince se plut surtout à environner Eustache d'empressemens flatteurs et de caresses exquises. Recourant envers ce guerrier aux coquetteries d'une familière amitié, il détacha de sa tête un filet de perles fines qui en faisait l'ornement; et le posant avec ses mains sur la tête de son valeureux champion, « Messire Eu-
» stache, je vous donne ce chapelet pour le mieux
» combattant de toute la journée de ceux de dedans
» et de dehors, et vous prie que vous le portez cette
» année pour l'amour de moi. Je sais bien que vous
» êtes gai et amoureux, et que volontiers vous
» vous trouvez entre Dames et Damoiselles : si dites
» partout là où vous irez que je le vous ai donné.
» Et parmi tant, vous êtes mon prisonnier; je vous
» quitte votre prison; et vous pouvez partir demain
» s'il vous plaît ». Le bruit de ce grand effort et de sa désastreuse issue parvint à la cour de Philippe. Aux instincts d'une joie mal contenue firent place les impressions d'une pesante tristesse. Néanmoins, où le danger d'une rupture surgissait, dut se taire la voix de la nationalité. Par ordre du roi de France, toute participation de son cabinet à cette agression

fut hautement désavouée ; Charny et ses compagnons furent accusés d'avoir agi en haine des intérêts de leur prince et déclarés fauteurs de troubles. Sans autre garantie que leur invraisemblance même, ces raisons ne pouvaient satisfaire l'Angleterre ; mais Édouard répéta en être fort content, par l'impossibilité financière d'armer qu'il éprouvait sans doute au même degré que Philippe.

Cette feinte modération tendait à voiler un double but. Insatiable de gloire autant que de conquêtes, le roi sentit qu'il fallait, d'un côté, donner le change à ses peuples sur cette avidité de renom, et, de l'autre, pour ajouter des territoires à Calais, attendre les embarras d'un nouveau règne. Pour l'exécution de la première partie de ce plan, une occasion s'offrit bientôt. Des marchands anglais présentèrent un placet au prince contenant de nombreux griefs contre les marins espagnols. D'après leurs plaintes, les corsaires de cette nation infestaient les côtes de l'Angleterre, enlevaient à main armée les cargaisons, et leur occasionnaient d'irréparables dommages. C'était ce qu'attendait le roi. Sur le champ, réalisant ses tendances guerrières tout en les colorant de l'intérêt public, il réunit tous les vaisseaux en état de tenir la mer, et prit lui-même le commandement de cette ex-

pédition. Ces nouveaux ennemis, à vrai dire, n'étaient que des corsaires, mais il fallait du bruit à Édouard. Après avoir embarqué avec lui le prince de Galles, lord Chandos, et d'autres seigneurs de sa cour, il courut au-devant des nefs espagnoles. Les forces des corsaires ne tardèrent point à s'approcher, représentées par quarante gros navires. En ce moment, le roi était sur le tillac du vaisseau royal, vêtu d'une casaque noire, et la tête parée d'un chapelet de bièvre, écoutant la musique de ses ménestrels à laquelle se mariaient les paroles d'une romance nouvelle rapportée d'Italie par Chandos et que ce vaillant guerrier chantait lui-même. Tout-à-coup par ordre du prince, à ces divertissemens succéda le bruit des trompettes qui sonnèrent le combat. Édouard voulut marcher le premier à l'abordage. Après une lutte opiniâtre, longtemps douteuse, et sanglante, la victoire resta au pavillon britannique. Du haut des collines baignées par la Tamise et à travers un jour pur, une foule innombrable suivait avec anxiété les faces changeantes de la bataille. Le soir même, la reine et sa cour en apprirent l'issue; et le reste de la nuit s'écoula pour les chevaliers comme pour les dames en intarissables entretiens sur la guerre et sur l'amour. Quant à Édouard,

il parut attacher trop de prix à cette défaite de pirates; car, pour en perpétuer la mémoire, une monnaie d'or fut frappée, représentant le roi sur un vaisseau, le sabre à la main.

Ce fait d'armes moins glorieux peut-être que singulier précéda l'invasion de la peste en Europe. Importée d'Asie, ses ravages furent aussi rapides que meurtriers. Le deuil de la France s'accrut des désastres de ce fléau, qui se répandit en Angleterre avec une violence au moins égale. D'après les documens historiques de l'époque, cette épidémie dura deux années et moissonna un tiers des populations. Sous ces coups répétés, surgit une secte nouvelle dite les Flagellans. Du fond de l'Allemagne selon Froissart, de la Zélande et de la Hollande au récit de Robert d'Avesbury sortirent des compagnies de pénitens. En l'état le plus complet de nudité, elles parcouraient les églises et les autres points de réunion publique. Elles portaient des chapeaux marqués sur le devant et sur le derrière par une croix rouge. Les membres de ces sociétés se frappaient les épaules et le dos avec des verges et des fléaux en fer pour déchirer et ensanglanter en forme d'expiation ces parties de leur corps, et entonnaient des cantiques sur la nativité et la passion de notre Seigneur. D'après

les statuts de l'association, ils ne pouvaient séjourner plus d'une nuit dans une ville; et la pénitence publique qu'ils s'imposaient devait durer trente-trois jours et demi, chiffre de jours égal au nombre d'années que le Christ avait passées sur la terre. Comme il arrive, alors que les douleurs publiques ne savent où se prendre, on cria au sortilège. Le peuple était accablé de taxes, poursuivi par la disette, expirant sous la peste, et les Juifs étaient riches! Un préjugé grossier les accusa d'avoir empoisonné les eaux. Puis, existait sur les Israélites une vieille prédiction plus que centenaire annonçant que, lorsqu'il viendrait au monde une espèce de gens qui porteraient des fléaux de fer, ils seraient tous détruits. Sur le champ, ils furent brûlés en masse, et leurs biens confisqués échurent aux seigneurs. En un mot, n'échappèrent à cette indignation plus avide encore que féroce que ceux qui se réfugièrent en toute hâte sur les terres relevant de la puissance papale. Ainsi, le trône de Saint-Pierre devint pour eux un inviolable asyle.

Cependant Édouard, tout convaincu qu'il avait été de la trahison d'Aimery, résista à la pénible pensée de deshonorer un de ses lieutenans. Dans les calculs de sa politique, le récent service de cet

officier absolvait sa félonie ; et d'ailleurs, ce n'était plus qu'en se perdant pour les intérêts anglais qu'Aimery pouvait sauver son renom. Enfin, pour augmenter ses possessions près de Calais, il aimait à compter sur la reconnaissance de son courage. Il lui rendit donc pour quelques mois le gouvernement de cette place. Pendant ce temps que faisait Geoffroy de Charny ? transporté sur un navire en Angleterre, il gémissait prisonnier à Londres. Là, il avait retrouvé Jean de Vienne prisonnier aussi ; et l'un et l'autre s'étaient présentés devant le connétable d'Eu, prisonnier encore. Mais soit déférence d'Édouard pour la haute dignité de connétable soit entraînement du prince pour les manières brillantes de son captif et ses succès à la cour, Londres semblait moins la prison que le théâtre des exploits galants du comte. Geoffroy de Charny s'en aperçut. Et pour l'accomplissement d'une vengeance qu'il chérissait, il ne se confia plus qu'à lui-même. Toutefois, il fallait acquitter sa rançon ; et le prince anglais paraissait résolu à lui vendre la liberté au taux des dangers qu'il lui avait fait courir. Le chef français n'hésita point. En réunissant l'argent de ses amis, la valeur monnayée de ses biens aliénés et les secrètes libéralités de Philippe, il parvint à se

procurer le prix de sa rançon et de celle des principaux chevaliers. Avec eux, il débarqua à Boulogne. Tout aussitôt le roi de France déclara lui confier le gouvernement de St.-Omer, dont ayant sa captivité il avait été revêtu. Rendu au sol français, Geoffroy de Charny fut instruit qu'Aimery avait été remplacé dans le gouvernement de Calais, et qu'au sein du château de Frétin, dotation d'Édouard III, il goûtait les ravissans plaisirs du repos, de la table, et de la volupté. Sans retard, il réunit en secret ses officiers les plus dévoués, leur annonça son projet, et se dirigea avec une vaillante escorte vers la résidence de cet italien, située sur les marches de Calais même. Dès le matin, les troupes investirent par son ordre le château. Aimery vivait, là, d'un repos aussi exempt de soucis qu'au milieu des murs de la ville où il avait commandé. Nul fossé, aucun pont ne protégeaient sa riante habitation.. Oublieux d'un passé gros de représailles, il n'avait pas même pris des gardes à son service. Toutefois, réveillés par le bruit des armes, ses domestiques coururent vers le lit de leur maître. Celui-ci de se lever. Mais sa cour avait été déjà envahie par des gens de guerre, et une résistance devenait impuissante. Ce traitre fut saisi, conduit à St.-Omer, traîné sur la place publique; et là,

sous les yeux des chevaliers, des notables et du peuple assemblés, il reçut le châtiment gardé aux félons : il fut écartelé.

A un court intervalle de tems, un fait immense s'accomplit en France par la mort de Philippe de Valois. Quelques mois avant, ce prince avait scellé un acte d'insigne modération. En effet, moins pénétré de remords pour les malheurs de sa patrie que désireux de la revoir, Geoffroy d'Harcourt était venu se jeter à ses pieds, portant au col une espèce d'écharpe en guise de corde. Les larmes, le deuil, la tenue du repentant ne témoignaient que trop de la justice qu'il s'était faite à lui-même, en s'apprêtant à subir pour son crime le supplice des traîtres : le monarque pardonna. Cependant pressentant sa fin, ce roi dont la vie politique tout entière avait protesté contre le surnom de *fortuné* obtenu lors de son avénement, voulut voir son fils, son petit-fils, pour léguer à Jean d'utiles et derniers conseils. Sa voix conseilla au prince, son héritier, d'éviter la guerre avec l'anglais tant que le souffrirait l'honneur de sa couronne, et surtout de ne point surcharger ses peuples d'impôts. Le 22 août 1350, date de sa mort, Jean entrait dans sa quarantième année. A cet entretien avait assisté Charles, âgé

de 14 ans à peine, depuis surnommé Dauphin, élu après la prise du roi Lieutenant-général, enfin créé en 1358 par les malheurs de son père et pour l'honneur de nos armes Régent du royaume de France (1).

Le 26 septembre 1350, Jean se fit couronner et sacrer dans la cathédrale de Rheims. Le premier acte de sa royale autorité fut l'élargissement des deux fils de Robert d'Artois emprisonnés depuis quinze ans et la restitution de leurs biens confisqués. Le 25 octobre suivant, il rentra dans sa capitale, et de nouvelles fêtes animèrent Paris pendant huit jours encore. Depuis peu de temps, le connétable d'Eu avait revû la France, à la suite d'une stipulation de quatre-vingts mille écus d'or, ou, de la cession de son comté de Guines, arrêtée avec Édouard pour le paiement de sa rançon. Il se hâta de venir faire sa cour au nouveau roi en son hôtel de Nelle. Mais dans le même jour, sur l'heure, il fut par ordre de Jean arrêté par le prévôt des marchands, gardé à vue, amené dans la chambre du prince détenteur d'une pièce importante dont il ne put combattre la sincérité. Alors, sans qu'au-

---

(1) Charles V est le premier fils de roi qui ait porté le nom de Dauphin, par la réunion du Dauphiné à la France.

cune enquête sérieuse fut faite, ou, qu'on prit à tâche de parodier au moins les formes juridiques, un connétable de France eut trois jours après la tête tranchée dans l'hôtel du roi, en présence du duc de Bourbon, du comte d'Armagnac, de Jean de Boulogne comte de Montfort, et d'autres grands dignitaires de l'état. Comment donc expliquer, et la cause, et la promptitude, et les formes illégales d'un tel supplice? Il est vrai que le comte d'Eu s'était placé par son traité avec le roi d'Angleterre dans une alternative, dont un des termes devenait une impossibilité; et l'autre, la ruine de la France. A aucune époque, le prix exigé d'une rançon n'avait été porté à ce taux; et par la difficulté matérielle de l'acquitter, le comté de Guines devenu depuis la prise de Calais le boulevard du royaume passait aux mains de l'anglais. Néanmoins, ce marché ne put amener seul cette fin tragique. Un pacte impie avait été évidemment signé entre le prince anglais et le connétable. La preuve, c'est la pièce décisive qui fut représentée au comte. A de prochains, à d'immenses dangers Jean put opposer des mesures acerbes peut-être, mais qui, dans les conditions de fortune, de crédit et d'alliances de l'accusé, pour devenir efficaces, devaient être rapides.

En montant sur le trône, Jean avait solennisé les cérémonies de son sacre par une création de nouveaux chevaliers. Revêtu de ses habits royaux, il ceignit lui-même l'épée à Charles son fils aîné, à Louis son second fils, à Philippe duc d'Orléans son frère, et au duc de Bourgogne. De jeunes seigneurs, ornemens de la cour, avaient été aussi compris dans cette promotion. Le nouveau monarque ne se borna point là. Devenu par son avénement le rival d'Édouard III, et par esprit de nationalité son irréconciliable ennemi, Jean voulut aussi créer un ordre de chevalerie. Le 6 novembre 1351, il institua donc l'ordre de l'étoile. Le nombre des chevaliers fut d'abord fixé à trois cents. Chaque membre devait porter sur ses vêtemens une étoile d'or, d'argent doré ou ornée de perles. Aux fêtes solennelles, tous devaient se réunir dans une magnifique maison, qui fut fondée à St.-Ouen, et tout au moins, une fois par an. Là, le roi tiendrait cour plénière; et en présence du monarque, chaque chevalier était tenu de raconter les diverses actions honorables ou basses qu'il avait commises pendant l'année. Aux frais du roi, deux ou trois secrétaires étaient chargés d'écrire les nobles aventures, et d'en composer un livre pour en con-

sacrer et transmettre le souvenir. L'honneur d'appartenir à la compagnie ne pouvait être conféré qu'aux chevaliers les plus élevés en noblesse et en courage ; le consentement du roi et de la plus grande partie de l'association était une indispensable condition d'admissibilité. Un serment était prêté par chaque récipiendaire de ne jamais prendre la fuite en bataille au-delà de quatre arpens, et de ne point se rendre prisonnier à l'ennemi. Des secours mutuels à fournir en toute occasion étaient stipulés entre les membres ; et si la pauvreté ou la misère venaient en assiéger quelques-uns, ceux-ci étaient reçus et fêtés jusqu'à leur dernier jour dans la maison royale de l'association. Là, finissaient les prescriptions des statuts. Certes, dans cette institution du XIVe siècle étaient déposées en germe des idées d'honneur militaire et de haute philantropie. A ces réglemens, plus d'un établissement dont l'érection immortalisera son fondateur a emprunté son origine, son esprit, ses ordonnances, et son but. Mais pour fonder, il faut réunir deux choses, la gloire et le génie : conditions d'éclat et de durée qui appartenaient aux œuvres d'Édouard, et qui manquaient à celles de Jean. Cette preuve, le prince français ne tarda point à la fournir. Sur les réclamations de plusieurs seigneurs il étendit le nombre

des chevaliers à cinq cents, puis à un nombre plus grand encore. Par cette conduite inhabile, le roi de France accrut les mécontentemens au lieu de les éteindre. Car, multiplier les distinctions c'était en effacer le signe.

Bien que la trève eut été prorogée pour un an, l'esprit, qui avait présidé à sa confection, était des deux côtés mal compris ou mal observé. Sous son empire, des hostilités partielles se poursuivaient; et deux faits d'une autorité irrécusable l'attestent. Le sire de Beaumanoir, représentant les intérêts de Charles de Blois, ayant résolu de mettre des limites aux excès des gens de guerre, se rendit auprès de Richard Bembro qui commandait dans Ploërmel au nom de la cause anglaise. Par suite de cette négociation, l'entretien des chefs entama la délicate question de la bravoure des deux peuples; et sur les éloges donnés par Beaumanoir aux Bretons, Bembro admirateur non moins exalté de son pays offrit au premier, pour vuider leur querelle, un combat en champ clos de cent cinquante ou de trente anglais contre cent cinquante ou trente bretons. A peine porté le défi fut accepté. Cependant, le jour de la lutte venu, la pensée que la trève pourrait être rompue par ce manquement préoccupa le chef anglais. Celui-ci s'avança vers Beau-

manoir; et sans vouloir, disait-il, reculer devant les conséquences du combat, il lui fit remarquer qu'un engagement de cette nature, contraire au traité signé par les deux rois, ne pouvait être exécuté que de leur consentement exprès. Mais le breton de répondre qu'il était trop tard, et que ses chevaliers et lui ne reviendraient point en leur fort *sans oncque appertise d'armes;* et *surtout sans mener les mains* et *savoir qui avait plus belle amie!* En effet, dans ce siècle, l'image des dames présidait souveraine à la plupart des combats. Force aux anglais de répondre à la charge qui fut sonnée. La lutte devint longue, changeante, et meurtrière. Enfin Bembro fut tué, et sa tête roula séparée du tronc; l'effroi se mit alors dans les rangs anglais. Le sire de Montauban, qui, seul par suite d'une difformité de taille, combattait à cheval, pourfendit à grands coups de lance sept ennemis. Dès ce moment, les autres lâchèrent pied ou se rendirent. C'est ce glorieux trophée qui, sous le nom *du combat des trente*, a pris place dans les annales de la Bretagne. Enfreints comme on le voit par leurs lieutenans, les privilèges de la trève étaient ouvertement violés par les rois d'Angleterre et de France. Ce traité, expression morale de leurs besoins, n'avait de signification que leur lassitude, et son

existence ne les liait l'un et l'autre que dans le cercle de leurs intérêts et par l'éventualité de ses bénéfices. Aussi, Édouard se hâta-t-il d'accomplir un projet caressé depuis longtemps. Sans élever un grief, sans faire parvenir une plainte contre le châtiment du connétable, il voulut avoir par les armes ce que lui ravissait la mort du comte. Cette mission était difficile autant que hardie. Il en confia l'exécution à Aimery, commandant encore de Calais. Comté et ville, tout fut ajouté bientôt à sa riche conquête de Calais même. Envain Jean se plaignit de cette grave atteinte à la nouvelle trève; ses griefs, il les fit parvenir au légat du pape; mais le prince anglais allégua avoir acheté en écus cette possession du seigneur de Beauchamp, gouverneur du comté. Évidemment, la vente invoquée n'était qu'un prétexte; le droit d'appropriation consistait seul dans la force des armes de l'ennemi. Aux réclamations insistantes et répétées du roi de France, Édouard se borna à répondre : Que Philippe de Valois, son père, en essayant de surprendre Calais, lui avait appris *que les trèves étaient marchandes* et *que l'achat d'une place ne les rompait point.*

Cette trève devenait seulement un point d'arrêt pour l'ambition d'Édouard; et révoquer en doute

ses desseins hostiles ne fut plus permis, lorsqu'à la face de l'Europe il aliéna le duché de la Guienne, transformé plus tard en principauté d'Aquitaine, et en investit le prince Noir. Rien de ce qui peut répandre de l'éclat sur une cour nouvelle ne fut du reste omis. Bordeaux fut déclarée capitale du prince royal, une brillante noblesse anima son palais, un conseil de gouvernement fut formé, et une armée constitua les forces militaires de cet état. Ainsi, ce n'était à vrai dire autre chose qu'un prince régnant en face d'un autre prince, qu'un royaume à côté d'un autre royaume. Enfin, observant la lettre des statuts politiques de l'Angleterre mais faussant leur esprit, le roi qui ne pouvait affranchir le duc d'un tribut l'assujettit à la redevance d'une once d'or par an. Cependant c'était peu pour Édouard de menacer la France : il voulut aussi obtenir des titres à l'hérédité du trône d'Écosse. Par suite de ses débats avec la noblesse écossaise, Baillol, ce roi sans couronne, s'était rendu en Angleterre avec les quelques sujets fidèles à sa fortune et qu'il appelait son armée. Mais quelle était dégradante sa position ! Maudit de ses anciens peuples, pensionnaire d'Édouard leur irréconciliable ennemi, ce fantôme de prince sustentait son existence à l'aide de cinq marcs par jour payés par l'anglais même;

et des dons de la cour couvraient ses frais extraordinaires. Aimant passionnément la chasse, il lui arrivait parfois de se livrer à cet exercice dans les forêts de son royal protecteur ; mais tout aussitôt ces délassemens étaient expiés par les plus dures humiliations. En force des procès-verbaux dressés, il était réduit, lui, ancien roi d'Écosse, à implorer souvent le pardon d'Édouard. Eh ! qu'on ne s'y trompe pas ! cet excès de procédés aussi avilissans que cruels déguisait un but : la cession de tous ses droits à la couronne d'Écosse, droits nuls entre les mains de ce prince dégénéré, rénonciation redoutable au profit d'un prince entreprenant. Et comme si rien ne devait manquer à cet ignominieux abaissement de la royauté, le prix de la stipulation qui le dépouillait fut descendu au taux de 2000 fr. de pension viagère.

La haine d'Édouard fut encore plus machiavélique envers la France. Comme nouvel adversaire du roi Jean, il se rencontra un prince d'un courage éprouvé et d'inclinations perverses, d'une persuasive éloquence et d'une politique atroce : c'était Charles-le-Mauvais. A lui, était échu le trône de Navarre ; c'était trop pour cet abominable roi, c'était trop peu pour cette ambition désordonnée. Non loin d'une partie de ses états, rési-

dait Geoffroy d'Harcourt. Tout couvert de l'absolution du père, ce repentant ingrat s'arma bientôt contre le fils. Édouard qui commencait à compter sur le souverain de la Navarre n'avait pas cessé de compter sur son ancien maréchal de route. Enfin comme inévitable complément de tant d'élémens désastreux, le roi Jean, en s'appropriant le comté d'Angoulême appartenant au Navarrais, se laissa entraîner dans deux fautes capitales : il confia la haute dignité de connétable à Charles d'Espagne, militaire sans gloire et même dépouillé de l'estime publique auquel il donna ce comté, et il ne cessa d'altérer la valeur des monnaies nationales. Qu'en advint-il? Charles-le-Mauvais, pour reprendre son légitime bien, fit assassiner à Laigle le connétable dans son lit; et le marc d'argent, d'une valeur de cinq livres cinq sols en 1350, atteignit en 1355 celle de 18 livres. Ainsi, ces monnaies, le signe conventionnel mais sérieux de la richesse publique, furent effrontément faussées en vertu d'injonctions aussi expresses que secrètes, envoyées par Jean lui-même aux officiers du trésor [1]. Enfin, ce prince fils de la fatalité

---

[1] Le roi Jean écrivait aux trésoriers.

« Sur le serment que vous avez au roi, tenez cette chose secrète le » mieux que vous pourrez; que par vous ne aucuns d'eux les changeurs

faisait représenter sur ces monnaies mêmes Édouard sous la forme d'un lion ou d'un dragon, foulé aux pieds par le roi de France.

L'indignation de Jean, instruit de l'assassinat du connétable, dépassa encore sa douleur. Dans le même tems, des renseignemens sûrs lui apprirent l'alliance conclue entre le Navarrais et Édouard par l'entremise du comte Derby. Qu'elle était difficile la position du roi de France ! le meurtrier avait épousé sa propre fille; et après avoir attenté aux jours d'un de ses premiers sujets, il scellait un pacte avec son plus dangereux ennemi. Cependant la force lui parut le seul recours dans ses malheurs. Ce prince avait déjà fait saisir par ses hommes d'armes le comté d'Evreux et enlevé d'autres châteaux situés en Normandie, lorsque le comte de Namur confident du roi de Navarre vint à Paris. A son voyage était attaché par le gendre un but : celui d'apaiser Jean ; car à la politique de ce mauvais prince les raccommodemens ne répugnaient pas plus que les hostilités ; et leur issue, on doit ajouter, profitait presque toujours à son ambition.

» ne autres ne puissent savoir ne sentir aucune chose. Car, si par vous » est sçu, en serez punis par telle manière, que tous autres y auront » exemple ». Lettre du 24 mars 1350.

Le beau-père rejeta tout d'abord l'objet de la mission. Mais le négociateur d'insister, mais le cardinal de Boulogne, les veuves de Philippe-le-Bel et de Charles-le-Bel d'enhardir ses efforts qui prévalurent enfin. Jean se borna à exiger que son gendre lui fit au sein du parlement de solennelles excuses. Sûr d'un pareil résultat et fier de son impunité, le coupable se plut à opposer de feintes résistances. Et tout en cédant à cette réparation dérisoire, il mit les plus révoltantes conditions à sa soumission. Ainsi l'arriéré de sommes à lui dues d'après d'anciens traités et une indemnité pour son comté de champagne lui seraient payés par la cour de France; en outre, le comté de Beaumont-le-Roger, Conches, Orbec, le vicomté de Pont-Audemer, le bailliage de Cotentin et quelques autres domaines devaient lui être cédés; puis, les comtès d'Harcourt et les autres seigneurs dévoués à sa cause ne relèveraient désormais que de lui, quelle que fut la situation de leurs terres en France; enfin, il aurait le droit, deux fois par an, d'assembler un échiquier pour le jugement des procès de ses vassaux avec toutes les prérogatives attachées à l'échiquier de Normandie; et lui et tous ceux impliqués dans le meurtre du connétable ne pourraient à aucune époque être en raison de ce fait recherchés et poursuivis.

Qui le croirait ! ces hautaines lois d'un coupable et une clause plus blessante encore, la remise d'un fils de France comme caution, furent acceptées par Jean. Ayant de la sorte plus retiré de son crime que de ses traités, Charles-le-Mauvais comparut enfin le 4 mars 1354 devant le parlement. Le roi y tenait lit de justice, entouré des pairs du royaume, du cardinal de Boulogne, des magistrats du parlement tout entier, et des clercs composant son conseil. Conduit au sein de cette assemblée, le Navarrais supplia le monarque de lui pardonner la mort du connétable Charles d'Espagne, ajoutant que le désir de venger sur le trépassé des griefs aussi graves que nombreux ne l'avait pas égaré au point d'avoir voulu faire une offense au roi ou avilir la dignité de connétable ; et que sa plus grande affliction était d'avoir pu encourir son animadversion. Cette espèce de justification produite, le nouveau connétable Jacques de Bourbon reçut ordre du roi de mettre l'accusé aux arrêts. Celui-ci quitta alors la salle d'audience. A peine fut-il arrivé dans la chambre pour les subir, que les veuves des deux monarques ses devanciers tombèrent aux genoux de Jean, implorant avec supplications le pardon du Navarrais. Le souverain parut attendri. Par suite d'un nouvel ordre, le prince de Navarre re-

parut dans le parlement, amené par le connétable et les maréchaux de France, et il fut placé entre les deux reines, restées debout devant le siége du roi. C'était l'occasion réservée au cardinal de Boulogne pour élever la voix. Dans un discours latin, ce prélat retraça les graves sujets de mécontentemens fournis par le Navarrais au roi son beau-père et son seigneur, et l'exhorta à ne plus abuser de l'excessive bonté d'un prince qui l'aimait si tendrement, au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Ces mots à peine prononcés, les veuves des deux rois de France et le Navarrais se jetèrent aux pieds de Jean qu'ils tinrent embrassés ; et dans cette position, ils le remercièrent humblement de la grâce qu'il voulait bien octroyer à son gendre. De cet arrêt solennel, la seule peine encourue par le meurtrier fut l'obligation de fonder quelques messes pour le repos de l'âme du connétable. L'autorité si amoindrie de ce précédent resta même sans influence. Tout avait été prévu et tout avait été faussé : l'apparition de Charles-le-Mauvais dans le parlement, sa condamnation aux arrêts, sa rentrée dans les bonnes grâces du roi. Or, pour corrompre avec plus de sureté les formes aussi bien que l'esprit de la justice, il suffit de les parodier.

Les hostilités entre la France et l'Angleterre, bien

que défendues par le dernier traité, continuaient sur quelques points du royaume ; et la trève, de nouveau prorogée au 25 juin 1354, touchait à son terme. Pour répondre aux exigences de la guerre, il fallait de puissans subsides, et Jean comprit que, les ressources de l'altération des monnaies épuisées, il fallait en chercher de nouvelles dans l'octroi de quelques immunités à ses peuples : il convoqua donc les états généraux. La tenue des états, cette création du XIVe siècle, était devenue dans leurs extrêmes périls le salut des rois. Philippe-le-Bel, qui, dans ses luttes contre le saint siège, écrivait au pontife-roi, *à Boniface* VIII *qui se donne pour pape, peu ou point de salut*, sut opposer une première fois cette influence nationale à l'influence papale. En 1313, une seconde convocation des états eut lieu. Un échafaud immense avait été élevé dans Paris à un endroit appelé la chambre royale, où les anciens rois en arrivant au trône prenaient leur premier repas. Le clergé était assis à la droite du monarque, la noblesse à sa gauche, et au bas de cette espèce de trône les députés des communautés. Les états lui présentèrent *corps et biens*, et votèrent pour frais de guerre d'abord un centième, puis un cinquantième du revenu. Par suite des fréquentes convocations des états généraux sous

Philippe-le-Bel, Louis X, Philippe-le-Long et Charles-le-Bel, cet axiôme passa dans le droit public français : « *que l'on ne pourrait imposer aucun « subside sur les peuples, si urgente nécessité ou « évidente utilité le requérait, que de l'octroi des « gens des états.* » A l'exemple de ses prédécesseurs, Jean ne vit aucun danger dans l'application de cette mesure, et il se flatta de gouverner à la manière d'Édouard dont il se montrait le servile copiste. A la voix du monarque, les trois ordres de la nation se réunirent dans une salle du parlement le mercredi 6 décembre 1355. Le clergé était présidé par Jean de Craon archevêque de Rheims, la noblesse par Gauthier de Brienne, et les bonnes villes par Étienne Marcel prévôt des marchands de Paris. Au milieu d'un profond silence, Pierre de Laforêt, chancelier de France et archevêque de Rouen, fit dans un langage animé l'exposé des dangers du royaume et des obligations qui incombaient aux fidèles états par l'imminence d'une guerre longue et cruelle, et les requit de se prononcer sur l'aide et l'assistance qu'ils entendaient prêter au roi. Les trois ordres se retirèrent dans la chambre préparée pour eux; puis, sur la motion d'Étienne Marcel, ils demandèrent au prince la faculté de délibérer ensemble. A leur examen s'offraient de nombreuses,

de vitales questions : l'altération éhontée des monnaies, le vote des impôts, enfin une vigilante surveillance sur les traités de guerre et de paix. Il faut le dire ; à ces mains qui crayonnaient l'ébauche du gouvernement représentatif aucune de ces grandes thèses politiques n'échappa. La délibération épuisée et les voix recueillies, les trois ordres précédés par leurs chefs rentrèrent dans la salle de la séance royale. Tous les trois par l'organe de l'archevêque de Rheims déclarèrent au monarque être prêts à entretenir pendant un an une armée de trente mille hommes, moyennant un impôt de huit deniers par livre sur toutes les ventes de denrées, de boissons et de marchandises. Mais en échange de ces secours, ils formulèrent les conditions suivantes : 1° ces aides ou subsides cesseraient avec l'année, et s'il y avait nécessité d'un nouvel impôt, les états seraient aussitôt convoqués ; 2° en cas de guerre, les frais d'expédition seraient réglés par une délibération des états, sans que les votes des deux ordres pussent engager le troisième ordre ; 3° le prince ne conclurait ni paix ni trève sans le consentement exprès des états généraux ; 4° et enfin, le roi prêterait serment d'observer ces quatre clauses fondamentales, et lierait par le serment à leur exécution Charles son héritier, les autres enfans de

France et les grands officiers de sa cour. Aussi sévères qu'humiliantes s'élevaient les prescriptions des états. Mais combien répétés, douloureux étaient les cris du peuple ! l'effrontée falsification de l'or, de l'argent et du cuivre avait été portée à ce point : *qu'à grand peine était homme, qui, en juste paiement des monnaies, de jour en jour se put connaître* (1). Cette simulation capricieuse tenait dans ces temps lieu de l'impôt; et comme surcroît de malheur, au milieu des populations appauvries, un luxe immoral avait envahi les sommités de la société. Aussi, à cette altération des signes de la richesse publique, les sujets de Jean saluèrent avec joie la substitution des tailles et des aides, dont l'irrégulière répartition était au moins compensée par la fixité. En effet, après d'approfondis débats, les états généraux crurent devoir assigner une assiette différente à l'impôt, et prirent pour base le revenu. Néanmoins, où devaient dominer les principes d'éternelle justice prévalurent les intérêts éphémères du privilège. Par l'adoption de ce mode, les classes pauvres furent imposées à cinq pour cent, les personnes dans un médiocre état de fortune à quatre, et les

---

(1) Recueil des ordonnances.

familles riches à deux. Dans cette ébauche du revenu public par l'impôt, les charges, au lieu de peser sur le sommet, portaient presque entièrement sur la base de l'édifice social. Eh ! qu'on ne s'en étonne point ! la règle ne se pose qu'après de laborieux essais ; et d'ailleurs, une marche inverse aurait été contradictoire avec les mœurs de ce siècle. Bien que la perception de ces subsides eût été expressément confiée à des officiers nommés par les états, Jean ne parut pas moins flatté de cette mesure. Il jura que lui, la reine et les princes de sa maison les acquitteraient pour leur part fidèlement. En plaçant ainsi son trône sous une ombrageuse tutelle, ce roi vendait à ses sujets ce qui lui restait d'antique pouvoir pour obtenir ce qui leur restait d'or.

Cependant le concours des grands corps politiques réunis autour du chef de l'état avait ravivé les haines de Charles-le-Mauvais. Soit génie du mal soit vengeance mal éteinte, le Navarrais choisit, pour frapper, les plus vulnérables endroits de l'âme du roi et du père.. A Rouen, à Evreux et dans d'autres parties de la Normandie, il fomenta des insurrections contre la levée de l'impôt, et les collecteurs furent mis à mort par la populace. De nouveau, les comtes d'Harcourt réunirent leur ascendant à l'influence de ce prince, et des soulève-

ments partiels pouvaient gagner le royaume tout entier. Ce n'était point assez pour ce vassal séditieux. Avec ses formes d'entraînement et d'astuce, il parvint à glisser l'envie au cœur de Charles héritier de la puissance souveraine. Sous le charme d'un intérêt de famille étranger à cette âme basse, il exagéra moins les antipathies de Jean contre son successeur que son aveugle penchant pour Philippe son plus jeune fils. A vrai dire, le prince royal n'avait encore obtenu ni admission au conseil ni commandement d'armée ; et le mérite, à qui sont déniées les occasions d'éclat, se lasse d'une obscurité qui l'irrite. Charles écouta ce brigand couronné. Averti de ce piége, le roi se hâta d'investir son héritier du duché de Normandie ; et ramené à la bannière paternelle, le prince plus impatient encore que rebelle l'adopta sans retour pour guide. Néanmoins c'était peu encore : il fallait museler le monstre. A qui cette hardie pensée vint-elle ? Quoi qu'il en soit, mûrie dans le silence, elle fut exécutée avec une ferme habileté. En cette occasion Charles fournit la preuve de cette haute prudence, caractère d'ailleurs de tout son gouvernement. Il parut, en revenant vers son père, moins obéir à ses instincts qu'à une contrainte. Placé dans la capitale de son commandement, le Dauphin se

montrait partout, affectant des manières aisées et une confiance sans limites avec le Navarrais et son turbulent entourage. Tous les soupçons de la sorte écartés, il invita à un banquet dans son château de Rouen le 5 avril 1356 Charles-le-Mauvais, le comte d'Harcourt et les plus dévoués seigneurs de leur parti. Ceux-ci de s'y rendre, alors qu'un avis secret parvenait à Jean sur le jour et l'heure de la réunion. A l'époque convenue, le roi de France se dirigea vers Rouen avec cent lances, entra précipitamment dans la salle du banquet; et aux révérences des convives ébahis, il ne répondit qu'en saisissant avec ses mains le roi de Navarre et en l'attirant à lui par les cheveux: « *Or, sus traître,* » *tu n'es pas digne de seoir à la table de mon fils.* » *Par l'âme de mon père, je ne pense jamais à* » *boire ni à manger, tant comme tu vives.* » Puis, s'adressant au comte d'Harcourt, il lui porta un coup violent entre les épaules, en disant: « Avant, » traître orgueilleux, passez en prison à mal es- » trene. Par l'âme de mon père, vous saurez bien » chanter, quand vous m'échapperez. Vous êtes » du lignage du comte d'Eu! »

Sur le champ et le roi de Navarre et ses complices furent mis entre les mains des gardes. Jean ordonna qu'on lui préparât le dîner, et pendant

son repas le conseil de guerre délibéra. Au XIVe siècle, les formes de la procédure étaient expéditives, et la justice de ces temps implacable. Longtemps, quelques voix promenèrent la hache sur la tête du Navarrais que défendit moins son titre de roi que sa qualité de gendre de la famille régnante. Par l'avis de Jean, son châtiment fut réduit à une détention perpétuelle. Le 6 avril, une forte escorte le mena à Château-Gaillard, et puis, au Châtelet où il fut renfermé avec les seigneurs de Friquant et Vaubattu. Un bien autre sort fut gardé au comte d'Harcourt, aux seigneurs de Graville, de Manbue, et à Olivier Doublet écuyer. Envain pour détourner son père d'un arrêt de mort, l'attitude triste et noblement improbative du Dauphin semblait-elle lui dire : « *Sire, vous faites mal d'ainsi traiter ces vaillans hommes !* » Le roi ne prescrivit pas moins au chef de ses gardes : *de les délivrer de tels et de tels*. Par ses ordres, les prisonniers furent tirés du château de Rouen, placés sur deux charrettes, et frappés par la hache dans un endroit dit le champ du Pardon. L'écuyer excepté, nul d'entre eux ne put avant sa mort répandre ses fautes dans le sein d'un prêtre ; car, *les traîtres*, disait Jean, *ne devaient point avoir de confession*. Leurs cadavres furent pendus au gibet, et les têtes, séparées du

tronc, fixées au même lieu. Du reste la liberté fut accordée aux conjurés obscurs.

Ce coup d'état eut un long retentissement en Europe. Le caractère politique du nouveau roi connu, les sujets du prince captif et Édouard lui-même durent tout attendre d'un souverain aussi dépourvu de politique que de haute modération. Un seul acte dépouille un homme tout entier. Aussi, Philippe frère du prince captif arma, Geoffroy d'Harcourt échappé par miracle à l'acceptation du banquet arma, enfin Édouard arma. Dans la Normandie, les populations se soulevèrent. Alors le roi d'Angleterre exécuta le plus habile plan de guerre qu'il soit donné à un général de concevoir. D'un côté, le comte Derby reçut ordre de réunir sa petite armée aux troupes navarraises et aux mécontens de Normandie. En effet, avec 4000 hommes d'élite, il débarqua au mois de juin 1356 dans le Cotentin, point de jonction indiqué; et s'avança, précédé de Philippe de Navarre et de Geoffroy d'Harcourt, vers Lisieux, fit lever le siége de Pont-Audemer, et garnit d'armes et de vivres les places fortes appartenant au roi prisonnier. D'un autre côté, des lettres pressantes de Windsor prescrivirent au prince Noir de porter, avec douze mille hommes qu'il commandait, le ravage dans les plaines de

France [1]. Tout aussitôt, le prince de Galles franchit la Garonne, dévasta les campagnes, pénétra en Auvergne et dans le Limousin, et osa aller planter ses bannières aux portes mêmes de Bourges qu'il assiégea. C'était, de la part d'Édouard, marcher par les deux extrémités vers le cœur de la France, sous la terrible direction de la vengeance seigneuriale et du génie militaire.

La cour de Jean fut saisie de stupeur ; et le roi lui-même, tant de fois éprouvé par les hazards de la guerre, s'étonna avec douleur de la périlleuse témérité du prince. Il dévora ses affronts dans l'espoir de les venger. Les soldats ne lui manquaient point, l'occasion ne pouvait non plus lui faillir. En effet, bientôt ce souverain quitta Paris, conduisant une armée de soixante mille hommes. Des marches rapides le portèrent sur les traces de l'arrière-garde anglaise. A la nouvelle du départ du roi, le fils d'Édouard qui n'avait pu prendre Bourges mais seulement le château de Romorantin avait commencé sa retraite. Or, le but du prince français était d'entraver sa route, de lasser

---

[1] Les historiens étrangers portent le chiffre de cette armée à 10 ou 12 mille hommes ; les écrivains anglais signalent seulement un effectif de 2000 hommes d'armes et de 5000 archers : total 8000 hommes.

ses troupes par des combats partiels, d'amoindrir ses moyens de subsistance ; et s'il ne pouvait empêcher, de rendre au moins difficile et saignant son retour en Guienne. Un tel plan témoignait de quelque habileté. Aussi, Jean arriva-t-il en toute hâte à Loches, de là à la Haye en côtoyant la Creuse, enfin à Maupertuis situé à deux lieues de Poitiers. Là, le duc de Galles avait arrêté ses bannières. En véritable homme de guerre, le fils d'Édouard comprit sa situation, en débattit les difficultés, et trouva son génie plus fort que les obstacles mêmes. Transmettant la sérénité de son âme à ses soldats, il choisit aux troupes une position inexpugnable. Son camp fut assis sur une colline presque à pic, défendue par des haies, hérissée de buissons. Déloger les anglais de cette hauteur avec l'infanterie était périlleux ; les attaquer avec la cavalerie devenait impossible. Cet admirable campement fut rendu encore plus formidable par les savantes dispositions que fit le prince Noir.

Le 17 septembre 1356, l'armée française parvint à atteindre l'armée britannique. Il était tard, et Jean ajourna la bataille au lendemain. Dès la pointe du jour, l'office divin fut célébré sous la tente du roi ; et le prince communia avec ses quatre fils qui le suivaient. Puis, un conseil de guerre

fut réuni. Parmi ses membres, siégeaient le duc d'Orléans frère du roi, le duc de Bourbon, le connétable Gauthier de Brienne, Eustache de Ribaumont, Geoffroy de Charny, et les deux maréchaux d'Andrehan et Jean de Clermont; d'autres seigneurs, moins renommés par l'éclat de leurs services, faisaient aussi partie du conseil. L'issue de la délibération fut l'attaque du camp ennemi. Néanmoins, avant tout engagement il parut sage d'étudier les positions des anglais et leurs forces pour arrêter le plan et les dispositions du combat. Cette mission d'intelligence guerrière et de confiance fut remise à Eustache de Ribaumont. Ce chevalier revint quelque temps après, accompagné des seigneurs de Landas et de Beaujeu. « Sire, » déclara Eustache au nom de ses compagnons, » nous avons vu et considéré les anglais; si peuvent » être par estimation deux mille hommes d'armes, » quatre mille archers et quinze cents brigands. » Ils sont en très fort lieu, et ne pouvons voir ni » imaginer qu'ils aient que une bataille; mais trop » bellement et trop sagement l'ont-ils ordonnée; » et ont pris le long d'un chemin fortifié malement » de haies et de buissons, et ont vêtu cette haie » d'une part et d'autre de leurs archers, tellement » qu'on ne peut entrer ni chevaucher en leur

» chemin fors que parmi eux.» Alors, reprit Jean, » comment y conseillez-vous à aller. — «Sire, tout à » pied, excepté trois cents armures de fer des vôtres, » tous des plus apperts et hardis, durs et forts et en- » treprenans de vôtre ost, et bien montés sur fleur » de coursiers, pour dérompre et ouvrir ces archers; » et puis vos batailles et gens d'armes vitement » suivre tous à pied, et venir sur ces gens d'armes, » main à main, et eux combattre de grand'volonté. » C'est tout le conseil que de mon avis je puis don- » ner ni imaginer; et qui mieux y scet, si le die».

Les vues sages de Ribaumont furent hautement adoptées. L'éclat de la journée parut, si on les suivait, acquis aux bannières du roi; et celui-ci de tressaillir d'une patriotique joie. Puis, après avoir remis le commandement des trois cents hommes d'élite aux maréchaux Arnoul d'Andrehan et Jean de Clermont, il plaça un des corps d'armée sous les ordres du prince royal, l'autre sous ceux du duc d'Orléans son frère; et il se réserva la direction du troisième, ayant à sa gauche le connétable Gauthier de Brienne et à sa droite Philippe, son plus jeune fils. Cet enfant âgé de treize ans, surnommé plus tard Philippe-le-Hardi, était tendrement aimé de Jean auprès duquel il persista à vouloir combattre, à l'exclusion même du duc

d'Anjou un de ses frères aînés. Son plan de bataille arrêté, le roi de France parcourut les rangs de l'armée; les vieux guerriers lui étaient tous connus : il les harangua en ces termes. « Les voilà, » les voilà, les anglois que vous avez tant souhaité » de rencontrer, je vous les ay enveloppés dans le » filet, ils ne sçauraient plus échapper. Ils sont là » dedans, ceux qui ont brulé vos maisons, qui ont » forcé vos femmes, qui ont égorgé vos parens. » C'est à vous d'en prendre telle vengeance qu'ils » n'aillent jamais s'en vanter en Angleterre ». Tout aussitôt, le son rauque et bruyant des trompettes donna le signal de la charge; et les troupes poussaient le cri Mont-Joie Saint Denys répondu par le cri Saint Georges Guienne, lorsque sur un cheval couvert de poussière et de sueur parut un cavalier : c'était le cardinal de Périgord. Ministre de Dieu, il venait remplir une mission de paix. Bien qu'attaché par instinct aux intérêts de la France, le saint siége ne tenait aucun compte de l'apparente inégalité de la lutte : sa politique était dominée par une autre politique, la politique sainte de l'humanité. Au nom du prince Noir, ce légat offrit à Jean la restitution des places prises et des prisonniers faits dans cette campagne, avec l'engagement de la part du jeune duc de ne point por-

ter les armes contre le royaume pendant sept ans. Aussi opiniâtre que violent, le roi exigea pour laisser passer librement l'armée anglaise que le prince de Galles et cent chevaliers anglais se rendissent ses prisonniers. A cette proposition humiliante, l'indignation saisit le fils d'Édouard, qui s'écria : *je n'avais demandé que l'honneur de moi sauve et de mes gens; que Dieu veuille aider le Droit!* la journée du 18 avait été toute employée par le cardinal de Périgord en voies de propositions et en projets d'arrangemens. La bataille commença le lundi 19.

D'après le plan arrêté, un détachement de 300 hommes se mit en marche sous la conduite des deux maréchaux. Il avait à franchir un défilé, hérissé des deux côtés d'archers anglais. Lancée d'une distance rapprochée, chaque flèche portait la mort. Les chevaux, déchirés par les traits qui les couvraient de sang, se cabrèrent douloureusement les uns sur les autres et créèrent de la sorte un vuide décourageant au milieu des rangs. Néanmoins les émotions d'un admirable courage répondirent à tant de périls qu'on avait prévus, à tant de désordres qu'on ne pouvait prévoir. Après une marche aussi dangereuse que meurtrière, une partie des gendarmes déboucha. En ce moment, Jean Audeley, un des habiles généraux d'Édouard,

fondit avec un escadron de gendarmes sur les gendarmes français. Voulant repousser cet effort, Arnoul d'Andrehan fut renversé de cheval, et fait prisonnier. Un autre chevalier anglais s'était attaché avec fureur à Jean de Clermont. Le brillant maréchal, absorbé par la double tâche de distribuer les ordres et de défendre sa vie fit longtemps face à ces deux épreuves. Deux fois, il raffermit le corps de gendarmerie qui fléchissait; et du même chevalier, qui, dès la première vue s'était acharné à sa poursuite, il reçut enfin la mort. Nul, comme disent les chroniques, ne réclama l'honneur de cet éclatant fait d'armes, et le vainqueur n'eut point à se nommer. Dès-lors, les souvenirs se reportèrent troublés au tournoi du 15 août 1342 [1].

Cependant le désespoir a gagné cette poignée de vaillans hommes. Ils manquent de chefs. Les uns meurent immobiles, les autres refluent effarés vers la division du prince royal. Là, est publiée la perte des deux maréchaux. La peur se communique. Tout aussitôt, les cavaliers, qui selon l'avis d'Eustache de Ribaumont et par l'ordre du roi étaient destinés à combattre à pied, se rendent en masse à l'endroit où avaient été attachés leurs chevaux.

---

[1] Voir pages 69, 70, 71.

Quel danger pour le sort de l'armée? aussi le Dauphin se précipite au devant d'eux; et en invoquant Dieu et le roi, il parvient à peine à en arrêter une partie (1). Ce moment de pêle-mêle parait au prince Noir décisif. Par ses instructions, six cents cavaliers postés au revers de la colline s'élancent avec une merveilleuse précision sur le corps commandé par Charles, l'ébranlent, exterminent ce qui résiste, n'épargnent que ce qui fuit. Entouré d'ennemis victorieux, le prince n'a pas moins enlevé de leurs mains une bannière portant les millésimes 25 juin 1340 et 25 août 1346, dates des batailles de l'Écluse et de Crécy, avec ces mots: *c'est Édouard que le roi trouvé et ses successeurs aussi légitimes que lui rencontreront sur les mers, dans les plaines de France, encore Édouard, puis Édouard, toujours Édouard* (2)! Peu à peu, les enseignes groupées autour de lui s'éclaircirent, le découragement s'accrut, la déroute se généralisa. Qu'arriva-t-il alors? moins effrayés pour leur vie que pour celle des trois fils de Jean confiés spécialement à leur garde, les seigneurs de Landas, de Bodenai et de St.-Venant entraînèrent

---

(1) Histoire de France, Daniel, 2. 5, p. 462.

(2) Voir page 45.

Charles et ses deux jeunes frères hors de la mêlée, et se hatèrent de mettre en sûreté ces soutiens d'un trône ébranlé. A peine les fils de France partis, les restes de la division quittèrent le lieu du combat.

Il faut le dire : un autre corps d'armée faillit entièrement par la faiblesse de son chef à l'honneur de ses enseignes. Le frère du roi ne parut sur le champ de bataille que pour le déserter. Au lieu de se diriger vers l'ennemi, il se jeta dans une retraite aussi lâche que précipitée. La honte de ce prince du sang s'accrut de la résistance opposée à ses ordres par plusieurs de ses chevaliers. Ceux-ci séparèrent leurs bannières de la sienne, leur avenir du sien. Abandonnés par leur général, ils retrouvèrent un général et d'antiques exemples de bravoure auprès de Jean, dont le corps d'armée, au milieu de ce vaste désastre, restait impassible.

En voyant les gouverneurs des princes s'enfuir, Chandos de s'écrier : « *Sire, chevauchez avant,* » *Dieu est en vôtre main, la journée est vôtre!* le prince Noir suivit le conseil de cet habile capitaine. Sur le champ, l'armée anglaise tout entière, sortant de ses retranchemens, se mit en ordre de bataille et dirigea ce qu'elle avait de forces contre la division du roi Jean. Le prince français avait conservé ses troupes intactes. Près de lui, était à

cheval le connétable, et à ses côtés combattait Philippe, son plus jeune fils; mais la cavalerie lui manquait, les chevaux ayant été abandonnés dès le commencement de la lutte. Les deux corps d'armée étant en présence dans la plaine, une lutte furieuse s'engagea entre eux. L'un avait à compléter une victoire prochaine, l'autre à repousser une humiliante défaite. Entouré du connétable, du jeune Philippe et des plus vaillans seigneurs, Jean se montrait par sa héroïque valeur au-dessus de la tempête même qui fondait sur lui. Déjà comme on l'a vu, les régles de la guerre du moyen âge étaient changées. Or, ce prince empruntait au courage l'ardeur qui précipite sans posséder la froideur qui calcule. A la première charge de l'ennemi, des rangs entiers de français furent abattus. La cavalérie allemande perdit en un instant ses trois chefs sous les coups du prince Noir et des cavaliers que dirigeait le duc. En s'efforçant de rétablir le combat avec ses français, Gauthier de Brienne fut tué auprès de son roi.

Frappé de ce double désastre, Jean ne désespéra point encore de sa fortune. Dans l'ivresse de la lutte, il portait partout ses regards menaçans et sa hâche. Son plus jeune fils l'escortait; et protégeant la tête ou conseillant le courage du roi, il

s'écriait : *Père, gardez-vous à droite ; père, gardez-vous à gauche !* » mais l'élite de la noblesse jonchait le sol ; mais un vuide effrayant se faisait autour de lui. Le duc de Bourbon avait péri ; Géoffroy de Charny ne s'était laissé arracher la bannière royale qu'avec la vie ; et à quelques pas, expirait Eustache de Ribaumont, ce type de valeur chevaleresque et de fidélité. Délaissé par tous et environné de morts, enfin le roi fit appeler le prince de Galles, son cousin, ne consentant à déposer son épée prisonnière qu'entre ses mains seules. Comme à Crécy, la France avait succombé à Poitiers sous les armes anglaises. Mais de plus, son roi était prisonnier ; et combien de deuil, d'or, et de sang lui devait coûter un jour sa rançon ! d'un autre côté, la monarchie devint veuve de ses plus illustres enfans. Avaient succombé Guichard de Beaujeu, Jean de Landas, Guillaume de Nelle, les sires de Pierre Buffière, de Seregnach, et de la Tour d'Auvergne. Les honneurs funèbres furent d'ailleurs rendus à tous ces vaillans chevaliers. Seul, le duc de Bourbon en semblait exclu, excommunié qu'il avait été par le pape sur la demande de ses créanciers, par suite d'énormes dettes. Mais la piété filiale accepta le devoir de faire sanctifier sa tombe, et par ses sacrifices leva ce cas d'interdiction.

En apprenant cet immense trophée, Édouard ne put contenir sa joie. Pendant huit jours entiers toutes les églises de l'Angleterre reçurent les vœux et les bénédictions des divers ordres de l'état. L'hôtel de Savoie fut préparé pour l'infortuné Jean; les égards les plus exquis étaient en apparence réservés à son malheur; mais en même temps fut organisée dans Londres une entrée triomphale pour le prince de Galles et pour son captif. Au mois d'avril 1357, le prince Noir et le roi vaincu abordèrent en Angleterre. Reçus aux portes de la capitale, ils traversèrent, environnés du plus somptueux cortége, les rues encombrées de Londres. Du reste tout avait été disposé pour le spectacle d'une dérision à la France. Le jeune vainqueur montait une petite haquenée noire, et Jean son prisonnier paraissait sur un beau cheval blanc d'une taille élevée, pour qu'il restât plus exposé aux regards d'une populace aussi insolente qu'avide. Au prince malheureux était donc gardé un accueil plus insultant que la profondeur de sa chûte même. Ainsi, chargé de tant de gloire, Édouard méconnut ce qui la fait aimer et la consacre : la modération au sein du succès.

Sous les règnes de Philippe de Valois et de Jean, trois grands désastres ont attristé les annales fran-

çaises. Qu elle fut la cause première et décisive de ces revers? en dehors des facultés militaires des deux généraux en chef, l'explication de ces défaites ne se tire-t-elle pas du caractère de la nation même? pour ce peuple aussi avide d'éclat qu'imprudemment prodigue de sa vie, à qui une stricte discipline semblait un joug pesant, et qui sûr de son courage regardait toute attente comme un doute de ce courage même, n'existaient de chances de succès que dans l'enfance de l'art militaire; et qui a étudié les mœurs du français a trouvé le secret de ses immortels comme de ses funestes jours de guerre. Pour analyser les travaux de cette nation, il faut donc que l'historien s'efface devant le moraliste. En effet, qu'importait à un résultat aussi décisif l'existence à Crécy de quelques pièces de canon inintelligemment servies et assez mal dirigées? de pareilles explications de succès, il faut les abandonner à des historiens sans critique (1). C'est dans les mœurs de l'an-

---

(1) Ceci est d'autant plus fondé, qu'il était libre à Philippe de Valois d'avoir au moins un nombre égal de pièces de canon. En effet, dès 1338 Barthélemy de Drach, trésorier des guerres, potte sur ses comptes l'argent fourni à Henri Famechon, *pour avoir poudres et autres choses nécessaires aux canons qui étaient devant Pui-Guillaume*. Cette époque est antérieure de huit ans à la bataille de Crécy.

cienne noblesse, dans cette périlleuse précipitation du courage et ce brillant mépris des ruses de la guerre qu'il faut chercher et seulement chercher l'abaissement de son ascendant militaire. Une révolution, ce qu'on semble n'avoir pas compris, se glissait par un progrès lent dans la science des combats et se substituait aux grands coups d'épée de la chevalerie. A vrai dire, les mœurs chevaleresques n'avaient point disparu; loin delà, elles brillaient encore du plus pur éclat. Mais ces mœurs, sans répudier l'origine de leur institution, en perfectionnaient les conséquences et en régularisaient le but par l'adoption des armes à feu. Plus tard, cette méthode nouvelle portera la mort au cœur même de la chevalerie. Des siècles suivront cette grande époque avec leur ivresse de sentimens, leurs bannières amoureuses, et leurs galans tournois. Mais ce ne seront plus que des usages languissans et de décrépites réminiscenses. Aucun souffle ne les fécondera. La chevalerie apparaitra encore avec ses gantelets dans les joutes, elle cessera de se présenter en armes sur les champs de bataille. Aussi, la politique des rois multipliera les tournois moins comme une institution vitale, que comme un simulacre de ces temps féodaux, et des divertissemens de cour jetés à une noblesse tur-

bulente. A ces mœurs dangereuses par leur oisiveté il fallait une image de combats, alors que les meurtrières rencontres manquaient par bonheur aux peuples.

Au bruit de la perte de la bataille et de la prise du roi, les villes de France s'émûrent; et surtout Paris ne sortit d'un état de stupeur que pour entrer dans une indicible irritation. Il fallait que quelqu'un subît la responsabilité de la défaite. Or, un si éclatant courage avait été montré par Jean que c'était le seul reflet peut-être jeté sur cette grande scène de deuil. Au défaut du roi, le peuple s'attaqua à la noblesse. Des chefs qui aux états de 1355 avaient dirigé les trois ordres, deux vivaient encore. Le connétable, comme on l'a vu, avait trouvé la mort à Maupertuis. Le 13 octobre 1356, les états généraux du nord et du midi de la France furent convoqués, les premiers à Paris, les autres à Toulouse par commandement exprès du duc de Normandie. Charles avait à cette époque 19 ans. En présence de ce jeune homme enlevé naguères d'un champ de bataille funèbre les états-généraux s'ouvrirent. La formule du serment était celle-ci: « Je promets et je jure devant Dieu sur les saints » évangiles de dire tout ce que je penserai en » ma conscience être l'honneur de Dieu, le bien

» de son église, le service du roi, et le repos de » l'état ». Ce serment ayant été prêté par chaque député, Pierre de Laforêt chancelier exposa aux membres des trois ordres *la prise du roi et comment il s'était vaillamment combattu de sa propre main; et nonobstant ce avait été pris par grande infortunité; il leur montra combien chacun devait mettre peine à la délivrance du roi; et après les requit, de par Monseigneur le duc, conseil comment le roi pourrait être délivré, et aussi de gouverner les guerres et aides à ce faire.* Après ce discours, les trois ordres se retirèrent à l'hôtel des frères mineurs pour constituer leur existence politique. Le clergé réélut son président, la noblesse choisit pour chef Philippe d'Orléans, et Étienne Marcel fut de nouveau proclamé représentant du tiers état. Les deux premiers jours ayant été consumés en débats, nul projet de réponse ne fut arrêté. Néanmoins au bout de huit jours de délibérations il fut statué, que cinquante commissaires, tirés des trois ordres, auraient le mandat spécial d'examiner les griefs des bailliages ou communautés, d'étudier les vices de la composition des monnaies, de fixer le nombre des troupes exigé pour la défense du royaume, et d'assigner le mode d'asseoir aussi bien que de répartir l'impôt; en un mot, de sou-

mettre, après avoir approfondi les questions si diverses d'intérêt public, à l'approbation ou au rejet des états-généraux les projets de loi longtemps mûris et parachevés. L'adoption de cette mesure, faible en apparence, devenait au fond immense. D'un côté, en enlevant l'initiative des réformes au trône, elle amoindrissait l'autorité souveraine; de l'autre, elle ne tendait à déplacer cette haute influence en la transportant aux états que pour la leur reprendre et la concentrer entre les mains de chefs hardis. A ces usurpations du pouvoir parlementaire Charles ne se méprit pas. Mais il fallait céder à la triple représentation du royaume ou la dissoudre. Il vient en effet des temps où les princes n'ont que le choix des dangers. Entre ces deux périls pressans, le Dauphin recourut à un palliatif. Il scella l'établissement des commissions, mais il exigea l'assistance de ses ministres aux travaux préparatoires des réformes ou améliorations qui seraient proposées. Pendant deux jours, le droit du fils de Jean fut respecté. Puis, la présence de ces conseillers parut une surveillance et prit aux yeux des états le caractère d'une ombrageuse tutelle. Sur le champ, les ministres furent renvoyés. Il y a plus : fort de cette première agression, le pouvoir démocratique formula une accusation contre

22 membres du conseil du prince ; un jugement, la déchéance de leurs emplois, la confiscation de leurs biens furent hautement demandés. A vrai dire, les mauvais services des proscrits devenaient moins leurs crimes que les éminentes charges exercées par eux. Car, on accuse parce qu'on envie, pour obtenir dès qu'on a dépossédé. Du reste, l'évêque de Laon fut désigné avec une rare intelligence comme organe de cette proposition. En effet, Robert-le-Coq d'abord avocat, puis promu au grade de conseiller de Philippe de Valois, nommé plus tard président du parlement avait quitté sa haute position pour la prélature. Aussi persuasif que violent, cet homme recherchait l'influence par les moyens les plus opposés. Artisan d'intrigues, il courait le matin aux Cordeliers(1) et le soir, à l'hôtel de St. Paul (2). A cette nature de caractère il avait dû le surnom de la Besaigüe, instrument de charpenterie qui présente deux tranchans. Étienne Marcel, chargé de cette motion, aurait paru, lui, représenter les passions du tiers état ; mais un prélat tirait une double force

---

(1) De l'hôtel des Frères mineurs, les états-généraux transportèrent leurs séances aux Cordeliers.

(2) C'était le palais affectionné par Charles V.

de l'ordre politique qui était le sien et de l'éminente dignité qui le consacrait. Les vues secrètes des états ne tendaient pas, d'ailleurs, à raffermir l'autorité souveraine dans les mains du Dauphin, *mais à savoir, ainsi que cela résulte des cahiers, comment le royaume de France serait gouverné jusqu'à la délivrance du roi, leur sire*. Aussi, leurs délibérations ne pourvûrent pas tout d'abord à la défense si impérieuse du territoire, mais tendirent à la vérification des actes qui, par leur gravité et sous leurs diverses formes, avaient ruiné les ressources financières de l'état, corrompu le signe des monnaies, laissé les troupes sans paye, et livré le royaume par cette série de fautes au glaive de l'étranger. Étaient compris dans la liste de proscription, le chancelier de Laforêt, le premier président de Bussy, Jean Poillevilain contrôleur général des monnaies, et d'autres personnages investis de la confiance des princes.

La députation parut devant Charles; et l'évêque de Laon s'étant rendu l'organe de cette extraordinaire motion, le Dauphin dont la rougeur croissait répondit: « Mais à ce prix, combien de mille » hommes fournirez-vous du moins à la France ?» Trente mille, répliquèrent les chefs des trois ordres. Devenu maître de ce point capital de la délibéra-

tion, le jeune politique permit aux harangueurs de continuer. Les exigences de l'assemblée étaient bien loin de s'arrêter là. Il fallait aux états le droit souverain de battre monnaie, le privilége de nommer les officiers chargés de percevoir les subsides, la formation d'un conseil d'administration pour le prince composé de quatre prélats, de douze chevaliers et d'un nombre égal de membres du tiers état; et enfin, la mise en liberté du roi de Navarre. S'attribuant l'exercice de la première de ces prérogatives, les commissaires créèrent une monnaie d'or dite *mutones*, dont l'usage n'a été perdu que sous le règne de Charles VII. Ainsi, responsabilité ministérielle, perception absolue des impôts, confection des monnaies, organisation d'une armée nationale, participation à la marche du pouvoir, telles étaient les règles de système représentatif posées au XIVe siècle par la seconde assemblée des états-généraux. Au Dauphin échéait un rôle purement nominal : toute l'action d'affaires, toute la puissance de gouvernement étaient transportées au pays dans sa triple représentation.

Quant aux états-généraux du midi, d'énormes sacrifices faits par eux en silence témoignèrent assez de leur patriotisme. Le comte d'Armagnac fut élu président, et les trois ordres votèrent à l'u-

nanimité des secours en argent et en milices. Ces errements furent suivis sous quelques restrictions par les états d'Auvergne. Néanmoins avant de se retirer, ces assemblées léguèrent à leurs héritières un monument d'esprit public. Voici le statut de moralité qui termina leurs séances : « Que ni hommes » ni femmes, pendant l'année, si le roi n'était au- » paravant délivré, ne porteraient sur leurs habits » or, argent, ni perles, ni fourrures de vair ou » de gris, ni robes, ni chaperons découpés, ni » autres cointises quelconques (1); et qu'aucuns mé- » nestriels ni jongleurs ne joueraient de leur mes- » tier ou instrument. »

En présence des conditions prescrites par les chefs des états du nord, Charles dut réfléchir. Philippe d'Orléans président de l'ordre de la noblesse était inoffensif, sans doute. Mais les habitudes remuantes de l'évêque de Laon alarmaient; et surtout que n'avait-on pas à craindre de l'ambition peu connue encore du prévôt des marchands? des voyages sécrètement entrepris en Normandie par lui n'étaient point ignorés. Un pacte avait-il été conclu entre cet homme et Charles-

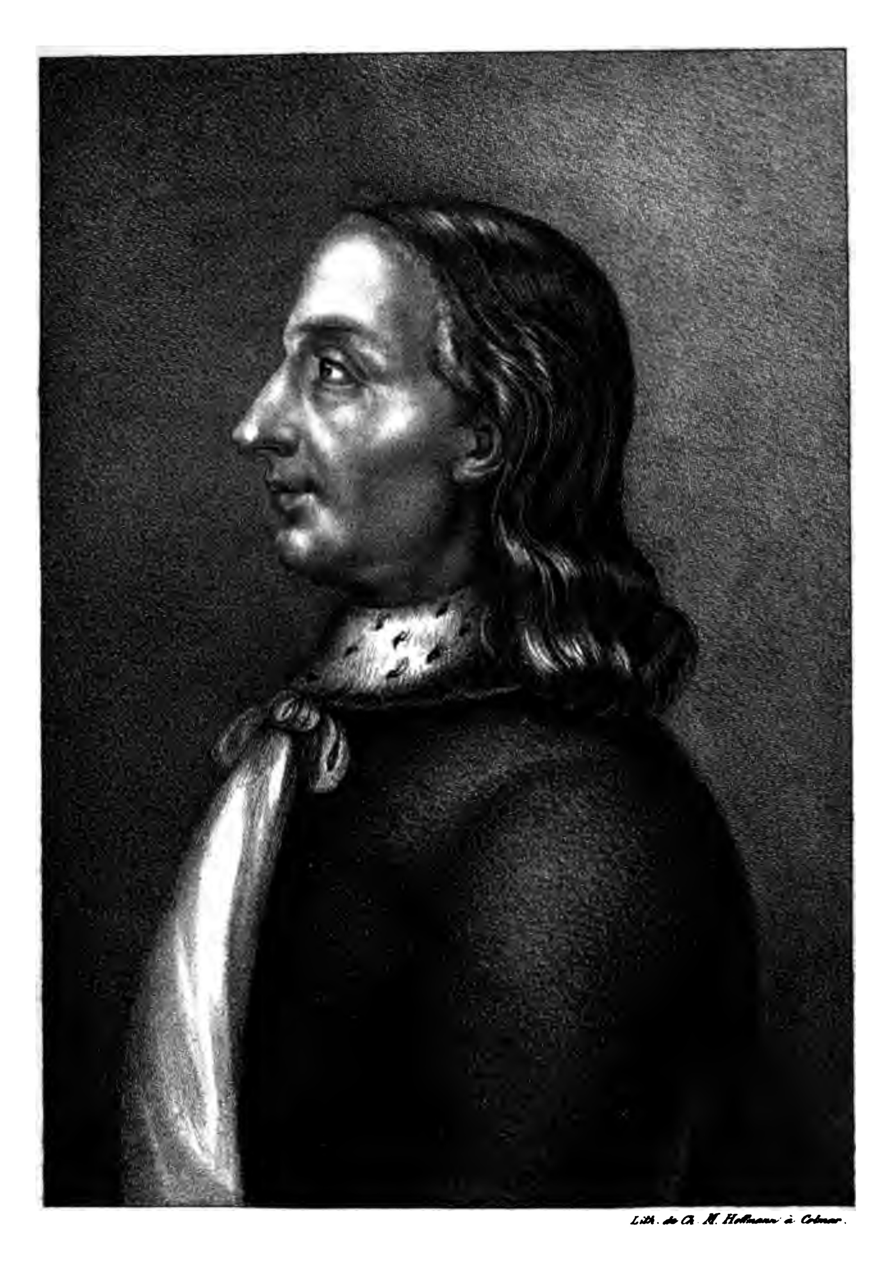
(1) Vieux mot français qui signifie ornemens, joyaux.

le-Mauvais. De l'insistance des députés pour que ce prince recouvrât la liberté se tiraient d'effrayantes inductions contre Marcel lui-même. Ce Marcel semblait le génie révolutionnaire du moyen âge, trop éclairé pour rester obscur, et pas assez pour devenir utile. Le lieutenant-général était d'ailleurs constitué sans ministère, sans armée, sans argent, alors que la pauvreté des moyens pouvait seule être comparée à la grandeur des dangers. Les enseignes ennemies flottaient partout. A la mort de son frère, les ressentiments de Geoffroi d'Harcourt avaient éclaté plus terribles ; ce seigneur dévastait à main armée le Cotentin ; les Navarrais incendiaient les campagnes du royaume; et renfermé dans Bordeaux avec un roi, son prisonnier, le prince Noir violait chaque jour le sol français. Dans l'intérieur du pays se multipliaient les images d'un deuil plus grand encore. Les décombres de villes entières brûlées gisaient çà et là. Il n'existait ni trésor public, ni armée, ni commerce, ni industrie, ni culture. Voulant racheter leur liberté, les prisonniers arrivaient en foule d'Angleterre. Il fallait le prix de leur rançon; et sur ce sol rendu infécond par dix ans d'incessantes hostilités, aucune moisson n'avait pu jaunir. Alors le paysan était traqué; sa dernière pièce d'or, d'argent, de cuivre lui était arrachée;

et souvent, près de sa charrue on retrouvait le laboureur égorgé. Le mot atroce de l'époque était : *Jacques Bonhomme crie, mais il payera!* Dans d'autres conditions d'ordre social, le caractère des mœurs moins sauvage se produisait plus dégradant. Ceux qui avaient fui de la bataille ne marchaient que honnis soit dans les villes soit dans les campagnes mêmes. Sur leurs pas d'amères risées éclataient. Leur vie lâchement conservée semblait une atteinte à la susceptibilité nationale. De là, cette nécessité pour les fuyards de demander aux vices les diversions que leur déniait l'opinion publique ; eux, de se jeter dans les passions du jeu, de l'amour, de la table, en un mot, d'accroître leur dépense ou d'aggraver leurs dettes en raison inverse de leurs revenus ou de la valeur progressive de leurs terres. En entrant dans le monde, les jeunes seigneurs ne se souvenaient que trop de pareils enseignements. Par eux, le luxe des vêtemens ne connut pas de limites. Aux habits déjà si courts dont ils se revêtaient ils ajoutèrent de fastueux ornemens. Dans ce temps, les perles et les diamans avaient atteint un prix si élevé, que deux perles achetées huit deniers quelques mois avant se vendirent dix livres parisis. Eh bien! et les chaperons et les ceintures dorées scintillaient de perles dont ils étaient chargés ; et

dans l'irruption de ce faste, aucune distinction ne séparait plus, grâce à la profusion des rangées de perles, le riche gentilhomme du gentilhomme ruiné. Qu'on le remarque bien ! ce n'était point la barbarie, mais un caractère de mœurs plus alarmant encore. C'était un complet désordre dans l'ordre constitué; et la férocité froide, la débauche sale ou le luxe immoral au milieu de la civilisation.

A l'aspect de tant de maux, et l'œil fixé sur cette bannière outrageante d'Édouard qu'il a conservée, Charles comprit qu'il ne pourra gouverner qu'à trois conditions: par la fermeté au sein des malheurs publics, par des concessions aux chefs de révolte ouverte, enfin par la création d'une forte armée. Il comprit lui, homme d'état de 19 ans, qu'il fallait par l'énergie enhardir les bons en effrayant les mauvais, par une souplesse politique discréditer les artisans de troubles en les usant, et par la formation de milices nationales relever l'ascendant de sa noblesse et imposer aux ennemis. Ces règles seront les études de sa vie, les conditions de son gouvernement, les caractères de son génie. Fidèle à ce plan, le lieutenant-général a paru concéder presque tous les points demandés: 1° l'accusation de ses conseillers, qui, avertis par lui, ont déjà pris la fuite; 2° la vérification des



Lith. de Ch. M. Hoffmann à Colmar.

CHARLES V,
Régent de France.

monnaies, dont plus qu'à un autre la nécessité d'un titre sérieux lui est démontrée; 3° l'entretien d'une armée de trente mille hommes, ce premier rempart d'un royaume indépendant; 4° le gouvernement de l'état avec l'assistance de 28 commissaires. Sur ce point si blessant, le Dauphin remercia les états de lui venir en aide. Quant au cinquième grief, la détention du roi de Navarre, il déclara ne pouvoir que rester étranger à la mesure d'état prise par son père, et qu'elle ne devait cesser que par la permission du roi seul. Le jour pour donner sa sanction à cette déclaration de l'assemblée fut fixé par lui au 31 octobre 1356. Déjà, Et Marcel et Robert-le-Coq et d'autres factieux se flattaient de gouverner le royaume. Par leurs soins, fut repandue partout la promesse du Dauphin. Au jour indiqué, une innombrable multitude assiégea les rues adjacentes au parlement où l'ordonnance des états devait être publiée. Dès son arrivée, le lieutenant-général manda près de lui trois députés de chaque ordre qu'il désigna. Puis, en leur présence, il protesta que sur des matières de cette gravité il avait à consulter le roi prisonnier, et l'empereur d'Allemagne son oncle qui arrivait à Metz; et ajourna sa réponse définitive au 3 décembre. Dans la nuit, il parvint à entraîner dans

son parti beaucoup de députés soit par l'empire de la raison soit par des séductions habilement pratiquées. Ces membres, connaissant les intentions du prince, regagnèrent leurs bailliages ou communautés. De la sorte, la dissolution des états s'effectua d'elle-même.

Pour colorer cette dissolution, le lieutenant-général se rendit en effet à Metz, après avoir revêtu de ses pouvoirs le duc d'Anjou son frère. Néanmoins peu oublieux des nécessités publiques, il envoya des hommes dévoués dans les provinces solliciter de l'argent. De rares secours furent accordés. Bientôt, pour faire face aux besoins des divers services, le Dauphin fut réduit à rentrer dans les voies où s'étaient égarés ses devanciers. D'après ses prescriptions, le duc d'Anjou publia une ordonnance sur la refonte des monnaies. C'était, par l'altération du système monétaire, recourir au plus dangereux des moyens, et le lieutenant-général l'avait senti. Aussi, s'était-il éloigné de Paris pour s'approprier la mesure si elle venait à prévaloir, pour la désavouer si elle devait périr. A son succès Marcel opposa la violence de ses efforts. Il osa, lui, se rendre auprès du prince pour réclamer le rapport de l'ordonnance. Cette éventualité n'avait point échappé à la prévision du Dau-

phin. Plein de ces instructions, le jeune duc ajourna sa réponse au lendemain. Mais dans la nuit Marcel avait répandu ses protestations, envénimé les griefs du peuple, amassé ses ressentimens. Dès le lendemain, il ne se présenta plus au Louvre accompagné de quelques amis, demandant le retrait d'un arrêté; mais suivi d'une foule séditieuse, armée, et exigeant sur l'heure la révocation de l'ordonnance avec le ton superbe, l'autorité dictatoriale d'un tribun. Sous peine de compromettre tout, le conseil assemblé ne put que céder à ces menaces.

Pendant cette courte sédition, l'empereur d'Allemagne offrait tout à la fois les rares qualités d'un législateur et le misérable spectacle d'un prince sans dignité. Fils de Jean de Bohême, Charles IV avait été lui-même blessé à Crécy, et recueillit le trône de Bohême après le glorieux trépas de son père survenu dans cette fatale journée. Promu par la mort de Louis de Bavière à la souveraineté impériale, il voulut attacher son nom à une œuvre durable; et par son ordre, le célèbre Barthole rédigea la bulle d'or. Dans le cercle restreint de trente chapitres, tous les droits comme tous les devoirs des princes électeurs furent formulés. Cette constitution devint la grande charte de l'empire; car les différens principes du droit public y furent posés

et les diverses éventualités prévues. Ainsi, sont retracés, là, les formes du gouvernement impérial, le mode d'élection des souverains, les privilèges des princes de l'empire, la convocation des diètes, les fonctions des électeurs, et le pompeux cérémonial de la cour du monarque. Au couronnement de l'empereur se rattachaient des rites, dont l'usage portait la manifeste empreinte du XIV[e] siècle. Dans les solennités qui précédaient la consécration du souverain, l'électeur de Saxe se présentait, dirigeant d'une main son cheval, et tenant de l'autre un bâton et une mesure d'argent. Sa tâche consistait à combler cette mesure avec l'avoine dont le monceau atteignait le poitrail de son coursier. Puis, il devait remettre la mesure pleine à un palefrenier et abandonner ce qui restait aux assistants. Après lui, paraissait l'électeur de Brandebourg. A cheval aussi, celui-ci était porteur d'un bassin d'argent, d'une aiguière remplie d'eau, et d'une serviette. Il déposait le bassin, l'aiguière et la serviette aux pieds de l'empereur. Ces objets étaient offerts au prince pour laver les mains. De loin, on voyait accourir le comte palatin. Cet électeur de l'empire portait quatre écuelles contenant des viandes exquises. Il abandonnait le cheval qu'il montait pour saluer à pied l'empereur, et après avoir placé les mets

sur sa table, il se retirait. Enfin arrivait le roi de Bohême, chargé d'une coupe d'argent pesant 12 marcs, et au fond de laquelle bouillonnait du vin. Monté sur un coursier, ce souverain en descendait lorsqu'il s'approchait du trône, et sa main présentait le vase à la bouche de l'empereur. Il ne faut point s'y méprendre : il y avait dans ce cérémonial des traditions aussi bien que des vues de respect inaliénable, de pure fidélité et de dévoûment domestique. Déjà en 1356 une partie de la constitution impériale avait été décrétée à Francfort, l'autre fut publiée à Metz le 25 décembre même année devant le Lieutenant-général et en présence de tous les princes de l'empire.

Élevé à la gloire de législateur, Charles IV, comme on l'a dit, ne savait pas même garder son rang de roi ; et loin de rappeler la souveraineté digne et forte, sa vie en étalait les misères et l'abaissement. Bien que fier d'une blessure reçue à Crécy, sa conduite avait dans cette journée paru équivoque ; tout au moins les dernières paroles de son père l'avaient inutilement appelé près du vieillard. Ambitieux et sans aucune dignité de caractère, ce prince fut sur le point d'être saisi par ses créanciers. A Worms, il fut arrêté par le boucher qui fournissait la viande au palais et ne dut

qu'à l'intervention généreuse de l'évêque la fin de ce dégradant débat. Lorsque la succession au trône impérial s'ouvrit, l'appui même de l'église ne put le rendre un rival sérieux de Louis de Bavière qui fut élu. A la mort de cet empereur, il brigua de nouveau la couronne et fit descendre la souveraineté des hauteurs de sa sphère pour la jeter rampante et avilie aux pieds des papes. Cette fois, il parvint à l'empire enfin, mais avec l'ignominieux surnom d'*Empereur des prêtres*. En effet, il avait failli à son caractère de roi jusqu'à sceller le plus humiliant traité avec le saint siége. Par une des clauses de ce pacte, il s'interdisait, lui futur empereur des Romains, le droit d'entrer dans Rome si ce n'est le jour de son couronnement et s'astraignait à en sortir dans la durée du jour, sans pouvoir revoir sa capitale si ce n'est en vertu d'un permis du pape même. De ces mœurs royales sans élévation, de ces alliances mendiées, data l'humiliation du sceptre impérial.

Pendant son séjour à Metz, Charles, l'œil sur la France, avait amené deux résultats non dépourvus d'influence. Par ses démarches auprès du saint siége, Pierre de Laforet, archevêque de Rouen, avait été nommé cardinal; et le Dauphin espérait opposer aux factions son chancelier, plus respecté

encore par suite de la consécration de sa dignité nouvelle. D'un autre côté, il avait lors de la tenue des états obtenu une levée de trois cents lances et de cinq cents armures de fer pour réprimer les déprédations de Geoffroy d'Harcourt dans le Contentin. La conduite de ces milices avait été confiée par lui à Robert de Clermont et ses instructions étaient précises : *guerre à mort au traître !* De Metz, les lettres du Dauphin au commandant français devinrent plus pressantes encore. D'Harcourt par ses ravages tourmentait cette partie du royaume. Sur le long deuil de la France, il fallait dans l'esprit de Charles jeter le reflet de quelque illustration, et plus encore, resserrer le foyer de l'agitation intérieure. A tout prix, Robert de Clermont avait ordre de combattre l'allié d'Édouard. L'intelligence et la valeur du général réalisèrent bientôt l'espoir du Dauphin. Au mois de novembre 1356, une rencontre eut lieu. Avide de succès, Geoffroy d'Harcourt rangea ses troupes en bataille, plaça ses archers sur le front de la ligne ; et posté en avant, sa bannière déployée, il donna le signal de l'engagement. Le premier choc fut meurtrier. Chassés de leur position, les Navarrais se retranchèrent dans un enclos garni de vignes. Mais les Français de les y poursuivre, et leur impétuosité de les mettre

en fuite. Abandonné par les siens et entouré d'un monceau de morts, Geoffroy d'Harcourt saisit sa hache en s'écriant qu'il vendrait chèrement sa vie. Il s'arrêta, plaça un pied devant l'autre, boiteux qu'il était, et espérant, par cette position de corps, ajouter à la vigueur de ses bras. *Là,* dit la chronique, *se combattit vaillamment, longuement et hardiment; et n'osait nul attendre ses coups.* Après une perte d'hommes éprouvée par les Français, deux gens d'armes montèrent sur leurs coursiers; et ayant baissé leurs lances, se précipitèrent tous les deux sur lui. Criblé de coups, Geoffroy expira; mais sa mort même fut presque une vengeance envers sa patrie. Par un acte solennel il transférait à Édouard la propriété de tous ses domaines situés en France; et déclarait un prince étranger son héritier à l'exclusion de sa famille. Ainsi périt Geoffroy d'Harcourt. Eh! qu'on le remarque! des trois traîtres, qui, sous le gouvernement de Philippe, de Jean, et de Charles, cherchèrent, voulurent ou consommèrent la ruine presque totale de leur pays, chacun trouva la mort sous un de ces princes, comme si un décret providentiel avait voulu garder à chaque règne le monument d'une terrible expiation [1].

---

[1] Robert d'Artois, le connétable d'Eu, Geoffroy d'Harcourt. Voir les pages 87, 142 et 196.

Le Lieutenant-général avait regagné Paris. Dès son retour, il entrevit dans les masses des dispositions factieuses. Pour les faire évanouir, il crut habile de s'attaquer à la tête et fit proposer à l'Artisan de ces passions populaires une entrevue dans une maison près de St-Germain-l'Auxerrois. Marcel se rendit à l'endroit désigné. Mais cet homme superbe était devenu plus arrogant encore. Il repoussa une à une et les prières et les exhortations et les grandes thèses d'intérêt public présentées par le Dauphin. D'après lui, le repos, la force, la grandeur du pays étaient entre les seules mains des états-généraux. Il fallait donc, ajoutait-il, obtempérer aux injonctions de ces corps politiques : renoncer à cette refonte de monnaies qu'il avait projetée, ordonner la convocation des états pour le mois de février, et permettre l'instruction du procès dirigé contre ses conseillers qui n'avaient flatté les deux rois que pour dépouiller le peuple. En l'absence de toute trêve, et alors qu'une troisième campagne pouvait abîmer la nationalité française, Charles, resté sans parlement, sans conseil, sans subsides, sans soldats, écouta les préceptes et assouplit son obéissance à ces prescriptions. D'un côté, le Dauphin ne pouvait, sans faculté, sans possibilité même d'efforts, devenir

responsable de la ruine de sa patrie; et de l'autre, il tendait à voir le volcan populaire s'attiédir et cesser par défaut d'alimens. En force de son ordonnance, les états-généraux furent de nouveau convoqués le 5 février. Se prévalant de cette victoire gagnée sur le prince, le prévôt des marchands et l'évêque de Laon résolurent de changer toutes les formes du pouvoir en France. Décréter la permanence des états, et par l'attribution des branches diverses de l'autorité souveraine leur transporter cette autorité elle-même, devenait une entreprise hardie. Et cependant tout leur venait en aide: un roi prisonnier dont la rançon n'était certes pas prête, et une disette d'argent qui ne pouvait disparaître que par leur influence. Sous l'inspiration de cette pensée, des commissaires dressèrent pour la première fois un procès-verbal des séances et un cahier des doléances ou griefs de leurs commettans. Bientôt, l'adhésion des bailliages et des communautés imprima à ces documens législatifs un caractère d'authenticité. L'ouverture des états-généraux se fit au milieu de ces émotions publiques. Ainsi, la monarchie des Valois se retirait devant l'ascendant tribunitien d'un prévôt et d'un évêque. En effet, réunis dans ce but par suite de séditieuses insinuations, les trois ordres firent rendre l'or-

donnance du 3 mars, dont voici les points fondamentaux.

1° Les états-généraux auraient le droit de se réunir suivant l'imminence des circonstances et par leur seul vouloir, sans ordonnance de convocation royale; 2° Le conseil du prince, chargé d'administrer le royaume et de gérer les finances, au lieu d'être composé de 28 membres, comprendrait 12 membres élus proportionnellement par chaque ordre ou 36 membres; par leurs prescrits, des commissaires auraient mission de parcourir les provinces, de s'enquérir des griefs, de sonder les abus, avec d'illimités pouvoirs pour redresser les uns et rémédier aux autres; 3° Le parlement n'ayant point surveillé avec fermeté les affaires du royaume; et la cour des comptes ayant moins encore toléré qu'encouragé l'altération des monnaies, la suppression de l'une et l'autre cour était ordonnée; leur réorganisation appartiendrait aux états seuls; 4° Les dons excessifs et les démembremens du domaine public consentis depuis le règne de Philippe-le-Bel jusqu'au 3 mars 1357 étaient révoqués, à moins que ces libéralités ne constituassent des biens apanagers au profit des enfans de France; 5° Il était formellement interdit aux magistrats de faire le commerce; 6° Les jugemens par commissions étaient

abolis; 7° Nul ne pourrait à l'avenir composer dans les matières criminelles; chacun répondrait sur son corps même des crimes ou délits commis par lui, sans que les juges, pour qui existait une échelle exactement graduée de compensations pécuniaires, pussent se borner à tarifer des paiemens; 8° Injonction expresse était faite aux siéges inférieurs de justice de vider dans un délai rationnel les procès pendants, sans en retarder la solution par la crainte de les voir annulés par les juges supérieurs, sous peine de prise de corps et de confiscation de leurs offices; le taux des écritures de procureurs, les frais de justice, les salaires des sergens et des huissiers étaient en outre réglés par une taxe; 9° Le droit vexatoire de prise était supprimé (¹); 10° Chaque membre des états aurait la faculté de se faire accompagner par six hommes armés; 11° Et enfin, trente mille hommes seraient levés, équipés et entretenus par les états avec les aides ou subsides dont le recouvrement et l'emploi étaient, ainsi qu'on l'a vu, concentrés en leurs mains ou en celles de leurs agens. Comme mode d'exécution, fut rendue le 4 mars une déclaration

---

(¹) Voir page 331, n° 9.

contenant les prescriptions suivantes. 1° Pour subvenir aux frais des présentes guerres montant à trente mille payes par an, tous les membres du clergé, quel que soit l'ordre religieux dont ils relèvent, seront assujettis à payer sur leurs rentes et revenus, le taux en serait-il ou non fixé, un dixième et demi; 2° Les classes nobiliaires et les princes du sang eux-mêmes seront astreints à subir le même impôt; 3° Les gens des bonnes villes, à quelque état et condition qu'ils appartiennent, clercs non bénéficiers et autres, fourniront sur cent feux un homme d'armes dont l'entretien sera d'un demi écu par jour, deux ou un grand nombre d'hommes, d'après la quotité des feux; 4° Les commissaires des états pour surveiller la levée des impôts seront au nombre de dix pour Paris et de trois par chaque évêché. Ces commissaires nommeront eux mêmes par ville ou par évêché un ou plusieurs receveurs de bonne réputation et solvables pour percevoir les aides; 5° Les commissaires, par suite des pouvoirs que leur confère le Lieutenant-général, exerceront des poursuites pour le recouvrement des subsides comme étant dettes envers le roi même; les gens d'église seront passibles de la même contrainte en force de la juridiction ecclésiastique; les salaires des receveurs

seront convenablement taxés par les élus des états. Enfin, une convocation des commissaires dans la capitale était fixée au lundi après la Quasimodo. Là, les comptes devaient être présentés, les chiffres des subsides recouvrés et des gens de guerre fournis seraient arrêtés, pour aviser au sein des états-généraux à la défense du royaume et aux exigences des services publics. L'ordonnance du 3 et la déclaration du 4 mars furent présentées à la signature du Dauphin par Robert-le-Coq dans une harangue, dont le fond respirait un emportement factieux sous des formes toutes mystiques.

En recommandant humblement à Charles l'observation des commandemens de Dieu, le prélat ne lui ravissait pas moins sa puissance héréditaire. Habilement rédigée, cette espèce de statut législatif déguisait les odieux empiétemens des trois ordres à l'aide de mesures réparatrices ou de quelques utiles innovations. Les usurpations semblaient glisser inaperçues à travers cet engoûment de réformes. Et cette hypocrisie devenait un tort grave. Les états envoyaient des proconsuls et s'armaient de la hache tribunitienne, tendant ainsi à l'absorption du pouvoir et à une inviolabilité sans limites. Telle fut l'œuvre de cette célèbre assemblée. Elle était moins réformatrice que révolutionnaire; elle

substituait moins la légalité à l'abus que l'élément républicain aux formes de la monarchie aristocratique; elle s'attaquait moins aux vices du vieil édifice féodal qu'aux fondemens de l'organisation sociale elle-même. En effet, tenter d'extirper, d'abolir d'un seul coup les infirmités politiques d'un état consacré, c'était aveuglément en agiter, en renverser la base. Ce pénible enfantement ne fut donc qu'un anachronisme. En cela semblable à l'empirique qui, au lieu d'éteindre le foyer du désordre par des tempéramens gradués, l'irrite et l'alimente au contraire par la marche irréfléchie d'un système violent.

Pendant que l'ordonnance était publiée en lieux notables et accoutumés, Charles, pour en paralyser les effets, menait à fin une négociation avec le prince Noir. La paix, Édouard ne voulut point la signer. Il lui fallait jeter à ses anglais le spectacle de l'abaissement d'un roi de France; mais son fils investi de tous ses pouvoirs conclut le 23 mars 1357 une trève de deux ans. Tout aussitôt le Dauphin fit publier le 5 avril la trève et une lettre vraie ou fausse du roi Jean portant annullation des actes des états et de leur ordonnance. Par là ce prince espérait, s'il enlevait au peuple la réalisation prochaine de quelques réformes, l'en consoler par le bienfait

d'une suspension d'armes, en neutralisant les émotions publiques par d'autres émotions. Il n'en fut pas ainsi. Abandonnés à leurs inspirations de calme, certes les sujets de Jean n'auraient point répudié leur vieilles traditions de respect envers lui. Mais cette lettre frappait de mort et le remuant Lecoq et le factieux Marcel et l'ambitieux roi de Navarre. A la voix des deux premiers et par les menées du troisième, tout esprit de fidélité, d'obéissance, de modération fut déserté. Pour échapper à une mort certaine, les trois seigneurs signataires du traité furent réduits à s'enfuir de la capitale. Envain Charles voulut faire rentrer dans leur lit les courans populaires par la prorogation des états et la levée autorisée des subsides. Sa politique fut abaissée sous le génie de la sédition. La prorogation des états, c'était le règne continué de tous les abus; l'opposition au recouvrement des aides, c'était un attentat aux franchises du royaume, s'écriaient l'évêque de Laon et le prévôt des marchands. Sur le champ le peuple se leva, les boutiques se fermèrent, des chaînes de fer furent attachées aux extrémités des rues et les bourgeois armés s'emparèrent des postes importans de la ville. La peur s'accroissant en raison des vociférations, des fossés furent creusés précipitamment autour des mu-

railles protégeant la partie occidentale de Paris; dans la direction de la partie orientale les mêmes travaux furent exécutés; des parapets furent construits; des redoutes élevées; les remparts furent couronnés de ballistes, de garreaux, de canons et autres instrumens de siége; devant la nécessité des fortifications nouvelles, les plus beaux édifices furent renversés de fond en comble pour ne point en gêner la ligne. Pendant la nuit, les portes environnées de gardes restèrent fermées; et, pendant le jour, trois portes du côté du grand pont étaient seulement ouvertes (1); enfin Paris présenta le double aspect d'une forteresse et d'un camp. Cependant des excès nait le remède aux excès mêmes. Le conseil gouvernemental donné au prince perdit bientôt les vingt-quatre commissaires tirés des ordres du clergé et de la noblesse. L'influence de Lecoq sur le corps ecclésiastique devint presque nulle; et Jean de Pecquigny, un des favoris du roi de Navarre, essaya vainement d'agiter le corps nobiliaire. Parmi les commissaires du tiers état, dix continuèrent seulement à diriger les affaires du royaume. Étienne Marcel avait seul gardé, accru son ascen-

---

(1) Le grand pont était à cette époque le pont au change.

dant. Il y a plus : une partie des aides votées ne fut point payée par les deux premiers ordres ; et l'autre fut dévorée par les gras salaires des commissaires ou de leurs agens. Dans cet anéantissement de toutes les ressources publiques, l'occasion de ravager le territoire fut mise à profit par Philippe, frère de Charles-le-Mauvais. La ville d'Evreux lui fut livrée ; et pour venger cet affront, nulle force armée n'était disponible et ne put même être levée en France.

Le Dauphin n'était point majeur encore ; mais issu d'une race éminemment française, il ne faillit ni à la fierté de son sang ni à la dignité du pays. Sur le champ, il manda auprès de lui le prévôt de Paris, Charles Consac, Jean Delisle, échevins et quelques autres émeutiers. Il leur demanda avec hauteur ce qu'ils avaient fait des lois, de l'or, des soldats de la France. Tous les pouvoirs publics avaient été remis par lui aux états, et les états laissaient abaisser les bannières de saint Louis sous les lances d'un petit roi de Navarre ! Quand on aspirait à diriger les affaires publiques, fallait-il au moins avoir la force d'en tenir le gouvernail ! à eux les honneurs et les bénéfices, à lui les dégoûts d'hier et les dangers d'aujourd'hui ! Il a résolu, ajoutait-il, de briser cette stupide tutelle ; et il ne les a mandés que pour leur apprendre la dis-

solution sur l'heure même des états. Puis, l'ordonnance publiée, Charles, après avoir doublé la garde du Navarrais prisonnier au château d'Arleux, quitta la capitale, et parcourut les différentes provinces. Cet exil volontaire de Paris et ce voyage au sein du royaume révélaient une intelligente appréciation des choses. Au cœur des Parisiens vivait l'amour de leurs princes; et la fuite du jeune représentant du trône devenait à la fois un reproche d'ingratitude et une défiance humiliante. D'un autre côté, quel esprit public ne devait pas souffler dans les campagnes, dans les villes, l'attitude noblement suppliante du prince royal? aussi, Étienne Marcel, Robert-le-Coq et Pecquigny frémirent. Ils sentirent que domination et popularité leur échappaient; et dans leur machiavélique fausseté, ils proposèrent à Charles son retour parmi eux. Pour sauver la monarchie, argent, hommes, concours national, tout lui serait accordé; par eux, renonciation expresse au jugement de ses anciens ministres et à la liberté, autrefois demandée, du roi de Navarre. Croyant moins au témoignage de leur fidélité qu'à leur conviction des dangers du pays, Charles revint. Son entrée dans la capitale fut saluée par des acclamations. Pour consacrer le souvenir de cet événement, la bonne ville conçut la

pensée de présenter à Notre-Dame une chandelle en cire ayant la longueur du tour de Paris même. Depuis ce temps, cet usage fut pratiqué chaque année, et son interruption ne survint qu'au milieu des désordres de la ligue.

Cependant quel était le but des chefs de l'assemblée dissoute? Ils voulaient garder le prince royal dans Paris, faire convoquer les états et ouvrir la prison du Navarrais. Force au Dauphin, sous le poids des nécessités publiques, d'ordonner la réunion des corps politiques pour le 7 novembre 1357. Les deux premiers points obtenus, Marcel et Lecoq tendirent de la violence de leurs efforts à l'accomplissement du troisième. A peine l'assemblée s'était-elle constituée, qu'au milieu de ses séances fut semé le bruit de la délivrance du roi de Navarre. Une agitation de nature fébrile parcourut chaque siége, et la délibération resta suspendue. Les sujets fidèles à la France prévirent ce qu'il y avait de tempêtes au fond de cet événement; et les fauteurs de la cause Navarraise d'en bondir de joie. Pour opérer cet élargissement rendu si difficile par les précautions du Dauphin, Jean de Pecquigny recourut à une manœuvre de faussaire. Profitant de l'absence de Tristan Dubois gouverneur du château-fort, il osa présenter au chevalier

qui le remplaçait un ordre de mise en liberté revêtu de la signature du gouverneur même. Ourdi à Paris par Etienne Marcel et Lecoq, ce complot était exécuté le 9 novembre par un de leurs complices politiques. Enfin délivré, Charles-le-Mauvais se rendit en toute hâte à Amiens, chez un chanoine appelé messire Guy-Quiert. Là, le premier acte de ce prince fut, en visitant les prisons, de rendre à la liberté les hôtes dégradés de ces réceptacles. Était-ce assez pour ce triumvirat autour duquel se groupaient des factieux obscurs? non : car le Navarrais ne pouvait rentrer dans Paris sous peine d'être encore saisi et emprisonné. A quel parti recoururent alors Marcel, Lecoq et Pecquigny? ils se rendirent tous les trois auprès du Dauphin et lui arrachèrent en faveur d'un pareil roi le plus large sauf-conduit. Il faut le dire : le faîte du pouvoir souverain fléchissait et peu-à-peu tombait au niveau du sol. Aussi, Lecoq l'apercevant en débris, se plaça-t-il résolûment à la tête du conseil du Dauphin. Dès ce moment, l'administration absolue des affaires publiques fut concentrée entre ses mains. D'ailleurs, l'obtention de ce sauf-conduit et cette usurpation d'ascendant par l'évêque de Laon ne tendaient qu'à fortifier les chances de Charles-le-Mauvais au sceptre de France. Aux yeux des triumvirs, le roi Jean périrait infail-

liblement en exil; et son gendre, guerrier habile, politique consommé, pouvait seul protéger un trône, dont ils ne deviendraient les fondateurs que pour en rester les soutiens. Mandé par eux, bientôt le roi de Navarre accourut à Paris. Jean de Pecquigny et une députation de la ville d'Amiens lui servaient d'escorte. L'évêque de Paris, le prévôt des marchands, les échevins et deux cents personnes environ, de tout état et de tout rang, allèrent au devant de lui jusqu'à St.-Denis. Entouré de ce concours, le souverain fit dans la capitale de son beau-père sa triomphale entrée: sur ses pas des flots de peuple, au-dessus de sa tête de vertes couronnes, et de tous côtés d'énivrantes acclamations. Dès le lendemain 30 novembre, jour de la St.-André, il fit convoquer dans le pré aux clercs les prélats, les chevaliers, les clercs de l'université, et la population tout entière. Vers l'heure des vêpres, il se plaça pour prononcer sa harangue sur un échafaud, occupé par les rois de France lorsqu'ils assistaient à l'ouverture des joûtes ou des combats singuliers. Le texte de son discours fut tiré du dixième pseaume: *justus dominus et justitias dilexit; æquitatem vidit vultus ejus*. Développant ce texte en latin, il tendit à prouver comment, sans cause légitime, il avait été traité, pris, et plongé dans les

prisons ; il traça d'une manière large, à voix haute, et avec une entrainante éloquence, le tableau de ses indicibles douleurs. Cependant qui oserait douter, ajoutait-il, de son attachement au beau royaume de France ? ce royaume n'était-il pas en quelque sorte le sien, issu qu'il était de race royale par son père et par sa mère, et rattaché ainsi par tous les liens à la cause française ? et s'il était tenté de disputer la couronne, quel prince pourrait se rencontrer son concurrent ? certes, ce ne serait pas Édouard III, dont les prétentions devraient tout d'abord s'effacer devant ses droits. Au fond de ses paroles, on sentait d'amers reproches contre le roi Jean, dont le caractère et la capacité étaient sévèrement jugés. Plus d'une fois, le Dauphin fut enveloppé dans de blessantes allusions. Au XIV[e] siècle même, ce discours équivalait en d'autres termes à un programme politique. En somme, l'orateur fut entendu dans un silence profond qui ne fut troublé que par d'éclatans applaudissements ou par les larmes sympathiques de l'assistance. Enfin, au milieu des bénédictions du peuple, Charles-le-Mauvais regagna l'abbaye St.-Germain, qui avait été assignée pour son hôtel et celui des gens de sa maison [1].

---

[1] Cont. de Guill. de Nangis, t, 3, page 117.

Fidèle à sa politique, Charles, le visage tourné vers le roi révolutionnaire, avait assisté à sa harangue. Au sens de quelques mots, il démêla un usurpateur de ses droits ; à d'autres, un concurrent du roi d'Angleterre. Sur le champ, une copie de ce discours, tracée par une main mystérieuse, fut, sur son ordre, expédiée à Édouard même. Puis, devant ce terrible, ce sanglant avenir, le prince se recueillit. Le triomphe du Navarrais avait été complet ; et l'ambition, qui s'arrête, ne marche qu'à sa perte. Lecoq et Marcel le sentirent : une réconciliation momentanée mais sans sincérité entre les deux beaux-frères pouvait seule, en séduisant le Dauphin, asseoir l'influence du roi de Navarre. Ils tentèrent ce difficile effort. D'après un plan arrêté entre eux, le prévôt des marchands se rendit au palais ; et au nom des intérêts du pays, il réclama avec instances une entrevue entre les deux princes. Sans que le Lieutenant-général eut proféré un mot, Lecoq répondit en toute hâte *que non-seulement Monseigneur rendrait justice au roi de Navarre ; mais qu'il agirait à son égard avec grâce et courtoisie, et comme un bon frère doit agir avec son frère*. Le Dauphin parut, lui, accéder volontiers à une conférence. Au jour fixé, l'hôtel de la reine Jeanne reçut les deux irréconciliables enne-

mis. L'entretien fut embarrassé, froid et court. Rien ne fut arrêté. Mais Charles comprit qu'il fallait réchauffer, endormir ce serpent pour l'étouffer. Ainsi, soit inflexible nécessité, soit politique plus impérieuse encore, il accorda aux sollicitations de son beau-frère des lettres d'abolition pour lui et ses fauteurs (1), la restitution des terres et forteresses conquises, la faculté de rendre les honneurs funèbres au comte d'Harcourt, aux seigneurs de Graville, de Manbue et à Olivier Doublet, enfin la vérification par les états des sommes réclamées par le roi, lors de leur convocation au mois de janvier prochain. Restait une autre demande formulée par le Navarrais ou la mise en liberté de tous les malfaiteurs emprisonnés, à quelque nature de crimes que ces hommes appartinssent. Devant cette déshonorante proposition, le prince royal hésita; puis, il signa, en appelant de cet édit, par les termes de l'Édit même, au jugement des siècles entre lui et des adversaires aussi méprisables qu'atroees. Le préambule portait : « Charles ainsné, fils et Lieu» tenant du roy de France, Dalphin de Viennois, » au Prévost de Paris ou à son lieutenant, salut.

---

(1) Par lettres d'abolition, on entendait la remise de crimes et la renonciation à toutes poursuites ultérieures.

» nous vous mandons et commettons à la requeste
» et contemplation de nostre très cher frère le Roy
» de Navarre que vous ou l'un de vous, tous les
» prisonniers tant détenuz au chastellet de Paris
» comme eslargis tant pour larrecins, mieurtres,
» comme faux monnoiers, rôleurs et espieurs de che-
» mins, marchands de fausses monnoies, efforceurs
» et ravisseurs de fames, etc. etc. » Certes, apposée au bas de cette ordonnance, la signature de Charles n'éternisera l'infamie que de ceux qui l'arrachèrent.

Le Dauphin avait le mot du caractère du Navarrais. Trop faible pour l'accabler, il ne lui restait qu'à le tromper par une confiance feinte, si Charles-le-Mauvais pouvait être trompé! Invité aux fêtes données par son beau-frère, il ne manqua à aucune. Plusieurs fois, il s'assit à sa table, et c'est dans un de ces festins que lui fut versée une dose de poison, dont la violence le renversa aux pieds des convives. Administrés avec promptitude, les secrets de l'art arrachèrent le Dauphin à la mort. Mais ses ongles, mais ses cheveux tombèrent, et sa santé fut désormais atteinte d'une incurable langueur. Néanmoins la couronne n'ayant été offerte au Navarrais ni par les états ni par le peuple, celui-ci regagna son royaume. Ce repos qui lui pesait fut court. Une occasion de troubles nouveaux

vint bientôt pour son ambition. Par un mouvement peu réfléchi de nationalité, les gouverneurs des provinces conquises refusèrent, contrairement au traité, de les rendre à ce prince. Sans demander d'explications au Dauphin, Charles-le-Mauvais leva sur le champ des troupes; et Philippe, son frère, envahit le sol français avec une armée. Des forteresses lui ouvrirent leurs portes; la ville de Maules, qu'il prit, fut changée en place de guerre; et ses reconnaissances furent poussées dans la direction de Paris et à cinq lieues de Paris même. Le Lieutenant-général se hâta d'armer; mais Étienne Marcel et Lecoq firent avorter ses préparatifs par une émeute. Perfidement séduits par eux, les bourgeois crurent ces forces dirigées contre leurs franchises. Ils se précipitèrent en armes dans les rues et s'emparèrent des portes de la capitale. S'appropriant les bénéfices de cette insurrection, l'habile tribun afficha un signe de ralliement. Les siens furent assujettis à porter un chaperon, formé moitié de drap rouge et moitié de drap pers [1]; des fermoirs moitié d'argent, moitié d'émail vermeil et

---

[1] Le chaperon ressemblait assez aux capuchons de nos ordres religieux; la couleur pers, de mode à cette époque, était une couleur bleue se rapprochant du vert.

azuré, servaient d'agraffes à cette espèce de capuchons. Sur eux, était inscrite la devise : *à bonne fin*. Le but de Marcel n'était pas autre que de lier invariablement par cet emblême les mécontens à sa fortune et de terrifier le parti du Lieutenant-général. C'était des factions qu'il lui fallait dans le royaume pour organiser le désordre au profit de la cause Navarraise. La partie saine de la nation ne s'y méprit pas : ce n'était plus une thèse controversable de légalité, mais une immense question de dynastie, et le doute sur ce point n'était pas possible. Quel feu d'intrigue, quelle puissance d'action, quelle diversité d'influence ne se rencontraient-ils pas entre les mains de Robert Lecoq, de Marcel et de Pecquigny ? aussi, tout ce que la France comptait d'esprits élevés, de nobles cœurs, résista à cet engoûment. Le Recteur du premier corps savant d'Europe, et, en vertu de son mandement, l'Université tout entière proscrivirent ces séditieux emblêmes. Là, où le triumvirat cherchait à recruter des mécontentémens, il ne souleva que des oppositions et des dédains. La courageuse attitude de l'Université devait être efficace ; le moment devenait décisif, l'heure d'une révolution sonnait. Dans le livre du passé apprenant l'avenir, le Dauphin se rendit sur les places publiques ; et n'ayant

désormais d'appui que l'amour incertain des sujets de Jean, il harangua le peuple sous les halles. Là, suivi de quelques serviteurs, mais en présence d'une innombrable multitude, il déclara choisir les Parisiens eux-mêmes pour juges de ses intentions; que son vœu le plus cher tendait à vivre et à mourir avec eux; que si les ennemis étaient peu éloignés, il resterait, lui, dans Paris, et qu'il ne s'occupait de lever des troupes que pour défendre le peuple; que les excursions des Navarrais ne devenaient nombreuses, menaçantes, que par l'impossibilité de les châtier faite au fils aîné de leur roi par les états, et dont le premier il gémissait; que les commissaires des trois ordres, loin de consacrer l'argent des aides à la défense sainte du territoire, l'avaient consumé au profit de leurs propres besoins; que c'était, là, l'impure direction donnée au produit de ces accablants impôts; que, Dieu le voulant, les fers de son père pourraient être brisés; mais que quoiqu'il arrivât, le jour viendrait, peut-être, où les maîtres provisoires de la richesse publique auraient à lui rendre leurs comptes. En terminant, il retraçait l'image des tempêtes qui fondaient sur l'état, et ne demandait pour tout bienfait à la divine providence que de restituer aux lois leur force, aux esprits leur calme, et à leur pays,

qui était aussi le sien, son indépendance et sa grandeur. A ce véhément discours, répondirent sur tous les points de sympathiques acclamations : le Lieutenant-général était connu enfin. Néanmoins, l'impression de cette harangue fut telle que Marcel sentit la nécessité d'y opposer une réfutation. Le lendemain même, les Parisiens furent convoqués par lui à St.-Jacques de l'Hôpital. Bien que non averti officiellement, le Dauphin s'y rendit. En son nom, Jean de Dormans, chancelier, reproduisit l'exposé de la conduite du prince. L'échevin Consac ayant tenté de répondre, des murmures d'improbation couvrirent ses paroles, et Marcel lui-même ne fut autorisé à prouver l'emploi utile des subsides qu'après le départ de Charles. Qui le croirait ? son tour de triomphe vint aussi ; et les mêmes voix, qui avaient glorifié le fils de Jean, saluèrent de leurs acclamations l'irréconciliable ennemi de sa race.

Vers ce même temps, le roi de Navarre préparait des apothéoses et des tombeaux pour les proscrits, mis à mort, lors du banquet de Rouen, par l'ordre de son beau-père. Aimant l'ostentation théâtrale et le bruit des émotions publiques, ce prince se rendit, de Rouen, au lieu dit le champ du repos. On détacha du gibet en sa présence les corps qui res-

taient encore, des chants funèbres retentirent, et des cercueils reçurent les cadavres. Puis, le deuil, conduit par le roi à cheval, et suivi par les familles des conjurés, se dirigea, par la petite porte menant au lieu du supplice, vers l'église métropolitaine. Avant le service célébré par l'évêque d'Avranches pour le repos de leurs âmes, le peuple s'était réuni sur la place de St.-Ouen. Tout aussitôt, Charles-le-Mauvais ouvrit la fenêtre d'une abbaye; delà, s'attachant à déplorer la fin tragique de ses serviteurs, il prit pour texte du discours ce verset des écritures saintes: *innocentes et recti adhæserunt mihi;* et il compara leur trépas à la sublime mort des martyrs. Enfin, la journée fut terminée par un somptueux banquet, où s'assirent les plus notables bourgeois et entr'autres un marchand de vin, maire de la cité. Au milieu de ces pompes funèbres et de ces banquets royaux, une soif de vengeance enflammait le gendre de Jean. Par ses ordres, les troupes Navarraises dévastaient les plaines de France; et Couronne, ce délicieux palais du duc de Normandie, disparaissait sous les flammes.

Pendant que le rôle du Navarrais consistait à soulever les ressentimens populaires contre le Dauphin, celui de Marcel était d'anéantir son autorité. Enfin, ce but fut atteint par le prévôt. Le trésorier

de la maison de Charles ayant été assassiné par Perrin Marc, clerc ecclésiastique, celui-ci se réfugia dans l'église de la rue Neuve-St.-Merry, comme pour y chercher l'impunité. Tout aussitôt, l'ordre fut transmis à Jean de Chalons, maréchal de Champagne, de saisir le meurtrier. Mais les portes du saint lieu avaient été fermées; le maréchal les fit briser; et ses gens d'armes, arrachant cet assassin du pied des autels, le conduisirent au Châtelet. Dès le lendemain, le supplice de la corde et la peine accessoire du poing droit coupé lui furent infligés, au lieu même où son crime avait été commis. Mais Marcel d'agiter le peuple; mais Lecoq d'ulcérer l'évêque de Paris par la violation alléguée de ses priviléges. Déjà, fauteur trop zélé du Navarrais, ce prélat réclama ses droits de juridiction. Le corps du supplicié fut détaché du gibet et de magnifiques obsèques lui furent préparées par le clergé. Dès-lors, ce ne fut plus un châtiment appliqué, mais un trophée élevé à Perrin Marc. Enfin, par une insultante ironie, le jour du service funèbre de l'assassin était le jour du service funébre de la victime. Au premier, assistaient en grand deuil Marcel et les factieux groupés autour de lui; au second, étaient présens le Lieutenant-général et quelques courageux servi-

teurs de la monarchie. Jean Maillard, un des bourgeois influens de Paris, parut absorbé par une longue réflexion.

Cette insulte au suprême pouvoir n'était, d'ailleurs, qu'un prélude à son plus complet renversement; et telle était l'impatience de quelques chefs qu'ils précipitaient avec fureur, au lieu d'attendre avec instinct, le développement des faits. Les plaintes du roi de Navarre avaient été rejetées par Charles, qui devant les deux reines Jeanne et Blanche, et après s'être agenouillé à leurs pieds, déclara à l'ambassadeur du prince qu'il avait saintement exécuté le traité de décembre 1356; et que si quelqu'un de son rang osait soutenir le contraire, il était prêt lui, Lieutenant-général, à lui donner un démenti. Ce moyen ayant échoué grâce à l'énergie de ces paroles, un autre ressort fut mis en jeu. Aux instigations et par les sourdes menées de Marcel, de Lecoq et de Pecquigny, les ordres religieux s'assemblèrent. Conduites par Simon de Langres, Général des Jacobins, et par le Prieur d'Essone, ces congrégations se rendirent processionnellement au Louvre. Au moment où Simon remontrait au Dauphin la justice des prétentions du Navarrais, un regard de Charles déconcerta l'orateur, qui, hésitant et confus, ne put

continuer. Mais le Prieur de s'écrier vivement : « vous n'avez pas tout dit » ; et développant cette pensée, il notifia au fils de Jean que, si lui ou son beau-frère ne souscrivaient point à la solution de leurs différends réglés par les chefs des ordres, ces ordres se tourneraient contre le prince désobéissant. La réponse du Dauphin fut un ferme silence. Ce n'était point, là, l'objet des efforts de la faction. Aussi, les turbulens triumvirs demandèrent-ils à la force ce que la force seule pouvait leur donner. Par l'ordre exprès du prévôt des marchands, toutes les corporations appartenant aux métiers se réunirent, le 22 février 1357, près de l'église St.-Éloy. En armes et bientôt excitées par Marcel, elles mirent à mort sur leur passage l'avocat-général Regnaut d'Acy que la fuite ne put sauver. Puis, elles se dirigèrent vers le palais du Lieutenant-général. Marcel ayant pénétré dans le cabinet du prince qui le regarda avec un douloureux étonnement : « monseigneur, lui dit-il, ne vous esbahissés de chose » que vous voyés, car il est ordonné et convient » qu'il soit ainsi ». Et s'étant adressé aux gens de son escorte, « allons, faites en bref ce pour quoi » vous venus ici » ! par cet ordre, les maréchaux de Champagne et de Normandie furent désignés à la fureur populaire. Le premier tomba frappé de mort,

des gouttes de son sang rougirent les vêtemens du Dauphin même ; le second chercha un refuge dans une chambre voisine, où il fut impitoyablement massacré. Un invincible effroi domina. S'enfuirent, par toutes les issues, les seigneurs même les plus dévoués à la personne du prince. En face de ces assasins et ayant à ses pieds les deux maréchaux égorgés, Charles est resté seul. Il n'y avait plus, pour l'arrivée du Navarrais au trône, que l'intervalle d'un crime. Et son agent hésita, son effroi recula, ou plutôt, son fol orgueil le perdit. Il se dépouilla de son chaperon pour se parer de celui du prince, au quel il donna le sien. Alors, du sein du peuple s'échappèrent d'étourdissans bravos. Enorgueilli de ce triomphe, le tribun se rendit au milieu de ces stupides meurtriers à l'hôtel-de-ville. La populace encombrait et place et avenues. Lui, de se présenter à une des fenêtres, en s'écriant : *que tous les seigneurs occis étaient faux, mauvais, et traîtres !* et il se prit à expliquer au peuple les motifs de sa conduite ; et combien la mort des deux maréchaux félons importait au bien public. Il était encore paré du chaperon du Dauphin, qu'il ne quitta qu'à la fin du jour ; et dans la soirée, il osa envoyer au même prince deux pièces de drap, l'une rouge et l'autre pers, destinées à la confection de chaperons pour le Lieu-

tenant-général et les différens officiers du Louvre. A cette scène de sang et de civisme, était due une conclusion : c'était l'anéantissement de la puissance souveraine. D'une part, les honneurs de la sépulture furent refusés par l'évêque de Paris aux trois victimes ; cependant deux pauvres valets enterrèrent secrètement leurs corps. De l'autre, sur les inspirations de Marcel, une députation vint trouver le prince royal pour demander deux choses : son adhésion à toutes les mesures décrétées par les états et sa renonciation tacite à la direction des affaires par l'exclusion de quelques conseillers, remplacés par des bourgeois qu'ils désigneraient. enfin le roi de Navarre, non plus par son ambassadeur, mais en personne, vint résolument à Paris.

Au milieu de tant de désordres, les états-généraux, hésitans et terrifiés, ne prirent aucunes grandes mesures. Loin de là : leur attitude, sans énergie pour le bien, fut même sans dignité. Ils accordèrent par un sentiment de peur leur approbation aux actes de Marcel. Il y a plus; obsédés par cet homme, ils requirent les bailliages et les communautés dont ils relevaient, d'envoyer aussi leur adhésion ; mais, les villes d'Amiens et de Laon exceptées, nulle cité française ne voulut descendre, en l'amnistiant, à partager cette redoutable soli-

darité. Cependant avant leur séparation, les députés votèrent un arrêté pour les besoins des services publics. D'après ce mandement législatif, le Clergé était astreint à payer un subside d'un demi-dixième sur ses revenus ; les villes *fermées* devaient fournir un homme d'armes par soixante-cinq feux ; et les habitans de la campagne, un homme par cent feux. Bientôt, aux malheurs qui frappaient la France de stérilité et de mort, vint s'ajouter le fléau des Compagnies. Débris deshonorés du désastre de Poitiers, de nombreuses milices inoccupées entrèrent violemment dans quelques places du royaume et s'en approprièrent le gouvernement. Les réclamations du roi Jean contre l'infraction à la trêve furent astucieusement éludées par Édouard. Édouard... oh ! il applaudissait, lui, à l'humiliation de l'ascendant français, aux fureurs organisées de l'anarchie ! par le brigandage des Compagnies, nul recouvrement d'impôts n'était possible, les campagnes voyaient toutes les moissons enlevées, et les villes tremblaient devant leur incendiaire invasion. Sûr d'avoir séduit son beau-frère par des gages d'une confiance affectée, le Navarrais s'éloigna de la capitale. Son départ à peine effectué, Charles se fit proclamer Régent. Désormais, nul édit, nul arrêt, nulle déclaration

ne seront publiés qu'avec le préambule : *Charles ainsné, fils du Roy de France, Régent le royaume, duc de Normandie et Dalphin de Viennois*. Ici, sera une vivante protestation contre les droits prétendus d'Édouard et les usurpations d'Étienne Marcel. Il a, majeur d'hier, pris le titre imposant de Régent; et des devoirs que ce titre entraîne, il a accepté la pesante responsabilité. De concert avec Charles-le-Mauvais et Étienne Marcel qu'il va jouer enfin, il n'a indiqué une tenue des états à Senlis que pour sortir sans troubles de Paris. De cette ville, il s'est rendu au sein des états de Compiègne. Là, s'accomplit une habile conception politique. Pour entraver l'influence du prince, le tribun et sa faction désabusés envoyèrent aux états Arnoul de Corbie échevin et l'Archidiacre de Notre-Dame de Paris. Il était trop tard. La nécessité de secours nouveaux ayant été formulée par le Régent, le comte de Bresne, acquis secrètement à la cour, demanda en face des deux émissaires mêmes : *quelle était l'action lâche ou criminelle qui avait pu mériter la mort au maréchal de Champagne de la part des Parisiens, assuré*, ajoutait-il, *qu'une autre province saurait leur demander compte, aussi, du sang du maréchal de Normandie*. Charles ayant déclaré que les deux maréchaux avaient en tous temps vaillam-

ment et fidèlement servi le royaume, le comte se mit à genoux devant le prince, et dit : « Monsei-
» gneur, nous Champenois qui cy sommes vous
» mercions de ce que vous avez dit, et nous at-
» tendons que vous fashez bonne justice de ceux
» qui vôtre ami ont mis à mort et sans cause. »

Le coup qui flétrissait les sanglans désordres de la capitale était porté; et la déclaration des états Champenois devenait un programme jeté à l'opinion publique. Mais en éclairant la France, il ne fallait point s'aliéner Paris. Le Régent, par un silence de haute réserve, ne manqua point à cette politique. Alors, les yeux de Marcel et de ses séditieux agens s'ouvrirent. En vain, des lettres remplies d'horribles menaces furent envoyées de Paris à Charles; en vain, le tribun crut prêter des forces à son parti en s'emparant du Louvre à main armée. Le Régent a poursuivi son plan : Il s'est rendu à Meaux, delà dans le Vermandois, et les états-généraux soit de la Champagne soit du Vermandois ont voté pour aides un dixième sur les revenus ecclésiastiques, un vingtième sur les revenus de la Noblesse et ceux des Communautés, enfin l'entretien d'un homme d'armes par soixante et dix feux dans les villes; et par cent feux, dans les campagnes.

Ce beau dévoûment deviendra fécond sous le

génie politique de Charles. L'heure de la réunion des états-généraux à Paris était venue. Opposant la force légalisée à la violence factieuse, le Régent, de lui-même et comme seul dépositaire des grands pouvoirs publics, a convoqué les trois ordres à Compiègne. Avec joie, les députés s'y sont rendus de toutes les parties du royaume. Étienne Marcel est resté à Paris. Mais Lecoq a osé, dans le nouveau siége des corps politiques, défier leur animadversion. Il en sera puni : le premier acte de l'assemblée devint une supplique au prince pour que cet artisan des malheurs publics fut à jamais chassé de ses conseils. Après un vote unanimement accordé aux cruelles exigences des temps, les états résolurent de ne se séparer qu'en laissant une ineffaçable trace de leur passage. Ils remercièrent donc le Régent au nom de la nation : « De » ce que dans une époque d'orages, de troubles » et de calamités, il n'avait point désespéré du » salut du royaume.» Inspiration d'une intelligence élevée aussi bien qu'œuvre de la plus douloureuse expérience, alors fut publiée par Charles l'ordonnance du 14 mai 1358. En voici les dispositions capitales :

1° Une nouvelle monnaie, dite *le mouton de fin or*, dont la valeur était fixée, serait frappée avant

la St.-Jean; des monnaies d'argent et de cuivre de bon aloi seraient confectionnées sans délai, et aucun changement ne serait apporté à la sincérité de leur titre jusqu'à l'année 1359; d'expresses défenses étaient faites aux contrôleurs des monnaies de déroger à ce prescrit, quelles que fussent les sollicitations du prince, sous telles peines que de droit. Ces résolutions devaient être criées et publiées en tous lieux notables et accoutumés, le samedi après le saint sacrement; 2° Le Lieutenant-général révoquait et annulait toutes commissions données par lui ou par ses prédécesseurs aux officiers, chargés du recouvrement des impôts ou aides; et déclarait ne reconnaître pour collecteurs des subsides que les personnes préposées et nommées à cet effet par les états; 3° Tous les dons ou démembremens du domaine public, consentis par les rois depuis Philippe-le-Bel et par le Lieutenant-général lui-même, étaient déclarés nuls, révoqués en fait et en droit, et faisaient retour à la couronne. A cette clause révocatoire, n'échappaient que les dons offerts à Dieu et à sa sainte église, ou bien, les apanages constitués aux enfans de France, et autres donations à eux faites à titre de douaire ou de compensation pour territoires cédés par eux. 4° Aucuns dons, aucune remise de peines encourues

pour crime, et aucune nomination d'officier, de capitaine, et collation d'autres grades, ou, aucuns changemens relatifs à l'administration de la guerre, à celle des domaines royaux, à la gestion des finances du royaume ne pouvaient être effectués qu'en présence du Lieutenant-général et sur le consentement délibéré de trois membres du grand conseil; autrement, lesdites concessions et lettres d'octroi étaient expressément déclarées nulles et de nulle valeur. 5° Pour obvier aux dangers des lettres patentes revêtues du sceau royal, il fut statué que dorénavant aucune lettre, quelque secrète et importante que fut sa nature, ne recevrait l'empreinte du sceau *du secret*, mais qu'elle aurait seulement la forme de lettre close; et, s'il arrivait que le sceau royal eût été apposé à des lettres patentes, qu'elles n'auraient aucun effet; 6° Les lettres de rémission ou de pardon pour meurtre, accordées au Connétable ou autres grands officiers par le roi ou la reine, étaient déclarées subreptices et sans aucune valeur; en outre, l'usage de comparaître par procureur dans les causes délictueuses ou criminelles était dorénavant aboli; 7° Désormais ni le roi ni la reine ni le Lieutenant-général ne pourraient percevoir sur les aides au-delà d'un dixième, à eux gracieusement octroyé par les états, pour l'entretien de

leurs personnes et le gouvernement de leurs hôtels : une prohibition formelle était faite à cet égard ; 8° Trois députés élus par chacun des trois ordres auraient la haute main sur la perception des impôts ; ils seraient chargés de nommer des receveurs préposés aux détails laborieux des recouvremens ; et, afin que les deniers publics ne fussent plus dévorés par les commis, le salaire des officiers préposés, sergens et clercs, était invariablement fixé ; 9° Au moyen des aides consenties par les états, tous modes de prises et d'emprunts forcés étaient et demeuraient à tout jamais abolis. Dans ces deux droits féodaux, avaient été jusqu'alors compris pour l'entretien des châteaux les frais de réception du roi, de la reine et des enfans de France, ou, pour des cas d'urgente nécessité, la levée, la saisie et l'enlèvement des chevaux, charrettes, blés, vins, foins, avoines, feurres, contes, coussins, draps, couvertures de lit, oreillers, cuevrechiez (1), tables, tréteaux et autres choses quelconques appartenant aux habitans des communautés (2); 10° L'annulation des anciens

---

(1) Les mots feurres, contes, cuevrechiez, signifiaient pailles, matelas, chapeaux.

(2) Voir Trésor des Chartes, rég. 29, page 176.

octrois, aides, dons, subsides, impositions et gabelles, consentis au profit des rois de France, était formellement prononcée; et leur existence autrefois reconnue ne pouvait plus engendrer ni servitude, ni dette, ni dommage ou préjudice quelconque aux habitans qui les avaient supportés; 11° Les membres du clergé seraient, comme tous autres, assujettis à acquitter, sur leurs ordinaires, les aides décrétées; et, en cas de répugnances ou même de lenteurs à les payer, la juridiction séculière était autorisée à les y contraindre, comme bons chrétiens, par toutes voies de droit; 12° Le produit des aides serait, à l'exception du dixième, consacré entièrement à la défense du territoire et aux cas de guerre. Quels que fussent les commandemens ou injonctions du Lieutenant-général, nulle portion de ces deniers ne pouvait être détournée de son emploi; ceux qui auraient profité de ces abusives sollicitations étaient astreints à restituer, et les trésoriers ou receveurs qui auraient consenti ces distractions étaient frappés d'une amende; 13° Le recrutement de l'armée s'effectuerait dans une proportion plus élevée; dorénavant les gens des bonnes villes, aptes à manier les armes, seraient reçus dans les rangs de milices, s'ils se présentaient suffisamment équipés; et défense était faite aux ca-

pitaines de les rejeter, pas plus que les autres gens de guerre ; 14° Un dénombrement de feux des bonnes villes serait fait par les délégués des états, les maires et les procureurs appelés ; et dans les lieux, où n'existeraient ni maires ni procureurs, les plus notables bourgeois seraient mandés, afin que ce recensement fut opéré d'après leurs conseils ; 15° Et enfin chaque capitaine, dans le pays où il serait envoyé par le Régent, assemblerait et pourrait assembler au marché le plus voisin le Clergé, la Noblesse et les gens des Communautés. Les capitaines auraient le droit d'élire dans ces pays trois ou quatre personnes, qui, sous la surveillance et par les conseils seuls des capitaines, pourraient ordonner la répartition et faire le recouvrement des aides. De ce monument législatif, dit l'ordonnance de Compiègne, découlèrent pour la France d'inappréciables conséquences. D'un côté, de détestables préjugés, d'intolérables abus furent détruits graduellement ou progressivement réformés. D'un autre côté, fut déposée en germe l'institution de cette cour des aides, au sein de laquelle plus tard se réunirent tant de lumières. Sortie de l'impôt, elle fut érigée légalement à Paris en 1390, puis abolie par les ordonnances de 1560 et 1566, pour être définitivement réorganisée en 1569.

Pendant cette courageuse lutte du Dauphin pour sauver sa patrie, Édouard III, vainqueur de Jean, portait sur la France un regard attentif. Il la voyait cette France, se débattre dans l'agonie des dissentions : le Régent mal obéi, les états livrés aux passions factieuses, et Charles-le-Mauvais menaçant sa famille et divisant le royaume. Geôlier du monarque, il avait résolu de ne relâcher sa proie qu'en arrachant par un honteux traité ce que lui avait noblement refusé le patriotisme des populations. Il tendait dans le royaume de France à fonder un autre royaume. D'après sa politique, vouloir c'était pouvoir; et persister, réussir. Diverses bases de négociations, présentées par Jean, avaient été rejetées par son heureux rival; et l'infortuné roi n'avait point, bien que las de l'exil, dépassé encore la limite rationnelle des sacrifices. Le prince anglais se confia au temps. D'ailleurs, la fête de St.-Georges approchait. A cette date, se rattachaient les rites de l'institution de l'ordre de la Jarretière. Les célébrer était un vœu religieux formé par lui. Lui, il était d'ailleurs parvenu par ses trophées ou par les éclatans succès du prince Noir à toute l'autorité de la puissance et à tout l'ascendant de la gloire. Mais il fallait sur la consécration de ces rites jeter la variété aussi bien que l'éclat des

divertissemens chevaleresques. L'ouverture d'un éblouissant tournoi fut donc fixée, annoncée, et publiée dans les parties même les moins connues de l'Europe.

Le 23 avril 1358, ce simulacre des luttes du moyen âge fut réalisé en présence des plus illustres représentans des gloires Européennes. En effet, des deux points opposés du camp, quatre-vingts trompettes sonnèrent le combat; et les barrières ayant été abaissées, la joûte s'ouvrit. Tout-à-coup, des extrémités des barrières placées sous la garde de deux maréchaux du camp, de nombreux guerriers, la visière haute ou baissée, avec les costumes, les armes de leur patrie, et les couleurs de leurs maîtresses, se présentèrent dans la lice. Au milieu de la partie extérieure du carré long réservé aux combattans, ont été dressés deux trônes, soutenus par d'innombrables gradins. Sur l'un couvert d'un drap bleu aux fleurs d'or, préside le roi; sur l'autre qu'ombrage un drap rouge, où est peint le soleil avec les douze heures du jour figurées chacune par une fleur, est assise sa royale épouse, Philippe de Hainaut. A côté d'Édouard, siégent le roi Jean et le roi d'Écosse, par une courtoisie chevaleresque que relevait encore le malheur de ces princes. Derrière le monarque français, sont

placés les quatre princes du sang prisonniers, les ducs d'Orléans, d'Anjou, de Berry et de Bourbon. Puis, debout, dans l'éclat de la jeunesse et de ses riches vêtemens, se fait remarquer le maréchal de Boucicault. Chargé de la confiance intime du Régent, ce guerrier reste penché à l'oreille du roi captif. Les bases du traité de Bretigny sont discutées par eux. Le maréchal a reçu les instructions secrètes du Dauphin. Il devra offrir au souverain l'espoir d'un prompt retour dans ses états, tout en différant avec art la conclusion d'une paix profondément ignominieuse.

Au même rang, quel est ce général français à l'attitude héroïque, au regard de feu? c'est Bertrand du Guesclin. Dans un tournoi tenu à Rennes, le prix du combat lui fut décerné, à lui, enfant de quinze ans. Il devra aussi à son courage ses dignités militaires. Éloigné de la bataille de 1346, il n'entendra le bruit du grand désastre de Crécy que pour assister au deuil plus grand du désastre de Poitiers. En dépit de ses conseils et de son insistance prophétique, la bataille de Najara sera livrée contre le Prince Noir par le comte don Tellès, et elle sera perdue. Deux fois, il deviendra prisonnier du prince de Galles et de lord Chandos, ces deux grands capitaines; et de ces grands capitaines,

il abolira, plus tard, jusqu'au dernier vestige des conquêtes. Elle lui sera offerte avec instances, cette épée de Connétable, trois siècles après tant enviée par Turenne([1]) ; et à ce prix de tant de travaux répugnera sa modestie guerrière. Du Guesclin aura été tantôt le bouclier, tantôt le glaive de la France; et il mourra suspecté dans son dévoûment par son maître, comme vengé dans sa vie par les pieuses admirations de l'ennemi. Non loin de Du Guesclin, appuyé sur sa lance, est Jean Chandos, guerrier renommé comme lui, comme lui plus tard connétable. Il deviendra un des plus redoutables lieutenans d'Édouard. Cette lance sera mortelle à la France ; elle aidera à la déroute des Compagnies au combat de Najara ([2]) ; elle triomphera seule de nos enseignes dans les plaines d'Auray. Néanmoins aussi courageux que tendre, Chandos porte encore au bras gauche cette écharpe bleue, avec une bordure au ray d'un soleil. Le temps, qui détruit tout, n'a rien pu sur son amour.

Dans une des parties isolées de l'amphithéâtre, quels sont ces deux jeunes hommes à l'habit sé-

---

([1]) Des mémoires du temps ont attribué à cette ambition, d'ailleurs, trop légitime, la conversion du Maréchal au catholicisme.

([2]) Cette bataille fut livrée contre don Tellès et Du Guesclin le 4 avril 1368.

culier, au maintien grave, et dont l'entretien semble jaillir vif, animé? l'un est Scroop, espoir, un jour orgueil de la magistrature Britannique. Juge au banc du roi, il deviendra sous Richard II chancelier, et résignera ce poste pour ne point sceller un inique caprice. L'autre, au front haut, au geste noble, est Guillaume Molé. Livré au culte des lois, il se souviendra que le glaive est aussi un attribut de la justice. Ligué avec Jean Evêque, son beau-frère, il chassera les anglais de Troyes. Déjà, il est ancêtre, et attestera l'alliance d'un profond savoir et d'un sentiment élevé de nationalité. Plus bas, au désordre de ses traits comme à son costume de théologien, on reconnait aisément Wiclif, le jeune apôtre de la Réforme. Disciple de Bérenger, en talents, en audace, il effacera son maître. Wiclif composera un traité contre les bénéficiers, il formulera une protestation contre les ordres mendians, et dogmatisera sur le sacrement de l'Eucharistie. Cité à comparaître pour crime d'hérésie au sein du conseil des évêques, le réformateur dédaignera de se découvrir devant l'auguste assemblée. De l'inégalité de la lutte, s'accroîtra sa renommée. La parole de Wiclif répandra le droit d'examen, et son exemple autorisera les résistances religieuses. Le roi qui le connait le craint, et ne le caresse que

parce qu'il le hait. Presque à ses côtés, est assis un jeune prêtre catholique, appelé Patrick. Fidèle à l'ancien culte et aimant passionnément son roi, il lui demande, pour sa vieille mère plus que pour lui, la collation d'une abbaye. Le roi oppose à sa supplique un persévérant, un impitoyable refus.

Quelle est parmi les Dames, groupées autour de la reine, cette jeune femme dont l'angélique résignation se mêle à l'exquise beauté ? ses manières révélent une éducation de France, et son costume est castillan : c'est Blanche de Bourbon. Femme et ambassadrice de Pierre-le-Cruel, roi de Castille, elle vient implorer la protection, l'or, les armes de l'Angleterre. Les mécontentemens fermentent et une conjuration s'est lentement formée en Castille ; Pierre règne encore, mais il peut être ébranlé sur son trône rougi de sang. Pauvre femme ! sur ses traits, une prudence vulgaire a lu la mort. La seconde femme de son père a été assassinée par lui ; ses frères ont fui pour n'être point, comme Frédéric leur aîné, poignardés par lui ; tu mourras, toi, empoisonnée par lui (1) ! Tu mourras et loin

(1) Des historiens prétendent qu'elle fut empoisonnée, d'autres qu'elle fut étouffée par les ordres de Pierre ; mais il n'existe aucune incertitude sur l'auteur de sa mort.

des baisers de ta famille et loin de ton soleil de France! Cet homme! oh! ta vertu deviendra ton crime. Cet homme, il ne versera qu'une fois des larmes, non sur la femme de son père, non sur ses frères, non sur toi! Sur qui . .? aux funérailles et sur le cercueil de Marie Padille, une maîtresse...!

A la gauche du trône, est assise une jeune princesse, à la taille fière et aux yeux levés vers le ciel. Un crêpe noir retient ses longs cheveux d'ébène, et à son cou pend une croix: c'est Jeanne de Kent, surnommée la belle Jeanne. Son union, projetée avec le prince de Galles, sera célébrée dans un an. Éloignée encore du souverain pouvoir, déjà elle règne adorée. Autour d'elle, aussi, quelles émotions d'un enthousiasme qui se contraint! Eh! dans ce regard si beau, sur ce front si pur, qui démêlerait la perspective d'un règne glorieux et une vie de larmes, la beauté sur les marches du trône et cette royauté future au pied de l'échafaud d'un fils, en un mot, tous les enivremens comme toutes les amertumes de l'existence. Jeanne aura vu son père, le comte de Kent, décapité sous Édouard, par les perfidies de la reine-mère; elle verra le prince de Galles, son mari, s'éteindre entre ses bras; enfin, elle verra lord Holland, son fils aîné, jugé pour avoir tué le jeune Straffort et condamné à

mort. La grâce du coupable, Richard II la refusera aux pleurs de sa propre mère, ou, il la signera, lorsqu'elle aura péri de son immense douleur.

En face de Jeanne, sur le siége le plus rapproché du trône, quel est le prince jeune encore, dont la présence semble enorgueillir un peuple idolâtre? ses armes sont entièrement d'acier noir; son regard de feu se baisse; et la nature, dans ses forces épuisées, parait faillir à son âme guerrière : c'est le Prince Noir. Deux grands siéges, trois grandes batailles l'ont, aussi, chargé d'une célébrité précoce. Aujourd'hui, ce bras, qui tant de fois brandit la lance, tombe affaissé. Orgueil du trône, espoir des peuples, il lui faudra, aussi, dans l'éclat de l'existence, abandonner puissance, patrie, tout un passé de travaux comme tout un avenir de gloire. L'attention d'Édouard s'arrête sur son fils. Elle s'alarme de la pâleur du prince. Cette décadence morale, qui n'échappe point au roi, lui fait craindre une décadence physique. Avec anxiété, ses regards plongent sur l'héritier de sa couronne; et ne s'ouvriront, quelques années après, que sur un cercueil.

Toutefois de terribles coups de lance illustrèrent cette journée. Peu à peu la foule s'écoula, les gradins devinrent vides, et le jour se ferma. Avant que la nuit eût mis fin aux joûtes, un héraut se

présenta au milieu de la lice ; et, d'une voix retentissante, il demanda par trois fois : « *Si aucuns* » *chevaliers requesraient pour le lendemain l'ap-* » *pertise d'armes !* » Nulle réponse n'ayant été faite, les barrières furent abaissées par l'ordre des deux maréchaux du camp ; et le clergé, les chambres, la cour d'Édouard regagnèrent le palais de Windsor.

Pendant les brillans préparatifs de cette fête, les Compagnies avaient accru la frénésie de leurs dévastations. Au cri : *ville gagnée*, se reproduisaient tous les crimes, attachés à la prise d'une cité emportée d'assaut. Dans les campagnes, pour qu'ils livrassent jusqu'au dernier produit de leur travail, des hommes avaient subi les tortures du chauffage ; d'autres, pour se soustraire à cette féroce spoliation, s'étaient cachés dans le sein de la terre ; et des cavernes, creusées à 35 ou 40 pieds, leur servaient de refuges. Vaines précautions ! On parvenait à les découvrir encore ; et alors, la fatigue des poursuites ajoutait aux colères de la persécution. Dans ce temps, à peine quelques meubles garnissaient la cabane du paysan ; et, son bétail saisi, ses charrettes enlevées, celui-ci n'avait plus de ressources que les fruits de sa modique épargne. Elle lui était encore ravie sans pitié ; car, le ter-

rible mot de cette époque était : « Oignez vilain, il » vous poindra; poignez vilain, il vous oindra. » De cette vie pire que la mort, sortit une résolution de désespoir. Pleins de mépris pour les fuyards de Poitiers, les paysans des bourgs du Beauvoisis et du Clermontois se levèrent en masse le 28 mai 1358 ; et osèrent pour la première fois, depuis le règne de la féodalité, se mesurer avec leurs propres seigneurs. Abandonnant leurs toits incendiés, suivis de leurs femmes, de leurs enfans, et armés de couteaux, et surtout de fers de charrue, instrumens désormais inutiles, ils se dirigèrent vers les châteaux, les assiégèrent, vainquirent leurs maîtres, s'approprièrent les richesses de toute nature, et livrèrent les manoirs aux flammes. Du pillage, passant à la plus effroyable vengeance, ils attentèrent à l'honneur des nobles dames, souillèrent les filles d'un rang élevé, massacrèrent jusqu'aux enfans dans leurs berceaux. Enfin, comme si le ridicule ne pouvait que rarement se séparer de la cruauté, on vit les femmes de ces rustres porter les brillantes robes des châtelaines et ces rustres eux-mêmes revêtir les riches habits des seigneurs égorgés(1). La mort,

(1) Continuatio altera chronici Guill. de Nangis, t. III, p. 119.

la spoliation, le viol accompagnaient leur invasion ; la démolition et l'incendie la suivaient. Par une ironie cruelle, bientôt ils renvoyèrent aux Nobles ce surnom de Jacques Bonhomme dont ceux-ci les avaient affublés, ils élurent un roi, formèrent une armée; et nation nomade, ils aspirèrent à traiter de puissance à puissance, soit avec le roi de Navarre, soit avec le Régent lui-même.

Attentif à l'irruption de ce nouveau désastre, le Régent crut pouvoir y puiser des élémens d'esprit public et de force. Mettre aux prises les Jacques et Charles-le-Mauvais, c'était, en tuant la popularité du prince, ruiner son avenir politique; détruire les Jacques avec les armes des Compagnies elles-mêmes, c'était relever l'ascendant perdu de la noblesse. Et tout était grand aussi bien qu'utile dans cette double combinaison; car, d'un côté, devait s'éteindre par le discrédit ce foyer de factions; et de l'autre, de ce choc tout nouveau, pouvait sortir une armée nationale. Aucune des prévisions de Charles ne fut en défaut. Des relations de confiance avaient été astucieusement établies par le Navarrais avec Guillaume Callet, chef des insurgés. L'ayant invité lui et ses capitaines à se rendre dans Clermont pour une entrevue, le prince les fit arrêter. Tout aussitôt, les principaux

officiers eurent la tête tranchée ; et leur roi subit la mort, le front couronné d'un trépied de fer rouge (1). Même après cet attentat, Charles-le-Mauvais hésitait à poursuivre les bandes, pour se conserver la faveur du menu peuple de Paris, qui hautement les protégeait. Mais sur les menaces de l'abandonner proférées par les Nobles de son armée, il fut contraint à courir sur les serfs révoltés, et les défit complètement à Montdidier. Déjà, le comte de Foix, et le Captal de Buch lui-même, bien que lieutenant incorruptible d'Édouard mais supérieur à une égoiste politique par des vues d'humanité, avaient assailli dans Meaux un corps formidable de Jacques : les cadavres de sept mille d'entre eux jonchèrent les fossés de la ville. Un succès non moins brillant fut remporté sur les rebelles près de l'Oise et l'Aisne par le sire de Coucy. Enfin, le Régent, à la tête d'une armée, soldée à ses frais, parvint à enfermer ces masses ennemies entre les rivières de Seine et Marne ; il les attaqua avec vigueur, et, une victoire incontestée vint, depuis le désastre de Poitiers, consacrer ses armes.

Un puissant levier de troubles échappait ainsi à

(1) Voir les détails de ce supplice, rapportés par le célèbre Baluze dans son ouvrage sur la vie d'Inncent VI, tome 1er, p. 334.

Marcel. Le prévôt des marchands fut consterné. Irréconciliable ennemi du Dauphin, il ne pouvait plus espérer ni de le séduire ni de le tromper pour gouverner avec lui. Entre eux, le sang des deux maréchaux formait un torrent infranchissable. Puis, le Régent s'approchait de Paris avec ses soldats ; son seul refuge était donc dans Charles-le-Mauvais : il y recourut. Les états-généraux n'avaient pas été convoqués depuis leur réunion à Compiègne ; toutes les affaires du royaume, il les avait, lui, gérées ; la famine, il l'avait éloignée de la capitale par sa puissante activité ! que fit-il ? il résolut de fonder la Commune, souveraine directrice du mouvement gouvernemental, sous l'égide d'un Capitaine-général. Par ce système, était opposé au Régent de France le Capitaine-général de France, à la bannière royale la bannière du peuple, au pouvoir de l'hérédité le pouvoir de l'élection. Charles-le-Mauvais fut appelé à Paris. Du reste, rien n'était changé pour ce prince dans ses traditions de conduite politique. A peine arrivé, les bourgeois et le peuple furent convoqués par ses ordres sur la place de l'hôtel-de-ville, pour le vendredi 15 juin 1358. Entouré du prévôt des marchands et de ses échevins, Charles-le-Mauvais parut à la fenêtre. Bientôt un des échevins, Toussac, retraça la si-

tuation désespérée du Royaume et le besoin pressant pour lui, vu les fautes de ses anciens gouvernans, d'élire un Capitaine-général. Il proposa, en cette qualité, à Paris comme aux bonnes villes, le roi de Navarre. A ces derniers mots, les cris bruyans : Navarre ! Navarre ! retentirent. Alors le gendre de Jean se leva. « Biaux seigneurs, dit-il, » j'aisme moult le royaume de France; et à ce, » suis moult bien tenu; car, suis des fleurs de » lis de tous costés, et eust été ma mère roy » de France, sé elle eust esté homme; car elle » avait esté seule fille du roy de France. Et si moy » ont les bonnes villes du royaume, par espécial » celle de Paris, fait très grans biens et haus hon- » neurs, les quels je tais; et pour ce, je suis prest » de vivre et de mourir avec ques eulx ! » Sur le champ, Étienne Marcel écrivit aux maires ou procureurs de toutes les villes, *afin que chacun consentit à faire le dit roi capitain universel par tout le royaume de France.*

Mais si le roi de Navarre venait de saisir l'épée de Capitaine-général; et, après avoir prété serment, posait encore sur la place de l'hôtel-de-ville, le Régent, arrivant à Charenton avec une nombreuse armée, s'emparait du confluent de la Seine. Arrêter les arrivages de toute espèce et réduire

Paris plus encore par la famine que par les armes était une pensée féconde, et elle fut celle de Charles. Là, trois projets se développèrent dans sa tête : 1° Rappeler les inaliénables droits de la justice, en faisant dresser un acte d'accusation contre Robert-le-Coq et ses complices ; 2° Perdre à tout jamais le Navarrais dans l'esprit du peuple, en achetant sa retraite de la France au prix de 400 mille florins à l'écu ; 3° Et enfin, acquérir aux intérêts du trône Jean Maillard, en opposant, au sein de la Commune même, un inflexible rival à Étienne Marcel. Par les ordres du Dauphin, un procès pour crime de lèse-majesté fut dirigé contre l'évêque de Laon ; les réquisitions de l'acte d'accusation, comprenant 91 chefs, tendaient à l'instruction de la cause, car, ajoutait son rédacteur : *« il est notoire à Monseigneur le Duc comme à juge, qu'il a machinées et dictes de lui les choses dessus alléguées; et en preschement devant le peuple. Si soit fait de lui au tel et à droit, comme il requérait estre fait des dessus nommés et à tort* (1). » Certes, ce n'était point une condamnation coërcitive que pouvait espérer le Dauphin, mais il voulait, par une démon-

(1) Bibliothèque du roi, Cabinet des manuscrits : articles contre Robert-le-Coq, évesque de Laon.

stration énergique, grossir les rangs des sujets dévoués et imposer aux factieux. Avec un regard inquiet, il avait suivi la marche ténébreuse du roi de Navarre; et le dernier acte du terrible drame, où cet homme avait révélé ses instincts de sang et de fraude, lui semblait joué. Du reste, sa position n'était pas jugée autre par Charles-le-Mauvais. Détesté du peuple par suite de sa victoire sur les Jacques, et enfin pénétré dans ses vues d'ambition par les nobles et les quelques bourgeois inébranlables dans leur vieille fidélité, ce prince ne put qu'apercevoir l'affaissement progressif de son influence, et sentit qu'il devait se retirer. Un troisième point était à obtenir : c'était la scission du parti communal, entre les mains duquel se concentrait le gouvernement. Déjà, quelques différences d'opinion sur des mesures d'ordre avaient divisé ce conseil. En faveur de la famille du roi captif, existait un parti appelé municipal, dirigé par Jean Maillard; il s'appuyait sur la saine et morale portion de la bourgeoisie; l'autre, ardent promoteur des prétentions Navarraises, reconnaissait pour chefs le prévôt des marchands, Philippe Giffart, Jean de Lisle, Jean Petit, échevins, et Gilles Marcel. Ses forces, il les puisait dans son alliance avec le gendre de Jean et les plus grossières classes

du peuple. A quelle combinaison recourut le Dauphin? instruit des sentimens chagrins de Maillard par suite de la perte de ses illusions, il s'adressa au patriotisme de cet échevin, démocrate violent mais honnête homme. Et pour ne pas rendre aux yeux des Parisiens son opposition suspecte ou odieuse, il porta un édit de confiscation sur des biens immobiliers, possédés par ce bourgeois dans le comté de Danmartin. De ce triple projet, sortirent de précieux résultats; et pour les féconder encore, le Régent, s'étant avancé sur Paris, vint asseoir son camp à Vincennes. Alors, l'esprit de vertige se troubla dans la capitale. Les poursuites criminelles, attachées aux actes de Robert-le-Coq, raffermirent la vertu des uns en effrayant la conscience des autres. A la suite de démêlés avec la bourgeoisie, Charles-le-Mauvais s'était rétiré à St.-Denis avec ses troupes. Sa popularité perdue, il songea bien moins à usurper le trône en la regagnant, qu'à épuiser le trésor de la Commune en se jouant d'Étienne Marcel. Il répétait souvent à ce dernier : « *de se pourvéoir d'or quand il avait maintenant le gouvernement, tellement que, s'il besognait, il put le retrouver; et de l'envoyer hardiment à* St.-*Denis sur la fiance de lui; qu'il le lui garderait et retiendrait pour la paye des sou-*

dards, dont au besoin, lui, Marcel guerroyerait ses ennemis. » A ce conseil, le prévôt des marchands avait soin de répondre humblement : *ainsi, nous ferons.*

Néanmoins, des tems lourds d'orages se préparaient : la prévision de ses propres dangers assouplit le caractère altier du Navarrais aux propositions qui lui furent faites le 8 juillet 1358 par Charles. Au prix de 400,000 florins, un traité de paix et d'alliance fut conclu entre les deux princes. Rien n'était changé, d'ailleurs, au chiffre de l'indemnité réglé au mois de mars. Les conventions, dont l'exécution incombait à Charles-le-Mauvais, consistaient : 1° à faire rentrer Paris sous la domination du Régent, 2° à fournir 600,000 écus d'or pour la rançon de Jean, son beau-père. Par une clause secrète, le prévôt des marchands et ses partisans les plus compromis seraient livrés à la discrétion du Dauphin. Du reste, pour tous les faits accomplis, l'inviolabilité du roi de Navarre était garantie. A peine connu, ce traité souleva dans Paris les mécontentemens des masses. Sous peine d'engager sa vie et celle de ses troupes, ce prince fut contraint à en désavouer la teneur. Pour ouvrir un autre cours aux opinions, il appela en toute hâte son armée dans la capitale,

réunit à ses soldats la milice des bourgeois, et courut assaillir le camp de Charles. Le 11 juillet, jour qui avait suivi ce combat, le Régent fit sommer son beau-frère d'exécuter le pacte politique du 8 mai. Celui-ci d'oser répondre, qu'en attaquant les Parisiens, il avait lui-même violé et rompu le traité.

Rien n'avait moralisé, au sein de Paris, la position d'Etienne Marcel. Loin delà : tout tendait à la rendre plus périlleuse. Une émeute populaire, créée dans la capitale par les orgies des soldats anglais au service du Navarrais, contraignit et Charles-le-Mauvais et Marcel lui-même à conduire les milices bourgeoises contre les infracteurs de l'ordre. Mais le secret de la campagne avait été livré à ces étrangers, que le peuple menaçait de châtier. Aussi, une embuscade fut-elle préparée par eux. Il advint delà, que les bourgeois surpris, au lieu de surprendre, furent en partie massacrés. Au retour de ces milices décimées, des cris d'une patriotique indignation éclatèrent contre le Prévôt des marchands et le Capitaine-général. A la place d'applaudissemens, l'un et l'autre ne recueillirent sur leur passage qu'allusions cruelles et accablantes huées. D'autres orages venaient, soit en France, soit dans Paris même, assaillir le crédit

de Marcel. A ses actives démarches pour faire déférer le titre de Capitaine-général au gendre de Jean, les villes situées en Langue-doÿl et Languedoc, adhérèrent; mais les autres gardèrent un silence, qui était plus qu'une protestation. Quant à l'action gouvernementale, sa direction n'appartenait, pour ainsi parler, à personne, tant les divisions agitaient les deux factions de la Commune. Enfin, pour redemander compte de l'emploi des subsides, des voix énergiques s'élevèrent dans les rassemblemens ; et interrogèrent surtout le prévôt sur l'envoi de deux sommiers chargés de florins, effectué deux fois par semaine vers St.-Denis, résidence du roi de Navarre. Alors, Étienne Marcel voulut reconquérir la faveur populaire, en se rendant plus souvent dans les rues et sur les places publiques. Efforts perdus ! D'ironiques félicitations ou des sarcasmes amers, tel était le butin accoutumé de sa journée. En ces momens, il se rappela avec douleur l'époque, où avait commencé sa carrière publique. A peine sorti de sa maison, c'était à qui saluerait son chaperon, car son chaperon était connu de tous les syndics des différens métiers ! *Le bonjour à maître Marcel*, s'écriaient les débitans de poissons, de volailles, de viandes de boucherie ! *Ecoutons notre Prévôt*, disaient les légu-

miers et les jardiniers de la cité; *prenons garde de faire* ce que *nous conseillera à faire messire le Prévôt des marchands !* Et de cette immense popularité, il ne possédait plus que des antipathies; et de ce pouvoir illimité d'ouvrir, de fermer les portes de Paris, enfin de transmettre ses ordres aux capitaines des quartiers et aux centeniers des gardes bourgeoises, inhérent aux fonctions de prévôt même, que lui restait-il ? La jalouse et tracassière surveillance d'une partie des chefs de la Commune.

Quelle était pendant cette guerre domestique l'attitude d'Édouard ? Ce monarque laissait les forces françaises s'épuiser dans leur propre foyer; et pour activer la flamme, il n'hésitait point à prêter au Navarrais quelques-unes de ses milices. Aguerrir ses troupes était chose utile, être instruit exactement des chances de Charles-le-Mauvais devenait chose indispensable. Et puis, pour ruiner l'échafaudage de cette ambition sans base, n'avait-il pas entre ses mains un royal prisonnier? Au premier pas de Jean sur le sol de France, quel concurrent oserait lui disputer sa couronne? Enfin, si un vif éclat rayonnait autour du front d'Édouard, ses finances delabrées avaient besoin du prix de la rançon d'un roi. A vrai dire, un

système de conduite peu différent semblait préoccuper le Navarrais, et ajoutons qu'il eût été adopté par lui sans les obsessions de la faction Marcel. Marcel et les échevins rappelaient au gendre de Jean : *qu'ils l'avaient de prison délivré et à Paris amené, et l'eussent volontiers fait leur roi et leur gouverneur si ils pussent; et avaient voirement consenti la mort des deux Maréchaux et de Regnaut d'Acy, pourtant qu'ils lui étaient contraires; et que pour Dieu, il ne les voulut mie faillir et ne voulut mie avoir trop grand' fiance au duc de Normandie ni en son conseil.* Cependant, habile à conduire armée et négociation, le Régent s'était chaque jour rapproché de la capitale. Les arrivages avaient été par son ordre fermés, les vivres des environs enlevés, en un mot, tous les moyens d'alimentation paralysés. Placé entre deux camps, Paris était plus encore assiégé par la famine. De plaintes, de griefs, d'exécrations, il n'y en avait que pour Marcel. Alors ce fougueux démocrate et son parti cédèrent aux injonctions de la bourgeoisie et du peuple, réclamant le retour du fils de leur roi. Les chefs de la Commune écrivirent une lettre au Régent, mais le Régent de répondre : « qu'il a, pour lui, oublié les in-
» jures faites à l'héritier du trône, mais que jamais

» sa main ne pactisera avec celle qui fit verser le » sang de ses deux maréchaux [1]. » L'énergie de cette lettre, apportée au prévôt, rejeta Marcel dans sa première détermination, dont l'accomplissement avait été hâté par tous ses efforts. Il fut trouver en secret Charles-le-Mauvais à St.-Denis. La couronne de France, il la mit aux pieds de ce prince; et pour l'entraîner à l'achèvement de ce projet impie, il arrêta avec lui le jour et l'heure où la porte St.-Denis serait livrée au Navarrais et à son armée. Néanmoins, ce coup de main, qui devait abîmer une dynastie, n'avait pu échapper à l'œil de Jean Maillard, et moins encore à la pénétration du Régent. Celui-ci promit aide à l'échevin. Aussi, à chaque progrès de Charles, le courage du parti de Maillard croissait. Au sein de la Commune, existaient deux camps bien distincts, parcequ'il s'élevait deux chefs opposés. Pour l'un et pour l'autre, l'heure devenait décisive. Alors, le premier redoubla de ruses, et le second de surveillance. La nuit du 31 juillet au 1er août 1358 avait été fixée entre le Prevôt des marchands et le Capitaine-général pour l'exécution du complot; les

---

(1) Dissertation de M. Lacabane sur la mort d'Étienne Marcel; chronique de l'abbé Jean de Nouelles.

troupes navarraises effectueraient leur entrée dans Paris; les maisons des amis du Dauphin seraient livrées aux flammes; leurs maîtres égorgés; et n'échapperaient à la mort, que ceux dont les habitations étaleraient un signe de ralliement convenu. A minuit, Marcel, embusqué derrière la bastille de St.-Denis construite par ses efforts, et entouré de soixante hommes bien armés, prescrivit aux gardes de remettre à Josserand, trésorier du roi de Navarre, les clefs de cette bastille. Ceux-ci de s'y refuser, de là un violent débat, et tout-à-coup parut Jean Maillard. Ce Capitaine Quartenier interpella ainsi le Prévôt: « Etienne, Etienne, que faites-» vous ci à cette heure? Jean, répondit Marcel, à » vous qu'en monte de savoir? je suis ci pour pren-» dre garde de la ville dont j'ai le gouvernement. — » Pardieu, reprit Maillard, il ne va mie ainsi; mais » n'êtes ci, à cette heure, pour nul bien, et je le » vous montre, dit-il à ceux qui étaient près de lui, » comment il tient les clefs des portes en ses mains » pour trahir la ville. — Vous mentez, s'écria le Pré-» vôt des marchands. — Pardieu, répliqua Jean, » c'est vous que mentez, traître! » Sur-le-champ, des voix proférèrent ces mots: *à la mort! à la mort! tuez le Prévôt des marchands et ses alliés; car, ils*

sont traîtres! (1). En toute hâte, Maillard monta à cheval; et, déployant une bannière aux armes du Régent, il se dirigea vers les halles, en poussant le cri : *Montjoie St.-Denis*, *au Roi* et *au Duc!* de son côté, Marcel gagna avec la dernière vitesse la porte St.-Antoine, pour recruter ses partisans. Là, il montrait aux assistans deux boîtes, renfermant des lettres, qui lui avaient été, selon lui, adressées par le roi de Navarre : déclaration qui semblait exciter la curiosité de plusieurs. Dans l'intervalle, deux officiers du Régent, Pepin des Essart et Jean de Charny, initiés par lui à l'importance de leur rôle, parcouraient les divers quartiers de Paris, en faisant flotter une bannière de France et en poussant le même cri : *Montjoie St.-Denis*, *au Roi* et *au Duc!* ainsi, le mouvement militaire fortifiant par son énergie le mouvement municipal, l'issue de la lutte ne fut plus incertaine. Devant cette double force qui l'atteignit à la bastille St.-Antoine, le Prévôt se réfugia précipitamment avec ses conjurés sous le donjon; et là, il s'écriait : *à moi*, *bons amis de la ville !* Maillard le saisit; et, d'un coup de hache asséné sur la tête, l'abattit sans vie. Avant lui, avait été frappé de mort Philippe Giffart;

(1) Mémoires de Charles-le-Mauvais, t. 2, p 79 et 296.

Simon le paonnier fut aussi tué; enfin, Jean Delisle et Gilles Marcel, frère du Prévôt, Clerc de la marchandise de Paris, subirent le même sort. Dans la nuit, des émissaires furent expédiés par Maillard au Dauphin, pour qu'il effectuât son retour dans la capitale. En même temps, Charles Toussac, échevin, et Josserand, trésorier de Charles-le-Mauvais, furent arrêtés et conduits vers le Châtelet, aux applaudissemens du peuple, qui marchait l'épée nue au poing, et répétait le cri sympathique: Montjoie St.-Denis! dans la matinée du 2 août, les deux prisonniers eurent la tête tranchée sur la place de Grève. Secondé avec une rare intelligence par des Essart et de Charny, le vainqueur de Marcel convoqua, le jour à peine levé, toute la population sous les halles. Dans sa harangue, il exposa que la ville, vendue au Navarrais, allait dans la nuit être brûlée; et les masses, profondément émues des dangers de la veille, ratifièrent par leurs acclamations son patriotique triomphe. Les cadavres d'Étienne Marcel et de ses complices furent traînés, de rue en rue, jusque devant le portail de l'église S^te^.-Catherine, où les corps des deux maréchaux avaient été exposés. Ainsi, cet homme avait perdu la vie dans la ligne des fortifications élevées par son activité; il avait reçu la mort des mains d'un collègue, autre-

fois son plus dévoué compère; et, enfin, il gisait nu et dans la fange, devant ce même temple, où avaient été abandonnés les restes des deux serviteurs du Régent ([1]).

C'est ici qu'il faut juger Étienne Marcel. Homme politique dans un temps où aucune école politique n'existait, fondateur de formes représentatives alors que nulle route parlementaire n'avait été frayée, chef de parti au milieu des factions créées par lui, Marcel entre dans le XIVe siècle comme le génie du désordre. Le caractère particulier de sa pensée, de ses efforts, de son but, paraît être le nivellement des classes sociales par l'abaissement de la noblesse et par l'élévation de la bourgeoisie. Intelligence hardie, il ébauche aux états de 1355 les règles du régime constitutionnel; intelligence supérieure, il les complète aux états de 1357. Dans sa course audacieuse, il a retiré la couronne du Louvre; et, de lui même, il la transporte au sein des assemblées nationales. Puis, il crée les commissions, jette les fondemens de la Commune, égalise l'assiette de l'impôt, et remet la fixation de son chiffre, des mains du prince, entre les mains des états. Enfin, dans cette carrière de

([1]) Chronique de St.-Denis, t. vi, p. 133.

luttes, de dangers, aucun obstacle ne l'arrête, aucun revers ne l'abat. Qu'on voie un peu le point d'où il part, et qu'on mesure l'espace qu'il a parcouru! lors de la première réunion des corps politiques, il se bornait à vouloir que le vote des subsides relevât des trois ordres convoqués; et depuis, il a voulu qu'on déclarât les ministres responsables des erreurs ou des crimes du trône. Au milieu des agitations de l'Hôtel-de-Ville, sa politique est invariablement tracée : Pecquigny entraînera la Noblesse; Robert-le-Coq, le Clergé; et lui, le Peuple. La conception de ses réformes, en apparence précipitée, n'est cependant que méthodique. Aussi, proposera-t-il l'envoi des cahiers aux Bailliages et aux Communautés, la répartition des subsides entre les trois ordres représentant la nation, l'admission des diverses classes de l'état dans les rangs des milices, et la confédération entre elles des bonnes villes de France. Il faut le dire : cet homme dominera son époque de toute la hauteur de son génie; et de là, le mal; car, il ne sera point compris. Il ne tentera pas, comme on l'a sans raison écrit, de vendre son pays en le jetant dans les bras de l'Anglais; mais pour lui né du peuple, représentant des Communes, étranger aux préjugés comme aux intérêts féodaux, les deux règnes de Philippe et de Jean ne forme-

ront qu'une chaîne de fautes ou de malheurs publics. Quel projet le Prévôt des marchands aura-t-il conçu, nourri, s'apprêtera-t-il à exécuter, même en expirant? L'abolition de la royauté....! non : mais la substitution violente du roi de Navarre au roi Jean, son beau-père, ou, un changement de Dynastie au sein de la maison royale. Par la hardiesse de ses vues plus encore que par celle de ses œuvres, il semble, même en échouant, avoir comme préparé la Déclaration de 1648 (1), la Révolution Britannique de 1688 (2), la Constitution Française de 1789, et jusqu'au Fédéralisme de la Gironde. Sa lutte gigantesque deviendra l'étude de tous ses héritiers politiques. A la vérité, d'accablans reproches lui seront faits par l'histoire. Aux peuples civilisés, sa carrière apparaîtra marquée par l'anarchie et par

(1) Cette déclaration est dite l'arrêt d'union, par suite duquel le grand Conseil, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides se joignirent au parlement contre l'Édit du cardinal Mazarin, portant le paiement par avance du droit annuel, nommé Paulette. De là, naquit la guerre de la Fronde, appelée par M. Mignet dans son beau travail sur la révolution française : *la dernière campagne de l'Aristocratie*.

(2) Les chambres anglaises passèrent un bill, qui, déclaratif de la déchéance de Jacques II, donnait la couronne à Guillaume, prince d'Orange et à Marie, sa femme ; l'administration, au prince seul. A ce bill, fut jointe une déclaration des droits de la nation ; et, la prérogative royale fut réduite à de justes bornes.

le sang ; et cette redoutable accusation n'est que trop fondée. Oui, Marcel s'avancera dans son œuvre réformatrice par les proscriptions et à travers les meurtres. Mais par malheur, il ne faut pas l'oublier non plus, les mœurs terribles de cette époque en devenaient les lois tyranniques.

Le 2 août, le Régent fit le soir son entrée dans Paris, ayant à ses côtés le Connétable Moreau de Fiennes, le comte de Tancarville, le sire de Tournemine, le comte de St.-Pol, le sire de Coucy, et la noblesse tout énorgueillie des épreuves de sa fidélité. Non loin de la porte St.-Antoine, à cette brillante phalange, vint se joindre une partie du conseil municipal, conduite par Jean Maillard, le héros de la Cité. Charles parut au milieu des acclamations, avec une taille élancée, un visage pâle, un front plissé par l'empreinte de la pensée, mais avec un regard dont la finesse ne le cédait qu'à la fierté. Par un instinct de flatterie sauvage, avaient été exposés sur son passage les cadavres d'Etienne Marcel et des autres conjurés. A ce spectacle, dû aux mœurs du XIVe siècle, se mêla un incident, qui en deviendrait seul la vive image, et, pour ainsi dire, la date. Par les germes d'émancipation sociale et politique répandus dans toutes les classes, la nation avait comme perdu ses traditions de res-

pect envers ses anciens maîtres. A vrai dire, le règne de Marcel, de Lecoq et de Pecquigny avait duré trois années; et l'exemple de la désobéissance en devient le plus contagieux enseignement. Or, le Dauphin poursuivait sa marche à travers cette cité sauvée par lui, lorsqu'au devant de son cheval s'élança un homme du peuple, qui, l'œil et le geste animés, l'interpella ainsi : « pardieu sire, si j'en » fus cru, vous n'y fussiez ja entré : mais au fort on y » fera peu pour vous ! » le comte de Tancarville allait, de son épée, tuer l'insolent; mais le prince de l'arrêter et de répondre en souriant à ce propos grossier : *on ne vous en croira pas, beau sire!* [1] en même temps, son œil perçant démêla dans les masses l'uniformité des costumes, et reconnut des partisans de Marcel, dépouillés enfin de leurs chaperons rouges et bleus. Cette remarque le frappa. En effet, pour la première fois en France, ce changement était aussi saillant au milieu des guerres civiles, et lui révélait moins de l'hypocrisie qu'une modification dans l'âpreté des mœurs nationales. Puis, arrivé au Louvre, sa pensée se fixa avec force sur trois points : 1° la protection réclamée

---

[1] Christine de Pisan : vie de Charles V.

pour le cours de la justice : ce premier besoin des peuples ; 2° la nomination d'un nouveau Prévôt des marchands : prérogative nécessaire aux intérêts de toute une Capitale ; 3° et enfin, le sévère contrôle de la perception des taxes ; sans lequel, la pénurie du trésor royal ajoute à l'oppression publique. Aussi, les magistrats, destitués par les états, remontèrent honorés sur leurs siéges, en touchant leurs traitemens, comme s'ils n'eussent pas été enlevés à leurs charges ; Gentien Tristan, un des bourgeois notables, fut élevé au poste de Prévôt des marchands, avec les priviléges y attachés ; enfin, par suite d'un commission de la Chambre des Comptes, Astolin de Hez, maître Boileau, et Jacquenet de Tours, gouverneurs généraux des impôts dans les ville et prévôté de Vitry, furent sommés de rendre compte des subsides par eux perçus depuis 1358 [1].

Cependant le procès des complices d'Etienne Marcel s'instruisait en vertu d'une ordonnance du Régent, datée de Charenton. Par elle, avaient été institués deux présidens, trois conseillers du parlement, trois maîtres des requêtes de l'hôtel, et les Baillis de Troyes et de Meaux pour procéder

---

[1] Mémorial de la Chambre des comptes — histoire des états généraux et assemblées nationales. T. 8. P. 129.

à l'information de l'affaire et à son jugement; car, le Régent, dès son entrée à Paris, avait résolu de ne plus avoir que des plaies à cicatriser. L'arrêt de la commission condamna Pierre Gille à mort, Gille Caillart, gouverneur du Louvre, à avoir la tête tranchée, et avant, la langue arrachée, par suite de ses indiscrètes paroles sur le roi Jean et sur le Dauphin. Plus tard, la peine capitale fut prononcée contre Jean Prévot, Pierre leblond, bourgeois, contre Pierre Puisens et Chastellet, avocats au parlement. Leurs corps furent traînés dans les rues et précipités dans la Seine. Enfin, un autre conjuré, Bonvoisin, subit le lent supplice des oubliettes [1]. Il faut le dire, et avec douleur : La partie du conseil municipal qui succomba n'était pas composée seulement de séditieux obscurs. Des hommes d'un rare courage, d'une profonde érudition, et, surtout d'un beau talent, périrent. Il y avait dans leur insurrection contre l'autorité royale moins, peut-être, perversité et félonie, qu'en-

[1] Chronique de St.-Denis, t. VI, p. 137. Par cette peine, le condamné était, à l'aide d'une corde attachée à une mécanique en bois, descendu dans des caveaux profonds ; et là, l'absence de lumière, d'air, d'alimens, terminait à la longue sa vie. L'appareil de ce supplice féodal subsiste eucore dans quelques vieux Monumens seigneuriaux de l'Allemagne.

traînement et vertige. Aussi, en marchant à la mort, un d'eux adressait-il cette imprécation au roi de Navarre: « heu me, ô rex Navarræ, uti- » nam te numquam vidissem vel audivissem! (1) Quant aux deux principaux complices de Marcel, Robert-leCoq parvint à s'enfuir de Paris, et Pecquigny était resté dans l'armée du Navarrais. Néanmoins, pendant que s'achevaient ces actes d'une justice terrible, le Régent jugea politique de se rendre à l'Hôtel-de-Ville, pour mettre les émotions du vainqueur de la sédition en contact avec les anxiétés ou les besoins de la capitale (2). Selon les mémoires du temps, *il dist aux bourgeois réunis sur la place la grant traïson, qui avoit esté traictiée par les dessus dis mors et de l'Evesque de Laon et de plusieurs autres qui encore vivoient: c'est assavoir de faire ledit roy de Navarre roy de France, et de mettre les Anglois et Navarrois en Paris, celui jour que Prévôt des marchans fu tué, et devoient mettre à mort tous ceux qui se tenoient de la partie du roy et son fils, et ja avoient esté plusieurs maisons de Paris signées à divers seings.* Il termina sa harangue, en annonçant que, par le ferme empire des lois, et, grâce à la protec-

(1-2) Chronique de St.-Denis, t. VI, p. 137.

tion divine, des jours meilleurs seraient gardés à leur commune patrie.

Il est dans la nature d'un parti qui triomphe de se livrer à l'esprit de réaction, et qu'on ne s'en étonne pas! de la chaleur ou des vicissitudes de la lutte, naissent des passions que le succès tend encore à exalter. On a souffert et on veut faire souffrir. Il semble qu'on croira moins au souvenir des douleurs domestiques, à la vue des douleurs ennemies; et le principe de l'existence des factions en devient ainsi la conséquence: c'est le récit de toutes les révolutions et le dernier mot de tous les partis. Mais il faut à ces passions, impatientes de tout frein, un retenail, alors surtout, qu'à titre de confiscation, une partie des dépouilles appartenait aux seigneurs appauvris; et l'autre, au trésor royal complètement ruiné. Certes, le Régent avait besoin de ressources financières, mais voulant que les principes restassent plus forts que les nécessités publiques, au torrent des dénonciations, il opposa en toute hâte l'acte d'amnistie du 10 août. Au reste, pour que cette mesure politique devînt populaire, le prince parut s'inspirer, en l'octroyant, des prières du Prévôt des marchands, des Echevins, des Bourgeois et des habitans de la ville de Paris; et n'exclut du bénéfice de cet acte que les con-

jurés, *faisant partie du conseil secret sur le faict de la grant trahison du Prévôt Etienne Marcel.* De là, l'origine des amnisties, ces préfaces de tout gouvernement qui se lasse ou qui a peur de frapper!

Cependant, au milieu des troubles qui avaient précédé cette révolution, quelle avait été la politique d'Edouard? il avait, lui, résolu, pour saisir plus sûrement la France, de l'affaiblir par une lente agonie. D'abord, il avait prêté ses troupes au roi de Navarre campé dans les plaines de St.-Denis; puis, dans les derniers jours de juillet, il avait envoyé au camp trois officiers, chargés de conclure un traité avec ce prince. D'après les bases de ce pacte, s'effaçait le dernier vestige de la nationalité française. La conquête du royaume tout entier était remise à la fortune militaire d'Édouard, puissamment secondée par les armes de Charles-le-Mauvais. Le territoire une fois subjugué, la France passait en propriété au roi d'Angleterre, la Champagne, la Brie, le Comté de Chartres et le Bailliage d'Amiens exceptés, avec stipulation expresse des droits du Navarrais au Duché de Normandie. Les agens de la cour de Windsor n'arrivèrent à St.-Denis que le 31 juillet. L'objet de leur message, préparé par de longues intelligences avec l'Anglais, était bien connu du gendre de Jean; mais espé-

rant, lui, se faire proclamer dans la nuit roi de France, il renvoya au lendemain la conclusion de cette négociation. Enfin, le 1[er] août, ce pacte monstrueux devint complet par l'apposition de sa signature. Puis, consterné de la mort d'Etienne Marcel et indigné contre les bourgeois de Paris, il prit le parti d'abandonner St.-Denis, en livrant son abbaye aux flammes. Ses vengeances ne s'arrêtèrent point là : il courut ravager les campagnes; et, dans sa rage impuissante, brisant jusqu'aux saints nœuds de la famille, il osa faire porter un défi à Charles, son beau-frère. De son côté, Edouard se hâta de remplir les clauses du traité du 1[er] août. Ses soldats couvrirent le sol, et les haines de ces deux princes ne s'entendaient que trop pour accroître le deuil comme les dangers de la France. Le premier, après s'être emparé des deux points opposés de la Seine, au-dessus et au-dessous de Paris, portait la disette dans la capitale; le second, occupant par ses troupes les rives de l'Oise, en commandait tout le cours. Puis, les Compagnies, tantôt à la solde de l'Anglais et tantôt à celle du Navarrais, plus nombreuses, semblaient être aussi plus implacables. Dans ce conflit de tous les droits et dans cette confusion de tous les devoirs, quelques hommes de race s'étaient jetés parmi ces

bandes et en étaient devenus les chefs. Au défaut d'une guerre régularisée, le brigandage armé, qui en est le simulacre, avait tenté une noblesse dont les instincts, l'éducation, la vie tout entière personnifiaient la guerre même. De cet amas de causes destructrices, sortirent pour le pays tous les genres de fléaux. Nul travail ne prépara plus les champs à la culture; les provisions, en se rarifiant, parvinrent au prix le plus élevé. Par le manque d'arrivages de bois, les foyers de la capitale s'alimentèrent de troncs d'arbres fruitiers qu'on abattait. Les églises furent transformées par le paysan en forteresses. Placés sur leurs tours, de jeunes enfans sonnaient de la trompette pour annoncer l'approche de l'ennemi; et, tout aussitôt, vieillards, femmes, hommes, enfans, se réfugiaient dans cet asile, que son inviolabité elle-même ne protégeait plus contre la soldatesque. Ainsi, l'église de Chanteloup fut incendiée par les Compagnies; et, au milieu des flammes, périrent douze cents personnes que le lieu Saint renfermait. Chassés de leurs résidences, d'éminens prélats n'étaient rencontrés dans les villes que suivis d'un seul serviteur, à la place du somptueux cortége qui, avant, était le leur. Enfin, depuis l'heure du couvre-feu, il était expressément interdit de sonner les cloches, de peur

que l'ouvrier ou le cultivateur, trompé par la ressemblance de ce tintement avec celui du tocsin, ne quittât inutilement son atelier ou ses travaux. Du reste, le mode de rançon, imposé aux prisonniers, variait suivant leur condition. Les nobles étaient réduits, pour se racheter, à livrer de riches vêtemens, leurs chevaux ou des armes de prix; les bourgeois, leur or, argent ou cuivre; enfin, quant aux gens des cabanes, leur avoir semblait être le légitime bien de l'ennemi [1].

Sous l'impitoyable verge de ces envahisseurs, jaillit un éclair de vigoureuse nationalité; et cette inspiration se rencontra précisément dans les deux classes, placées l'une et l'autre à l'extrémité de l'échelle sociale : les Paysans et les Nobles. Chez les uns, l'excès des souffrances; chez les autres, l'excès des privations amena la même grandeur d'héroïsme. Resta inactive, la classe seule, qui ne subissait au même degré ni les douleurs physiques des premiers ni les douleurs morales des seconds : la Bourgeoisie. En effet, des paysans de Compiègne, en l'absence des gens d'armes, qui, en tenant la campagne,

---

(1) Contin. de Guill. Nangis, t. IV, p. 122. Les habitations du 14e siècle étant presque toutes en bois, des réglemens prescrivaient l'heure, où les foyers devaient être éteints, dans la crainte des incendies de nuit.

pouvaient protéger leurs toits, demandèrent au Régent et au Prieur de St.-Corneille la permission d'occuper et de fortifier une position importante, située sur une éminence. A vrai dire, la prise de ce poste par les Anglais eût été pleine de périls pour toute la contrée. Munis de cette double autorisation, ils s'emparèrent de ce lieu, y transportèrent des armes, des provisions, des hommes accourus des campagnes voisines, en un mot, des forces de toute espèce. Le chef élu par eux, remarquable par sa taille et par sa vigueur, s'appelait Guillaume *aux Alouettes*. Celui-ci prit sous ses ordres un laboureur, nommé *le Grand-Ferré*, dont le sobriquet était dû à sa taille, à sa force, à son audace extraordinaires. Ces deux chefs improvisés inculquèrent tout d'abord aux deux cents villageois, hier leurs égaux, un esprit de subordination, qu'à peine un général obtiendrait des soldats les mieux disciplinés. Deux fois, ils conduisirent leurs troupes contre des troupes d'Édouard; et, ils les repoussèrent avec une incontestable supériorité. Sans ordre reçu, ils ne s'inspiraient que d'eux et de leurs dangers. Ces paysans s'étaient de la sorte levés, et, combattirent de la sorte contre les dévastateurs du royaume. Sur d'autres points du territoire, une ferme indignation saisit la Noblesse de France. N'attribuant les

humiliations de leur patrie qu'à la captivité de Jean, dont le courage reconnu ne pouvait la défendre, des seigneurs de la Normandie, de la Picardie, de la Flandre, se réunirent, le 14 mars 1359, équipèrent des navires, et descendirent sur les côtes de l'Angleterre avec un grand nombre d'hommes armés. Le but de leur hardie entreprise, placée sous la protection de Dieu, était de ramener le roi, *avec une glorieuse victoire*. La ville de Huinséle fut assiégée, prise par eux, et ses habitans furent massacrés. Mais reconnaissant d'insurmontables obstacles pour arriver à Londres, et pour enlever Jean de sa prison, les chefs, après avoir détruit par le feu cette ville anglaise, regagnèrent avec un riche butin leurs manoirs. Ainsi, dans deux classes de l'État bien différentes, du sein de ces mœurs brutes ou corrompues, déjà s'échappaient des germes d'esprit public! . . . .

Pour se venger plus encore, le roi de Navarre avait ordonné à Philippe, son frère, de pousser avec vigueur la guerre contre le Régent, et il se présenta lui-même avec ses hommes d'armes devant Melun, dont les portes lui furent ouvertes. Au bruit des menaces et des ravages de son beau-frère, Charles fit un appel au courage des villes de Picardie et du Vermandois, et ces villes y répon-

dirent. Sous les ordres de l'évêque de Noyon, des seigneurs de Ravenal, de Chauny et de Roye, des gens de guerre à pied et à cheval, des archers, et des arbalétriers marchèrent au siége de Mauconseil. Mais avertis à temps, Pecquigny et les Navarrais accoururent : le champ de bataille fut perdu pour les Français. Vers ce même temps, le connétable de Fiennes et le comte de St.-Pol se rendirent en toute hâte, la nuit, dans les faubourgs d'Amiens. Un des côtés de la ville avait été envahi par les troupes Navarraises de Pecquigny, tandis que, par l'autre côté, pénétraient les milices du Connétable. Robert-le-Coq, cet irréconciliable ennemi du Dauphin, protégeait cette trahison, que déconcerta l'active valeur de Moreau de Fiennes. Repoussé des murs de la cité, Pecquigny, après une perte énorme, n'eut que le temps, avec l'évêque de Laon, de se retirer précipitamment. Ce succès releva l'honneur des lances françaises. En Picardie, surtout, l'impression fut profonde. Et Tournay, Béthune, Douai, Arras, et d'autres villes encore s'émurent aussi d'enthousiasme. Tout aussitôt, par l'ordre du Régent, Moreau de Fiennes, renforcé dans ses milices par des bans entiers partis de ces cités, mit le siége devant St.-Valery. Le nombre des chevaliers était de deux mille; et celui des gens armés des Com-

Bigorre, le Poitou, l'Anjou, le Maine, la Touraine, les comtés de Boulogne, de Guines, de Ponthieu, Montreuil, et Calais. En outre, la suzeraineté du duché de Bretagne était transférée au monarque Anglais. Enfin, la France lui paierait quatre millions d'écus d'or pour la rançon du roi Jean. La minute de ces conventions avait été apportée, de Londres, au Louvre, par l'archevêque de Sens, par le comte de Danmartin, et le maréchal d'Andrehan, tous prisonniers de l'Angleterre. A la lecture d'un pareil traité, les traits du Régent s'animèrent d'indignation, et le traité lui-même s'échappa de ses mains. Par lui, une nation presque entière s'effaçait du monde; le glorieux héritage de St. Louis descendait avili à l'étroitesse de quelques provinces morcelées; le bienfait des deux mers, qui baignent ses côtes, lui était de la sorte effrontément ravi; son influence en Europe n'était plus qu'une dérision; sa nationalité, qu'un nom; enfin, dans la France même, il n'y avait plus une France! Quelle signature, si ce n'est celle d'un roi en démence, avait donc pu être apposée à ce pacte déshonorant, spoliateur, et impie?

En se rappelant les inutiles efforts du maréchal de Boucicault auprès du monarque Français, le Régent sentit qu'il fallait, pour conjurer cet ef-

froyable désastre, opposer à l'opiniâtreté de Jean l'inflexibilité des états, représentans de la volonté nationale. Par là, il éclairerait, peut-être, le chef du peuple sur une irréparable calamité, ou, tout au moins, il dégagerait la responsabilité morale du roi. Dans ce but, les trois ordres du royaume furent convoqués à Paris, pour le dimanche, 19 mai 1359. Mais soit envoi tardif des lettres, soit défaut de sûreté des routes, infestées par les compagnies ou par les troupes des deux rois, l'assemblée ne fut pas assez nombreuse pour se constituer. Eh! qu'on ne s'en étonne point! au pouvoir des Navarrais ou des Anglais, étaient tombées toutes les forteresses, situées dans les lignes de direction de la capitale. La ville de Melun par deux côtés, la Ferté-sous-Jouarre, Oissery, Nogent, cinq ou six châteaux commandant le cours de la Marne, Bécoisel, la Houssoie, Juilly, Creil, Poissy, Meulan, Mante, Rais, et d'autres endroits fortifiés relevaient d'eux. Remise de jour en jour par la lente arrivée des députés, enfin l'ouverture des états généraux s'effectua le 25 mai.

Le jour même, le Régent, s'étant rendu au parlement, se plaça dans la cour du palais, sur le perron en marbre. Puis, pour que l'impression du traité fût plus profonde, plus générale, il eut soin

d'ordonner à Guillaume de Dormans, avocat du roi, de donner au peuple lecture de ses clauses. Plusieurs fois, un long cri de réprobation s'éleva du sein des masses, et les trois ordres ratifièrent à l'unanimité cette protestation spontanée et énergique (1). En effet, leur réponse aux envoyés d'Édouard fut celle-ci : « que ils auroient plus cher à » endurer et porter encore le grand meschef et mi» sère où ils étoient, que le noble royaume de France » fut ainsi amoindri et deffraudé ; et que le roi Jean » demeurât encore en Angleterre ; et que quand il » plairoit à Dieu, il y pourverroit de remède et » mettroit attrempance. » Puis, ils déclarèrent au Régent : *Que le dit traietié n'estoit passable né faisable : et pour ce, lui ordonnèrent à faire bonne guerre aux Anglois.*

Satisfait de cette attitude des états, et fier du quelque éclat jeté sur ses bannières, le Régent conçut la pensée de réunir ces patriotismes et tous ces courages épars pour frapper au cœur les forces Navarraises. Porter la guerre en Navarre eût été chose longue, sans être bien décisive ; prendre d'assaut Melun, en transportant sous ses murs et toutes ses troupes et tous ses renommés capitaines, lui parut une entreprise aussi hardie et plus décisive.

(1) Chronique de St.-Denis, t. VI, p. 152, 153.

Situé à peu de distance de Paris, Melun semblait se poser comme capitale du roi de Navarre en France; il était devenu le quartier général de ses forces, et renfermait alors trois reines (1). Sa défense avait été, d'ailleurs, confiée à Martin Henriquez et au Basque de Mareuil, Guerriers d'une incontestable capacité. Au mois de juin suivant, une assemblée des seigneurs, chevaliers et écuyers du royaume eut lieu au Louvre, par mandement du Dauphin. Là, étaient représentées toutes les gloires de l'aristocratie dans leurs descendances. Le nombre des nobles s'élevait environ à trois mille. En présence du Prince et sous le commandement de Moreau de Fiennes, bientôt les milices, leurs enseignes déployées, se dirigèrent vers Melun. L'investiture de la place avait été arrêtée par Charles, lorsque Bertrand du Guesclin parut. Pour la première fois, du Guesclin venait, avec ses chevaliers, se mêler aux phalanges de la France. Les courtisans de rire de ses traits si irréguliers, de ses manières si rudes. Mais le Régent, il avait reconnu l'Enfant de Rennes; et, en lui, deviné le Connétable! dès le lendemain, l'assaut fut donné. Sous le regard fixe de du Guesclin, la mine sapait les

(1) Jeanne veuve de Charles IV, Blanche de Navarre veuve de Philippe de Valois, et la reine de Navarre.

remparts de la ville, lorsque le résultat attendu parut trop lent à son impatience. Ce Guerrier fit apporter une échelle, l'appliqua aux murailles, se hissa hardiment au sommet. Mais tout-à-coup l'échelle plia et se rompit sous le poids d'une énorme pierre; et du Guesclin tomba de la hauteur des remparts, dans les fossés. Non loin de là, le Régent, invisible et présent, n'a pu démêler les traits de l'assaillant; mais, à cet acte de hardi courage, ses alarmes ont nommé du Guesclin. Par ses ordres, des secours prompts, réparateurs, lui furent sur-le-champ administrés. Le sang, qui se portait à la tête, reflua vers son siége, le mouvement fébrile s'apaisa; et, le soir même, muni de sa hâche et de ses armes, le blessé reparut parmi les combattans. Alors, il tenta, avec quelques-uns des siens, d'escalader les barrières de la ville; mais le pont fut levé; et l'obscurité du jour mit un terme à cette lutte. Pendant la nuit, des négociations furent entamées par les Navarrais avec les assiégeans. Par suite d'une capitulation, Melun, quelques jours après, fut rendu au Régent de la France.

Dès avant le siège de Melun, l'administration du Dauphin avait rencontré dans Paris de graves embarras. Il est rare qu'un parti, qui a régné longtemps, s'abdique tout d'un coup lui-même. Tout au moins,

d'actifs regrets et des efforts de résurrection violente témoignent de sa foi en ses vieilles illusions ou de ses restes de vitalité. Au mois d'octobre 1358, d'alarmans soupçons se répandirent dans la ville. Une vaste conspiration avait été, disait-on, formée. Longtemps associés à sa puissance, les compagnons d'Étienne Marcel aspiraient, pour élever leur fortune, à venger sa mort. Vingt et une personnes furent saisies, emprisonnées; et, dans ce nombre, étaient compris des hommes, influens par leurs richesses ou par leurs charges; les autres appartenaient à la fraction du conseil municipal vaincue. A vrai dire, en dehors de leurs précédens politiques, des preuves se réunissaient contre les prévenus. Une sourde agitation remua Paris. Les vingt-neuf corporations des métiers s'assemblèrent, et marchèrent en ordre vers l'Hôtel-de-Ville. Leurs paroles tendaient à accréditer le bruit, qu'on voulait moins châtier des fautes actuelles que faire expier des crimes anciens; et, qu'avec le Dauphin, chacun aurait de la sorte son tour. Les anxiétés publiques s'éveillèrent. Enfin, comme orateur des gens des métiers, un clerc, nommé maître Jean Blondel, prit la parole, et somma le Prévôt des marchands et les bourgeois qui l'entouraient, de se diriger vers le Louvre, pour demander au Régent d'ordonner la mise en liberté

des prisonniers ou de formuler leurs crimes. Instruit de cette espèce d'insurrection, le fils de Jean répondit qu'il se rendrait le lendemain à l'Hôtel-de-Ville. Le 30, le Régent se présenta sur la place de Grève. Mais des amis nombreux du trône l'avaient déjà précédé, afin que la violence ne lui arrachât point une grâce imprudente. Charles, pour être mieux entendu du peuple, monta sur les degrés de la croix de Grève, et il déclara : *que les susdis emprisonnés estoient traitres et aliés au roi de Navarre.* Tout aussitôt, le gendre d'un des citoyens incarcérés, qui récemment avait été trouver le roi de Navarre pour obtenir la délivrance d'un ami prisonnier, certifia devant l'assemblée la sincérité du récit du Dauphin. Ce coup terrassa l'audace des plus mutins. Ils se turent. Mais fidèle au rôle qu'il s'était donné à lui-même, Jean Blondel supplia le Prince d'accorder le pardon de tous. Cependant une information fut suivie. Mais bientôt, moins par insuffisance de preuves que par habileté politique, chacun des détenus fut rendu à sa famille. On ne peut en douter : pardonner à des coupables puissans, alors qu'ils sont nombreux, est une des tristes nécessités d'un gouvernement nouveau. Malheur à lui, si, pour ne point faire douter de sa force, il met à nu sa faiblesse ! du sang politique versé,

sortent d'implacables vengeances; et, sans retard, toutes les haines se liguent, parce qu'elles se connaissent. Le Régent s'inspira de cette pensée; et puis, inflexible observateur de sa politique, il comprit que, pour sévir avec fruit, il n'avait par malheur qu'à attendre. En effet, à quelques mois de là, un échafaud se dressait sous les halles de Paris pour Martin Psidoë; et la population assistait calme à cet acte nécessaire de haute justice. Zélateur effréné d'Etienne Marcel, cet homme ne rappelait sa mort qu'en termes d'amère douleur. S'étant rendu un jour auprès de Jean le Chavenatier, qui, avec une moindre exaltation, avait néanmoins adopté le chaperon du Prévôt, *il lui rappela que celui-ci l'avoit moult aimé parce qu'il étoit de son lignage, qu'il avoit été occis sans cause raisonnable, et l'invita à faire ce qu'il devoit pour la cité.* Ce grand devoir consistait, d'après Psidoë, à traiter avec les officiers du roi de Navarre, à trahir le roi de France, la ville de Paris, et le Régent; et, en se portant au Louvre avec des renforts armés, à massacrer tout ce qui se présenterait à eux. Jean rejeta cette proposition; et garda à un ami, même coupable, le silence envers le pouvoir. Mais soit que Denisot le paumier eût entendu cet entretien, soit qu'il en eût confidentiellement appris les détails du Cha-

venatier, il le révéla au Dauphin. Par suite de ses affiliations, ce complot renfermait des dangers. Martin Psidoë fut condamné à subir le dernier supplice. Ses bras et ses cuisses furent violemment séparés du tronc; sa tête fut placée sur le pilori des halles; et, chacun de ses membres ainsi coupés, pendu à une potence en bois, hors des quatre principales portes de Paris. C'était, pour les cas de trahison, la sanglante pénalité de ce siècle. Elle ne vint que trop vite pour le Régent, l'occasion de prouver, que, pour rester fort après une révolution, un gouvernement indulgent d'abord, a besoin enfin d'être craint ([1]).

Frappé du progrès des armes du Régent, Charles-le-Mauvais comprit qu'une plus longue lutte pouvait ruiner ses intérêts comme sa réputation; et il sembla peu résolu, resté lui-même sans espoir, à se dévouer au succès de l'ambition anglaise. Revenu à des idées de paix, il fit parvenir au Dauphin ses nouvelles dispositions. Mais, en même temps qu'il témoignait du désir de traiter avec lui, il exigeait des otages pour garantie de la sécurité de sa personne. Le 19 août, une entrevue eut lieu en-

---

([1]) Chronique de St.-Denis, t. vi, p. 145, 166; Trésor des chartes, page 359.

tre les Princes à Pontoise. Charles, de cette même ville, se rendit, par un trajet d'une lieue environ, au-devant du roi de Navarre, qui, parti de la ville de Meulan, s'avançait vers son beau-frère. En se rencontrant, l'un et l'autre congédièrent une partie de leur escorte. Ils regagnèrent ensemble le château de Pontoise; ensemble, ils soupèrent; et la chambre de nuit, destinée au Navarrais, était immédiatement placée sous celle occupée par le Régent. Devant les intolérables prétentions du gendre de Jean, tout projet d'arrangement parut irréalisable. Mais, alors qu'ils étaient tous les deux près de se séparer, un changement soudain s'opéra dans les résolutions du roi de Navarre. Soit fausseté de caractère, soit repentir de tout le mal qu'il avait fait, il se prit à dire ne vouloir plus continuer cette guerre; *car, il véoit bien que le royaume de France estoit sur le point d'estre destruit; et lui, qui estoit si prochain de par père et de par mère, ne le povoit né vouloit souffrir*. En un mot, ses dernières dispositions tendaient à repousser, soit augmentation de territoire soit, paiement de sommes d'argent, mais à revendiquer la propriété des places, qui, avant les hostilités, faisaient partie de ses états. Mis en possession de ces conditions, le Régent porta dans ses démarches toute l'ha-

bileté du politique le plus consommé. Les bases du traité avec le Navarrais, il les soumit au parlement, en présence du peuple. Il ajouta, qu'avant de permettre au roi d'entrer dans Paris où de pressantes affaires l'appelaient, il voulait avoir l'avis et l'agrément de la capitale. Alors, maître Jean Desmares, avocat-général au parlement, se leva. Au nom du Prévôt des marchands et du Peuple, il déclara que Paris verrait, sans douleur, mais bien avec joie, le roi de Navarre dans ses murs; mais que la cité s'opposait à ce que les traîtres, dont les noms furent proclamés par lui, pussent y rentrer. Le Régent répondit que ce n'était là ni son souhait ni sa volonté; et que lui-même avait opiniâtrément refusé cette grâce aux prières instantes de son beau-frère. L'arrivée de ce prince, naguère dangereux agitateur, ne présentait plus, grâce à cette conduite si adroite, même un inconvénient. De la part du Dauphin, se révélait la science du maniement des masses; et il parut n'avoir point de repos, jusqu'à ce qu'il eût complètement ruiné le crédit de Charles-le-Mauvais, en mariant, dans sa famille, et avec la sœur de Jeanne de Bourbon, sa femme, le jeune comte d'Harcourt, dont l'oncle et le père s'étaient montrés, sous Philippe, sous Jean, ennemis aussi influens qu'irré-

conciliables de sa maison. Du reste, les opinions se partagèrent sur les causes qui avaient pu déterminer le Navarrais à conclure cette paix. Elles aboutirent à ce point: que ce prince, ne devant être pendant sa vie qu'un brouillon, il avait seulement obéi à une politique méchante et cauteleuse. Mais Philippe de Navarre, dans l'emportement de l'indignation, lui représentait son ingratitude envers le roi d'Angleterre, et se retira en répétant: *que son frère était enchanté !*

En apprenant le rejet de ses propositions et la défection de son plus fidèle allié, Édouard s'emporta contre la France aux plus effroyables menaces. Sur-le-champ, il donna l'ordre de transférer le roi Jean, du riant hôtel de Savoie, dans le château-fort de Sommerton; et dès-lors, toutes les rigueurs de la captivité furent gardées à ce Prince. Puis, invoquant les glorieux souvenirs de sa vie, il menaça le sol français d'une quatrième invasion, plus formidable que celles à qui il devait ses victoires de l'Ecluse, de Crécy, et de Poitiers. Son parlement ayant été convoqué; ses ressources financières, fruits d'une longue trêve, intelligemment dépensées, une flotte, réunie comme par enchantement, reçut sous ses nombreuses voiles Édouard, le Prince Noir, trois jeunes princes du sang, lord

Chandos, les comtes de la Marche, de Herfort, de Norhantonne, les maréchaux de Warwich, de Suffock, les évêques de Lincolle et de Durham, et tous les hommes en état de guerroyer depuis vingt ans jusqu'à soixante. Tous ayant été assemblés sur la place de Douvres, le monarque déclara qu'il n'acceptait, pour combattre sous ses bannières, que ceux qui feraient vœu *de passer outre mer au royaume de France, sans jamais repasser, jusques à ce qu'il auroit fin de guerre, ou, paix à sa suffissance et à son grand honneur. Mais, eux de s'écrier : ne vouloir pas s'en retourner !* Au reste, des instrumens de chasse, de pêche, des meutes de chiens, des chevaux, et d'innombrables chars de luxe furent chargés sur les vaisseaux. Édouard avait la prétention de jouir, dans son nouveau royaume, de tous les divertissemens chevaleresques comme de tous les droits seigneuriaux. La mer étant devenue bonne, l'expédition s'éloigna des côtes de la Grande-Bretagne, en invoquant le saint nom de Dieu et le patronage de St.-Georges. A vrai dire, au bruit de ce redoutable armement, l'élan de la France n'était pas resté au-dessous de la périlleuse tâche du Régent. Dans une assemblée, la ville de Paris avait offert d'équiper six cents hommes d'armes, trois cents archers, et mille brigands. Les États

de la Langue d'oc s'étaient obligés à fournir douze mille hommes ; le Clergé avait déclaré ne vouloir plus se soustraire au paiement des subsides réglés par les bonnes villes. Enfin, les Nobles de France s'engagèrent tous à combattre à leurs frais, eux et leurs hommes d'armes, pendant un mois entier, sans réclamer la moindre diminution dans la répartition des taxes : semblables aux Légionnaires Romains, qui, lors de la seconde guerre punique, refusèrent la plupart leur paie, pour ne pas accroître les dangers de la république (1).

En prenant terre à Calais, Édouard fut étonné d'un prodigieux concours d'hommes armés. Le bruit de son entreprise militaire s'était répandu en Europe. Tout aussitôt, des différentes parties de l'Allemagne, du Brabant, du Hainaut, de la Flandre, étaient accourus paysans, varlets, chevaliers, barons, sans aucun ordre reçu, sans aucune excitation faite, mais attirés par la vie de guerre et par l'espoir du butin. En mettant sur le compte de leur courtoisie les vues avides de ces bandes, le prince n'accepta point leurs secours, double embarras pour la discipline militaire aussi bien que pour

(1) Chronique de St-Denis, t. VI, p. 155.—Voir Polybe.—Voir Pline, L. 33 : la paie des légions, par suite des dettes contractées dans la première guerre punique, avait été réduite, dans la seconde, à cinq onces de cuivre.

ses finances. Mais se rappelant ses victoires dues aux fautes des deux Valois, il crut le Régent oublieux des causes qui avaient amené leurs défaites. Or, voici quel était son plan de campagne : d'une part, de porter un coup mortel à la maison régnante en prenant Reims de vive force, et en se faisant sacrer, dans sa cathédrale, roi de France; de l'autre, de contraindre, par tous les genres de ravages, par toutes les natures d'affronts, les troupes du Régent à une action décisive. Dès qu'il pénétra ces projets, Charles ne put méconnaître la grandeur de la crise, tout en s'appliquant à la conjurer. Par un de ses mandemens, les gens des campagnes furent invités tous à se retirer au sein des cités. Disséminées sur l'étendue du territoire, les milices reçurent l'ordre d'occuper les villes, les citadelles, les châteaux-forts, pour les défendre; et d'immenses sacrifices furent faits pour fortifier encore les murs de Paris, élevés par Étienne Marcel. Enfin, à Moreau de Fiennes, à Boucicault, à Montmorency, à du Guesclin, à Coucy, intimation formelle de refuser tout engagement avec les Anglais. De cet ensemble de vues, qu'advint-il? A la place des fécondes plaines de 1346, un long et funèbre désert s'offrit à l'œil du vainqueur de Crécy. Des pans de maisons abattus, des décombres de villes entières

gisants, des guérets desséchés, en un mot, une terre désormais impuissante à nourrir la guerre...! Cependant, sur ce sol pesaient des troupes de peuples divers; et les compagnies seules étaient plus exterminatrices que toutes les armées d'Edouard: l'issue de la guerre, commencée à peine, était fixée déjà. En vain Edouard vint-il frapper aux portes de Reims; elles se fermèrent inexorables devant ses menaces de siége. Alors, il traversa, avec ses milices, ces champs qu'il n'était plus en son pouvoir de ravager; il passa, avec elles, près des habitations : elles avaient été, avant son retour, incendiées; enfin, il cherchait une bataille contre l'armée du Régent; et pas un soldat, pas un homme, ne fut rencontré en rase campagne! pour forcer le fils de Jean à une chaude action, un dernier effort était à faire: il l'entreprit. Sa tente fut plantée au Bourg-la-Reine, trois faubourgs de Paris furent saccagés par ses troupes, et un hérault fut envoyé à Charles : *pour le défier à la bataille*. Puis, aux yeux du Dauphin, de ses généraux, de la capitale consternée, des torrens de fumée rougeâtre annoncèrent un dévorant incendie : c'étaient Longjumeau et Montlhéry s'engloutissant sous les flammes. A cette vue, un frémissement d'indignation saisit les capitaines du Régent. Mais celui-ci, les

regards fixés sur cette ruine immense, maîtrisa ce mouvement et parut réserver leur courage. Du reste, sa conduite de temporisateur cachait une politique profonde. Elle tendait secrètement à exaspérer les populations contre l'ennemi, à propager cette animosité croissante, à l'inculquer implacable au cœur de ses peuples, de telle sorte, qu'à force de maux, le nom anglais fût à la fois et en tous lieux exécré et maudit. La guerre, devenue ainsi nationale, acquerrait par les masses la puissance et la rapidité d'une guerre d'extermination.

A vrai dire, Édouard, cet homme des champs de bataille, avait jusqu'ici dédaigné un prince, dont les inspirations n'avaient pas été demandées au bruit des armes. Mais, ayant traversé une partie des provinces, placé au cœur de la France, il n'avait pu, ni entrer dans la cathédrale de Reims, ni prendre d'assaut la capitale du royaume, ni même contraindre l'ennemi à un engagement. La disette, sur un territoire veuf de toute culture, s'était attachée aux flancs de son armée : devant elle, des plaines changées en landes ; derrière elle, des populations irritées ! Sans combat livré, il ne put se cacher à lui-même qu'il était vaincu. Alors, il ne se flatta plus d'avoir rencontré un prince imprudent ou pusillanime. Il devina son rival, et sentit

l'ascendant d'une sagesse patiente sur une témérité, qui risque de n'être pas toujours heureuse. Toutefois, ne pouvant repasser la mer que vainqueur, à moins d'abaisser et sa dignité de roi et jusqu'au souvenir de sa gloire militaire, il annonça le projet de cantonner ses troupes dans la Beauce; de là, de les faire rafraîchir dans la Bretagne; puis, en septembre, de les ramener dans les beaux vignobles de France, et d'assiéger Paris avec la dernière vigueur. Ce parti du désespoir n'était, d'ailleurs, que feint. Pour échapper au double péril de briser le prestige de sa réputation et d'encourir de désastreux revers, Édouard n'attendait qu'une occasion : elle se présenta. Lors de sa retraite dans le pays Chartrain, un orage chargé de grêle meurtrière et d'effroyables coups de tonnerre, fondit sur son armée. Exagérant avec une douleur étudiée le nombre des tentes détruites et surtout, de ses soldats blessés, ce roi déclara avoir lu dans un tel phénomène un avertissement du Ciel; et fit le vœu, ses mains étendues vers la cathédrale de Chartres, de ne plus retarder la conclusion de la paix [1]. Fidèle,

---

[1] Le continuateur de Guillaume de Nangis, Froissart, Mézeray et d'autres écrivains ont attribué à cet orage la détermination d'Édouard. L'auteur de l'essai repousse cette version avec un dédain sceptique, t. 3.

d'ailleurs, aux devoirs de son origine, le saint-siége le pressait de mettre un terme à cette longue effusion de sang. Pour atteindre ce noble but, Simon de Langres et l'abbé de Cluny, légats du Pape, avaient suivi son camp, et ils parvinrent, non sans efforts, à vaincre ses résistances feintes. Il y a plus: ce prince, bien qu'avec une détermination arrêtée, ne parut en définitive céder qu'aux supplications du duc de Lancastre, un de ses plus habiles capitaines. Dès qu'il fut informé de l'issue de ces tentatives, Charles transmit ses plans de négociation au chancelier de Dormans et au maréchal de Boucicault. Bientôt, les représentans des deux couronnes se réunirent à Brétigny, bourg séparé de Chartres par une lieue environ. Après huit jours de propositions faites, abandonnées, reprises et rejetées encore, le célèbre traité de Brétigny fut signé, le 8 mai 1360, au nom des fils des deux rois, le Prince Noir et le Régent, sauf ratification de ses clauses par les deux rois eux-mêmes. A la suite des signatures des Dormans, des Boucicault, des Montmorency, des Simon de

---

p. 276. Qu'en cette saison de l'année, il survienne, sur ce point de la France, de fréquens et très violens orages: c'est une remarque qui a été déjà faite. Mais les chroniqueurs, comme leur brillant contradicteur lui-même, auraient dû chercher ailleurs, et dans d'autres intérêts, la cause de ce changement, en apparence, subit.

Bussy et des autres grands noms de France, figurait la signature de Jean Maillard, bourgeois de Paris, procureur. Le Régent en avait requis l'apposition, avec une courtoisie exquise aussi bien qu'avec la profonde intelligence des mœurs de son époque.

Le traité contenait quarante articles. Par l'art. 1er, était attribuée au roi d'Angleterre la propriété du Poitou, des fiefs de Thouars et de Belleville, de la Saintonge, de l'Agenois, du Périgord, du Quercy, de Tarbes et de Bigorre, du comté de Gaure, de l'Angoumois et du Rouergue. Par les art. 2, 3, et 6, Montreuil avec ses dépendances, le comté de Ponthieu, Calais avec son territoire, le comté de Guines; et enfin, les seigneuries et îles, dépendantes des pays, objets de la cession, relevaient désormais, en toute souveraineté, du roi d'Angleterre. Par l'art. 7, les honneurs, hommages, obédience, légéances, vasselage, fiefs, services et reconnaissances des pays sus-énoncés devaient être transportés au monarque anglais ou à ses héritiers, de bonne foi, dans le plus court délai possible, et, tout au moins, à la St.-Michel. L'art. 12 imposait aux deux rois une double renonciation: le roi de France et ses héritiers déclaraient abandonner tous leurs droits de propriété, de conquête ou de possession, à quelque titre que ce fût, sur lesdits ter-

ritoires transportés. La même obligation de renoncer à leurs prétentions à la couronne de France ; à la souveraineté, hommages, ou possession des duchés de Normandie et de Touraine, des comtés d'Anjou et du Maine, enfin aux souveraineté et hommage du duché de Bretagne, du comté et pays de Flandre, était impérativement prescrite au roi d'Angleterre et à ses successeurs. L'art. 14 assujettissait la France à payer, pour la rançon du roi, trois millions d'écus d'or, dans les termes ci-après : six cent mille écus dans le délai de quatre mois, époque du débarquement de Jean à Calais ; et quatre cent mille écus, à pareil jour de chaque année. Par l'art. 15, la livraison de quarante otages les plus considérables du royaume, nonobstant la captivité continuée du frère du roi et de ses fils, les ducs d'Anjou et de Poitiers, était exigée jusqu'à l'exécution entière des clauses du traité. L'art. 17 prescrivait au monarque Français, en cas de mort ou d'évasion des otages, le devoir de les remplacer par d'autres de naissance et d'importance égales. Il était, du reste, facultatif à Jean, en quittant Calais, d'emmener avec lui, en France, dix des otages qu'il désignerait. Enfin, par l'art. 21, les deux rois devaient employer leur énergique concours à concilier le différend élevé entre Jean de Mountfort

et Charles de Blois, pour l'héritage du duché de Bretagne. Au défaut d'une solution amiable, les prétendants seraient réduits à vider leur litige, avec leurs propres forces ou avec celles de leurs amis, sans qu'il fût au pouvoir des deux princes, par eux-mêmes, ou par les leurs, d'intervenir dans cette lutte. Par ce contrat, scellé entre les deux puissances, les causes de sanglantes hostilités, si sa teneur eût été obéie, étaient épuisées. La France avait jeté dans ce pacte, dressé par la force, un quart au moins de son territoire. De la sorte, lui étaient en partie enlevées ses conquêtes sur les anciennes possessions des Plantagenet; et, au contraire, sa rivale, dont la vitalité continentale avait été resserrée dans la Guienne et le comté de Ponthieu, redevenait forte, et, même menaçante, sur un sol qui avait presque cessé d'être le sien. Bien qu'à l'ouverture des conférences, Édouard eût réclamé le vaste héritage des Plantagenet [1], néanmoins il retirait un trop riche butin du

---

[1] Cet héritage comprenait l'Anjou, la Touraine, la Normandie, le Maine, la Guienne, le Poitou, la Saintonge, le Périgord, l'Angoumois, le Limousin, et l'Auvergne; Henri II y annexa la Bretagne. (*Hist. d'Angl. par David Hume*, *t.* 1er, *p.*4 67). Quelques grandes maisons d'Auvergne, celle de Tournemine entr'autres, descendraient, par leurs alliances, des Plantagenet.

champ de bataille de Poitiers, pour ne point adhérer en toute hâte à ces dernières conditions.

A la vérité, le Régent n'avait pu se cacher le deuil aussi bien que la grandeur du sacrifice. Mais, dans les affaires publiques, une clause oubliée, ou, non intentionnellement reproduite, cause prévue de rupture, amène parfois la résurrection d'un peuple. Par ses secrètes instructions, l'art. 12 du traité, existant dans le projet de la convention, ne reçut, ni son rang de série, ni même une place dans la rédaction définitive du traité même. Cette omission fut-elle, aussi, un acte de l'ambitieuse politique d'Édouard, qui aurait ainsi réservé ses droits éventuels au trône de France, ou bien, dans cette nomenclature de 40 articles, échappa-t-elle à l'attention de ses représentans diplomatiques? Sous l'un et l'autre aspect, ce point devient controversable. Quoi qu'il en soit, dès le lendemain 9 mai, les signataires du traité au nom de la France, et six seigneurs anglais, formant l'escorte du prince de Galles, vinrent à Paris pour échanger les ratifications. D'après un accord fait, une messe basse du saint esprit avait été préparée à l'hôtel de l'archevêque de Sens. Dans ce but, le Dauphin s'était logé dans cet hôtel: le Prince Noir s'y rendit. Sur-le-champ, le Dauphin ordonna que la lecture du

traité, qui lui parvenait à l'heure même, fût faite par Jean des Mares, en présence de son conseil, du Prévôt des marchands, et des Notables de la Bourgeoisie. Puis, ayant approuvé la convention, le fils des Valois et le fils d'Édouard assistèrent, dans une chapelle, à l'office divin, dont l'archevêque de Sens s'était réservé le service. *L'agnus dei* fut par lui récité en plain-chant. Alors, le Régent, sortant dc son oratoire, se dirigea vers l'autel, au pied duquel l'avait précédé l'escorte anglaise, formée de trois bannerets et de trois bacheliers. Puis, une de ses mains élevée au-dessus du corps de Jésus-Christ; et, l'autre appliquée sur le Missel, il prit le ciel à témoin : *qu'il tiendroit et accompliroit, feroit tenir et accomplir ledit traictié de tout son povoir*. De son côté, le prince de Galles, quittant aussi son oratoire, se présenta devant l'autel. Là, trois bannerets et trois bacheliers français l'attendaient. En leur présence, et sous l'œil de Dieu, il accomplit les mêmes formes saintes, et prêta le même serment. Tout aussitôt, un sergent d'armes courut à la chambre occupée par le Régent; et, des fenêtres, il s'écria, en s'adressant au peuple : *la paix est faite !* A quelques mois de là, les deux rois étaient assujettis à accomplir un cérémonial semblable, et à jurer, d'une manière aussi so-

lennelle, l'exécution du pacte, intervenu entre les deux couronnes. De l'hôtel de Sens, le Régent se rendit, au milieu d'un concours immense, à Notre-Dame. A vrai dire, une joie, semblable à une folie furieuse, s'était emparée de la capitale. Les vêtemens de fête paraient la population, les rues étaient jonchées de verdure; et les cloches de tous les saints lieux avaient été ensemble mises en branle. Une grand'messe fut chantée. Aux premiers mots du psaume : *te Deum laudamus lœtè,* les voûtes du temple frémirent, tant bruyante, unanime, fut l'intonation ! Enfin, salués par les acclamations et accueillis avec honneur dans les divers quartiers de Paris, les envoyés d'Édouard ne purent s'éloigner de ses murs, sans emporter quelques épines de la couronne du Christ, conservées à la sainte chapelle, et un des plus précieux dépôts de ce siècle.

Le 25 octobre 1360, le roi Jean rentra dans ses états. En le revoyant, l'accueil des populations fut égal à la grandeur de son infortune. Mais ce prince n'avait rien appris à la rude école du malheur. Au lieu de refuser le don d'une vaisselle de 1000 marcs d'argent, il l'accepta de sa capitale; loin de défendre les réjouissances publiques, il permit qu'une fontaine de vin coulât dans Paris, comme symbole d'abondance; enfin, alors qu'il devait hâter son retour

au Louvre pour diriger les affaires, il parcourait lentement ses provinces; et, des barrières de Paris, il ne se rendit à Notre-Dame, que sous un drap d'or, soutenu au-dessus de sa tête par quatre lances. Aux plaies profondes de la France, il fallait des remèdes prompts, et point de fêtes. Mais les fêtes, c'étaient les affaires de Jean; et la guerre, sa politique. Cependant, l'existence des compagnies prenait chaque jour une importance plus alarmante. Quelques mois avant le retour du roi, deux événemens avaient attesté la gravité du mal par ses symptômes mêmes. Maîtresses des châteaux-forts et des petites villes, les bandes, manquant de vivres ou lasses d'occuper ces territoires, faisaient de leur occupation un trafic, en la vendant aux habitans des communes ou aux seigneurs. En 1359, l'évêque de Troyes avait de la sorte acheté la ville de Nogent d'un chef de compagnie, nommé Jean de Segure. Le prix de vente, stipulé en florins, s'élevait à soixante mille francs. D'après ce traité, le brigand, sur les garanties de vie et de liberté fournies par l'évêque, vint à Troyes, pour toucher la somme convenue. Mais les bourgeois de s'assembler; et, indignés que ce pillard de leurs fortunes, cet assassin de leurs familles osât braver leurs regards, ils envahirent à main armée l'hôtel du Pré-

lat; et, en dépit de ses courageuses remontrances, mirent dè Segure à mort. Vers le même temps, un fait encore plus inquiétant, peut-être, se produisit. Pour opposer des troupes aux troupes navarraises, le Dauphin avait comme acheté les services de Broquars de Fenestranges, chef de nombreuses bandes. Par ses efforts, les soldats de Charles-le-Mauvais furent chassés de la Champagne. Le résultat obtenu, Broquars vint en demander le prix. Le taux du marché était de trente mille fr., et les coffres de l'état étaient vides; impossibilité pour le prince de l'acquitter dans cette crise. Mais celui-là d'atteindre au dernier degré de l'audace, en osant porter un défi au Régent et déclarer la guerre à la France! Néanmoins, qu'était-ce, en présence des compagnies, dites les *Tard-venus;* et qui, comme un incendie, envahissaient le sol pour le dévorer. Le général, élu par elles, était Seguin de Pa-tefol; leur religion politique, l'extermination; la devise de leur chef, *ami de Dieu et ennemi de tout le monde.* Après avoir passé un an entier dans les vignobles de Besançon, de Dijon, et de Baune, cette armée, formée par les débris des bandes de tous les pays, avait inondé Mâcon, Châlons, le Beaujolais; et, elle se dirigeait vers Lyon par les belles plaines de Forez. Hautement avoué, le but

de son expédition était: *de se traire vers Avignon, d'aller voir le Pape et ses Cardinaux; et d'avoir de leur argent, ou, de les hérier de grand'manière.* Aux cris des populations, enfin le roi de France s'occupa d'arrêter leur course en les combattant. Parmi les généraux de renom, l'armée comptait Jacques de Bourbon. Cette mission fut confiée à son courage ; et il faut dire, qu'en apprenant sa nomination à ce poste, tous les hommes de guerre, l'archiprêtre lui-même, se pressèrent, des divers points du royaume, sous ses bannières. Une sanglante rencontre eut lieu à Brignais. Par suite d'un stratagème, déjà pratiqué dans les guerres puniques, la victoire se fixa du côté des insurgés. A cette terrible bataille, le général de Jean et son fils aîné perdirent vaillamment la vie.

Le roi Jean s'était séparé, presque avec dureté, des provinces françaises, replacées par le droit de la conquête sous le joug anglais. L'époque des paiemens de sa rançon approchait. Pour satisfaire à ces inflexibles exigences, il fut réduit à rappeler en France les Juifs, que de superstitieuses colères en avaient chassés [1]. Au moyen d'une énorme somme d'argent, et d'un tribut de 12 florins d'or de Florence imposé à chaque chef de famille, comme

---

[1] Voir page 138.

droit d'entrée, il fut permis à cette nation presque partout proscrite, souvent ruinée, et toujours riche, d'habiter le royaume pendant vingt ans. Néanmoins, le secours que ses immenses capitaux apportaient dans cette crise, pouvait être effacé par le mal que ses prêts usuraires feraient plus tard. Pour empêcher le retour de ces plaies nationales, deux mesures furent adoptées par le prince. D'une part, les Juifs furent assujettis à porter sur leurs habits une platine d'étain, de la grandeur du grand sceau royal; et, de l'autre, les actes de prêt passés par eux, au-dessus de 4 deniers par livre pour une semaine, furent déclarés nuls. Ces ressources étaient inefficaces encore. Alors, le système monétaire fut altéré de nouveau. Des pièces de cuir, au centre desquelles était fixé un cercle en argent, représentèrent une valeur, qui n'était pas même de convention. Enfin, toujours plus appauvri par chaque nouveau paiement, Jean accomplit le douloureux sacrifice du père de famille, en signant l'union d'Isabelle, sa fille, avec le fils de Galéas, tyran de Milan, et fameux par de trop funestes exploits. (1) Il en retira une prodigieuse quantité de florins; il avait, lui, attribué en dot à la jeune princesse le

(1) Villani, XIV, p. 617.

comté de Sommières et trois mille livres de rente. Peu reconnaissant de l'administration si savante du Régent, Jean ne se souvenait que des services de son fils, Philippe-le-Hardi. Du reste, il ne tarda point à les rémunérer. En 1361, le duc de Bourgogne mourut au château de Rouvre, sans aucune descendance. Fondée par Robert, cette maison ducale avait régné sur la Bourgogne pendant 329 ans. Tout aussitôt, le prince français s'empara du duché. De son côté, par représentation de Marguerite de Bourgogne, son aïeule maternelle, le roi de Navarre élevait des prétentions à cette succession; et, s'il se rencontra dans sa vie si turbulente une cause de légitime guerre, certes, elle était là. Mais comme chef de famille, Jean avait une volonté inflexible; et, comme roi, toute la rudesse de l'autorité. Se rappelant, d'ailleurs, le jugement du comte d'Eu, et, surtout, sa propre captivité, le Navarrais ne voulut point se risquer avec un prince, dont il connaissait les formes rapides de justice: il attendit d'autres temps. Par une ordonnance du 6 septembre 1363, cet apanage fut conféré à Philippe, vers lequel le monarque était vivement entraîné par ses défauts mêmes. C'était ce fils, qui, âgé de 13 ans, avait, à Poitiers, enlevé en quelque sorte au Duc d'Anjou, son aîné, sa place

de bataille auprès du roi; et, qui, dans un banquet offert au prince malheureux par Édouard, que l'échanson avait servi le premier, frappa celui-ci, pour lui apprendre, disait-il, à servir le vassal avant le seigneur (1). Inutiles par le bruit du fait d'armes de Philippe, les motifs de l'ordonnance devenaient blessans pour le Dauphin (2). Le Régent, s'il avait défendu en vain à Poitiers les bannières de la France, n'avait pas moins, par son courage civil et par sa profonde science du gouvernement, sauvé plus tard cette même France. Mais qu'importait à Jean tout ce qui n'était pas guerre? emporté par cette irrésistible passion, on vit bientôt ce prince traverser le royaume pour se rendre à la cour d'Avignon. Comme s'il avait été dans sa destinée de réunir tous les genres et toutes les époques de fautes, il s'engagea envers Urbain V à prendre la croix et à combattre, en Asie, pour la

---

(1) Détails empruntés au célèbre monument élevé, par les mains de M. le baron de Barante, aux ducs de la maison de Bourgogne: t. 1er p. 195.

(2) Ad memoriam reducentes grata et laude digna servitia, quæ carissimus Philippus, qui spontè expositus mortis periculo, nobiscum imperterritus et impavidus stetit in acie, propè pictavos vulneratus, captus, et detentus in hostium potestate. Recueil des anciennes lois françaises, t. 5, p. 151.

cause de la chrétienté. Toutefois, survint une infraction au traité de Brétigny. Rompant les liens de son exil, le jeune Duc d'Anjou était revenu en France. Le roi en fut fort peiné et crût ne pouvoir observer l'art. 17 du pacte conclu, qu'en quittant ses états et en se constituant otage de son ancien vainqueur. A la vérité, sa captivité fut courte. Le 8 avril 1364, il mourut à l'hôtel de Savoie. De somptueuses obsèques lui furent préparées par ordre d'Édouard dans l'église de St.-Paul de Londres. Lors du service, des coursiers, richement enharnachés et couverts des armes de France depuis la crinière jusqu'aux pieds; des écuyers nombreux, revêtus de magnifiques habits aux armes de France, furent présentés au maître-autel. En outre, quatre mille torches de douze pieds de haut et quatre mille cierges en cire du poids de dix livres brulèrent autour du catafalque ([1]). Du reste, absorbé par les pratiques religieuses, ce roi ne traça pour son héritier, ni plan de conduite envers les Anglais, ni même une instruction.

Pendant, qu'à la place du duc d'Anjou, le roi de France se livrait en otage; et acceptait, à Londres, avec les rois d'Angleterre, de Chypre et

---

([1]) Contin[r] de Guill. Nangis, p. 133.

d'Écosse, un splendide banquet du lord maire, le Navarrais, trop instruit de l'épuisement du trésor royal pour croire au retour de Jean, redemandait à main armée le duché de Bourgogne. Sans avoir pu préciser la date des hostilités, le Régent les avait prévues. Aussi, le choix de son général ne se fit-il pas attendre. Dès la levée des enseignes navarraises, du Guesclin fut appelé dans son cabinet. Les paroles du Régent furent celles-ci : « il faut en finir » avec cet homme ; » et elles devenaient l'expression d'une nécessité nationale. Sur-le-champ, du Guesclin partit avec quelques troupes. Conduits par le maréchal de Boucicault, de nombreux renforts devaient, dans un court délai, le rejoindre. Quant à Moreau de Fiennes, sa charge de connétable eût nécessairement entravé l'attribution du commandement en chef : une autre mission lui fut donnée par Charles. Vers ce même temps, la nouvelle officielle de la mort du roi Jean fut connue au Louvre. Alors, le Dauphin s'adressa en ces termes au maréchal : « Boucicault, partez de ci avec ce que vous avez de » gens, et chevauchez vers la Normandie où vous » trouverez messire Bertrand du Guesclin. Si vous » tenez prêt, je vous prie, vous et lui, de re- » prendre sur le roi de Navarre la ville de Mante, » par quoi nous soyons seigneurs de la rivière de

» Seine. » Dès l'arrivée des milices nouvelles, l'armée ayant été réunie, un conseil de guerre fut tenu. Prendre la place par les rigueurs d'un siége, aurait pour les assaillans nécessité des lenteurs. Le maréchal, pour s'en rendre maître, proposa un hasardeux stratagème; mais il déclara, en l'exécutant lui-même, en subir la responsabilité. En effet, cette ruse, pratiquée avec une intelligence hardie, ouvrit aux Français les portes de la ville (1). A cette prise importante, vint s'ajouter en peu de jours la reddition de Meulan, après les plus meurtriers assauts. Enfin, le château-fort de Roulleboise, réputé imprenable, fut aussi vaillamment emporté. Pour la première fois, l'exécrable agitateur de la France, put connaître, au fond de son royaume, le double deuil du revers et de l'effroi.

En même temps que le faste d'Édouard célébrait les funérailles de Jean, sa politique, en ranimant les colères du Navarrais, préparait d'autres em-

(1) Le maréchal se présenta haletant et couvert de sueur, devant les barrières de la ville; il s'écriait, que, poursuivi, dépouillé et blessé par ceux de Roulleboise, il avait besoin, avec quelques-uns des siens, aussi maltraités que lui, de plusieurs heures de repos. A l'aide de cette pitié surprise, s'étant introduit dans les murs, les hommes de du Guesclin, échelonnés sur la route, pénétrèrent tout aussitôt dans Mante, et s'en rendirent les maîtres.

barras au nouveau règne. Parvenu au faîte de l'éclat et de la fortune, ce roi n'avait presque d'hôtes, à sa table, que des rois. De son pied dédaigneux, il avait foulé l'Écosse, en un jour nettoyé la mer des pirates, vaincu deux fois la France; et, par le traité de Brétigny, il s'asseyait fièrement au sein de ses plus fertiles provinces. Un fils, reflet du génie, de la vertu des Scipion, allait continuer son ambition, en succédant à sa royale puissance. Enorgueillie de son roi, plus fière peut-être de son héritier, la nation, accoutumée par eux à vaincre, ne repaissait ses souvenirs que de leurs triomphes; et devant l'autorité de leur double gloire, avaient diminué, puis disparu, les résistances du parlement. Enfin, les rejetons nombreux de ces deux héros complétaient les prospérités de cette race et l'éclat de sa cour. A tant de dons comme à tant de magnificences, la fortune paraissait gênée d'apporter de plus riches présens et des splendeurs nouvelles. Aussi, fasciné par tant de bonheur, Édouard reçut-il à Calais, avec une froideur rebutante, les prières de Jean de Mountfort. L'exécution de la convention du 9 mai, pour la pacification de la Bretagne, le trouva sans sympathie. Cette question, à vrai dire, ne touchait point assez aux intérêts de la France, pour attirer en ce moment ses regards.

Mais par ses troupes, mais par ses lieutenans, renouveler, avec le bras de Charles-le-Mauvais, les longs malheurs des Valois... Oh! c'était, pendant la paix, faire la guerre encore! Et, par son ordre, les plus puissans seigneurs de la Guienne, Jean de Jouel, le Basque de Mareuil, Bertrand du Franc, le Bègue de Villaine, de Saquainville, ayant à leur tête le Captal de Buch, un de ses invincibles capitaines, vinrent en toute hâte consoler le roi de Navarre, en réunissant leurs bannières aux siennes. De Saquainville, né sujet français, avait déserté la bannière nationale pour suivre les enseignes de l'étranger.

De son côté, pénétrant les motifs de la secrète inimitié d'Édouard, Charles avait eu l'art d'en neutraliser les effets. L'époque de son sacre avait été fixée au 19 mai. Sous un aspect, l'accomplissement rapide de cette solennité, faisait cesser les concurrences ; sous l'autre, le comte d'Auxerre, Louis de Châlons, le seigneur de Beaujeu, l'Archiprêtre, et d'autres guerriers encore apportaient à du Guesclin, soit l'éclat de leur courage, soit le trésor de leur expérience. En se rendant à Reims, le Régent pressa, surtout, du Guesclin d'engager une action décisive. A lui, homme de place publique autant que de cabinet, une victoire semblait alors une né-

cessité, comme pour installer un nouveau règne sous un magnifique présage ! Le général apprécia cette vue politique, et chercha l'occasion d'une bataille. Le Captal de Buch n'avait pu, de son côté, rassurer le roi de Navarre qu'en lui promettant le succès d'un grand combat. Son énergie s'était même accrue des alarmes de ce prince, au nom seul de du Guesclin. Connu par sa brillante part à la victoire de Poitiers, ce lieutenant d'Édouard avait dans toutes les rencontres ajouté à son renom. Mais loin d'être saisi d'une précipitation irréfléchie, aussi prudent que valeureux, il assit son camp sur une éminence. Placée sur cette hauteur, la gauche de son armée devenait inaccessible, et sa droite était défendue par des bois épais; il avait sous ses ordres dix mille hommes. Affaiblie par le départ des courtisans, avides d'assister au sacre du maître, l'armée française se composait seulement de quatre mille hommes de pied et d'onze cents hommes d'armes. Cependant, en découvrant l'ennemi, du Guesclin de s'écrier avec confiance : « Je donne au roi, » notre Sire, comme estraine de sa noble royaulté, » celui qu'on appelle le Captal ! » Ses troupes campaient dans la plaine, ayant derrière elles la petite rivière d'Iton ; et, maîtresses d'une colline, dominant le hameau de Cocherel. Du reste, jeté sur

la rivière, un pont en facilitait le passage. Le premier corps d'armée obéissait à du Guesclin; l'autre, au jeune comte d'Auxerre; le troisième, à Arnault de Cervolles, l'archiprêtre; enfin, une division de réserve, formée entièrement de Gascons, avait pour chefs les sires de Pommiers, de Labreth, les seigneurs de l'Estrade et Petiton de Curton. Toutefois, lorsque les deux armées furent en présence, s'éleva une incertitude sur la désignation du général en chef. D'après les mœurs de ce siècle, le commandement appartenait au jeune comte d'Auxerre, le plus puissant et le mieux qualifié des seigneurs réunis. Aussi, le cri de Notre-Dame d'Auxerre fut-il murmuré dans les bans des milices; mais le comte se déroba à ce faix, en alléguant son âge. L'indécision des autres Bannerets se prolongeant, ce jeune seigneur de crier: Notre-Dame du Guesclin! et tout aussitôt, ce cri fut unanimement répété par l'armée. Ainsi, investi deux fois de la conduite de la guerre, du Guesclin sentit qu'il fallait appeler l'ennemi dans la plaine; car, l'attaquer sur une éminence, c'était inévitablement courir à sa perte. Fidèle, d'ailleurs, aux traditions chevaleresques, il envoya offrir au Captal l'espace d'un champ de bataille, de l'étendue de deux traits d'arc, la rivière d'Iton en ce non comprise, ou bien, un combat

singulier, auquel ses chevaliers conviaient Jean de Jouel et de Saquainville. Pour accepter l'une ou l'autre proposition, le Captal était trop sage. Alors, Arnault de Cervolles lui expédia un autre messager, pour mander au général qu'il souhaitait une entrevue avec lui. Mais celui-ci, qui avait connu l'archiprêtre dans les compagnies, rejeta l'entretien en ajoutant : *que s'il venoit jusques à lui, en contant ses jangles et bourdes, il aviseroit et imagineroit sa force et ses gens pour les tourner à grand dommage et à grand contraire ; et qu'il n'avoit cure de ses grands parlemens.* Néanmoins, il ne put cacher son dépit, en apprenant que, sous les bannières de France, marchaient les seigneurs de Pommiers, de Labreth, d'Estrade et de Curton; et, portant sa main à la tête, il s'écria : « Eh! donc, » Gascons contre Gascons, cap san Antony, se frè- » teran. » Mais si le Captal refusait de quitter ses positions, le chef français mûrissait, lui, son plan d'attaque. Il adressa quelques mots simples, mais si énergiques aux seigneurs, aux soldats, que plusieurs d'entr'eux furent au pont de l'Arche se confesser et se mettre en état de recevoir la mort, s'il échéait; car, *Bertran*, disaient-ils, *ci nous fera mourir ou ressusciter!* Il fut arrêté que le jeune comte d'Auxerre simulerait une retraite précipitée

par le pont de Cocherel ; que le reste de l'armée suivrait ce mouvement, de telle sorte que l'avant-garde, étant occupée à passer la rivière, et, en ce moment périlleux, probablement poursuivie par l'ennemi, sur-le-champ le centre et l'arrière-garde feraient volte-face, et recevraient les assaillans avec la dernière vigueur. Cette prévision ne fut point déçue. Au mouvement rétrograde du premier corps français, Joüel, commandant des forces anglaises, ne put maîtriser son impatience ni celle de ses soldats. En vain, le Captal s'efforça de lui démontrer que du Guesclin ne fuyait jamais et que sa retraite n'était qu'un piége. Chef de troupes victorieuses depuis vingt ans, cet Anglais dédaigna conseils, prières ; et, avec les siens, descendit des hauteurs qu'il occupait. Force au Captal de le soutenir. Mais, au lieu des vaincus de Poitiers, les Anglais retrouvèrent les fils des vainqueurs de Taillebourg. (1) Inutile, fut l'expérience militaire du Captal de Buch ; plus inutile, le bouillant courage de Joüel. Le regard perçant, la valeur froide de du Guesclin portaient dans les rangs ennemis la régularité des attaques, les progrès du désordre. Il y a plus : du milieu des siens, en dépit des cris : *rescousse au Captal, rescousse*, le chef anglais fut enlevé par trente cava-

(1) Voir p. 83.

liers Gascons des mieux équipés! Sous la lance du jeune comte d'Auxerre, le Basque de Mareuil, qui osait défier du Guesclin, fut blessé grièvement et renversé de son cheval. Armes, enseignes, pennon, Bannerets, de Saquainville, Jean de Joüel, et le Captal de Buch lui-même furent l'immense prix de ce combat. Les prisonniers, tous chargés dans des charrettes, furent conduits de la sorte à Vernon. A deux jours d'intervalle, Joüel expirait des suites de ses blessures.

La solennité du sacre devait s'accomplir le 19 mai. Dès la veille, le Régent et sa cour, le roi de Chypre, Venceslas Duc du Luxembourg, les douze Pairs de France et l'élite de la Noblesse s'étaient rendus à Reims. L'Université de Paris était aussi présente dans la personne de son Recteur; et des délégués des quatre facultés étaient chargés de représenter au sacre les chaires de Théologie, de Décrets, de Médecine et des Arts. D'après une antique tradition, Charles se montra au peuple, au milieu des douze pairs, *ses frères*. En ce moment, un d'eux, élevant la voix, dit aux assistans : « vées ci votre » roy que nous, pairs de France, couronnons à roy » et à souverain seigneur; et s'il y a âme qui le » veuille contredire, nous sommes ci pour en faire

(1) Voir p. 83, Note 1.

» droit, et en jour de demain consacré sera par la » grâce du Saint-Esprit, se par vous n'est contredit. » Le 19, deux clercs, l'un portant l'eau bénite, l'autre, la croix, ouvrirent la marche de la cérémonie. Aux piliers du saint lieu, étaient appendus les écussons de la maison de France; et figurées, les devises de ses différens rois. Puis, d'épaisses guirlandes de verdure semblaient enchaîner l'une à l'autre les colonnades du temple: fixée à sa voûte, l'oriflamme flottait au-dessus du maître-autel. Le Dauphin Charles s'avança sous le péristyle, ayant à sa gauche les six pairs ecclésiastiques, la tête mitrée, couverts de longs manteaux, portant la crosse d'une main, l'épée de l'autre; et, à sa droite, les six pairs séculiers, la tête nue, revêtus d'une veste courte plissée par le bas, tenant de la main gauche un petit bâton, et la main droite posée sur une lance. Le nouvel évêque de Laon était dépositaire de la fiole du saint Chrême, le chancelier était chargé de la Main de Justice, l'évêque de Langres soutenait le Sceptre, et le comte de Flandre portait l'Épée. Au cri annonçant : *le Roi* ! l'archevêque de Reims fit quelques pas au-devant du prince. Charles tomba à genoux sur le parvis. Tout aussitôt, les douze pairs étendirent vers lui la main droite, en signe de fidélité; et, le Pontife, l'ayant oint avec la sainte Am-

poule, récita les paroles du psaume 44 : *unxit te Deus, Deus tuus, leo lætitiæ pro consortibus tuis* (1). Une cérémonie, en tous points semblable, eut lieu pour Jeanne de Bourbon, avec cette seule différence, qu'elle fut ointe sans l'assistance des pairs de France ecclésiastiques ou séculiers, mais seulement entourée d'un rang d'évêques et d'un rang de dames. Puis, survinrent le couronnement du roi et de la reine, la bénédiction de la bannière royale par les mains de l'archevêque, les humbles complimens des Communautés, les banquets, et les joûtes (2).

A ces fêtes, bientôt succédèrent, pour Charles V, les affaires. La nouvelle du combat de Cocherel lui était parvenue, la veille même de son sacre. Dans le besoin de croire à des temps bien meilleurs, peuple et courtisans en tirèrent un rassurant augure. Sans se livrer à une trompeuse sécurité, néanmoins le roi adopta cet espoir. Pour encourager donc la victoire par l'héroïsme, et pour empêcher la ruine du royaume par la félonie, nécessité de récompenser dans le premier cas, de punir dans le second : Charles accepta l'un et l'autre devoir. De retour à Paris,

---

(1) Dieu, ton Dieu t'a oint d'une huile de bonheur par dessus tes semblables.

(2) Quelques-uns de ces détails ont été puisés dans l'ouvrage intitulé : Monumens de la monarchie française, t. 3. p. 1. 2. 3.

du Guesclin reçut, comme récompense, le riche duché de Longueville, avec le titre de maréchal de Normandie; et Saquainville, le transfuge, fut condamné à avoir la tête tranchée à Rouen. La prévision du roi fut plus loin: les Compagnies n'étaient, surtout, redoutables que par l'affiliation des Français à leurs bandes. Un édit prescrivit aux généraux d'armée de mettre, dès leur prise, ces sujets rebelles à mort. Puis, avec une âme aussi élevée qu'un esprit habile, il confirma la donation paternelle du duché de Bourgogne à Philippe-le-Hardi; et, pour que l'envie ne se glissât point au cœur de ses frères, il conféra, de lui-même, au duc d'Anjou, déjà apanagiste du Maine, l'investiture de la Touraine. C'était, par la satisfaction d'intérêts rivaux, réunir toutes ces forces princières autour du trône qui les créait. Enfin, s'il avait enlevé du Guesclin à la Bretagne, il résolut d'enlever le Captal de Buch à la Guienne; et, après avoir séduit son prisonnier par des royales prévenances, il lui fit accepter la vicomté de Nemours [1]. Mais il fallait féconder la victoire de Cocherel: Philippe-le-Hardi reçut la mission de chasser de France les Navarrais; du

[1] Au retour du Captal en Guienne, le prince de Galles lui demanda: *s'il entendait servir deux maîtres.* Ce qui força cet homme de guerre à renvoyer au roi de France les titres de la vicomté de Nemours.

Guesclin fut aussi chargé d'atteindre ce but, avec l'ordre exprès de reprendre son duché sur Charles-le-Mauvais. Singulières mœurs de ce siècle! Au sein même de ce duché, splendide présent du roi, les chevaliers de du Guesclin, et, on dit, du Guesclin lui-même reproduisirent les rapines qui avaient déshonoré les compagnies! A vrai dire, dans sa pensée, Charles V n'avait jamais séparé l'influence des cours de justice de l'existence des institutions qui fondent les mœurs publiques. En rentrant dans Paris, il avait rendu à leurs siéges les magistrats destitués par Marcel. Au retour de Jean, une ordonnance du 14 octobre 1360 approuva toutes les promotions aux postes judiciaires faites par le Régent. Enfin, par ses ordonnances des 17 et 28 avril 1364, le Dauphin maintint la division du parlement en trois chambres : grand'chambre, chambre des enquêtes et chambre des requêtes. D'ailleurs, éminemment nécessaire, combien peu onéreuse au trésor devenait l'institution de cette haute magistrature! Le premier président recevait pour émolumens de son poste mille livres parisis par an; les présidens de chambre, cinq cents livres; les conseillers, tant clercs que laics, seigneurs, chevaliers d'armes ou de lois, cinq sols parisis par audience (1). En outre, chaque année,

(1) Regtres de la chambre des comptes, mém. D. Fol. 18.

deux manteaux leur étaient fournis par le roi. N'avaient même droit à cette mince rétribution, que ceux qui siégeaient, sans que la pureté des mœurs parlementaires ou la décision des innombrables procès ait été, dans aucune époque, altérée ou ralentie. Il y a plus : à l'expiration de l'année judiciaire, il fut, dans les cas de guerre, dressé un rôle, où le nombre des magistrats qui délibéraient était mesuré sur le chiffre des affaires à juger. Les fonctions de leurs collègues, autorisés à siéger avec voix consultative, devenaient de la sorte gratuites.

La terreur du roi de Navarre ne put être, après la bataille de Cocherel, que comparée à l'étonnement du roi d'Angleterre. Celui-ci dans ce revers seul vit une double défaite ; et les enivremens de sa gloire ne purent lui en déguiser l'amertume. Battu dans la personne de son général sur la question navarraise, il appela de l'ardeur de ses vœux une occasion d'éclatantes représailles. Bientôt, avec ses longs malheurs et ses inimitiés implacables, la guerre de la succession bretonne vint à se rallumer. Cette fois, sa haine contre la France fit dans ses résolutions, au profit du duc de Mountfort, ce que les inspirations du sang n'avaient pu, avant, le porter à faire. Foulant aux pieds l'art 21 du traité de Brétigny, il mit à la tête de l'armée de son gendre ce

Chandos, le premier capitaine anglais après le Prince Noir; et dont le nom, depuis vingt ans, avait été inscrit sur tous les champs de bataille. De son côté, le comte de Blois fit un appel à Charles V, son cousin, et au frère duquel il avait accordé, en 1360, la main de Marie, sa fille. A la vieille renommée de Chandos, il fallait opposer une jeune renommée: du Guesclin, né en Bretagne, fut choisi pour diriger l'armée du Comte. D'ailleurs, la guerre navarraise touchait à sa fin. Dépossédé de la plupart de ses places par les lieutenans de son beau-frère, Charles-le-Mauvais n'avait d'espoir, pour n'être pas réduit à demander la paix, que dans une cinquième invasion du territoire français par Édouard. Cependant, le 19 septembre 1364, à l'heure où les deux armées allaient se heurter dans les plaines d'Auray, la tentative d'un arrangement, déjà arrêté le 12 juillet 1363 dans les landes d'Evran, fut renouvelée par les seigneurs influens des deux partis. D'après les bases de ce traité, le duché aurait été divisé en deux parts égales et indépendantes l'une de l'autre; Rennes serait devenue la capitale de Charles; Nantes, celle de Jean; et en outre, en cas d'extinction de la race masculine du duc de Mountfort, le duché tout entier aurait fait retour à la maison du Comte. Inspirée par le duc de Mountfort, cette proposition vive-

ment adoptée par son rival, avait été rejetée avec hauteur par Jeanne-la-Boiteuse. Reprochant à Charles d'avoir fait, *du cuir d'autrui large courroie*, elle avait ajouté : « je ne suis qu'une femme, mais plustôt y » perdrois la vie, et deux, si je les avois, que d'avoir » consenti à chose si reprouchable. » Honteux de cette démarche, Charles de Blois ne s'était, la veille, séparé de sa femme, qui lui avait recommandé encore son duché, qu'en l'assurant, dût-il périr dans la bataille, *qu'elle serait Duchesse de Bretagne*. Vainement, le maréchal de Beaumanoir, partisan déclaré de Charles, chevaucha-t-il, pendant le jour, d'un camp à l'autre. Ses plus actifs efforts de conciliation restèrent stériles; et les deux armées, séparées qu'elles étaient par un ruisseau, demeurèrent, la journée entière, en présence, l'arme au bras. Après avoir rempli ses austères devoirs de chrétien par la confession et la communion, Charles de Blois ordonna aux siens de se préparer à combattre. De son côté, Jean de Mountfort, pour imprimer un saint élan aux troupes, les prit à témoin de ses labeurs pour amener la paix. Accusant son concurrent d'ambition aussi bien que de manque de foi, il fit lire dans le camp, à haute voix, le traité conclu dans les landes d'Evran. Puis, raffermi par leurs cris de fidélité, il se coucha sur la terre, et la

baisa, en suppliant le ciel, les larmes aux yeux, de venir en aide à la bonne cause. Alors, la prière fut récitée dans les rangs de l'une et de l'autre armée. Partagée en trois corps, l'armée du comte de Blois avait été placée par du Guesclin sous le commandement du comte d'Auxerre, du comte de Joigny, du Bègue-de-Villaine, et du prétendant lui-même; le sire de Rieux, les barons de Retz, du Pont, le chevalier Vert, et le sire de Tournemine avaient mêlé leurs bannières aux enseignes du cousin de leur roi. Cet ordre de bataille parut si admirable à Chandos qu'il désespéra du sort de la journée. Néanmoins, pour vaincre, rien ne fut négligé par lui. Le général établit, aussi, trois divisions dans ses troupes. Ces différens corps obéissaient aux ordres de Robert Knolles, d'Olivier de Clisson, de Gautier, et de Jean de Mountfort; non loin du champ de bataille, Hugues de Caurelée avait été chargé de commander le corps de réserve. Mais cette lutte d'expectative irrita, en l'humiliant, la fierté de ce chef; et telles étaient les mœurs de cette époque, qu'à force de supplications seulement, Chandos put l'enchaîner à un poste qui ne lui offrait pas l'actualité du danger. Du reste, par les dispositions du combat, les deux prétendans se trouvèrent opposés l'un à l'autre. En Bretagne, il existait une fort ancienne pré-

diction : *qu'en un jour de grande bataille, ceux qui porteroient des hermines, seroient occis.* Or, pour échapper au terrible sort de la prophétie, le duc Jean avait fait revêtir un chevalier de sa cotte d'armes et des hermines, insignes de sa dignité. Les trompettes ayant sonné, les deux armées s'ébranlèrent, avec leurs enseignes toutes semblables, et au même cri de ralliement : *saint Yves et Malo au Riche Duc!* Le faux duc de Mountfort vint attaquer du Guesclin, puis, Charles de Blois. Mais le Comte, après une lutte prolongée, l'abattit sans vie à ses pieds. Déjà, il croyait la fortune de sa maison assurée, lorsque, par l'ordre de Chandos, la division du vrai duc de Mountfort et le corps de réserve de Caurelée, se réunissant, portèrent la plus désespérante confusion au milieu des siens. En ce moment, frappé d'un coup de dague à la bouche, Charles expira, en ne poussant qu'un cri : « ô mon Dieu ! » Rapidement semé, le bruit de sa mort précipita la défaite entière de ses troupes. Les sires de Beaumanoir, de Tinteniac, de Laval-Chatillon, de Mauny, le comte d'Auxerre et le chevalier Vert, son frère, furent pris. Entouré de cadavres, du Guesclin fut forcé de rendre son épée à Chandos. Là, périrent les chefs des plus illustres familles de France ; et, parmi eux, les sires de Rieux, de Kergorlay, du

Pont, et le sire de Tournemine, qu'on retrouvait partout pour consoler le deuil de la monarchie. Dépouillé de ses vêtemens, le corps de Charles de Blois présenta un cilice sous sa cuirasse. Du reste, la mort de l'un des concurrens était inévitable; car, la Noblesse des deux partis, aussi avide de jouir de ses priviléges qu'exaspérée par une guerre de 23 ans, avait résolu, avant la bataille, de se défaire du prétendant vaincu.

La nouvelle de la défaite d'Auray et de la prise de du Guesclin parvenait au Louvre, au moment où les envoyés de Jeanne-la-Boiteuse arrivaient à Paris. Au lieu d'un malheur, le roi eut à les subir tous les deux. Le premier soin qui absorba le prince fut le moyen de racheter l'illustre Captif: il en avait réservé le courage à un magnifique service, attendu par la France. Puis, sa pensée se reporta sur la misérable destinée de Jeanne, cette héritière du bon Duc. Le roi assembla son conseil. Cependant, il n'appela les avis de cette réunion, même intime, que sur la marche de sa politique dans cette délicate question de la Bretagne. Sans doute, Charles V paya des éloges aux vertus du Comte, des larmes au vaste deuil de sa veuve. Mais la bataille étant perdue, du Guesclin prisonnier, devait-il tenter de raffermir la fortune expirante de cette maison, ou, désertant la cause de l'in-

fluence française dans ce duché, ne garder qu'aux désastres nationaux l'or et le sang du royaume? Quelques voix plaidèrent éloquemment la cause de Jeanne. Allié de cette famille par son aïeul, par le duc d'Anjou, son frère, le roi se défia moins encore de leurs émotions que des siennes propres. Il avait adopté le principe que les sympathies sont rarement gouvernementales. Mais il était persuadé, aussi, que l'indécision est la plus irréparable faute de la politique. Il recueillit les voix; et, bien qu'il fût décidé à l'abandon des intérêts de Jeanne, il déclara en embrasser la défense. De cette manière, il satisfaisait au vœu du duc d'Anjou, qui, de Toulouse, siége de son gouvernement, annonçait, pour le printemps prochain, une descente en Bretagne; et, de l'autre, il attestait au sein du malheur sa fermeté, cette dernière puissance des princes. Avec une joie presque puérile, Édouard se faisait redire encore les plus minutieux détails de la conduite de Chandos à Auray, et son orgueil le nommait son élève, lorsqu'il apprit l'arrivée de l'archevêque de Dormans et du maréchal de Boucicault au camp du duc de Mountfort. Les vastes études de l'un lui étaient connues; et l'habileté du maréchal en affaires, moins contestée encore, lui avait même, dans les chansons du temps, attiré un éloge, que n'eût pas avoué sa

susceptibilité militaire. A leur influence, le prince anglais opposa en toute hâte celle de ses instructions. De son côté, la veuve du comte envoya, aussi, ses ambassadeurs vers le duc Jean, représenté lui-même par le sire de Latimer et par Olivier de Clisson. Sous la puissance commune de leurs efforts, et alors que tout semblait perdu, et surtout, en dépit des entraves de l'ambitieuse Jeanne, fut conclu, le 12 avril 1365, dans l'église de St.-Aubin, le mémorable traité de Guerrande. Par une de ses clauses, les possessions bretonnes, formant l'ancien duché de Jean III, appartiendraient désormais au duc de Mountfort, en vertu de la renonciation formelle de la comtesse de Blois. Par le même pacte, la veuve de Charles était autorisée à porter, pendant sa vie, le titre de Duchesse. Le comté de Penthièvre et la vicomté de Limoges, à elle échus par succession, constitueraient son unique apanage. A son fils aîné, serait accordée la main de Jeanne, sœur du duc régnant; enfin, en cas d'extinction de la famille de Jean, sa descendance masculine serait réintégrée de plein droit dans l'héritage ducal. C'est, sur les saints évangiles, et en face du saint sacrement, que les représentans de ces intérêts si divers jurèrent l'exécution du traité. Bientôt, la mise en liberté de du Guesclin, au prix d'une rançon de cent mille fr., fut une conséquence du traité même.

Vers ce temps, un concile se réunit à Avignon sous le pontificat d'Urbain V. Son but était une expédition contre les ennemis de la foi; ses moyens de croisade, les bras des Compagnies. Là, se rencontrèrent l'empereur Charles IV, vainqueur de la petite armée de l'archiprêtre, qui, transfuge des enseignes françaises, s'était jeté de nouveau dans les bandes, et qui, plus tard, fut assassiné par ses soldats; le roi de Chypre, qui, depuis six ans, poursuivait ses amours dans les diverses cours d'Europe et des secours pour la défense du saint sépulcre; Charles V était représenté, dans cette assemblée, par le chancelier et l'archevêque de Sens; d'autres princes et les plus puissans seigneurs y accoururent; quant au roi de Navarre, aucun ambassadeur ne fut envoyé par lui. A ce prince dépossédé d'une grande partie de ses places, il fallait, pour ses finances, pour ses peuples, le bienfait de la paix. Mais étant réduit à la demander, il fut forcé de la payer par la cession de Mante et de Meulan, échangés contre la seigneurie de Montpellier. Néanmoins, il voulut sceller dans ce traité l'inviolable sincérité de ses intentions par l'envoi d'un cœur d'or. Au milieu de ce concours, le roi de Chypre, s'étant levé, exposa le devoir d'affranchir la terre sainte du joug musulman, et il ajouta que la seule prise de la ville d'Alexandrie amè-

nerait ce fécond résultat. Prenant sur-le-champ la parole, l'empereur d'Allemagne représenta qu'il était bien inutile d'aller chercher le danger si loin, lorsqu'il était si près; que le sultan Amurat avait, d'Asie, pénétré en Europe avec cent mille hommes sur des vaisseaux génois; et que, après avoir emporté Philippolis et Andrinople, il menaçait l'Allemagne tout entière. Vainement le souverain Pontife essaya-t-il de dégager l'intérêt éminemment religieux de ces intérêts égoïstes de la politique. Quant à Charles V, assez indifférent au but, il n'aspirait qu'à voir le sol purgé de ces hordes, qui se qualifiaient *de grandes compagnies*, et que le peuple n'appelait que *malandrins*. Aussi, les représentans de la France devaient tout entendre et ne rien proposer. Au milieu de ces prétentions rivales, qui, en s'autorisant d'une cause sacrée, ne tendaient qu'au triomphe de leurs vues terrestres, le concile se sépara sans avoir arrêté une résolution.

Cependant, produit des guerres étrangères, et surtout de la guerre civile, combien semblait irréparable la perte des mœurs publiques ! Désespérante vérité ! On dirait que de l'épuisement des fortunes, naissent les égaremens du luxe. Soit que quelques années de paix eussent ravivé cet appétit de faste, soit que de ce long bouleversement, eussent surgi des for-

tunes nouvelles, nulle limite ne put maîtriser, ni dans Paris, ni dans les grandes villes, les folies d'un pareil fléau. Chaque jour voyait s'installer une mode autre que celle de la veille. Une seule occupation semblait réservée aux jeunes hommes: le soin de leur parure. Les collets de leurs vêtemens avaient atteint une grandeur démesurée. Aux robes longues et qui leur imprimaient un air de dignité, avaient succédé des robes tombant juste à la ceinture, mais d'une richesse rare, et sur lesquelles étaient brodées en or et en argent des figures de femmes. Leurs chaussures, dites *poulènes*, présentaient aux extrémités de devant de longs becs recourbés, scintillants de pierres d'un grand prix, et les talons étaient ornés d'éperons d'or. Impatiente copiste, la classe du peuple céda, dans sa misère même, à l'empire de ces mœurs contagieuses. Et comme le luxe, alors qu'il ne peut s'alimenter par ses forces, aspire à se perpétuer par le désordre, la ville de Tournai fournit l'exemple d'une violation éhontée des lois. Sa population réclama avec hauteur l'abolition des impôts, votés par ses notables; et chassa de ses murs les officiers préposés à leur levée. Devenu assez fort pour relever la majesté de l'ordre public, le roi retira à cette ville ses priviléges, enleva aux magistrats complices leurs siéges, institua des officiers de justice

royaux, nomma le prévôt, établit un gouverneur; et ordonna l'évocation des procès, du prétoire du gouverneur, au parlement de Paris. En même temps opposant une digue à ce luxe, source de tant de corruption, il rendit des édits prohibitifs de ces ruineuses modes, sous les plus sévères peines. Imbu de cette pensée, que l'action d'une magistrature élevée peut seule moraliser les peuples, il tendait sans cesse à conférer au parlement d'aussi vastes que fécondes attributions. Aussi, lorsque avec tant d'habileté, sa politique essayait de conquérir à la France, dans un but rapproché, les plus influens seigneurs de la Bretagne, il proclamait devant eux la suprématie du parlement. Un d'eux s'étant écrié dans sa fierté, qu'autrefois on n'appelait pas du duché de Bretagne au parlement de Paris; *lequel vaut miex*, répondit le roi avec un sentiment de dignité exquise, *ou que vous sofriez le tort de vostre pays, ou que vous receviez le secours de droit du nostre* (1). Joignant à ce précepte la pratique, qui seule le consacre, il voulut répandre l'esprit d'ordre et la rivalité du travail au sein des écoles. Il parvint à remplacer, dans les têtes actives de la jeunesse, l'appétit de la débauche ou les déréglemens du luxe par l'émulation des récom-

(1) Christine de Pisan; vie de Charles V.

penses (1). En formant des hommes, il savait qu'il préparait des guerriers et des citoyens. Néanmoins, sa pensée se reportait douloureuse sur la plus vive plaie du royaume : l'existence des Compagnies. Accrues des débris des deux armées de Bretagne, ces bandes composaient une armée de trente ou quarante mille hommes. Divisées en différens corps pour facilement subsister, elles se réunissaient instinctivement pour combattre. Du reste, la France leur servant de demeure, ils l'avaient surnommée *leur chambre ;* des chefs, éprouvés par vingt batailles, les commandaient ; et depuis la journée d'Auray, surtout, des fils d'illustres maisons n'avaient pas rougi, pour continuer leurs mœurs guerrières, de se placer à leur tête. A vrai dire, la captivité de du Guesclin pesait au prince français. Mais par les habiles négociations de Guerrande ; celui-ci avait su reconquérir l'épée de ce capitaine. A peine de retour à Paris, du Guesclin fut appelé à l'hôtel des Tournelles. Le roi ému réclama de lui l'affranchissement du territoire par le départ des

(1) Le conservateur des priviléges de l'université fut autorisé, quoique juge d'église, à prendre connaissance des causes des écoliers, qui gagnaient les fruits de leurs bénéfices durant sept ans, comme s'ils résidaient, et qui étaient, en outre, exempts de plusieurs espèces d'impôts. Lettres patentes du 18 mars 1367.

compagnies. A la vérité, ces bandes avaient rejeté les brillantes propositions du roi de Chypre, les riches offres du roi d'Aragon. Mais, selon les vues de Charles, admiré des chefs par ses grandes batailles, adoré des soldats par ses grands coups d'épée, le nom seul de du Guesclin entraînerait soldats et chefs. Pour arriver à la confiance des troupes, il fallait, sans doute, acheter ses généraux. Aussi, lentement amassé, le trésor du prince fut mis à la disposition du Breton. Le second but de l'expédition consistait à renverser du trône Pierre-le-Cruel. Ce roi n'était qu'un monstre de perfidies, de cruautés, de parjures et d'assassinats. Néron du midi, il avait, du sang royal, inondé sa famille. Par son ordre, Blanche de Bourbon, sa femme, belle-sœur de Charles V, avait péri, dans les convulsions de l'empoisonnement ou hideusement étouffée. Après l'expulsion de Pierre, Henri de Transtamare serait, par son rang et par le vœu des peuples, appelé à la couronne; et d'après Charles, une étroite alliance, scellée entre le nouveau prince et lui, permettrait à la France d'étendre une main sur Pampelune, capitale du Navarrais; et avec l'autre, de réunir à ses vaisseaux les nefs espagnoles, pour humilier le pavillon Anglais. Du reste, ce n'était qu'à la dernière limite du royaume, que l'objet sérieux de l'expédition devait

être annoncé aux compagnies. Un jour, ajouta Charles, le ciel permettra, peut-être, au roi de France de reconnaître ce national service.

A peine connu des compagnies, le projet du voyage de Bertrand du Guesclin avait porté le ravissement dans le camp. Les bandes campaient dans les fertiles plaines de Châlons-sur-Saône. Leurs chefs étaient Hugues de Caurelée, le Chevalier Vert, Gauthier Huet, Robert Lescot, Scambourg, le Bègue de Villaine, Jean d'Evreux et Mathieu de Gournay. Dès l'annonce de l'arrivée de du Guesclin, les capitaines qui étaient à table se levèrent; et de Caurelée, après lui avoir offert place au banquet, lui donna l'accolade de chevalier et l'appela *Amy* et *compaignon*. Tout aussitôt ce bruit se répandit parmi les troupes. Les soldats d'accourir et de quelques voiles dont se couvrit sa modestie militaire, il ne put se dérober plus longtemps à leur enthousiasme. Néanmoins, il demanda, en présence des chefs, s'ils étaient déterminés à le suivre où il les conduirait. Alors, Caurelée jura par Jésus-Christ, d'aller avec lui partout où il lui plairait de le conduire tout armé, excepté contre le prince de Galles. Bertrand de répondre : qu'autre chose, il ne voulait pas ! En ce moment, des cruches du meilleur vin furent apportées sur la table, et Huet l'invita à en

prendre. Mais Bertrand s'y refusa; et nul chevalier ne put se résoudre à boire, avant que du Guesclin n'eût lui-même bu. Puis, ayant donné l'exemple à l'assemblée, le lieutenant de Charles V exposa l'objet de son message, tout en leur cachant son but sérieux et politique; et il déclara que, s'ils avaient foi en lui, *il les feroit tous riches*. Sur ces assurances, de Caurelée répliqua : que si Dieu ne s'y opposait, lui et ses compagnons de foi ne lui feraient point défaut. Alors, s'étant abouché avec les autres chefs bretons, anglais, gascons et navarrais, il obtint l'assentiment des uns et subit les mauvaises résistances des autres. Du reste, à tous il était dur d'abandonner ces campagnes de France pour des terres, peut-être, infécondes, et, assurément, lointaines. Néanmoins, les applaudissemens idolâtres des soldats vainquirent les oppositions de quelques capitaines; et, au moyen d'une énorme somme de florins, le départ des compagnies fut irrévocablement arrêté. Ayant placé sur leurs robes une croix d'argent, elles prirent dès-lors le nom de Compagnies Blanches. Pour que cette expédition eût un caractère de nationalité, Jean de Bourbon, de St.-Venant, Louis de Chalons, Jean de Carenlouet, Olivier de Mauny, le jeune seigneur de Scoraille, héritier des Tournemine, et le maré-

chal d'Andréhan, porteur de l'Oriflamme, reçurent l'ordre de marcher sous les bannières de du Guesclin. Dans la crainte affectée que des vivres ne manquassent aux Compagnies pendant la route, mais dans le but réel de s'opposer à leurs ravages, le maréchal fut chargé d'éclairer leur marche jusqu'à la frontière. Là, les chefs, et Bertrand à leur tête, résolurent d'accomplir les anciennes menaces des bandes contre la cour d'Avignon. Sous le commandement de du Guesclin, les troupes franchirent le territoire du Pape et se dirigèrent en armes vers le siége de son gouvernement. Le conclave se troubla; mais, feignant de prendre le change sur le but de cette excursion, Urbain V leur expédia un cardinal pour relever une vieille excommunication et leur dispenser les absolutions de l'Église. Mais d'Andréhan répondit à l'envoyé: « qu'ils vouloient mener » cette gent sur les Sarrasins en Grenade; qu'ils » supplioient tous le saint père, qui étoit le lieutenant de Dieu, que tout premièrement il les ab- » soille de paine et de coulpe (1); et après, qu'il » leur fit délivrer deux cens mil francs pour leur » voyage faire. — Quant est d'absolution, re- » prit le légat tout effaré, vous l'aurez, de ce n'en

(1) Vieux mots exprimant affliction et faute.

» doubtez ia ; mais de l'argent ne répon-ie pas. » Alors, du Guesclin fortifia les raisons du maréchal, et ajouta : « car ycy en y a moult qui d'ab- » solucion ne parlent point, et trop mieux aime- » ront auoir de l'argent ! » Le cardinal étant de retour, le conclave fut réuni. Mais pendant que la cour papale délibérait, l'enlèvement par les bandes des bestiaux, des fourrages, des blés, des vins, mit un terme aux dangereuses hésitations d'Urbain V. Par suite d'un impôt frappé sur les campagnes et sur le peuple, la somme de deux cent mille fr. fut sur-le-champ réalisée. Cependant les chefs des compagnies de la rejeter, comme ravie aux classes peu aisées, au lieu d'avoir été puisée dans l'opulent trésor du clergé; et le pape d'être réduit, en restituant sa part de taxe à chacun, d'en refaire le montant avec ses ressources seules. Bizarre contradiction des mœurs d'un pareil siècle ! Ces hommes, qui prétendaient au droit de piller les Grands, admettaient le devoir de protéger le menu peuple; et, dans une entreprise aussi lointaine que périlleuse, ils croyaient nécessaires les indulgences de ceux dont, à main armée, ils enlevaient les richesses !

Délivré des tristes embarras inséparables d'une guerrre de 23 ans, le duc de Mountfort songea à rendre définitive la conquête de son duché, par la

prestation de foi et hommage envers Charles V, son seigneur suzerain. Pour accomplir cet acte solennel, il s'était rendu à Paris le 31 décembre 1366. La veuve de Charles de Blois l'y avait devancé, autant pour défendre l'avenir de ses enfans que pour assister au dernier soupir de sa puissance. Au jour fixé, un trône somptueux avait été élevé dans une salle du palais royal; le roi de France vint s'y asseoir, entouré des dignitaires de sa cour et des seigneurs éminens du royaume. Alors, le duc s'avança; et ayant ôté son manteau aussi bien que son chaperon étincelants de rubis, il fixa le genou en terre, joignit les mains, les plaça entre celles du monarque; et il déclara, à haute voix, lui prêter hommage en la forme et de la manière dont les ducs de Bretagne, ses prédécesseurs, l'avaient prêté aux rois de France. Charles V lui ordonna de se lever et dit: « Nous recevons vostre hommage sauf nostre » droit et celui d'autrui en toutes choses. » Puis, il le baisa à la bouche. Cette prestation d'hommage étant à peine achevée, le chancelier de France soutint qu'elle constituait un hommage-lige, c'est-à-dire, le serment d'un sujet envers son souverain. L'Ambassade bretonne de résister à cette interprétation; mais le savant Dormans démontra que Arthur et Jean dit le Roux, ducs de Bretagne, qui s'étaient

reconnus vassaux des rois de France, n'avaient prêté leur serment ni dans des formes ni dans des termes différens. Aussi, sur-le-champ des lettres patentes furent-elles expédiées, pour que le procès-verbal de cette séance, monument du passé, restât guide de l'avenir. Ces lettres furent scellées par les prélats et par les plus puissans seigneurs du royaume. En outre, cinq notaires apostoliques et impériaux en certifièrent la sincérité par leurs signatures, mises au bas desdites lettres. Ainsi, les pouvoirs diplomatiques ayant été déchargés, le traité de Guerrande reçut une existence authentique et irrévocable par la signature des parties elles-mêmes. Jeanne-la-Boiteuse n'y apposa la sienne qu'en versant d'amères larmes. Quant au jeune duc, il fut, de la part de Charles, l'objet des attentions les plus exquises. De précieux dons en chevaux ou en œuvres d'art lui furent offerts. Jean fut ravi de toutes ces coquetteries princières, et semblait croire à ces démonstrations amies du roi. Mais le prince et le duc n'aspiraient qu'à se tromper l'un l'autre.

Dès le départ du duc de Mountfort, Charles V, libre enfin des soucis de la guerre, se livra aux engagemens de sa politique. Que vaste était cette politique; car, elle tendait à proclamer nul, en force de l'omission de l'art. 12, le traité de Bré-

tigny; et, les provinces cédées une fois reprises, à réunir à la France, par une déclaration de guerre, cette Bretagne, sa nécessaire annexe! Aussi, quels soins délicats, quels empressemens attentifs ne furent-ils pas réservés aux seigneurs soit de la Guienne soit de la Bretagne? Les avoir rendus reconnaissans, c'était presque les avoir gagnés à la France; et pour atteindre ce but, tout fut mis en œuvre. A force de savante adresse, enfin l'indécision s'empara de quelques-uns, d'autres se donnèrent ouvertement à Charles, et le reste ne garda qu'à regret des enseignes que la fortune semblait lasse de suivre. Ainsi, parmi les Bretons, s'attachèrent à la France le maréchal de Beaumanoir et quelques autres seigneurs. Dans le Limousin, Louis de Malleval et Raymond de Mareuil, tous deux bannerets, adoptèrent la même cause. D'un autre côté, Édouard, déjà vieux, perdait dans des plaisirs abjects cette foi en sa supériorité, qui lui avait valu ses plus décisifs triomphes; la puissance du Navarrais avait été ruinée; attaqué au cœur de ses états, Pierre-le-Cruel pouvait perdre sa couronne; le royaume était désormais affranchi des compagnies; et l'habile traité de Guerrande avait donné, peut-être, en ascendant au roi ce qu'en alliance onéreuse lui avait enlevé le combat d'Auray. Au Prince Noir,

à Chandos, au Captal, tous vaillans capitaines, pouvaient être opposés du Guesclin, d'Andréhan, et le comte d'Auxerre. En outre, de cette campagne en Espagne, reviendraient assurément des généraux expérimentés et des milices inébranlables au feu. A la vérité, l'empire britannique était chargé de trophées aussi bien que de conquêtes. Mais l'éclat des grandes actions d'Édouard, et la sécurité où tant de gloire l'avait plongé, devaient au contraire faire sa perte. Pour recueillir ces résultats, il fallait donc en préparer les causes. Aussi, Charles V fomentait-il des troubles dans la Guienne tourmentée par les taxes; et aigrissait-il secrètement en Bretagne les regrets du parti vaincu. En effet, il savait que dans la vie des états il est des heures décisives, où, vieux de grandeur, un empire ne croule que plus vite vers sa ruine, et où un peuple, déchiré par ses mains, ou accablé par la fortune, passe plus rapidement encore, de l'abaissement à l'autorité, du revers au triomphe! Tout, d'ailleurs, offrait dans son royaume les consolantes images de l'ordre, de la paix, du bien-être. La richesse publique s'était accrue des réformes de l'administration, tout en réduisant les impôts sous le titre de *diminution de feux*. L'agriculture renaissait active, et le commerce enhardi avait repris ses conférences *au par-*

louer aux bourgeois [1]. Par d'adroites séductions, de glorieux soutiens avaient été acquis au trône. De plus illustres soutiens encore se formaient dans les dangers d'une expédition lointaine. De troubles dans l'état, point; de dissentions dans la maison royale, moins encore! Déjà, avec une administration savante, des produits croissants, sa population guerrière, et un Charles V, la France se présentait forte à l'Europe et pouvait devenir menaçante.

Combien, dans les jours de la paix, les délassemens de Charles V étaient féconds encore! L'image de Paris s'offrait sans cesse à sa pensée [2]. Aussi, animant les travaux de la civilisation par l'architecture, il en portait en tous lieux l'empreinte créatrice. Aux environs de la capitale, le château de Vincennes était restauré et le prince avait conçu le projet *d'en faire une ville fermée;* il édifiait Beauté, noble manoir; fondait Plaisance, adorable retraite; embellissait St.-Ouen; fortifiait le château de Melun; et sa main, en agrandissant le palais de St.-Germain-en-Laye, le dotait d'une somptueuse salle. Au sein de Paris, aucun monument

---

(1) C'était le local de l'ancienne bourse. Il existait d'abord aux jacobins de St.-Jacques, puis, dans une maison près du chatelet, et, pendant les derniers troubles du royaume, à la grève.

(2) Voir les détails pleins de grâce, publiés par J. Janin sur les occupations architecturales du roi.

n'était non plus négligé par lui. L'enceinte du Palais-de-Justice s'élargissait, et des murs nouveaux remplaçaient ses constructions gothiques ; la Bastille s'ennoblissait sous la régularité de ses plans ; le Louvre devait sa majesté à la noblesse de ses conceptions ; et il élevait avec ivresse l'hôtel de St.-Paul, ce roi des deux bras de la Seine, ce politique asile, fils de ses goûts, et retraite préférée par son génie. Là, dans cette tour, qui dominait Paris et formait son cabinet, que d'heures s'écoulèrent rapides sous le faix accablant du pouvoir, entre les rudes engagemens de la politique et les rares joies de l'étude ! il s'échappait de ses jardins parfumant les bords du fleuve, soit pour porter aux fonts du baptême l'enfant nouveau-né de Jean Maillard, ce courageux bourgeois de Paris, soit pour nourrir de ses bienfaits la veuve d'Etienne Marcel, cet assassin des deux maréchaux [1]. Puis, les affaires publiques réglées, ses lettres demandaient des savans à toutes les contrées, les monumens de l'esprit à toutes les nations, les enseignemens de l'histoire à tous les siècles. Pour attirer les hommes doctes, il les pensionnait ; pour propager

---

[1] Ces jardins avaient une étendue de 20 arpens, ils touchaient aux flots de la Seine, et étaient plantés en fleurs et en arbres rares.

l'amour du beau, il faisait traduire en français les plus éclatantes productions de l'ancienne Rome, de l'Italie et de l'Espagne; pour populariser l'étude des modèles, pour la première fois dans Paris s'ouvrirent des bibliothèques. Enfin, sa persévérance fonda la bibliothèque royale. De l'inventaire dressé à sa mort, il est résulté que 900 volumes la composaient. D'autres résidences reçurent aussi de précieuses collections. Mais, au Louvre furent jetés les fondemens de cette bibliothèque, dont la rivale n'existe point en Europe. La grande tour de ce château, divisée en trois chambres, était le local consacré aux livres: on l'appela plus tard *la chambre de la librairie*. Les lambris des murs étaient de bois d'Irlande; sa voûte, tapissée de bois de cyprès; et sur les lambris eux-mêmes, avaient été sculptés des bas-reliefs. Comme tribut aux mœurs de ce siècle, existaient de nombreux exemplaires de la légende dorée, des miracles des saints, de la vie des saintes, des traités d'astrologie, de médecine, de chiromancie, des bibles, des romans écrits en prose ou en rimes, les 19 livres des propriétés des choses, la Cité de Dieu et quelques livres de droit canon. Parmi les rares poëtes, se rencontraient Ovide, Lucain et Boëce; enfin, dans l'école historique, prenaient confusément place les chroniques, les

histoires générales, la vie de St. Louis, les récits des guerres d'outre-mer, les œuvres de Tite-Live et celles de Valère Maxime. Ces indigences ou ces richesses littéraires n'étaient pas dues, comme on le croirait peut-être, au hasard. Les regards du prince avaient encouragé la plupart de ces ouvrages nouveaux ou de ces traductions. Sous son inspiration, les hommes éminens de l'époque, Simon de Esdin, Evrart de Conty, Jean de Baguay et Oresme avaient traduit la Politique d'Aristote et le Soliloquio de St.-Augustin. A la vérité, Tite-Live, Valère Maxime, la Cité de Dieu, et la Bible avaient déjà passé dans l'idiôme français; mais par ces doctes contemporains furent commentés des textes obscurs, qui avaient arrêté leurs devanciers. Les progrès de la langue et les délices de l'esprit leur durent encore différentes versions des auteurs arabes, italiens ou espagnols. Au reste, pour populariser les habitudes de l'étude, Charles V avait adopté une mesure vraiment utile. Dès que le jour se fermait, trente lampes, appendues au plafond du Louvre, étaient allumées et brûlaient jusqu'à une heure avancée de la nuit. Plus d'une fois, le roi vint y puiser de délassantes lectures. Enfin, ces goûts qu'il voulait répandre au dehors, il les pratiquait au milieu de sa famille. Ne séparant point le beau

qui élève du bon qui épure, un prud'homme prenait place, pendant ses repas, au bout de la royale table; et là, il lisait, à haute voix, devant ses enfans, les plus glorieuses actions des anciens et des nouveaux âges.

Averti de la marche des Compagnies, Pierre-le-Cruel parut ne point la redouter. Comme il arrive aux tyrans à leur dernière heure, il compta sur l'amour de ses peuples, alors qu'il n'avait de justes droits qu'à leur haine. Au mois de mars 1367, du Guesclin pénétra avec ses troupes sur le sol castillan. Après avoir passé près de la citadelle d'Alfaro bâtie sur les bords de l'Ebre, son armée se rendit à Calahorra. A peine ses enseignes avaient-elles été aperçues, que les clefs de cette place lui furent apportées par l'évêque et par le gouverneur. A la vérité, dès l'entrée des Alliés en Castille, du Guesclin avait été rejoint en toute hâte par le comte Henri de Transtamare. Un grave symptôme de lassitude se produisait dans la reddition subite de cette ville! L'œil exercé du vainqueur de Cocherel ne s'y méprit pas; et, sachant trop bien que le succès dépend d'un moment, il engagea vivement le comte à se faire reconnaître roi de Castille dans cette cité même. Par là, il ferait, selon lui, acte de résolution et détacherait les fidélités chance-

lantes du parti de son rival. Ce conseil fut suivi. De ce point, l'armée se dirigea sur Burgos. A son approche, une grande fermentation régna parmi les habitans. Trois sectes religieuses composaient la population : les Catholiques, les Juifs et les Mahométans. Pour concilier les exigences de ces trois intérêts, il fut arrêté que chaque culte délibérerait sur le parti à prendre, et que la députation serait formée des représentans des trois sectes. L'influence de l'évêque mit surtout fin aux hésitations; et sur son avis, vingt notables furent députés vers Henri pour le saluer roi, et le supplier de maintenir les immunités et les priviléges de la ville. Là, Henri fut couronné dans le monastère de Las Huelgas, habité seulement par des religieuses, mais à qui appartenait depuis des siècles le privilége du sacre des rois. Devant une armée victorieuse sans avoir combattu, s'ouvrirent les portes de Tolède, de Cordoue; et à la suite de marches sans obstacles, du Guesclin arriva sous les murs de Séville. Bâtie par Hercule, fortifiée par César, et depuis, revêtue de hautes murailles, cette cité pouvait arrêter longtemps les armes françaises. Mais, en Espagne, les partis surgissent et s'éboulent; et un premier succès décide d'une campagne, qui décide elle-même d'un trône. Grands et populations aban-

donnèrent les droits de Pierre pour se réfugier entre les bras de Henri. Réduit à quitter Séville en fugitif, l'ancien roi accepta, comme suite, une escorte de quarante principaux citoyens; mais ayant atteint la frontière de Portugal, il divisa son escorte en deux rangs. Puis, sur l'exhibition de papiers d'où résultait, selon lui, la preuve de la trahison de vingt d'entre eux, il les fit sur-le-champ mettre à mort !

Le prince de Galles visitait les provinces, prix du traité de Brétigny, lorsque Pierre débarqua à Bordeaux, capitale de la principauté d'Aquitaine. A quatorze ans, lieutenant d'Édouard dans les champs de Crécy, son général à la bataille de Poitiers, le Duc atteignait alors trente-cinq ans. Sévère dans ses mœurs, simple dans ses armes toutes d'acier noir, et d'une incomparable modestie, il avait néanmoins puisé à l'école de son père les habitudes d'une cour fastueuse. Sous lui et sous l'empire de la belle Jeanne, sa femme, Bordeaux déployait l'éclat d'une capitale. Mais les revenus d'une principauté ne pouvaient balancer les frais d'une cour qui semblait être celle d'un royaume. De là, une gêne, même pendant la paix, dans l'état financier du prince. A vrai dire, le duc n'avait point vu, sans un sentiment pénible grandir la renommée de du

Guesclin et l'ascendant militaire de la France. Ce fut dans ces dispositions, que le rencontra la supplique du prince détrôné. Suivant Pierre, il s'agissait de relever la cause sacrée des rois, en faisant justice des témérités d'un bâtard et en châtiant quelques sujets rebelles. En même temps, il lui offrit en don une magnifique table d'or, prix de la rançon du dernier roi de Grenade, prisonnier d'Alphonse XI, son père. Le prince l'écouta avec commisération d'abord, puis avec intérêt, avide qu'il était encore des émotions des batailles. En vain, Jeanne de Kent voulut lui représenter sa santé, déjà si affaiblie par la guerre, et déprécier la cause de ce roi barbare. Le prince de répondre, en se tournant vers ses chevaliers: «Elle voudroit bien que » je demourasse toujours de côté elle en ses cham- » bres, ce ne ferai-je pas.» D'ailleurs, et Chandos et Feleton, et d'autres capitaines, habitués par vingt années aux désordres des camps, imploraient à grands cris la guerre. La guerre fut donc résolue dans le conseil du duc; et l'élan était si irrésistible que, pour pouvoir solder les troupes, le Prince Noir fit fondre une grande partie de sa vaisselle d'or et d'argent. Édouard, respectueusement consulté, n'ayant mis aucun obstacle à l'expédition, son fils traversa les Pyrénées en mars 1367, avec vingt-

sept mille hommes d'armes, l'infanterie en ce non comprise. Pierre s'était engagé par les plus solennels sermens à restituer l'intégralité des frais de la campagne.

Le nouveau roi, après avoir rassemblé une armée nombreuse et réclamé de nouveau l'épée de du Guesclin, fut, le 3 avril, à la rencontre de l'armée anglaise campée à Najara. Mais les chefs des compagnies et les compagnies elles-mêmes désertèrent ses enseignes pour se ranger sous celles du Prince Noir, devenu pour eux comme pour elles un objet d'idolâtrie. Des troupes de Henri, se détachaient de la sorte les milices les plus exercées : du Guesclin en fut peiné; et il comprit qu'en présence d'un chef tel que le Duc, le nombre des soldats n'avait point une influence décisive sur le sort d'une journée. Aussi, ses persistans efforts tendirent-ils à dissuader le roi d'engager la bataille. Il fallait, d'après lui, se retirer dans les terres et ruiner à la fois les forces ennemies par des escarmouches répétées et par la disette. Ce conseil si sage ne prévalut point. Sur les préceptes de l'expérience guerrière, l'emportèrent les témérités juvéniles de don Tellès, frère du prince. Mais au moment où le duc de Galles donnait en ces mots le signal de l'attaque : *Marchez bannières, au nom de Dieu et de St.*

Georges! s'accomplit dans ses lignes une cérémonie singulière! Jean Chandos quitta subitement son poste, et s'étant avancé vers le fils d'Édouard: « Monseigneur, lui dit-il, vécy ma bannière, je » vous la baille, par telle manière qu'il vous plaise, » à développer, et que aujourd'hui, je la puisse » lever; car, Dieu mercy, j'ai bien de quoi, terre » et héritage, pour tenir état, ainsi qu'il appartient » à ce. » Le prince prit la bannière, la remit par courtoisie à l'ancien roi pour qu'il la déployât. Elle était chargée de l'écusson de ses armes en argent au pal fiché de gueules. Le roi et le duc ayant proclamé Chandos Banneret, lui rendirent sa bannière, en disant: « Tenez, messire Jean, vécy vostre bannière! » Dieu vous en laisse vostre preu à faire. » Aussitôt, Chandos en confia la défense à ses gens. Le combat ayant été engagé, les cris, Castille au roi Henri, St. Georges-Guienne, retentirent dans les lignes opposées! Un premier avantage fut obtenu par l'aile droite de l'armée Castillanne; du Guesclin, qui la commandait, repoussa le sire d'Albret qui dirigeait l'aile droite du duc. Mais conduite par don Tellès, la gauche fléchit d'abord, puis s'enfuit. Alors, le duc de Lancastre chargea en flanc la division du chef français et parvint à y porter la déroute. Resté à la tête de la jeune noblesse, Henri

montrait une froideur de tête égale au moins à son courage. Mais devant la prostration générale des siens, il fut réduit à quitter précipitamment le champ de bataille, et du Guesclin tomba au pouvoir de l'ennemi. Par la conception du plan et par sa hardie exécution, le Prince Noir avait accru sa renommée de grand capitaine. Mais, la prise de du Guesclin exceptée, rien ne profita au vainqueur. Le lendemain, Pierre redevenu roi par cet étonnant succès, refusa au Duc les subsides de guerre, par lui saintement promis; mais ne craignit pas de lui proposer d'égorger tous les prisonniers. Entouré d'une armée sans solde, privée de vivres, et décimée par les maladies, le libérateur, déjà souffrant, regagna à marches pénibles Bordeaux, avec une santé plus délabrée, et des finances dans un état de complet désordre.

Répandu en France, bientôt le bruit de ce désastre fut effacé par un grand événement, la naissance d'un héritier royal. Le 11 décembre 1368, l'église de St.-Paul reçut sous ses voûtes un immense concours de peuple : c'était un fils de France qu'allait consacrer la religion. Deux cents varlets, portant chacun une torche de cire blanche, ouvraient la marche de la solennité. Après eux, s'avançait seul, chargé d'un bassin d'or, Hugues de Chatillon,

maître des Arbalétriers de France. Puis, venait le comte de Tancarville, tenant une coupe d'or où était du sel, couverte d'une nappe attachée à son cou. L'enfant était porté dans les bras de la reine Jeanne d'Evreux, veuve de Charles-le-Bel. A ses côtés, marchaient le comte de Danmartin et le sire de Montmorency, précédant le duc d'Orléans, oncle du roi; le duc de Bourbon, frère de la reine, et les ducs de Bourgogne et de Berry, frères de Charles V. Enfin, arrivaient la reine Blanche, veuve de Philippe de Valois, la duchesse d'Orléans, et immédiatement après, la comtesse d'Harcourt, la dame d'Albret, sœurs de Jeanne, et les autres dames de la cour revêtues d'étoffes d'or, avec des couronnes sur la tête. Le cortége était attendu aux portes du temple par le chancelier de France, escorté de l'évêque de Paris et des différens prélats du royaume. Le comte de Danmartin et le sire de Montmorency furent désignés pour parrains à l'enfant, on l'appela Charles : c'était l'infortuné Charles VI.

Dans les provinces cédées aux Anglais, s'était maintenu vivace le souvenir de la paternité française. De nouvelles taxes, dites fouages, imposées par le duc pour cinq années, et nécessaire suite de son expédition, vinrent aigrir ces regrets. Les hauts seigneurs de Gascogne, de Poitou, de Saintonge

murmurèrent : c'était ce qu'attendait Charles V. Instruits de l'omission de l'article 12 du traité de Brétigny, ces barons portèrent leurs griefs au roi de France. A la vérité, ce monarque avait levé, formé de nombreuses milices ; mais il lui manquait, par la captivité de du Guesclin, un général pour les conduire. D'ailleurs, le Trésor royal était trop peu accru, l'avènement de Henri au trône de Castille semblait plus que incertain, et surtout les mécontentemens publics n'étaient pas arrivés dans ces provinces à leur dernier terme d'exaspération. Aussi, habile à différer une négociation sans la rompre, Charles V leur répondit : « O certes, » Seigneurs, la jurisdiction de nostre héritage et » de la couronne de France, voudrions toujours » garder et augmenter. Mais nous avons juré a- » près notre seigneur de père plusieurs points et » articles en la paix, desquels il ne nous souvient » mie de tous ; si y regarderons et visiterons et » tout ce qu'il sera pour vous, nous le vous aide- » rons à garder très grandement. » Ainsi, le prince déclarait vouloir maintenir les priviléges de sa juridiction, mais ne pas *se souvenir*, lui, ancien Régent, de tous les articles du traité de Brétigny. Toutefois, il s'obligeait à les regarder et visiter, pour veiller à leur garde et à leur exécution. C'é-

tait, à côté des secours pour les vassaux, suspendre la menace contre le seigneur; en d'autres termes, ne pas engager la guerre, mais légitimer par des promesses d'assistance, l'explosion des ressentimens publics. Les seigneurs parurent se retirer satisfaits.

La conduite de Charles V avait été sage. Ce que lui avait ôté la fortune, sa prudente attente devait le lui rendre. La captivité de du Guesclin semblait devoir être longue; car, seul des prisonniers, il n'avait point été *admis à rançon*. Ainsi l'avaient résolu les arrêts de la politique anglaise. Du Guesclin prisonnier, oh! c'était Charles sans bras, l'armée sans chef, enfin la France sans bouclier! Le passé si glorieux du Breton renfermait, pour une conception vulgaire, un plus glorieux avenir encore; et enchaîner l'ascendant français dans son plus actif représentant, n'était-ce pas pour Édouard, pour son fils, consolider leurs conquêtes? Mais les mœurs de la chevalerie étaient alors les lois de l'Europe. Suspecté dans son honneur militaire par la peur ou par l'envie qu'il aurait conçue de son captif, le héros de Poitiers ne put prolonger sa prison. Enfin, du Guesclin devint libre. Ce que n'avaient pu, ni les supplications de Chandos, ni la voix sainte de la pitié, ni le plus pressant besoin d'argent, les mœurs

seules du XIVe siècle le firent: l'épouse elle-même du duc, pour compléter la somme de cent mille florins, en fournit vingt mille. Ces rançons, d'un taux souvent immodéré, appliquées à tous les prisonniers, ont paru une atteinte aux délicatesses de l'honneur. Quelle inqualifiable erreur! les rançons n'étaient, au XIVe siècle, que des contributions extraordinaires de guerre; elles soldaient les frais de l'expédition dont aucun traité diplomatique ne faisait jamais mention; elles remplaçaient cette clause nécessaire, cette conclusion inévitable, cette loi toujours écrite dans les monumens diplomatiques des temps modernes: en un mot, elles étaient à la guerre, ce qu'était la falsification des monnaies aux taxes publiques; c'est-à-dire, elles tenaient lieu des frais de campagne, comme l'altération du système monétaire tint longtemps lieu d'impôt. Sa rançon ayant été payée, le vainqueur de Cocherel regagna, en 1368, la Castille pour élever de nouveau au trône Henri de Transtamare. Combien courte fut pour Pierre la possession de ce pouvoir royal dont il se montrait si jaloux! En dépit des perfidies de Charles-le-Mauvais, ce portier des Pyrénées, du Guesclin franchit ces dangereux défilés, garnis d'abîmes et d'ennemis; son nom seul lui avait créé une armée; et, le 13 août 1369, la vic-

toire de Montiel ceignit son front de la plus resplendissante auréole. Vaincu, Pierre parvint à s'échapper du champ de bataille, et se réfugia au château de Montiel avec onze seigneurs de sa suite. Sur-le-champ, le siége du château fut formé par Henri; et pour que l'ancien roi ne pût s'enfuir, une muraille, élevée avec une étonnante rapidité, en devint la ceinture. Pris par le Bègue de Villaine au moment où il essayait de s'évader, Pierre fut conduit sous la tente de ce capitaine. Tout aussitôt Henri fut averti; et, étant accouru, il demanda *où étoit ce fils de P. juif, qui se appeloit roy de Castille?* A ces mots, une vive altercation surgit entre les princes, et une lutte très-violente suivit leurs menaces. Renversé sous son concurrent, Henri allait périr de sa main, lorsque l'un des siens le replaça sur Pierre, à qui, d'un coup de poignard, il arracha la vie. Le 23 août, jour même du meurtre, la tête de ce prince fut, par ordre de Henri, séparée du tronc; resta exposée sur les remparts de Montiel; fut promenée dans Séville, et puis, jetée dans le Guadalquivir. Dès-lors, les portes des citadelles s'ouvrirent devant du Guesclin, les populations se pressèrent sur ses pas, les cloches de tous les monastères furent mises en branle; et, arrachée à une tyrannie sanguinaire, l'Espagne entière sembla renaître à une autre vie.

Au milieu de ces fêtes de la victoire, un message de Charles V vint chercher Bertrand du Guesclin près du roi Henri. L'Europe entrait peu-à-peu dans un autre ordre d'intérêts et le roi semblait pencher vers une politique nouvelle. Sa présence à Paris devenait une nécessité. Son rôle de conquérant étant accompli, du Guesclin se hâta d'obéir au prince français. Pendant son absence, de grands changemens étaient survenus dans l'armée. Le maréchal de Boucicault était mort. Brisé plus encore par ses services que par les ans, le maréchal d'Andréhan avait résigné sa dignité militaire. Mais comme il avait commandé sous Philippe, sous Jean; et que la distribution de la paie lui avait été confiée, il réclama une décharge authentique, en renonçant à une pension de mille francs que le dernier roi lui avait accordée sur le Trésor. Par suite de ces vacances, le sire de Blainville et le comte de Sancerre avaient été élevés au maréchalat. Un autre vide plus important encore s'annonçait dans les rangs de l'armée: la démission de Moreau de Fiennes de la charge de connétable. Guerrier actif, mais dont les travaux avaient été plus utiles qu'éclatants, de Fiennes parut blessé de n'avoir pas eu toujours des commissions en rapport avec sa suprématie militaire. Néanmoins, son âge devint le prétexte de sa re-

traite. Alors, pour que l'épée de la France restât toujours levée, la charge de connétable avait été conférée par provision au duc de Bourgogne. Décidé fermement à rompre avec Édouard, Charles V recourut, avant une déclaration officielle, à toutes les ressources de la plus prévoyante diplomatie. Déjà, il avait rattaché au parti français des seigneurs influens ; il sut aigrir encore les ressentimens du sire d'Albret, le plus puissant baron de la Guienne, contre le Duc, et l'unit à jamais à sa cause, en lui choisissant pour femme Marguerite de Bourbon, sa belle-sœur ; pratiquant contre le prince anglais ce qui, par le mariage du comte d'Harcourt, lui avait si bien réussi contre le roi de Navarre. Puis, comme il avait enlevé du Guesclin à la Bretagne, il lui enleva aussi Olivier de Clisson, soit en confiant à ce capitaine un commandement élevé, soit en lui rendant les biens de son père, décapité par l'ordre de Philippe, son aïeul. Deux seigneurs s'abstinrent seuls de se prononcer, avant la solution du grave litige qui s'engageait. Le sire de Pommiers abandonna en toute hâte la Guienne pour aller, en Judée, visiter le saint sépulcre. Devenu récemment gendre d'Édouard, le sire de Coucy ne put alors consacrer à sa patrie ses talens militaires. Il prétexta la nécessité d'un voyage en Italie, et se jeta dans

les guerres d'Allemagne où il couvrit son nom d'éclat. Quant aux seigneurs d'Armagnac, d'Albret, de Comminges, de Carmaing, de Rohan, ils s'étaient engagés par une convention secrète, jurée par sept évêques, par sept abbés et par les principaux d'entre eux, à soutenir la guerre contre le duc de Galles, de leur personne, de leur argent et de tout leur pouvoir. D'habiles diplomates préparaient à Charles V un traité avec le nouveau roi d'Écosse, signé plus tard le 28 juin 1371. Le 20 novembre 1368, un pacte d'alliance, scellé entre le roi Henri et lui, mettait au service de la France le double de vaisseaux espagnols qu'elle équiperait. Un autre traité avait été conclu en son nom avec l'empereur Charles IV, l'archevêque de Cologne, l'évêque de Metz et quelques autres princes d'Allemagne. Puis, il était parvenu à donner pour épouse au duc de Bourgogne l'opulente héritière des Flandres, vivement convoitée par un des fils d'Édouard. Exercés par ses ordres et soldés par le trésor, trois corps d'armée représentaient les forces nationales. En outre, fidèles au roi, les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry, ses frères, avaient tous les trois voué une espèce d'exécration à l'Angleterre : l'un, par esprit de nationalité ; l'autre, pour avoir été taxé de félonie en plein parlement, comme ayant rompu

ses liens d'otage; et le dernier, étant resté en France après s'être engagé à revenir prisonnier à Londres, avait été accusé hautement d'avoir violé son serment de chevalier et de prince. Enfin, alors que Édouard, déjà vieux, se plongeait dans d'obscènes plaisirs et que le Prince Noir s'éteignait d'une maladie mortelle, Charles pouvait opposer aux lieutenans des ces deux chefs renommés un guerrier illustre par ses trophées et grand au sein même de ses désastres. Aussi, Bertrand du Guesclin avait été rappelé.

Lorsque tout fut préparé pour la guerre, la tenue d'un lit de justice fut fixée au 9 mai 1369. Le roi y parut, accompagné de la reine, du chancelier, des seigneurs des fleurs de lys, de quinze prélats, des Nobles et des Députés de plusieurs bailliages. Par son ordre, le chancelier annonça l'objet de la convocation. Après lui, G. de Dormans, avocat du roi, exposa : *comme le roi avoit esté requis par les dis appelans du duché de Guienne de recevoir leurs appelacions et coment il avoit esté conseillié de les recevoir, et que il ne les povoit ne devoit refuser, et pour ce les avoit reçues, et donné ajournement aux appelans contre ledit prince.* Cette conduite ayant été approuvée le lendemain, 10 mai, par le comte d'Armagnac, le sire d'Albret et les autres seigneurs,

et, le 11 du même mois, par l'assemblée tout entière, le roi de France envoya au prince de Galles un ajournement à comparaître en personne devant sa chambre des pairs : *pour oyr droit sur les dites complaintes et griefs émeus de par lui faire sur son peuple, qui clame à avoir et à oyr ressort en sa cour*. Les messagers s'étant mis à lire le décret de sommation, le Duc maîtrisait à peine son impatience, sur son visage se succédaient les émotions, et sa tête se relevait avec fierté. Enfin, échappant à cette poignante contrainte, *oui j'y comparaîtrai,* s'écria-t-il dans l'accès de l'emportement, *mais ce sera, l'armet en tête et soixante mille hommes en ma compaignie!* Cette réponse indiquait assez la marche rationnelle des événemens. Charles V pressentit que la guerre allait renaître implacable. En ce moment, le comte de Sallebruche et l'archevêque de Dormans, ambassadeurs près la cour de Windsor, reçurent l'ordre de quitter Londres; et Charles V, n'attendant plus ni justice ni élévation d'Édouard, lui fit notifier la rupture du traité du 9 mai par un de ses valets de pied. En recevant cette royale injure, le monarque anglais contint moins encore que le Prince Noir les menaces de sa haine et ses sermens de vengeance. Un instant, il voulut faire mettre à mort tous les otages de la paix de

Brétigny. Un de ses fils, le duc de Lancastre, s'emporta même jusqu'à dire : *que le roy de France n'étoit qu'un advocat*. Une convocation du parlement fut ordonnée. Aux colères du souverain, vieux plus encore de fatigues que d'années, les chambres s'associèrent avec chaleur ; le peuple ému partagea cet élan ; et, sous l'influence de ces émotions publiques, des subsides de guerre ayant été votés, cinq cents hommes d'armes et mille arbalétriers furent embarqués sous les ordres du duc de Cambridge et du comte de Pembroke, gendre du roi. Il y a plus : des vaisseaux de France ayant débarqué sur les côtes anglaises des troupes qui prirent et brûlèrent Portsmouth, une résistance intérieure fut organisée en toute hâte par Édouard. Daté de Westminster, un mandement appela sous les enseignes, en milices régulières, les évêques, les prêtres séculiers, les abbés, les prieurs et les moines. De son côté, le duc de Galles, bien que hors d'état de monter à cheval, ne poussait pas avec moins de vigueur ses armemens. Charles V, secrètement informé chaque jour de la santé décroissante du prince, fit tout d'abord face aux terribles exigences de sa position. Réunis le 7 décembre 1369, les états-généraux votèrent avec transport des taxes proportionnées à la gravité de l'entreprise. Les villes furent imposées

à quatre livres par feu, les bourgs à 30 sols; les vins, vendus en gros dans les campagnes, furent taxés à un treizième; et, en détail, à un quart; la pièce de vin français subit un droit de quinze sols; et celle de vin de Bourgogne, un de vingt-quatre; enfin, le sel lui-même fut soumis au paiement d'un sol par livre. Sur-le-champ, une armée fut dirigée sous le commandement du duc d'Anjou vers la Guienne, du côté de Toulouse, pour tenir ses forces en respect; une autre armée fut conduite par le duc de Berry dans le Limousin; un corps de dix mille hommes, soldé par les seigneurs appelans, parcourut les provinces cédées pour les soulever; enfin, le duc de Bourgogne fut prendre ligne avec une autre armée sur les marches de St-Omer: sa mission consistait à observer les troupes du duc de Lancastre, débarquées récemment à Calais. D'habiles escarmouches, de gros partis formés dans les campagnes, d'incessantes attaques aux arrière-postes anglais, et point de batailles: tels étaient pour ces généraux les ordres aussi précis qu'impérieux du roi. A la fatigue des marches, au manque de vivres, à des surprises continues, Charles V remettait le soin de le défaire de ces étrangers. En un mot, sûr de l'efficacité de ces moyens, il ne voulait donner rien à la fortune.

Aussi, prévenu de leurs progrès, il répétait à ses lieutenans : *laissez leur faire leur chemin ; ils se dégasteront d'eux mêmes!* Néanmoins, Philippe-le-Hardi dont, ni le gouvernement de la Bourgogne, ni les charmes d'un récent établissement n'avaient calmé la bouillante ardeur, lui déclara que si de nouveau il enchaînait ses efforts en face de l'ennemi, il se démettrait de son commandement; et, en effet, il le résigna.

Du Guesclin était descendu à l'hôtel de St-Paul, résidence que sa position avait naguères fait choisir par le roi. L'entretien entre le prince et le grand capitaine fut long. Le Breton approuva tout ; politique, ressources, alliances, plan de campagne. Seulement, un vif dissentiment les divisa sur le chiffre des armemens. Du Guesclin désirait tout d'un coup de fortes levées ; au contraire, le roi les voulait médiocres, en rapport seulement avec l'actualité des dangers ; et, par de convaincantes raisons, il rangea le général à son avis. Puis, dans un grand conseil composé des princes du sang, des prélats, des hauts barons, il annonça la résolution d'instituer le vainqueur de Montiel connétable, et leur requit conseil. Tous, d'approuver le choix du monarque. Alors, du Guesclin, resté dans une chambre près de celle où se tenait le conseil, fut

introduit ; et, au milieu de cette imposante réunion, le roi, des mains du duc de Bourgogne, remit l'épée de la France entre les siennes, en disant : *du Guesclin, prenez mon épée et l'employés contre les ennemis du royaume*. En vain, à ce royal présent, le chevalier opposa-t-il qu'il était *petit Bachelier et de basse venue*, à l'encontre de tant de chefs, issus de haut lieu et puissans barons. Le roi devina ses hésitations et les fit taire par ces mots : « Saichés, » messire Bertrand, que je n'ai frère, cousin, ne » neveu, ne baron en mon royaume qui n'obéisse » à vous, et se nul en étoit au contraire, il me » courouceroit tellement qu'il s'en adpercevroit. » Du Guesclin tomba à genoux et remercia le roi. Néanmoins, si Édouard déployait une activité rare à son âge, les dévouemens de ses plus illustres lieutenans n'avaient point fait défaut au Prince Noir. Au bruit de l'invasion de la Guienne par les ducs d'Anjou et de Berry, le vaillant Chandos, connétable d'Aquitaine, était accouru ; le Captal de Buch lui apportait sa puissante activité ; et Hugues de Caurelée avait désérté les établissemens fondés par lui en Castille, pour venger les droits de son seigneur. Mais il vint trop tard. S'étant emparé de l'esprit des Compagnies, Olivier de Clisson avait acheté leur courage à la France. Il y a plus :

au milieu de la violence de ces efforts contraires, un profond désastre accabla les deux Édouard. Jean Chandos ruinait, le fer à la main, les villages de la Touraine, de l'Anjou, de la vicomté de Rochechouart, lorsque, dans une rencontre près le pont de Lussac et au moment où il rangeait les siens en bataille, le pied lui ayant glissé sur un sol mouillé, ce mouvement entraîna sa chûte. En cet état, un vigoureux écuyer, nommé Jacques de St-Martin, le perça à mort d'un coup de glaive. Tous les regrets honorèrent la fin de ce grand homme de guerre. De ces causes diverses, il parut que le long ascendant d'Édouard sur l'Europe allait échapper à sa gloire oppressive et à sa vieillesse méprisée.

De la Régence de Charles, avait daté pour le pays une nouvelle politique; sous la suprématie militaire de du Guesclin, la direction de la guerre changea, aussi, de caractère. Les milices françaises ne composèrent plus une masse sans ordre, sans lien, tumultueuse et indocile. Séparés en corps d'armée, ces corps eux-mêmes étaient partagés en divisions, intelligemment distribuées sur telle partie du sol envahie, ou, portées rapidement sous telle ville ou sous tel château assiégé. Si le duc de Bourgogne commandait en Picardie, les ducs d'An-

jou et de Berry en Guienne, le connétable, posté au centre, avec quinze cents vétérans de la guerre d'Espagne et les chevaliers qui se pressaient autour de lui, jetait des forces dans l'un et l'autre camp en raison de leurs progrès ou de leurs périls. Par cette méthode savante, les opérations partielles, pratiquées sur les différens points, se relièrent à une pensée générale. Dans cette expédition, fut formée entre Bertrand du Guesclin et Olivier de Clisson une association, type des mœurs guerrières de cette époque. En déclarant, par un traité signé à Pontorson, se prendre pour seuls frères d'armes, ils s'engagèrent à placer sous une commune égide leur fortune, leur vie, leur honneur; à se porter un mutuel secours dans toutes les chances de l'existence envers et contre tous, le roi de France et le seigneur de Rohan exceptés; enfin, à relever l'un pour l'autre le gage du combat, si l'un d'eux succombait avant d'avoir pu entrer en champ clos. Du reste, tous les profits, faits par l'un et par l'autre dans la guerre, devaient être partagés également. Cette convention fut scellée entre les deux guerriers, le 23 octobre 1370, *par un serment sur les saints évangiles de Dieu corporellement touchiés, et par les foys et sermens de leurs corps bailliez l'un à l'autre*. Néanmoins, vieilli dans les affaires, Édou-

ard ne put se méprendre sur les dangers de la tempête qui s'apprêtait : il essaya d'en conjurer les ravages. Aussi, le 5 novembre 1370, ce prince déclarait-il par des lettres patentes aux seigneurs d'Aquitaine : *Nous, de mûre et bonne volonté et par grand' délibération de notre conseil à ce appelé, voulons que nostre très cher fils le prince de Galles se déporte de toutes actions faites ou à faire, et restitue à tous ceux et celles qui grévés ni pressés auroient été par lui, par ses gens ou officiers, tous coûts, frais, dommages, levés ou à lever au nom desdites aides et fouages.* Mais loin d'être calmée par ces concessions, s'accrut l'irritation des provinces. Le comté de Ponthieu lui-même, cette ancienne possession des Édouard, déserta les intérêts anglais. Pour la première fois le vieux politique se trompa : il avait oublié qu'un pouvoir tyrannique, réduit à transiger, a par cela seul signé son abdication. Quelle que dût être l'issue de ces lettres, jetées avec profusion en Aquitaine, Édouard n'avait pas moins, au mois de juillet même année, levé une armée de trente mille hommes et chargé Robert Knolles de la conduire en France, pour en ravager le sol. Fidèle à ses instructions, ce capitaine renommé par son habileté débarqua à Calais. De là, il marcha droit sur Paris, en sacca-

geant les faubourgs de Saint-Omer, les villages du Vermandois, Joigny, Nemours, Corbeil, et vint planter hardiment ses tentes entre Villejuif et Paris. C'était, comme on le voit, le plan renouvelé de la dernière campagne d'Édouard. Se reproduisit, aussi, l'intelligence ferme et si élevée de Charles V. Noblement impatiens, en vain de jeunes seigneurs lui montrèrent des hameaux en feu: « Laissez-les faire, répondait le roi, ils ne peuvent » tollir mon héritage par des fumières ! » Mais dès que le vainqueur de Cocherel eût été investi du commandement suprême, la direction presque absolue de la guerre fut remise à son expérience. Quittant tout aussitôt la capitale, il suivit à marches forcées Robert Knolles, dont son retour semblait avoir précipité la fuite. Celui-ci s'était retiré en bon ordre vers la rivière du Loir. Là, il avait placé son camp, de manière à dominer, par les habiles cantonnemens de ses troupes, le Poitou, l'Anjou, le Maine, la Touraine, la Bretagne et la Normandie. Suivi du maréchal de Blainville, d'Olivier de Clisson, du comte de St.-Paul, des sires Talleyrand de Perigord, de Rohan, de la Trémouille, de Tournemine, de Rieux, de Pont, le Connétable se dirigea par le Mans vers les postes anglais, et arriva à Vire. En ce moment, Robert Knolles, après avoir

confié le commandement à Thomas Gransfton, s'était rendu auprès du duc de Galles à Bordeaux. Placé dans une haute faveur à la cour, Gransfton appelait impatiemment une occasion d'éclat, humilié qu'il était d'obéir à son général. Aussi, dès l'arrivée connue de du Guesclin, envoya-t-il un hérault lui proposer la bataille. Séparé de l'ennemi par une distance de dix lieues, le connétable arrêta ainsi l'ordre de son attaque. Il partirait, lui, sur-le-champ avec 500 hommes, pendant la nuit, et sous les coups menaçans de l'orage. L'avant-garde, ayant à sa tête le maréchal de Blainville, le suivrait à une heure d'intervalle; et, avec l'arrière-garde, Olivier de Clisson effectuerait, une heure après, sa jonction avec les deux corps de la petite armée. Le 13 novembre 1370, le chef anglais reconnut la présence des français à l'étendart même du connétable. Tout aussitôt, ses troupes aguerries se formèrent d'elles-mêmes en bataille. Des messagers furent expédiés par lui vers David Hollegrave et Hugues de Caurelée, pour presser l'arrivée de leurs renforts; et l'ordre fut donné à Geoffroi Ourcelin de tourner un bois pour tomber sur les derrières des 500 hommes commandés par du Guesclin. Mais celui-ci, avec cette poignée de preux, contint l'effort des 4,000 anglais de Gransfton. Il ébranla leur

front de bataille; et lorsque, par le bois, débouchait la division d'Ourcelin, elle fut vigoureusement assaillie par le maréchal de Blainville qui arrivait avec la tête de l'armée. En cet état, la lutte s'établit plus meurtrière. Hollegrave et Caurelée accouraient aussi. Mais de Clisson, s'avançant avec le reste des milices, acheva avec une partie des siens la défaite de Gransfton; et, ayant opposé l'autre à Hollegrave et à Caurelée, il les réduisit à ne pas même aborder un champ de combat, désormais perdu pour leur cause. Alors, que ne fit pas le désespoir? Le chef vaincu s'attacha avec rage au vainqueur pour lui enlever la vie; et, terrassé par du Guesclin, il tenta, afin de ne pas survivre à ce revers, de tourner sa fureur contre lui-même. Mais, dans l'espoir d'une forte rançon, le Connétable le força à vivre. Du reste, sagesse de plan, rapidité de marche, précision des distances, hardiesse d'exécution, sang-froid de courage, tout révélait le grand capitaine. Cette journée était sœur de la journée de Taillebourg. Ainsi, se relevait la fortune de la France sous l'influence d'une nouvelle politique et par l'éclat d'une stratégie nouvelle!

Ému encore de la perte de Philippe de Hainaut, sa femme, Édouard n'avait guère plus qu'à ajouter aux revers de sa patrie des malheurs de famille.

Depuis un an à peine, son petit-fils, âgé de six ans, était mort; et le Prince Noir, que cette perte avait cruellement blessé, devenu plus malade, avait remis au duc de Lancastre son gouvernement d'Aquitaine, pour réparer sa santé à Londres. Avant d'embrasser cet extrême parti, le Duc était venu, avec ses hommes d'armes et ses barons, devant la ville de Limoges, ouverte presque sans combat aux milices françaises. C'était, par l'influence de l'évêque, ami du duc, par la trahison des habitans, que l'ennemi avait pénétré dans la place. *Il jura l'âme de son père, qu'il n'entendroit jamais à autre chose s'il auroit aux traîtres fait comparer leur forfait chèrement.* Ayant forcé par un siége meurtrier l'entrée des portes, vie, âge, œuvres d'art, rien ne fut épargné par le fer du vainqueur. Bientôt, tout fit silence dans la cité proscrite, et le soc de la charrue put glisser à travers ses décombres. Monument d'une cruauté aussi inutile que sauvage, et qui reste comme ineffaçable tache sur les pages d'une vie si belle! En s'éloignant de Paris, au mois de janvier 1371, du Guesclin, mis deux fois à la rançon par Chandos et par le prince de Galles, sollicita au nom de son honneur militaire, une quittance authentique des sommes payées par le roi pour sa délivrance. Sa requête, attenti-

vement pesée, fut répondue en ces termes : *Pourquoi donnons en mandement*, disait Charles V, *à nos amez et féaux les gens de nos comptes à Paris, que à notre dit connêtable fassent bailler ses dites lettres obligatoires desdites sommes des francs et doubles d'or à lui prestées, et l'acquittant envers Nous, tant de ce, comme de toutes autres choses.* L'attention des puissances d'Europe se fixait avec avidité sur la campagne qui s'ouvrait entre les deux peuples. Elle fut déçue ; car, la prise de la ville d'Usson et celle de quelques châteaux exceptées, nul fait d'armes éclatant ne se produisit. Mais si Édouard n'arma point, combien active et redoutable se montra sa politique ! Il s'adressa de nouveau à Charles-le-Mauvais. Il avait compté sur cet infatigable artisan des malheurs de la France, mais les rudes conditions de sujétion prescrites révoltèrent même le Navarrais. Mieux inspiré, il parvint à neutraliser l'influence de l'union du duc de Bourgogne, en signant, au nom des intérêts de l'industrie, un traité avec les communes de Flandre. Il fit, non sans efforts, entrer dans une ligue offensive et défensive le duc de Bretagne, anglais de cœur, mais dont les peuples répugnaient tant à cette alliance. Son pacte de vieille amitié fut renouvelé avec les ducs de Gueldre et de Juliers. Il

ne craignit point de proposer au nouveau roi Henri la rupture de l'alliance française, en lui offrant une somme considérable d'argent, et surtout, la renonciation formelle à la couronne de Castille par le duc de Lancastre, qui, gendre de Pierre-le-Cruel, avait pris, par suite de ce mariage, le titre de roi. Repoussé dans cet effort par la dignité du prince, Édouard conclut un pacte avec le roi d'Aragon; et, ayant fait comparer au roi d'Écosse les bienfaits d'une longue paix avec les incertitudes d'une alliance lointaine, il réussit à paralyser ses hostilités par la concession d'une trève de quatorze années. Après avoir porté sur tant de points les forces de sa diplomatie, le prince anglais poursuivit avec vigueur les préparatifs d'une nouvelle campagne.

Dès l'ouverture de l'année suivante, deux expéditions britanniques quittèrent Londres. L'une, conduite par le duc de Lancastre, déboucha par Calais; l'autre, sous les ordres du comte de Pembroke, fut dirigée vers l'Aquitaine avec la mission de ravitailler La Rochelle. La fidélité de cette place ayant paru chancelante à Édouard, des tonneaux renfermant des chaînes avaient été chargés sur l'escadre. L'approvisionnement était le but avoué; l'instruction secrète consistait à s'assurer de tous les hommes

à dévouement douteux. Mais en cinglant vers le port, quel ne fut pas l'étonnement du chef anglais? Dans sa rade, mouillait une flotte castillanne, composée de quarante navires et de treize barques armées en guerre. Ruy Diaz de Rojas, deux autres amiraux espagnols, et Yvain de Galles, amiral français, étaient chargés de diriger ses manœuvres. Instruit par un secret rapport des projets d'Édouard, Charles V avait combiné l'arrivée de la flotte alliée avec celle de la flotte ennemie. A de telles forces, celle-ci ne pouvait opposer que 36 vaisseaux d'un mât moins élevé. Néanmoins, le 24 juin, un choc s'engagea entre les deux armées navales. Diaz de Rojas et Yvain eurent l'habileté de s'emparer du vent; et, favorisés par ce premier avantage, ils dirigèrent avec force leurs navires contre les navires anglais. Cependant, la nuit vint séparer les combattans, sans que l'honneur de la journée eût été fixé. Restés dans les lignes respectives de la veille, la lutte s'ouvrit le lendemain plus furieuse. Vainement, le gendre d'Édouard envoya demander des secours aux Rochellois. Nul, à l'exception du gouverneur et de trois barons poitevins, ne lui porta aide: l'esprit des habitans appelait des libérateurs. Sur-le-champ, munis de longues chaînes et armés de fers recourbés, les soldats alliés accrochèrent

les navires de l'Angleterre ; et, du haut des ponts, ils lançaient sur ses troupes des barres en fer, du plomb et des pierres. Avec courage, la marine britannique fit longtemps face à cette formidable attaque. Puis, elle fléchit, puis les vergues de plusieurs de ses vaisseaux flottèrent rompues ; et le navire, chargé du trésor de l'expédition, disparut lui-même sous les flots. Ceux des vaisseaux qui n'avaient pu gagner le large, furent saisis ; et, tombèrent entre les mains des vainqueurs, le comte de Pembroke, les sires Robin Tinfort, de Tourson et l'élite des seigneurs anglais qui furent chargés de chaînes. La flotte ramena triomphante à Santarder ces prises importantes.

Enorgueilli et surtout heureux du brillant succès de Pontualain et du trophée de La Rochelle, le roi de France conçut le projet d'organiser deux grandes expéditions, pour détruire les forces navales d'Édouard et pour confisquer ses possessions de France. Il pressentit l'action de ces deux événemens, moins encore sur l'Europe, que sur ses peuples. Sa politique avait marché, dans un mouvement aussi rapide qu'intelligent, vers son but. Elle avait affaibli les bretons par la perte de du Guesclin, de Clisson ; les nouvelles possessions du Prince Noir, par les divisions des hauts seigneurs ; et, le duc de Galles

mourant, il voyait l'ascendant d'Édouard s'éteindre enfin dans la vieillesse et le malheur. L'œil à la fois sur la Bretagne, sur les Provinces cédées et l'Angleterre, il crut l'heure venue d'accabler ses ennemis tous ensemble. Plein de ces pensées, il avait mandé au roi de Castille d'envoyer de nouveau sa flotte; et il prescrivit au Connétable, en lui confiant une puissante armée, de pousser avec la dernière vigueur les opérations de la guerre. D'un autre côté, devenu connétable d'Aquitaine par la mort de Chandos, le Captal de Buch tenait sa résidence à St.-Jean-d'Angely. En ce temps, le seigneur de Pont avait reçu l'ordre de du Guesclin d'assiéger, avec trois cents hommes d'armes, le château de Soubise, occupé par la Dame veuve de Soubise. Cette Dame recourut, dans ses dangers, à l'assistance du connétable anglais. D'après les chroniques, le Captal, amant de la reine de Navarre, ne put que répondre en toute hâte au message de la châtelaine. Il accourut en armes, il battit complètement le seigneur de Pont; et il regagnait, avec les prisonniers, le siége de son gouvernement, lorsqu'à sa rencontre vint s'offrir Yvain de Galles. Le chef de la marine française, fils de ce prince Yvain, qu'Édouard avait fait mettre à mort en lui ravissant le pays de Galles, s'était refugié à la cour

de Philippe de Valois, et sa haine envers ses spoliateurs était restée implacable. Instruit, aux bouches de la Charente, de l'entreprise du Captal, il mit ses hommes à terre, les porta avec rapidité sous les murs du fort, attaqua vivement les forces anglaises, les vainquit, et s'empara de la personne même du Captal. Celui-ci fut conduit à Paris. Charles V ne voulut point, quelque élevé que fût le taux offert de sa rançon, restituer à l'ennemi ce puissant capitaine; mais, à l'aide d'éblouissantes offres, il ne put non plus le rattacher à la France. Au bout de cinq ans, le Captal mourut prisonnier dans la tour du Temple.

Au signal donné par le Connétable, les ducs de Bourgogne, de Berry, de Bourbon, les comtes de la Marche, d'Alençon, le Sire de Sully, et une brillante noblesse se pressèrent sous ses bannières. A la tête de plus de trois mille lances, du Guesclin entra dans le Poitou et ouvrit la mémorable campagne de 1372. Là, furent déployées, nouveauté de manœuvres, habileté de campemens, richesse de ressources, hardiesse d'assauts. Saint-Jean-d'Angely est emporté, Angoulême ouvre ses portes, Taillebourg se rend, Saintes envoie ses clefs, et La Rochelle, ayant joué la garnison ennemie, se replace avec amour sous la domination française. Un frémisse-

ment d'effroi a parcouru l'Aquitaine. Partout atteint, l'Anglais est partout vaincu; et ce n'est qu'en fuyant, qu'il soustrait ses enseignes aux affronts de nos armes. Par la terreur du nom du Connétable ou à la suite de siéges meurtriers, les autres places de la Saintonge, de l'Aunis et du Poitou se soumettent. Restait la place de Thouars, dont les redoutables fortifications semblaient défier tous les efforts des machines de guerre. Mais du Guesclin avait enrichi l'art des siéges d'instrumens aussi terribles que nouveaux. Investi et foudroyé sur toute la ligne de ses remparts, Thouars déclare, au mois de juin, capituler, si, avant le 29 septembre suivant, une armée britannnique ne vient le secourir. Pratiqué au XIVe siécle, ce mode de reddition avait un double objet: l'un, d'épargner l'orgueil des assiégés; et l'autre, de ménager l'effusion du sang. Du reste, des règles, saintement obéies, régissaient ces capitulations. Les habitans étaient astreints à livrer des otages, et il leur était interdit de relever la moindre partie des fortifications ou d'organiser d'autres milices. Le terme de la trève expiré, Thouars, ce dernier boulevard de la puissance anglaise en Poitou, échappa encore à Édouard. Tout fut rapide et grand dans cette campagne tant admirée: marches à travers les nuits, passages

de rivières, prises de forts, attaques victorieuses, villes apportant d'elles-mêmes ou forcées d'apporter leurs clefs, combats mûris par la réflexion et gagnés par l'audace; en un mot, le génie de la guerre reliant au quartier du Connétable les points nombreux des opérations partielles, et s'inspirant, pour battre les Anglais, des ordres qu'il donnait lui-même.

A Paris, l'hiver fut brillant et gai; à Londres, les temps se succédèrent sombres et lourds. Néanmoins, au deuil de ses armes, Édouard opposa une activité croissante. Une expédition formidable fut sur-le-champ résolue. La fortune de la nouvelle armée fut remise aux mains d'Édouard; et, s'embarquèrent avec lui tous ses fils, sa haute noblesse, quatre mille lances, dix mille archers, et le jeune Richard, pour être formé à l'art des héros par son royal aïeul. En apprenant la chûte de Thouars, le Prince Noir s'écria lui-même, d'une voix éteinte, *qu'il iroit, dut-il demourer au voyage!* Le 31 août 1373, la flotte s'éloigna du port de Sandwich. Il fallait à ces impatiences venger tant d'affronts, ressaisir tant de pertes; mais soufflaient des vents contraires. Pendant que Charles V, qui avait refusé, en 1370, au nouveau connétable la levée de trente mille hommes, organisait à présent cinq armées, la flotte

anglaise fut repoussée par les flots de port en port, sans pouvoir aborder sur les côtes de France. Ses efforts et ses disgrâces durèrent neuf semaines ; et, après de profonds dommages subis par les navires, Edouard, la rage au cœur, fut réduit à rentrer en Angleterre, en jetant sur la rive ces paroles de désespoir et d'abattement: *Dieu nous ayde et Saint Georges!* Non secourus par l'Anglais, les autres villes ou châteaux-forts de leur domination fléchirent devant les armes du Connétable. Déjà, Poitiers avait été pris. Et ces insulaires ne gardaient plus en France, comme possessions, que Bayonne et Bordeaux, et, de conquêtes, que l'importante place de Calais.

Vers ce temps, le duc de Mountfort obéit aux pressantes sollicitations de son beau-père en recevant des soldats anglais dans ses états. Attachés par d'adroites séductions à la cause française, les seigneurs murmurèrent. Le Duc ne tint pas compte de ces plaintes. Menacé dans son pouvoir par leur soulèvement, il se hâta de livrer à Edouard d'importantes places et cinq ports de mer. A ces actes de démence politique, les Barons de la Bretagne se levèrent contre leur prince; et avec une simultanéité électrique l'insurrection gagna toutes les parties du Duché. Le comte de Laval s'empara de Rennes, le

vicomte de Rohan entra dans Vannes, le Kergoüet et Lesneven. D'autres villes secouèrent l'autorité ducale; et les principaux opposans se mirent sous la protection du roi de France. Aussitôt, une armée pénétra en Bretagne sous les ordres du connétable et du duc de Bourbon. Elle fut reçue avec d'inaccoutumés transports. Aux grands de cette contrée, la fortune militaire de Bertrand et celle de Clisson même suggéraient plus d'une pensée ambitieuse. Il est dans la nature de l'homme de toujours regretter ce que d'éclat il aurait pu obtenir. Dès-lors, tous les obstacles s'abaissèrent devant l'invasion parce que les puissans dévouemens s'assouplirent. Fort de son désespoir, le duc Jean était résolu à engager la lutte. Mais après des efforts d'une résistance perdue à l'avance, il s'embarqua pour l'Angleterre. Il allait demander à Edouard conseils et secours contre les malheurs dont Edouard seul était la cause. Néanmoins parmi les prises de guerre, le château-fort de Derval, apanage de Robert Knolles, ne s'était rendu qu'à la condition expresse de n'être pas secouru dans un délai déterminé. Le chef anglais ayant prétendu que, seul, il pouvait souscrire à cette soumission, le duc d'Anjou n'en persista pas moins à demander l'exécution du traité. Les assiégés de se soustraire à cette convention, excités qu'ils

étaient par Robert Knolles. Alors, aux instigations de Clisson, implacable ennemi de l'Angleterre, fut pratiqué un cruel usage de ce siècle. Les otages livrés furent froidement mis à mort; et, par l'ordre du chef anglais, des prisonniers français furent immédiatement décapités sur les remparts, à la vue de l'armée impuissante! C'était le sanglant privilége des représailles.

Au moment où le duc de Mountfort arrivait à Londres, une incroyable activité régnait dans l'arsenal et dans le port de la capitale. Édouard, après s'être emparé de tous les navires marchands, embarquait une expédition de trente mille hommes pour recouvrer en France ses possessions perdues. C'était son dernier effort, semblable au râle d'un mourant. Après, il ne pouvait espérer, dans l'épuisement de ses peuples, ni l'obtention d'un subside, ni la levée d'une milice. Aussi, vit-on ce prince, au milieu des humiliations de sa gloire et dans un âge avancé, vouloir commander en personne l'armée; et de hautes raisons d'état purent seules ébranler sa résolution. Sous ces préoccupations du roi, le duc de Bretagne fut reçu avec froideur. Cependant, ne pas le secourir était aliéner sa profitable intervention. Moins par affection que par politique, l'ordre fut donné au Duc de Lancastre,

chef de l'entreprise, de pénétrer dans le duché de Bretagne, dont la plupart des villes était entre les mains des français. A peine débarqué, le duc Jean fit notifier à Charles V une sommation menaçante, dont voici le conclusum : » *Je vous fais sçavoir que* » *en votre défault je me tiens du tous franc, quitte* » *et décharge de la foi et hommage que ay fais à* » *vous et à la couronne de france, de toute obéis-* » *sance et subjection, et vous tiens et repute mon* » *ennemi, et vous ne vous endebrez pas merveiller,* » *si je en fais dommage à vous et à votre partie,* » *pour moi revanchier des très grands oultraiges,* » *torts, dommaiges et vilainies devant dites.* » Après sa signature, le duc Jean ajoutait : « *de nostre* » *main escript.* » Puis, des forces ayant été laissées en Bretagne, l'armée anglaise, divisée en trois corps, traversa la France entière, à lentes journées et en rangs serrés. Au milieu des troupes de Charles V couvrant le sol, ce plan de guerre témoignait de l'expérience la plus consommée. Ce que poursuivait Édouard, c'était une grande bataille; ce qu'il tendait à éviter était des combats partiels, inévitable ruine d'une armée conquérante. Charles V recourut, lui, à une tactique opposée. Défense au Connétable, cependant vainqueur tant de fois, de jouer le bonheur de la France dans une action gé-

nérale. Il ne s'était pas trompé. Après cette pérégrination de l'ennemi à travers les terres, les chevaux périrent en grande partie par défaut de fourrages, les hommes succombèrent sous l'humidité, le froid et la faim. Des soldats, qui s'éloignaient de l'armée, nul n'échappait à la vengeance du paysan; et du Guesclin, à la tête de gros partis, ramena vers Bordeaux, à coups de mousquet, les pâles débris de cette armée réduite à six mille hommes. Instruite de cette issue, l'Angleterre poussa un long cri d'angoisse. De tous côtés, le duc de Lancastre fut assailli de reproches comme d'imprécations. Le Prince Noir, redoutant pour la couronne de son fils, le caractère entreprenant de son frère, s'en prit à son impéritie; les deux chambres émues partagèrent autant les craintes du père que les accusations du grand capitaine; et Édouard lui-même, sans foi désormais en sa fortune, ne resta plus sourd aux négociations de paix sollicitées par le Saint-Siége. A cet effet, les envoyés des deux princes se réunirent au mois de juin 1373, à St.-Omer, puis à Bruges. Mais les conférences ne pouvaient aboutir à aucune conclusion; car les négociations tendaient, de la part d'Édouard, à recouvrer ce qu'il avait perdu; et, de la part du roi de France, à être mis en possession de ce qu'il n'avait pas encore

conquis. Cependant, le sort des armes avait tranché une partie des questions pendantes. Édouard insistait pour la restitution de l'entière Guienne; Charles V rejetant tous préliminaires d'où serait exclue la reprise de Calais, le débat restait sans solution possible. A cet état des conférences, un messager vint apprendre au prince français, que Olivier de Clisson, renfermé dans la ville de Kimperlé, assiégée par le duc Jean, serait réduit à se rendre avec les siens, si, dans un terme convenu, la place n'était secourue. Or, dans l'impossibilité de dégager, en un temps fort restreint, les troupes et surtout le vaillant Clisson, le roi fit conclure en toute hâte, à Bruges, une trève d'une année : le bénéfice du traité avait été étendu à la Bretagne. Ainsi, la vie d'Olivier fut sauvée. Sans cette prompte conclusion, le Breton n'aurait échappé, ni à la haine politique des Anglais, ni à la vengeance domestique du duc Jean, dont il avait séduit la femme.

Au bruit de la suspension des hostilités, l'Angleterre se crut appelée aux charmes comme aux utilités de quelque repos. L'industrie reprit ses travaux, le commerce ses échanges, la navigation ses transports. Épuisée d'hommes, d'argent et d'ascendant militaire, la nation, déjà veuve de Chandos et du Captal, comptait avec désespoir les râlemens

échappés à l'agonie du Prince Noir; mais au moins elle respirait d'onéreuses invasions. Édouard, avancé en âge, parut alors ne comprendre, ni les réserves de la vieillesse, ni la dignité du malheur. Son amour pour Alix de Salisbury n'avait été qu'une faiblesse, perdue dans son saint attachement à Philippe de Hainaut; sa passion effrénée pour Allice Pierce, cette fille d'honneur de sa royale épouse, devint plus encore une faute qu'un scandale. Le royaume était accablé de taxes, le prince de Galles touchait à sa fin; et Richard, son héritier, avait à peine neuf ans. Et lui, chef d'empire, étalait un dérèglement effréné; ordonnait l'exécution d'un tournoi sur la place de Smithfield; en fixait la durée à sept jours en l'honneur des sept planètes; donnait à sa maîtresse le nom de Dame du Soleil; et, à la vue de Londres aussi appauvri que corrompu, il se plaçait avec elle sur un char de triomphe! Il n'y avait pas, jusqu'au mérite incontesté de la belle favorite, qui ne fût un danger. Plus avide encore qu'ambitieuse, Allice vendait les emplois et faisait les ministres. Le roi ne résistant point à ses séductions, les dépositaires du pouvoir cédaient devant ses menaces: il s'était comme installé, à Windsor, un encan de places. Soit respect pour les glorieux services du prince de

Galles, soit indignation contre cet insultant désordre, les chambres elles-mêmes s'émurent. Aussi, lorsque Édouard vint réclamer l'octroi des subsides, le parlement ne les vota qu'aux humiliantes conditions: 1° qu'il éloignerait de sa personne le duc de Lancastre, dont l'ambition inquiétait les derniers jours du Duc, et, 2°, qu'il chasserait Allice Pierce, qui blessait profondément les mœurs publiques. Pour obtenir ces taxes, le vainqueur de Crécy abaissa son orgueil devant ces prescriptions parlementaires. A un faible intervalle de temps, le Prince Noir mourut. A la grandeur de la perte royale vint se joindre l'immensité de la douleur publique. Au mois de septembre 1376, le jeune Richard, créé comte de Chester, fut reconnu héritier du trône par le parlement, au sein duquel l'avait conduit son aïeul. Puis, les gémissemens de ce grand deuil apaisés, le duc de Lancastre et Allice Pierce, rappelés à la cour, continuèrent leur empire sur l'esprit du vieux monarque.

Les contemporains de Charles V, en recueillant les fruits de sa politique, en reportèrent la cause à l'astrologie, science fort accréditée dans ce siècle, de même qu'ils attribuaient *à la seule hache* du Connétable les merveilleux résultats de ses combinaisons de guerre. Certes, il fallait manquer des plus

simples notions en gouvernement, pour n'avoir pas reconnu au roi des vues patientes, puis hardies, enfin puissantes de décision. En s'éloignant de ce qu'il a fait, il faut arriver à ce qu'il fit. Sa politique étant déjà connue, on verra combien son administration fut savante. Un criant abus existait dans le système judiciaire par suite des lettres de surséance. La création de ces lettres autorisait le prince à s'opposer au prononcé des jugemens, pour se réserver la décision des affaires; et le prétexte du retrait n'était d'ordinaire que l'occasion d'un abus : Charles V l'abolit. Le droit d'excommunication pour dettes avait été consacré par les temps. Il parvint à le faire révoquer; et ouvrit aux débiteurs, déjà frappés, le moyen de se relever de ce religieux stigmate. La plaie *des solliciteurs* avait envahi les siéges de justice. Agens subalternes des procureurs, ces hommes encombraient les audiences, accablaient le juge de leurs cris, de leurs citations de glauses, et absorbaient presque le gain encore indécis des procès. En restreignant leur nombre, un mandement du roi assigna *aux solliciteurs* un caractère. La lèpre des guerres privées n'avait été que diminuée par le célèbre édit de la Quarantaine-le-roy. Au prince échut la mission de féconder encore l'institution de Louis IX, en extirpant le

mal par une loi. A la convocation des états-généraux, Charles V fit habilement succéder les assemblées du parlement. Il requit ses avis au milieu des plus difficiles circonstances ; et de là, sortit plus tard l'usage des remontrances. Revenues en France, les Compagnies existaient encore et leur esprit pouvait se continuer. Le roi mit à profit l'ouverture de l'héritage du duc d'Autriche et le courage aventureux de Coucy, pour en purger à tout jamais le royaume. Avant lui, l'annonce des nouvelles était livrée à des varlets ; et l'adoption des plus graves mesures dépendait de leur célérité, et, plus encore, de leur discrétion. Par la création de nombreux courriers à cheval, chargés de parcourir en un temps précis une distance fixée, et à leur arrivée, promptement remplacés par d'autres courriers, il sut préparer l'admirable établissement des postes. D'une part, il arrêta avec courage l'avidité de l'inquisition, en substituant la fixation d'un droit aux dépouilles des condamnés que s'appropriaient ses agens, et en leur retirant le hideux privilége d'abattre les maisons de leurs victimes. De l'autre, pressentant que, par la translation du siége pontifical à Rome, le *pape*, selon l'expression du temps, *ne seroit plus françois*, il fit composer l'Arbre des batailles et le Songe du vieux pélerin, deux importans ouvrages,

pour défendre les droits de la couronne soit contre les invasions anglaises soit contre les usurpations papales. Enfin, au mois d'août 1374, il fixa la majorité des rois de France à 14 ans. A cette époque de la vie, la raison n'est pas formée, aucune expérience n'a été recueillie, et l'éducation reste inachevée; mais il déposait en germe dans notre droit public le grand principe de l'irresponsabilité royale, qui, inscrit plus tard dans quatre constitutions successives, ne doit pas moins son origine à cette loi du XIVe siècle. De la régence de Charles V, data pour le pays une politique nouvelle; de son règne, une autre administration, l'une et l'autre ères fécondes de puissance et de repos.

La trêve, signée à Bruges, souvent renouvelée, était expirée le 1er avril 1377. Au milieu des tendances des deux rois vers un plan de paix définitive, Édouard mourut. Les derniers jours de sa vie, tranchée le 23 juin même année, avaient été pesans à son orgueil. Il n'avait pu échapper, à l'abri même de sa vaste gloire, pour une faiblesse, à des remontrances ingrates, peut-être, et à d'implacables pamphlets. De son lit de mort, les courtisans s'éloignèrent en foule. La chambre où il reposait avait été envahie par Allice Pierce; et, faisant presque oublier sa dégradation par son avidité, cette

femme, après avoir écarté les saints sacremens du prince expirant, arracha d'une de ses mains son dernier anneau. Un seul serviteur, comme le raconte l'histoire, fut aperçu pleurant à son chevet. C'était un prêtre. Après un long affaissement, les yeux d'Édouard se rouvrirent. Comme l'éclair qui fend une nuit épaisse, son regard démêla Patrick(1). Le roi se souleva avec effort, il douta, parut lutter contre cette accablante image, et s'éteignit. Tout aussitôt, pour que, dans le silence de cet événement, la nouvelle administration eût le temps de s'asseoir, il fut expressément défendu aux chefs des places maritimes de laisser partir les navires. Néanmoins, instruit de cette nouvelle, Charles V fit sortir de ses ports une belle flotte de 36 vaisseaux, construite par ses ordres. Jean de Vienne fut nommé amiral; et, sous lui, les escadres françaises et espagnoles ravagèrent Plymouth, l'île de Wight, Winchelsea, Yarmouth et Lewes. En même temps, cinq armées se levèrent comme par enchantement. Le duc de Bourgogne conduisit la première en Artois; le duc de Berry, la seconde en Auvergne; le duc d'Anjou, la troisième en Guienne; le connétable, la quatrième en Bretagne; et le roi

(1) Tournoi de 1358, p. 239.

lui-même commanda la cinquième, en la dirigeant vers le cœur de la France : d'une part, pour surveiller les points extrêmes du royaume, et, de l'autre, pour secourir les corps les plus menacés. Devant ces phalanges victorieuses, villes et châteaux-forts, restés encore anglais, subirent la loi de la conquête.

Au milieu de cette reconstitution territoriale de la France, un schisme vint diviser les puissances de la chrétienté. Le pape Grégoire XI étant mort en mars 1378, le sacré collége donna neuf jours entiers aux prières ou aux funérailles ; et se réunit, selon ses statuts, le dixième, pour procéder à l'élection d'un pontife. Par suite du changement du siége papal, le produit de la nouvelle élection devait-il être français, ou bien, italien ? Sur seize cardinaux formant le conclave, onze votans étaient français, et l'issue du débat ne semblait point incertaine. Mais les habitans de Rome de s'assembler tumultueusement et de se rendre en armes aux portes du Vatican, en criant : *romano o almanco italiano*. Sous ces effrayantes menaces, le collége éleva Urbain VI, Napolitain, au trône pontifical. Au lieu de calmer avec adresse quelques dissentimens, le nouveau représentant de l'Eglise s'attacha à les aigrir. Alors, la plupart des membres du collége protesta contre une élection imposée par la

force; et, brisant leur propre ouvrage, ils élurent, le 20 septembre même année, Clément VII, à la place d'Urbain VI. Suivant la diversité de leurs intérêts, une partie de l'Allemagne, la Hongrie, l'Italie entière et l'Angleterre ne reconnurent que Urbain VI. Les Flandres et l'Espagne étaient hésitantes. Avant de s'engager par une déclaration, Charles V déféra cette grave question aux corps savans du royaume. Par un mandement rendu en sa maison de Vincennes le 20 mai suivant, il ordonna la convocation de l'université dont il requit les avis. Le chancelier de l'Église, président de la faculté de théologie, les doyens des facultés de décret et de médecine se prononcèrent pour l'élection de Clément VII. Mais la faculté des arts se divisa, une partie adoptant la cause de Clément, et l'autre ayant voté pour l'annulation simultanée des deux élections. Une seconde convocation fut prescrite par le prince. Après de longues séances, l'université se présenta devant le roi ; une harangue fut récitée par le professeur de théologie ; et l'orateur la termina par ces mots : « *Marie qui crut promptement servit moins que Thomas qui douta longtemps !* » Elle n'avait rien résolu. Enfin, une troisième réunion de la docte assemblée amena, par la réunion de la pluralité des votes, le triomphe de Clément VII. Ce

pape fut reconnu comme seul chef de l'Église par le roi de France et par la reine de Naples.

Bientôt, deux grands actes politiques tinrent l'Europe attentive. Impuissant à satisfaire sa haine contre Charles V par les armes, Charles-le-Mauvais recourut au poison. Pour se défaire du roi, il essaya de suborner un médecin nommé Angel, de l'île de Chypre ; puis, il parvint à corrompre un valet de chambre et un cuisinier. Le complot arrivait à ses développemens, lorsque Jacques de la Rue, chambellan, et Pierre du Tertre, secrétaire du Navarrais, furent arrêtés à Paris. Interrogés par les commissaires du parlement et soumis à la torture, le chambellan fit les plus complètes révélations ; quant au secrétaire, il se borna à avouer la teneur d'un traité secret passé entre son maître et le roi d'Angleterre. Par l'arrêt qui intervint, de la Rue fut condamné à être écartelé ; et du Tertre, à subir un emprisonnement d'un an. Ce fut sous ce règne le dernier effort de ce prince, à qui le serment ne semblait qu'une ruse, pour qui les revers devenaient presque une force, et dont la vie ne fut qu'une interminable palinodie politique ! Cependant, des secours portés aux seigneurs de la Bretagne, Charles V voulut arriver à la conquête du pays même. Habile à revêtir toutes ses entreprises

de la sanction du parlement, il fit sommer le duc Jean de comparoir en personne, le 4 décembre 1379, en sa cour des pairs. Au jour fixé, et l'assemblée ayant pris séance, Canard, avocat du roi, se leva, et ordonna à l'huissier d'appeler à haute voix Jean comte de Mountfort duc de Bretagne, à la porte de la chambre, à la table de marbre, au perron, et à la porte du palais. Nul n'ayant répondu à l'huissier, qu'accompagnaient deux conseillers, le prévôt des marchands et deux notaires, un arrêt déclara le duc rebelle, atteint, convaincu de félonie; et, confisquant le duché de Bretagne, en ordonna la réunion à la couronne. Vainement, par ses députés, Jeanne-la-Boiteuse réclama-t-elle instamment, au sein de l'assemblée, l'investiture du duché. Le Traité de Guerrande, base de ses prétentions, ne parut au parlement qu'une lettre morte.

Déjà faite au nom des seigneurs, la guerre cette fois fut gérée au nom du roi de France. Mais les faits qui en sortirent, avaient failli à toutes les prévisions. Dès que les vues de la politique française furent démasquées, une indignation électrique remua ce sol de la vieille fidélité. Un contrat d'association fut formé par tous les seigneurs Bretons contre l'invasion de leur duché. Leur prince fut supplié par des messages de revenir en toute hâte d'Angleterre. D'abord, sourd en apparence à leurs

prières, le duc Jean débarqua le 3 août à St.-Malo. Au-devant de lui, était accourue une population immense. Des emblêmes ornaient les chapeaux; la joie publique était délirante, et des Bretons s'avançaient dans les flots jusqu'à la ceinture, pour mieux témoigner de leur amour. En vain de Clisson, en vain du Guesclin avaient été placés à la tête de l'armée, forte de tant de trophées. Inébranlable dans son dévouement à Charles V, le Connétable ne put rien contre ce frénétique enthousiasme; et on dit que Clisson, chargé de prendre Nantes, engageait lui-même les assiégés à une résistance désespérée. Les espérances du roi étant ainsi détruites, des rapports menteurs remplirent la cour. Alors, l'envie épargna l'officier-général pour s'acharner contre le connétable. Le prince français l'écouta. Un moment, sa confiance fut retirée à du Guesclin. Mais c'était presque un crime d'avoir été injuste, Charles V ne fit pas la faute d'être imprudent. Il comprit, tard, que l'éclat des talens militaires était toujours vaincu par l'ascendant du patriotisme. Du Guesclin, appelé par ses ordres dans le Midi, fut chargé d'assiéger le château neuf de Randon. Bien que protégé par tous les élémens de défense, le fort fut si habilement attaqué que le gouverneur s'engagea à faire sa soumission au connétable, s'il

n'avait pas reçu de secours avant le 12 juillet 1380. Mais, le 13 juillet, du Guesclin était expiré sous la violence d'une fièvre continue. Les clefs du château avaient été, il est vrai, refusées à la sommation du maréchal de Blainville; mais elles furent, le jour même, déposées par l'admiration des assiégés sur le cercueil du connétable. Du reste, seront immortelles les dernières paroles de du Guesclin à ses capitaines : *il les pria de considérer que les ecclésiastiques, le pauvre peuple et les femmes n'étoient point leurs ennemis ; et qu'ils ne portoient les armes que pour les venger et les défendre.*

Frappé dans ses affections comme dans sa gloire par la perte de ce grand homme, enfin le roi avait renoncé par ses conseils à la funeste guerre de Bretagne. La charge de connétable était devenue vacante : il balança pour conférer à d'autres mains la glorieuse épée de la France. A la vérité, Olivier de Clisson et le sire de Coucy brillaient d'un vif éclat. Mais il aimait peu Clisson par suite de ses inhumanités; et, en penchant vers Coucy, il n'avait pu oublier qu'il était le gendre d'Édouard. Au milieu de ces hésitations, il ne désigna aucun choix. Plus d'une fois, l'ambition du duc d'Anjou l'avait alarmé pour le jeune héritier de son trône. Le roi pourvut à ce danger, en le faisant, le 29 juin, adopter par

la reine de Naples, restée sans enfans. Le 26 septembre 1380, la mort vint le frapper lui-même. Sa fin si précoce fut-elle due à l'influence du poison, que le roi de Navarre avait, dans un banquet, mêlé à sa boisson? Quoi qu'il en soit, ce prince recommanda à ses frères, à ses guerriers, à ses amis, un roi de douze ans, *jeune et de léger esprit;* et, de son lit de mort, il institua connétable Clisson, cet irréconciliable ennemi des Anglais. Deux grandes fautes semblent, d'après l'histoire, avoir entravé les succès de ce règne si rempli: l'une, la confiscation du duché de Bretagne; l'autre, après la mort d'Édouard, des démonstrations militaires au lieu d'une guerre opiniâtre faite à l'Angleterre. Mais, d'un côté, on paraît avoir oublié que les beaux ports de la Bretagne devenaient les têtes de pont des Anglais; et, de l'autre, que la France avait repris, en 1380, toutes les limites de sa grandeur territoriale. Soyons justes!

Cette bannière de la France tombée si bas, quelle main la ramassa dans la poussière sanglante de Maupertuis; et, plus tard, l'a reportée si haut? Celle de Charles V. Et c'est ici que l'histoire s'est montrée partiale. Elle a glorifié le génie de Charles-Quint, elle a exalté la politique de Philippe II, et n'a donné au Régent que d'avares éloges. Cependant, pour l'Em-

pereur et pour son héritier, quels temps dissemblables, quelles ressources autres, quels adversaires différens? Eh! certes, la reconnaissance du pays n'aurait été que de la justice envers le vengeur de ses armes, le fondateur de l'influence française, le restaurateur de la monarchie! à la vérité, Charles V ne blanchit pas dans les siéges, et ne gagna point de mémorables batailles. Mais sa gloire, d'un genre plus difficile au XIVe siècle, fut autrement efficace. Il ne parut se souvenir des défaites de l'Écluse, de Crécy, de Poitiers, que pour en cicatriser les plaies encore saignantes. Il ne subit le traité de Brétigny que pour le déchirer, et en rejeter avec hauteur les lambeaux au front d'Édouard même. Enfin, il ne demanda aux états-généraux des subsides que pour solder des alliances, organiser des armées, fortifier des places, réparer des ports, armer des flottes. Aux humiliantes journées des deux règnes précédents, il opposa les journées de Cocherel, de Montiel, de Pontvalain, et le trophée naval de La Rochelle. Son regard démêla du Guesclin simple chevalier, sa justice le fit général; et sa prévision, connétable, pour que son bouclier devînt celui de la France[1]. Sans ascendant mili-

[1] Du Guesclin étant né sujet breton, c'était le détacher pour toujours du duc de Bretagne, et des Anglais, alliés du duc.

taire, il étouffa les factions ; sans autres ressources que les coffres vides de l'État, il organisa cinq armées ; enfin, sans autres troupes que des milices décimées et abattues, il purgea le territoire du dernier soldat anglais. Nul ministre éminent, et ce point de dissemblance avec ses devanciers, et surtout, avec ses successeurs, ne doit pas être perdu, ne siégea près de lui dans le cabinet, soit après le désastre militaire de 1356, ou pendant les désordres de la Jacquerie, soit dans le lent et presque fabuleux rétablissement de la fortune de la France. A vrai dire, Pierre de Laforêt, l'archevêque Dormans, Oresme, et le cardinal de La Grange prirent place dans les grandes et difficiles délibérations. Mais, en s'entourant de ces hommes, au lieu d'être dirigé par eux, il ne s'inspira que de lui-même. Charles V fut tout à la fois la pensée qui conçut et la volonté qui exécuta : seul, il composait son conseil. Du reste, quand la flatterie lui reporta plus tard les succès de ses cinq armées, il n'envia la popularité d'aucun de ses généraux ; et, surtout, il n'attrista les regards par l'influence d'aucun scandale. Les mœurs, il les enseignait à ses peuples, parce qu'il les pratiquait au milieu de sa cour. Sous lui, les principes de haute moralité descendirent du trône. Aussi, répétait-il souvent : « *On doit premier les en-*

fans nourrir en vertu, si qu'ils surmontent en mœurs ceux qu'ils doivent surmonter en honneurs.» Laborieux et austère, les courts momens ravis aux soucis du gouvernement, il les passait auprès de Jeanne de Bourbon, sa femme, et aux jeux de ses enfans. Par son génie, l'économie fut portée dans le trésor royal, l'agriculture répara ses pertes, le commerce grandit, l'industrie se fit jour, la marine se forma, les sciences exactes prirent leur essor, et la France se réassit dans sa grandeur. Il faut donc le dire : lorsqu'un prince a, dans ce désordre, cette pénurie, ce découragement publics, ressuscité les gloires et la richesse d'un pays, il ne doit pas seulement être réputé sage : il est égal aux plus habiles politiques et supérieur aux conquérans. Mais l'ingratitude d'un siècle crée, d'ordinaire, les injustices des siècles qui le suivent.

FIN.



